This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 08156165 0

Digitized by Google

Digitized by Google

BWHC
FS4.G6
Digitized by Google

Digitized by Google

BWHC
F84.36
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ICONOGRAPHIE

DE C. SUÉTONE

LES DOUZE CÉSARS

LEURS ÉPOUSES ET LEURS FILLES

Nous nous sommes bornés à vingt portraits, parce que les autres n'offraient aucune certitude historique.

MM. les Souscripteurs verront avec intérêt, au dessous de chaque buste, une belle suite de médailles sur les deux faces, et qui, par un coloriage perfectionné, rappelleront exactement le métal d'or, d'argent ou de bronze qui les compose.

Avec la dernière livraison, nous publierons une description de ces médailles et de leur revers, d'après l'ouvrage du savant Mionnet, membre de l'Institut.

Ces VINGT portraits seront divisés en *cinq* livraisons; il paraîtra une livraison, composée de quatre portraits, tous les deux ou trois mois.

Le prix est fixé à 5 francs la livraison de quatre portraits. Ce prix, si peu élevé, ne sera accordé qu'aux Souscripteurs de la *Bibliothèque Latine-Française;* tout autre souscripteur paiera un prix double.

La dépense pour chaque Souscripteur sera donc seulement de VINGT-CINQ francs, payables par cinquièmes, en quinze ou dix-huit mois.

Digitized by Google

ORDRE DES LIVRAISONS

(La 1re première livraison a paru.)

I.

J. CÉSAR.
AUGUSTE.
LIVIE.
JULIE.

II.

AGRIPPA.
TIBÈRE.
DRUSUS.
GERMANICUS.

III.

CLAUDE.
MESSALINE.
NÉRON.
AGRIPPINE.

IV.

SÉNÈQUE.
CALIGULA.
GALBA.
OTHON.

V.

VITELLIUS.
VESPASIEN.
TITUS.
DOMITIEN.

ON SOUSCRIT

CHEZ C. L. F. PANCKOUCKE

ÉDITEUR

RUE DES POITEVINS, N° 14

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

QUI REÇOIVENT LA BIBLIOTHÈQUE LATINE-FRANÇAISE.

—

M DCCC XXXIII.

Digitized by Google

BIBLIOTHÈQUE
LATINE-FRANÇAISE

PUBLIÉE

PAR

C. L. F. PANCKOUCKE.

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

Digitized by Google

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

PARIS, IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE,
Rue des Poitevins, n. 14.

Digitized by Google

SUÉTONE

TRADUCTION NOUVELLE

PAR M. DE GOLBERY

CONSEILLER A LA COUR ROYALE DE COLMAR,
CORRESPONDANT DE L'INSTITUT (ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES).

TOME TROISIÈME.

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK.

PARIS
C. L. F. PANCKOUCKE
MEMBRE DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR
ÉDITEUR, RUE DES POITEVINS, N° 14.

M DCCC XXXIII.

Digitized by Google

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

Nous terminons par la publication de ce troisième volume, cette nouvelle traduction de Suétone. Qu'il nous soit permis de faire remarquer qu'elle est la seule jusqu'à ce jour qui renferme les petits traités. Les *Grammairiens illustres*, les *Rhéteurs célèbres*, les petites *Biographies* n'existent dans aucune autre version. Toutes nos recherches, à ce sujet, ont été infructueuses. D'un autre côté, les commentateurs les ont presque toujours négligés, et tout secours d'interprétation nous manquait. Dans ces circonstances, nous avons bien droit à quelque indulgence : seul, en présence de notre auteur, il nous a fallu saisir et quelquefois deviner le sens de ses paroles les plus énigmatiques, les plus fragmentaires. Ce serait peu de l'obscurité de l'expression, si on la possédait tout entière, ou bien, si l'on avait un devancier, n'eût-il légué qu'une erreur à relever; car on s'engage rarement dans une fausse route, quand un autre y a bronché..... Puis il est, dans ces petits ouvrages, bien des choses que Suétone seul nous a dites, et que l'on ne peut se faire répéter par aucun intermédiaire. On a parlé de cette partie de ses travaux avec un mépris affecté. Serait-ce qu'on aurait voulu se faire une excuse pour ne pas s'en occuper? Je serais disposé à croire qu'il y a dans cette conduite plus de prudence encore que de dédain.

Les *Fragmens* ne pouvaient pas être traduits; parce que la pensée de Suétone ne nous apparaît qu'à travers l'expression d'autrui, et que cette expression fausse l'aspect des objets comme le ferait un verre de couleur. Le plus souvent on nous rend compte de ce que Suétone avait écrit dans tel ou tel traité, et la phrase qui contient ce souvenir est de Tertullien, de Servius, d'Isidore, etc.; mais le public ne sera point privé de ces *Fragmens :* nous les avons analysés dans la *Notice sur Suétone.*

Ce travail est le résumé de tout ce qui a été écrit sur cet auteur. En 1685, un jeune docteur choisit, pour sujet de discussion aca-

Digitized by Google

démique, la biographie de Suétone ; il développa sa thèse sous la présidence de Moller à Altdorf, et elle fut ensuite imprimée ; mais elle est devenue fort rare, et nous ne nous la sommes procurée qu'avec beaucoup de peine. Nous avons consulté aussi les doctes travaux de MM. Sœltl et Schweiger sur les sources auxquelles a puisé notre historien. Le premier a ébauché ses idées sur deux pages des *Annonces savantes* de Gœttingen (année 1825, pag. 1345-1347); le second a développé les siennes dans une ample dissertation intitulée : *de Fontibus atque auctoritate vitarum* XII *imperatorum*. Enfin, nous n'avons pas négligé le bel article que la *Biographie universelle* doit à M. Daunou.

Mais la Notice que nous avons jointe à cette édition est riche aussi de recherches nouvelles, et nous n'avons pas craint d'émettre des idées qui ne se trouvent pas émises dans les travaux de nos devanciers; par exemple sur le père de Suétone, et sur le nom qu'il portait ; puis sur le système chronologique auquel l'auteur paraît s'être attaché. Nous avons, sur le premier de ces objets, consulté dix-huit manuscrits de la Bibiothèque royale : nous en devons la communication à M. Champollion-Figeac, dont l'obligeance égale le savoir. Enfin, M. le chanoine Hug de Fribourg, que le monde connaît comme l'un de ses plus doctes orientalistes, et que l'Allemagne révère comme l'un de ses plus dignes ecclésiastiques, a bien voulu nous donner une leçon du beau manuscrit de Suétone qui lui appartient.

Nous avons la conscience d'un travail exécuté de bonne foi. Quelques erreurs ont pu nous échapper : on nous les pardonnera, si l'on considère que nous avons fait tout ce qui dépendait de nous pour les éviter, pour rendre notre travail plus complet, pour rapprocher du monde français le Suétone de l'antiquité, sans cependant lui faire grâce du collège ni de l'école de droit, que celui de La Harpe paraît n'avoir jamais traversés....Au risque de rester un peu trop latin, il ne faut jamais dénaturer les anciennes institutions, ni surtout faire Suétone colonel, comme l'avait naïvement imaginé l'ancien traducteur de Pline le Jeune.

Digitized by Google

SUÉTONE.

Digitized by Google

OTHO.

I. Majores Othonis orti sunt oppido Ferentino, familia vetere et honorata, atque ex principibus Etruriæ. Avus M. Salvius Otho, patre equite romano, matre humili, incertum an ingenua, per gratiam Liviæ Augustæ, in cujus domo creverat, senator est factus, nec præturæ gradum excessit. Pater L. Otho, materno genere præclaro, multarumque et magnarum propinquitatum, tam carus, tamque non absimilis facie Tiberio principi fuit, ut plerique procreatum ex eo crederent. Urbanos honores, proconsulatum Africæ, et extraordinaria imperia, severissime administravit. Ausus etiam est in Illyrico milites quosdam, quod motu Camilli ex pœnitentia præpositos suos, quasi defectionis adversus Claudium auctores, occiderant, capite punire, et quidem ante principia, se coram; quamvis ob id ipsum promotos in ampliorem gradum a Claudio sciret. Quo facto, sicut gloriam auxit, ita gratiam minuit : quam tamen mature recuperavit, detecta equitis romani fraude, quem, prodentibus servis, necem Claudio parare, compererat. Namque et senatus honore rarissimo, statua in Palatio posita, prosecutus est eum; et Claudius allectum inter patricios col-

Digitized by Google

OTHON.

I. Les ancêtres d'Othon sont originaires de Ferentinum [1], d'une famille ancienne, considérée, et que l'on comptait parmi les premières de l'Étrurie. Son aïeul, M. Salvius [2] Othon, était fils d'un chevalier romain; mais sa mère était de basse condition : on ne sait pas même si elle était née libre. Il fut fait sénateur par le crédit de Livie, chez laquelle il avait passé son enfance : jamais, toutefois, il ne s'éleva au dessus de la préture. Quant à L. Othon, père de l'empereur [3], sa famille maternelle était illustre; de nombreuses et de grandes alliances en rehaussaient l'éclat; il fut si cher à Tibère, et lui ressemblait si fort, que l'on crut assez généralement qu'il en était le fils. Il administra avec beaucoup de sévérité les magistratures de la ville, le proconsulat d'Afrique, et quelques gouvernemens extraordinaires : en Illyrie, il osa même punir de mort quelques soldats qui, dans leur repentir d'avoir pris part à la sédition de Camille [4], avaient tué les chefs qu'ils accusaient de les avoir rendus coupables de cette défection. L. Othon les fit exécuter devant son pavillon [5] et en sa présence, quoiqu'il sût fort bien que Claude les avait promus à des grades supérieurs, pour ce même fait. Si cet acte de fermeté accrut sa réputation, il affaiblit son crédit; mais il le récupéra bientôt, car il découvrit les projets d'un chevalier romain que ses esclaves dénoncèrent comme se disposant à faire périr Claude. Le

Digitized by Google

laudans amplissimis verbis, hoc quoque adjecit : «Vir, quo meliores liberos habere ne opto quidem.» Ex Albia Terentia, splendida femina, duos tulit filios, L. Titianum, et minorem Marcum cognominem sibi. Tulit et filiam, quam vixdum nubilem Druso, Germanici filio, despondit.

II. Otho imperator IV kalendas maias natus est, Camillo Arruntio, Domitio Ænobarbo, consulibus. A prima adolescentia prodigus ac procax, adeo, ut sæpe flagris objurgaretur a patre. Ferebatur et vagari noctibus solitus, atque invalidum quemque obviorum vel potulentum corripere, ac distento sago impositum in sublime jactare. Post patris deinde mortem, libertinam aulicam gratiosam, quo efficacius coleret, etiam diligere simulavit, quamvis anum ac pæne decrepitam. Per hanc insinuatus Neroni, facile summum inter amicos locum tenuit congruentia morum; ut vero quidam tradunt, et consuetudine mutui stupri : ac tantum potentia valuit, ut damnatum repetundis consularem virum, ingens præmium pactus, prius quam plane restitutionem ei impetrasset, non dubitarit in senatum ad agendas gratias introducere.

Digitized by Google

sénat lui décerna une distinction extrêmement rare, en ordonnant que sa statue fût posée dans le Palatium [6]. Claude le reçut au nombre des patriciens [7], et le loua dans les termes les plus pompeux; il alla même jusqu'à s'écrier : *Cet homme a tant de mérite, que je ne voudrais pas que mes enfans fussent meilleurs.* L. Othon eut d'Albia Terentia, femme de noble maison [8], deux fils : l'aîné fut appelé L. Titianus [9]; le cadet, Marcus, porta le même surnom que lui. Il eut aussi une fille, qu'à peine nubile [10] il donna à Drusus, fils de Germanicus.

II. L'empereur Othon naquit le 28 avril sous le consulat de Camillus Arruntius [11], et de Domitius Ænobarbus. Dès sa première adolescence, il se montra si dissipateur et si déréglé, que, pour le corriger, son père eut souvent recours au fouet [12]. On dit qu'il errait pendant les nuits, et que, quand il rencontrait un homme faible [13] ou un ivrogne, il s'en emparait et le faisait coucher sur un manteau que l'on tendait ensuite pour le lancer en l'air. Après la mort de son père, il voulut gagner les bonnes grâces d'une affranchie de la cour, qui jouissait de beaucoup de crédit; afin d'y parvenir plus sûrement, il feignit de l'aimer, quoiqu'elle fût vieille et presque décrépite. S'étant de la sorte introduit chez Néron, il n'eut pas de peine à devenir le plus cher de ses amis, tant il y avait de conformité dans leurs mœurs : quelques personnes ajoutent même qu'ils se prostituaient l'un à l'autre. Quoi qu'il en soit, Othon devint si puissant, qu'un jour, après s'être fait promettre une somme considérable par un consulaire qui avait été condamné pour concussion, il ne craignit pas de l'introduire au sénat, afin d'y rendre ses actions de grâces, bien qu'il n'eût pas encore complètement obtenu que la sentence fût rapportée [14].

Digitized by Google

III. Omnium autem consiliorum secretorumque particeps, die, quem necandæ matri Nero destinaverat, ad avertendas suspiciones cœnam utrique exquisitissimæ comitatis dedit. Item Poppæam Sabinam, tunc adhuc amicam ejus, abductam marito, demandatamque interim sibi, nuptiarum specie recepit. Nec corrupisse contentus, adeo dilexit, ut ne rivalem quidem Neronem æquo tulerit animo. Creditur certe non modo missos ad arcessendam non recepisse, sed ipsum etiam exclusisse quondam pro foribus adstantem, miscentemque frustra minas et preces, ac depositum reposcentem. Quare, diducto matrimonio, sepositus est per causam legationis in Lusitaniam. Id satis visum, ne pœna acrior mimum omnem divulgaret; qui tamen sic quoque hoc disticho enotuit :

Cur Otho mentito sit, quæritis, exsul honore?
Uxoris mœchus cœperat esse suæ.

Provinciam administravit quæstorius per decem annos, moderatione atque abstinentia singulari.

IV. Ut tandem ultionis occasio data est, conatibus Galbæ primus accessit : eodemque momento et ipse spem imperii cepit, magnam quidem ex conditione temporum, sed aliquanto majorem ex affirmatione Seleuci mathematici; qui, quum eum olim superstitem Neroni

Digitized by Google

III. Dépositaire de tous les projets et des pensées les plus secrètes de Néron, il eut soin, le jour même que cet empereur avait choisi pour faire périr sa mère, d'éloigner les soupçons en leur donnant à tous deux un souper, où régnait la plus élégante recherche. Il reçut chez lui, sous l'apparence du mariage, Poppéa Sabina[15]; elle n'était encore que la maîtresse de Néron, qui l'avait enlevée à son mari et la lui avait provisoirement confiée. Othon ne se contenta pas de la séduire; il l'aima au point de ne pas même souffrir Néron pour rival. On dit que, non-seulement il ne reçut point ceux qui étaient envoyés pour la reprendre, mais qu'un jour il laissa devant sa porte l'empereur lui-même, et que celui-ci ne cessait d'employer tantôt la menace, tantôt la prière, pour se faire rendre son dépôt. Ce fut pour cette raison, qu'après avoir rompu ce mariage, on éloigna Othon, sous prétexte de lui confier le gouvernement de la Lusitanie [16]. Cette punition parut suffisante à Néron, car il craignait qu'une plus forte vengeance ne révélât toute cette comédie : toutefois le distique suivant la fit assez connaître :

« Vous demandez[17] pourquoi Othon cache son exil sous le titre mensonger d'une magistrature? c'est qu'il commençait à être l'adultère de sa propre femme. »

Othon administra sa province, en qualité de questeur, pendant dix ans [18]; et, dans ce gouvernement, il fit preuve d'autant de modération que de désintéressement.

IV. Enfin, quand se présenta l'occasion de la vengeance, il s'associa le premier à l'entreprise de Galba; et, dès-lors, il conçut l'espoir de régner. Cette confiance lui était inspirée par les circonstances, mais il comptait bien plus encore sur les promesses de l'astrologue Seleucus[19]. Autrefois, cet astrologue lui avait prédit qu'il

Digitized by Google

fore spopondisset, tunc ultro inopinatus advenerat, imperaturum quoque brevi repromittens. Nullo igitur officii aut ambitionis in quemquam genere omisso, quoties cœna principem acciperet, aureos excubanti cohorti viritim dividebat : nec eo minus alium alia via militem demerebatur. Cuidam etiam de parte finium cum vicino litiganti, adhibitus arbiter, totum agrum redemit emancipavitque; ut jam vix ullus esset, qui non et sentiret et prædicaret, solum successione imperii dignum.

V. Speraverat autem fore, ut adoptaretur a Galba; idque in dies exspectabat. Sed postquam, Pisone prælato, spe decidit, ad vim conversus est; instigante super animi dolorem etiam magnitudine æris alieni. Neque enim dissimulabat, « nisi principem, se stare non posse : nihilque referre, ab hoste in acie, an in Foro sub creditoribus, caderet. » Ante paucos dies servo Cæsaris pro impetrata dispensatione decies sestertium expresserat. Hoc subsidium tanti cœpti fuit. Ac primo quinque speculatoribus commissa res est, deinde decem aliis, quos singuli binos produxerant : omnibus dena sestertia repræsentata, et quinquagena promissa. Per hos sollicitati reliqui, nec adeo multi; haud dubia fiducia, in ipso negotio plures adfuturos.

Digitized by Google

survivrait à Néron, et maintenant il venait d'arriver sans être attendu, et il annonçait à Othon qu'il parviendrait bientôt à l'empire. Aussi, n'épargna-t-il aucun genre de séduction ni de caresse envers qui que ce fût; quand il recevait le prince[20] à souper, il distribuait un denier d'or par homme à la cohorte de garde, et il employait, d'ailleurs, mille moyens pour gagner l'affection de chacun des soldats. Quelqu'un l'ayant choisi pour arbitre dans une querelle de limites [21], Othon acheta le terrain tout entier, et l'affranchit du procès. En un mot, il n'y avait presque personne qui ne comprît et ne répétât, que seul il était digne de succéder à l'empire.

V. Il avait conçu l'espérance d'être adopté par Galba [22], et s'attendait chaque jour à la voir réaliser; mais quand il s'en vit déçu, par la préférence accordée à Pison, il eut recours à la violence : outre le dépit qu'il en avait conçu, l'énormité de ses dettes [23] le poussait à cette extrémité. Il ne s'en cachait pas, disant que s'il n'était prince, il ne pourrait plus se tenir debout, et qu'il valait mieux être renversé par l'ennemi dans le combat, que par ses créanciers dans le Forum. Peu de jours avant son entreprise, il avait extorqué à un esclave de l'empereur un million de sesterces *, pour lui faire obtenir une place d'intendant. Ce fut là le fonds d'une si grande expédition. D'abord il en confia l'exécution à cinq affidés [24], puis à dix autres, chacun des premiers en ayant amené deux. Il leur donna dix mille sesterces ** par tête, et leur en promit cinquante mille. Les soldats gagnèrent d'autres conjurés en assez petit nombre; mais

* 177,900 francs. — ** 8,895 francs.

Digitized by Google

VI. Tulerat animus, post adoptionem statim castra occupare, cœnantemque in Palatio Galbam aggredi : sed obstitit respectus cohortis, quæ tunc excubabat, ne oneraretur invidia; quod ejusdem statione et Caius fuerat occisus, et desertus Nero. Medium quoque tempus religio et Seleucus exemit. Ergo destinata die, præmonitis consciis, ut se in Foro sub æde Saturni ad Milliarium aureum opperirentur, mane Galbam salutavit; utque consuerat, osculo exceptus, etiam sacrificanti interfuit, audivitque prædicta haruspicis. Deinde liberto, adesse architectos, nunciante, quod signum convenerat, quasi venalem domum inspecturus abscessit; proripuitque se postica parte Palatii ad constitutum. Alii, febrem simulasse, aiunt, eamque excusationem proximis mandasse, si quæreretur. Tunc abditus propere muliebri sella, in castra contendit : ac deficientibus lecticariis, quum descendisset, cursumque cepisset, laxato calcio restitit, donec omissa mora succollatus, et a præsente comitatu *imperator* consalutatus, inter faustas acclamationes strictosque gladios ad principia devenit, obvio quoque non aliter, ac si conscius et particeps foret, adhærente. Ibi missis, qui Galbam et Pisonem trucidarent, ad conciliandos pollicitationibus militum animos nihil magis pro concione testatus est, quam « id demum se habiturum, quod sibi ipsi reliquissent. »

Digitized by Google

on ne doutait pas qu'au moment de l'action il ne s'en présentât une plus grande quantité.

VI. Sa première idée était de s'emparer du camp immédiatement après l'adoption, et d'attaquer Galba, au Palatium, pendant qu'il serait à table; mais il y renonça, par égard pour la cohorte qui était de garde en ce moment, ne voulant pas qu'elle devînt trop odieuse: car c'était elle aussi qui était de service, quand Caïus fut massacré, et, plus tard, quand Néron fut abandonné. D'ailleurs, l'intervalle qui s'écoula entre l'adoption de Pison et l'exécution du complot, fut absorbé[25] par la superstition et par Seleucus. Lorsqu'il eut déterminé le jour, il convoqua ses complices au Forum, près du temple de Saturne, autour du Milliaire d'or[26], et, le matin, il alla saluer Galba qui l'embrassa comme de coutume : il suivit aussi l'empereur au sacrifice, et entendit les prédictions de l'aruspex. Un affranchi vint alors le prévenir que les architectes étaient arrivés[27] : c'était le signal convenu. Othon s'éloigna, comme pour aller voir une maison à vendre, et passa par une porte de derrière pour aller au rendez-vous. D'autres disent qu'il feignit d'avoir un accès de fièvre, et qu'il chargea ceux qui l'entouraient de donner ce motif à son absence. Il se cacha ensuite dans une litière de femme, et prit le chemin du camp. Les porteurs succombant à la fatigue, il se mit à la course; mais son soulier se défit, et il s'arrêta. Aussitôt, quelques soldats l'élevèrent sur leurs épaules, et tous ceux qui l'entouraient le proclamèrent *empereur*[28]. Il arriva de la sorte à la place principale du camp, au milieu des acclamations et des félicitations des soldats : ils agitaient leurs glaives nus au dessus de leurs têtes, et tous ceux qu'on rencontrait se déclaraient

Digitized by Google

VII. Deinde vergente jam die ingressus senatum, positaque brevi ratione, quasi raptus de publico, et suscipere imperium vi coactus, gesturusque communi omnium arbitrio, Palatium petit. Ac super ceteras gratulantium adulantiumque blanditas, ab infima plebe appellatus *Nero*, nullum indicium recusantis dedit: immo, ut quidam tradiderunt, etiam diplomatibus primisque epistolis suis ad quosdam provinciarum præsides, Neronis cognomen adjecit. Certe et imagines statuasque ejus reponi passus est, et procuratores atque libertos ad eadem officia revocavit. Nec quicquam prius pro potestate subscripsit, quam quingenties sestertium ad peragendam Auream domum. Dicitur ea nocte per quietem pavefactus gemitus maximos edidisse : repertusque a concursantibus humi ante lectum jacens, per omnia piaculorum genera manes Galbæ, a quo deturbari expellique se viderat, propitiare tentasse : postridie quoque in augurando tempestate orta graviter prolapsum, identidem obmurmurasse :

Τί γάρ μοι καὶ μακροῖς αὐλοῖς;

Digitized by Google

pour lui, comme s'ils eussent été initiés au complot. Son premier soin fut d'envoyer tuer Galba et Pison[29]; puis il harangua les soldats; et, pour se concilier leurs esprits par des promesses, il insista beaucoup sur ce point, « qu'il ne voulait de l'empire que ce qu'ils lui en laisseraient [30]. »

VII. Le jour était déjà sur son déclin quand il entra au sénat : il y exposa, en peu de mots[31], les motifs de sa conduite : à l'entendre, on l'avait arraché de la foule, et contraint d'accepter l'empire, et il se disposait à l'administrer selon la volonté générale; il se rendit enfin au Palatium. Parmi les félicitations et les flatteries du bas-peuple, on l'entendit appeler Néron[32], et il ne fit rien pour s'y opposer. Quelques-uns rapportent même que, dans ses premiers actes, et dans ses lettres aux gouverneurs des provinces, il ajouta à son nom celui de Néron : toujours est-il certain qu'il souffrit qu'on rétablît ses images et ses statues, et qu'il réintégra dans leurs charges les gens d'affaires et les affranchis de cet empereur. Le premier usage qu'il fit de sa puissance, fut de décréter l'emploi de cinquante millions de sesterces pour achever la *Maison dorée*. On prétend que, dans cette même nuit, un songe l'effraya, et lui arracha de lamentables gémissemens : ceux qui accoururent le trouvèrent étendu devant son lit. Il n'est sorte d'expiation par laquelle il n'essayât d'apaiser les mânes de Galba, dont le spectre menaçant lui était apparu comme pour le chasser du palais. Le lendemain, pendant qu'on prenait les auspices, il s'éleva une tempête, Othon se laissa tomber [33] lourdement, et on l'entendit murmurer ces mots :

« Aussi pourquoi m'avisé-je de me servir de longues flûtes[34] ? »

Digitized by Google

VIII. Sub idem vero tempus, Germaniciani exercitus in Vitellii verba jurarant. Quod ut comperit, auctor senatui fuit mittendæ legationis, quæ doceret, electum jam principem; quietem et concordiam suaderet. Et tamen per internuncios ac litteras, consortem imperii generumque se Vitellio obtulit. Verum haud dubio bello, jamque ducibus et copiis, quas Vitellius præmiserat, appropinquantibus, animum fidemque prætorianorum erga se pæne internecione amplissimi ordinis expertus est. Et placuerat per classiarios arma transferri, remittique navibus. Ea quum in castris sub noctem promerentur, insidias quidam suspicati, tumultum excitaverunt : ac repente omnes, nullo certo duce, in Palatium cucurrerunt, cædem senatus flagitantes : repulsisque tribunorum, qui inhibere tentabant, nonnullis et occisis, sicut erant cruenti, ubinam imperator esset, requirentes, perruperunt in triclinium usque, nec nisi viso destiterunt. Expeditionem autem impigre atque etiam præpropere inchoavit, nulla, ne religionum quidem, cura, sed et motis necdum conditis ancilibus, quod antiquitus infaustum habetur; et die, quo cultores deum matris lamentari et plangere incipiunt; præterea adversissimis auspiciis. Nam et victima Diti patri cæsa litavit; quum tali sacrificio contraria exta potiora sint. Et primo egressu inundationibus Tiberis retardatus, ad vicesimum

Digitized by Google

VIII. Vers le même temps, les armées de Germanie prêtèrent serment à Vitellius. Aussitôt qu'Othon l'apprit, il proposa au sénat d'envoyer une députation, pour faire savoir à ces armées que le prince était déjà nommé, et pour les engager au repos et à la concorde; mais, par ses affidés et par ses lettres, il offrait à Vitellius de l'associer à l'empire, et promettait d'épouser sa fille [35]. La guerre cependant, n'était plus douteuse : les chefs et les troupes, dont Vitellius se faisait précéder, approchaient déjà : les prétoriens, alors, donnèrent à Othon une preuve de leur attachement et de leur fidélité, qui faillit causer le massacre de tout le sénat. On avait résolu [36] de faire transporter les armes par les marins, et de les confier aux vaisseaux : or, ces armes étant apportées dans le camp, vers la nuit, quelques personnes crurent à une trahison, et excitèrent des troubles très-violens. Aussitôt les soldats, sans chef déterminé, se précipitent vers le Palatium; ils demandent que le sénat soit exterminé. En vain les tribuns veulent s'opposer à ce mouvement : il en périt quelques-uns [37]; les soldats, couverts de leur sang et réclamant à grands cris l'empereur, pénètrent jusque dans son appartement, et ne s'apaisent qu'après l'avoir vu. Othon commença son expédition sans perdre de temps, et même avec précipitation : il ne tint pas même compte des usages religieux, et ne prit pas le soin de remettre les anciles ou boucliers sacrés [38], que l'on avait solennellement déplacés [39]; négligence qui, de toute antiquité, fut regardée comme de mauvais augure. Il ne craignit pas d'entrer en campagne le jour où les prêtres de la mère des dieux [40] commencent leurs lamentations et leurs plaintes; il brava même les auspices les plus funestes [40]. Une victime offerte à Pluton,

Digitized by Google

etiam lapidem ruina ædificiorum præclusam viam offendit.

IX. Simili temeritate, quamvis dubium nemini esset, quin trahi bellum oporteret, quando et fame et angustiis locorum urgeretur hostis, quam primum tamen decertare statuit : sive impatiens longioris sollicitudinis, speransque ante Vitellii adventum profligari plurimum posse; sive impar militum ardori, pugnam deposcentium. Nec ulli pugnæ adfuit. substititque Brixelli. Et tribus quidem, verum mediocribus prœliis, apud Alpes, circaque Placentiam, et ad Castoris, quod loco nomen est, vicit: novissimo maximoque apud Betriacum fraude superatus est; quum, spe colloquii facta, quasi ad conditionem pacis militibus eductis, ex improviso, atque in ipsa consalutatione, dimicandum fuisset. Ac statim moriendi impetum cepit : ut multi, nec frustra, opinantur, magis pudore, ne tanto rerum hominumque periculo dominationem sibi asserere perseveraret, quam desperatione ulla, aut diffidentia copiarum : quippe residuis, integrisque etiam nunc, quas secum ad secundos casus detinuerat, et supervenientibus aliis e Dalmatia, Pannoniaque et Mœsia : ne victis quidem adeo afflictis, ut non in ultionem ignominiæ quidvis discriminis ultro, et vel solæ subirent.

Digitized by Google

présenta des signes favorables, tandis que, dans ce genre de sacrifice, il en faut de contraires. A sa sortie de Rome, il fut retardé dans sa marche par les inondations du Tibre; enfin, au vingtième milliaire, il trouva la route encombrée par la chute de quelques édifices.

IX. Il ne mit pas moins de témérité à précipiter le moment du combat, quoiqu'il ne fût douteux pour personne[42] qu'il valait mieux temporiser avec un ennemi qui était pressé par la faim, et se trouvait engagé dans des défilés. Othon ne pouvait-il supporter une plus longue incertitude? Pensait-il qu'il vaincrait plus aisément, s'il prévenait l'armée de Vitellius? Ou bien, ne put-il résister à l'ardeur de ses soldats, qui demandaient à grands cris le combat? cela est incertain. Toutefois, Othon n'assista, en personne, à aucune action, et demeura à Brixellum, pendant qu'on remportait trois avantages assez médiocres; l'un au pied des Alpes[43], l'autre aux environs de Plaisance, et le troisième dans le lieu appelé Castor[44]. Mais, à Betriacum[45], où fut livré le dernier et le plus important des combats, il fut vaincu par la ruse : on lui avait proposé une entrevue, et l'on avait fait sortir les troupes, comme pour assister aux négociations; tout à coup, et dès le premier salut, elles furent obligées de se défendre. Dès ce moment, Othon résolut de mourir. Beaucoup de personnes ont pensé, non sans fondement, que, s'il prit ce parti, ce fut surtout pour ne point paraître s'obstiner à régner en exposant à de si grands dangers les citoyens et l'état[46]. On ajoute qu'il était loin de désespérer de sa cause, ou de se méfier des troupes. Il avait encore toutes celles dont il s'était entouré lorsqu'il comptait sur des succès, et il lui en arrivait de Dalmatie, de Pannonie et de

Digitized by Google

X. Interfuit hoc bello pater meus Suetonius Lenis, tertiæ decimæ legionis tribunus angusticlavius. Is mox referre crebro solebat, Othonem etiam privatum usque adeo detestatum civilia arma, ut, memorante quodam inter epulas de Cassii Brutique exitu, cohorruerit : nec concursurum cum Galba fuisse, nisi confideret, sine bello rem transigi posse : tunc ad despiciendam vitam exemplo manipularis militis concitatum, qui, quum cladem exercitus nunciaret, nec cuiquam fidem faceret, ac nunc mendacii, nunc timoris, quasi fugisset ex acie, argueretur, gladio ante pedes ejus incubuerit. Hoc viso, proclamasse eum, aiebat, « Non amplius se in periculum tales tamque bene meritos conjecturum. » Fratrem igitur, fratrisque filium, et singulos amicorum cohortatus, ut sibi quisque pro facultate consuleret, ab amplexu et osculo suo dimisit omnes, secretoque capto, binos codicillos exaravit : ad sororem consolatorios, sed et ad Messalinam Neronis, quam matrimonio destinarat, commendans reliquias suas et memoriam. Quicquid deinde epistolarum erat, ne cui periculo aut noxæ apud victorem forent, concremavit. Divisit et pecunias domesticis ex copia præsenti.

Digitized by Google

Mœsie. Enfin les vaincus eux-mêmes n'étaient point abattus : pour venger leur honte, ils eussent volontiers affronté tous les dangers, et se seraient précipités sur l'ennemi, seuls, et de leur propre mouvement.

X. Mon père, Suetonius Lenis, servait dans la treizième légion, en qualité de tribun *à l'étroite bordure*[47]. Il racontait souvent que, simple particulier, Othon avait déjà une telle aversion pour la guerre civile, qu'un jour, à table, on le vit frémir, parce qu'on avait rappelé la fin de Brutus et de Cassius. Il ajoutait que jamais il n'aurait marché contre Galba, s'il n'avait eu la confiance de parvenir à son but sans effusion de sang. Mais ce qui, dans la circonstance dont il s'agit, le poussa le plus au mépris de sa vie, ce fut l'exemple d'un simple soldat. Celui-ci venait annoncer la défaite de l'armée, et tout le monde se refusait à le croire : les uns l'accusaient de mensonge, les autres de lâcheté, et tous lui reprochaient de s'être enfui du combat. Aussitôt, il se précipita sur son glaive, et roula aux pieds d'Othon. Mon père dit, qu'à cet aspect, l'empereur s'écria « que désormais il n'exposerait plus la vie d'hommes d'un tel mérite. » En conséquence, il engagea son frère, le fils de son frère[48] et chacun de ses amis en particulier, à prendre le parti[49] qui leur semblerait le plus convenable, les serra contre son cœur, les embrassa et les renvoya tous. Puis, se retirant à l'écart, il écrivit deux lettres, l'une à sa sœur, pour la consoler; l'autre à Messaline, la veuve de Néron, qu'il avait voulu épouser : il lui recommanda le soin de ses funérailles et de sa mémoire. Immédiatement après, il brûla tout ce qu'il avait de lettres, de peur qu'elles ne fussent pour quelqu'un une occasion de péril ou de défaveur; il distribua aussi, aux per-

Digitized by Google

XI. Atque ita paratus, intentusque jam morti, tumultu inter moras exorto, ut eos, qui discedere et abire cœptabant, corripi quasi desertores, detinerique sensit, «Adjiciamus,» inquit, «vitæ et hanc noctem,» his ipsis totidemque verbis : vetuitque, vim cuiquam fieri; et in serum usque patente cubiculo, si quis adire vellet, potestatem sui præbuit. Post hoc sedata siti gelidæ aquæ potione, arripuit duos pugiones, et explorata utriusque acie, quum alterum pulvino subdidisset, foribus adapertis arctissimo somno quievit. Et circa lucem demum expergefactus, uno se trajecit ictu infra lævam papillam : irrumpentibusque ad primum gemitum, modo celans, modo detegens plagam, exanimatus est, et celeriter (nam ita præceperat) funeratus, tricesimo et octavo ætatis anno, et nonagesimo et quinto imperii die.

XII. Tanto Othonis animo nequaquam corpus aut habitus competiit. Fuisse enim traditur et modicæ staturæ, et male pedatus scambusque : munditiarum vero pæne muliebrium, vulso corpore, galericulo capiti propter raritatem capillorum adaptato et annexo, ut nemo dinosceret : quin et faciem quotidie rasitare, ac pane madido linere consuetum : idque instituisse a prima lanugine, ne barbatus unquam esset : sacra etiam Isidis sæpe in lintea

Digitized by Google

sonnes de son service, l'argent comptant[50] qu'il avait à sa disposition.

XI. Il s'était ainsi préparé à la mort, et elle absorbait toute sa pensée, lorsqu'un bruit se fit entendre. Othon apprit que l'on arrêtait, comme déserteurs, tous ceux qui s'éloignaient du camp : *Ajoutons encore cette nuit à ma vie*, s'écria-t-il : ce sont ses propres paroles. Il défendit qu'il fût fait violence à personne. Son appartement demeura ouvert jusque fort avant dans la nuit, et il fut accessible à tous ceux qui avaient à lui parler. Ensuite il but de l'eau fraîche pour étancher sa soif, se saisit de deux poignards, et, après avoir alternativement essayé l'un et l'autre, il en cacha un sous son oreiller; enfin il se mit à dormir d'un sommeil très-profond, les portes étant restées ouvertes[51]. Au point du jour, il s'éveilla, et se perça d'un seul coup, au dessous du téton gauche. On accourut à ses premiers gémissemens; tantôt il montrait, tantôt il cachait sa blessure; il expira, et ses funérailles eurent lieu sur-le-champ, car c'est ainsi qu'il l'avait ordonné[52]. Othon était dans la trente-huitième année de son âge[53], et au quatre-vingt-quinzième jour de son règne.

XII. Le corps ni la tenue d'Othon ne répondaient à ce grand courage : outre qu'il était de médiocre stature, ses jambes, presque contrefaites, le portaient à peine. Il y avait dans sa tenue à peu près autant de recherche que dans celle des femmes; il s'arrachait le poil, et comme il avait peu de cheveux, il y avait adapté un faux toupet, si artistement placé, que personne ne s'en apercevait. Il se rasait la figure tous les jours, et la frottait avec du pain détrempé[54], habitude qu'il avait contractée dès sa première adolescence, dans la

Digitized by Google

religiosaque veste propalam celebrasse. Per quæ factum putem, ut mors ejus, minime congruens vitæ, majori miraculo fuerit. Multi præsentium militum cum plurimo fletu manus ac pedes jacentis exosculati, « fortissimum virum, unicum imperatorem » prædicantes, ibidem statim nec procul a rogo vim suæ vitæ attulerunt. Multi et absentium, accepto nuncio, præ dolore armis inter se ad internecionem concurrerunt. Denique magna pars hominum, incolumem gravissime detestata, mortuum laudibus tulit : ut vulgo jactatum sit etiam, « Galbam ab eo non tam dominandi, quam reipublicæ ac libertatis restituendæ causa, interemtum. »

Digitized by Google

vue de ne jamais être velu. On le vit souvent, en public, célébrer, en robe sacerdotale, les cérémonies du culte d'Isis. C'est sans doute pour cette raison qu'une mort si différente de sa vie produisit d'autant plus d'étonnement. Beaucoup de soldats accoururent, en répandant des larmes; ils baisaient ses mains et ses pieds en l'appelant « le plus brave des hommes, l'empereur par excellence : » il y en eut même qui se tuèrent non loin de son bûcher[55]. Un grand nombre de ceux qui étaient absens se précipitèrent les uns sur les autres, en apprenant cette nouvelle, et ils s'entretuèrent en se frappant de leurs armes. Enfin, une foule de gens qui, pendant sa vie, lui avaient voué une haine très-forte, le comblèrent d'éloges après sa mort. On répétait même dans le peuple, « que s'il avait fait périr Galba, c'était moins pour régner, que pour rétablir la république et la liberté. »

Digitized by Google

NOTES

SUR OTHON.

1. *De Ferentinum.* Ce n'est point le Ferentinum du Latium; la ville dont il s'agit est un municipe d'Étrurie. Pline le place entre Fésules et Fescennia, l. III, 5 (8). *Voyez* aussi CELLARIUS, *Géogr. antiq.*, II, 9, p. 725.

2. *Son aïeul, M. Salvius.* On lit encore Silvius ou Sylvius : aussi Glandorp, dans l'*Onomaste*, rapporte toute la famille des Othons à Sylvius, et parle de deux Titianus, l'un Sylvius Titianus, frère d'Othon; l'autre Salvius, proconsul d'Asie sous Néron. Les monnaies et les inscriptions se déclarent pour le nom de Salvius, et Burmann ainsi que Oudendorp l'ont rétabli.

3. *Quant à L. Othon, père de l'empereur.* Tacite le dit consulaire; or, il avait été consul en 786, et substitué à Galba le premier juillet. Il paraît aussi avoir géré le consulat extraordinairement, avec Faustus Sylla en 805. *Voyez* TACITE, *Annales*, XII, 52. Toutefois, Pighius affirme qu'en cette année ce fut le frère, et non le père d'Othon qui fut consul, et ce, à raison du surnom de Titianus que lui donne Frontin.

4. *Pris part à la sédition de Camille.* C'est Furius Camillus Scribonianus, lieutenant de Dalmatie, dont il a été parlé au ch. XIII de *Claude.*

5. *Devant son pavillon.* Le latin dit *ante principia* : c'était la place principale du camp, celle où était la tente de l'empereur, du lieutenant ou du préfet. On y voyait aussi la tribune du haut de laquelle les chefs parlaient aux soldats; on y faisait toutes les publications; on y lisait les lettres officielles, les ordres du jour; enfin on y plantait le signal du combat.

6. *Sa statue fût posée dans le Palatium.* Tacite (*Annales*, XV, 72) regarde aussi cette distinction comme extraordinaire, et cite Tigellinus et Nerva dont les statues furent placées auprès du Palatium, outre qu'on voyait leurs images triomphales au Forum.

Digitized by Google

7. *Le reçut au nombre des patriciens.* Depuis César, les empereurs s'étaient arrogé ce droit.

8. *Femme de noble maison.* Ce mot *noble* convient pour ce temps à la qualité de chevalier. La Harpe, en lui conférant une naissance très-illustre, a suivi la mauvaise leçon *splendidissima*, qui est en contradiction avec Tacite : *Maternum genus impar, nec tamen indecorum* (*Hist.*, II, 50).

9. *L. Titianus.* Il est souvent cité dans le second livre des *Histoires* de Tacite. A cette époque, quand on avait beaucoup de fils, quelques-uns d'entre eux prenaient un nom dérivé de celui de leur mère. Ainsi Petronianus de Petronia (*Vitellius*, 6); Vespasianus de Vespasia (*Vesp.*, 2); Domitianus de Domitia ou Domitella (*Vesp.*, 3).

10. *A peine nubile.* La Harpe traduit : *Avant qu'elle fût nubile*, parce qu'il a suivi la leçon *nondum* que porte la *Vulgate* : la nôtre est évidemment préférable.

11. *Sous le consulat de Camillus Arruntius.* Il y a ici une erreur que l'on attribuerait difficilement à Suétone. Caïus ne s'appelait point Arruntius, mais Scribonianus, ainsi que cela résulte de ce que disent Dion et Tacite, pour l'année 785 dont il s'agit. Probablement que, dans les fastes, Camillus Scribonianus figure comme consul ordinaire, et Arruntius comme *consul suffectus*, en sorte que de maladroits copistes ont embrouillé de cette double mention le texte de Suétone, qui n'a pu errer sur le nom d'une si illustre maison.

12. *Recours au fouet.* Le latin est remarquable par l'originalité de l'expression *flagris objurgaretur*, littéralement qu'il l'*injuriait du fouet.* Tacite, *Annales*, l. V, ch. 9, se sert d'une locution analogue, *verbere moneri*, être averti par le fouet; elle est ordinaire à Suétone qui dit, au ch. 20 de *Caligula*, que l'on forçait les mauvais auteurs à effacer leurs écrits de leur langue, *nisi ferulis objurgari maluissent.*

13. *Un homme faible.* C'est-à-dire qui n'était pas assez fort pour se défendre, et non un *estropié* comme le dit La Harpe. Il paraît que le *bernement*, si célèbre par ce qui arriva à Sancho-Pança, n'était pas moins à la mode dans l'antiquité. On l'appelait

Digitized by Google

sagatio, parce qu'on se servait de manteau pour cette mystification fort bien décrite dans un vers de Martial, l. 1, *Epig.* 4, 8 :

Ibis ab excusso missus in astra sago.

14. *Que la sentence fût rapportée.* C'est-à-dire avant qu'il fût de nouveau compté au nombre des sénateurs, avant que son exclusion fût annulée par le crédit d'Othon. Cette condamnation était fondée sur la loi Julia. — Voyez *César*, 43.

15. *Il reçut chez lui.... Poppéa Sabina.* Xiphilin, Plutarque, Tacite, sont d'accord en ce point. Néron avait caché cette femme chez Othon, le complice de ses débauches, en attendant qu'il pût se défaire d'Octavie. Dans les *Annales*, toutefois, Tacite raconte le fait diversement, et s'écarte de la version qu'il a adoptée dans les *Histoires*. Poppéa Sabina était la femme de Rufius Crispinus, chevalier romain dont elle avait déjà eu un fils. Othon la séduisit et l'épousa, après avoir entretenu un commerce adultère avec elle. Il eut l'imprudence de louer, devant Néron, la beauté de ses formes, et fit si bien que l'empereur voulut la voir, et en devint amoureux.

16. *Le gouvernement de la Lusitanie.* Tacite, *Hist.*, l. 1, c. 13 : Puis, le soupçonnant d'être l'amant de Poppéa, il le relégua en Lusitanie, sous le prétexte d'un gouvernement. Othon se fit choisir, etc.

17. *Vous demandez, etc.* J'ai rendu ce distique avec précision, mais les deux vers de La Harpe en sont une heureuse imitation :

Sous le nom de questeur, Othon est exilé ;
C'est qu'il couchait avec sa femme.

18. *Pendant dix ans.* C'est-à-dire depuis 811, année pour laquelle Xiphilin rapporte l'anecdote de Sabina, jusqu'à la mort de Néron, en 821. Tacite remarque que, durant cette période, Othon sembla perdre le souvenir de son infamie, et se conduisit avec intégrité et presque avec sainteté.

19. *L'astrologue Seleucus.* Plutarque et Tacite l'appellent Ptolémée. Ce dernier dit (*Hist.*, 1, 22) : « Poppée avait entretenu près d'elle plusieurs de ces astrologues, instrument fatal de ses intimités avec le prince. L'un d'eux, Ptolémée, accompagnant Othon en Es-

Digitized by Google

pagne, lui avait promis qu'il survivrait à Néron : l'évènement avait accru son crédit, et, depuis les conjectures et les encouragemens de ceux qui comparaient la jeunesse d'Othon et la vieillesse de Galba, Othon s'était persuadé qu'il parviendrait à l'empire. » (Traduction de M. C. L. F. Panckoucke, *Histoires*, liv. 1, p. 39.)

20. *Recevait le prince.* C'est-à-dire, Galba proclamé empereur. L'*aureus* est exprimé dans Tacite par la somme de cent sesterces, ce qui équivalait à vingt-cinq drachmes d'argent, ou dix-neuf francs soixante centimes. *Voyez* le Tableau que M. Letronne a fait pour le *Tite-Live* de M. Lemaire.

21. *Quelqu'un l'ayant choisi pour arbitre, etc.* Il est question de Cocceius Proculus, éclaireur.

22. *D'être adopté par Galba.* Tacite nous dit que l'armée et la cour favorisaient les espérances d'Othon.

23. *L'énormité de ses dettes.* Plutarque porte à 50 millions de sesterces, ou 8,895,000 francs, les dettes d'Othon. Tacite fait un beau tableau de sa situation : « Son faste, onéreux même à un prince, son indigence, à peine supportable pour un particulier, sa haine contre Galba, sa jalousie contre Pison. » (Traduction de M. Panckoucke, *Histoires*, liv. 1, p. 37.)

24. *Cinq affidés.* Voici comment M. Panckoucke a rendu ce beau passage : « Othon alors mit à la tête du complot arrêté un de ses affranchis, nommé Onomastus : celui-ci lui amena Barbius Proculus, qui donnait le mot d'ordre aux gardes, et Veturius, qui en était lieutenant. Après les avoir reconnus, par diverses questions, pour gens rusés et audacieux, Othon les comble de présens et de promesses, et leur remet de l'argent pour acheter des complices. Deux soldats entreprirent de disposer de l'empire du peuple romain, et ils en disposèrent. » (*Histoires*, liv. 1, p. 43.)

25. *Fut absorbé.* Cet intervalle fut de quatre jours. Sans doute qu'Othon était retenu, soit par des prodiges, soit par quelque superstition de famille.

26. *Autour du Milliaire d'or.* C'était une colonne à laquelle venaient aboutir toutes les routes de l'empire. Auguste l'avait élevée en 734.

Digitized by Google

27. *Que les architectes étaient arrivés.* Onomastus lui dit que l'architecte et les entrepreneurs l'attendaient. Cela signifiait que les soldats étaient rassemblés, et que tout était prêt. Othon feignit qu'il voulait acquérir des bâtimens dont la solidité lui paraissait douteuse, et dit qu'il allait les faire examiner.

28. *Le proclamèrent* EMPEREUR. Il n'y en eut d'abord que vingt-trois, ce qui découragea beaucoup Othon (TACITE, *Hist.*, 1, ch. 27, p. 47). « Là, vingt-trois soldats le saluent empereur; il tremble à la vue de leur petit nombre; ils le placent dans une litière, et l'enlèvent en tirant l'épée. Presque autant de soldats le joignent en chemin, quelques-uns par complicité, d'autres par surprise. Une partie pousse des cris de joie, agite les glaives, une partie suit en silence pour se décider suivant l'évènement. »

29. *Tuer Galba et Pison.* Sur la mort de Galba, *voyez* la vie de cet empereur, c. 19 et 20. Plutarque et Tacite racontent la mort de Pison; voici comment s'exprime le second, dans la traduction de M. PANCKOUCKE (t. 1, p. 69) : « Pison se sauva dans le temple de Vesta; il y fut accueilli par la pitié d'un esclave public, qui le cacha dans sa chambre. L'obscurité de sa retraite, plus que la religion et la sainteté de l'asile, y différait sa perte prochaine, lorsque arrivèrent, par ordre d'Othon, Sulpicius Florus, soldat des cohortes britanniques, nouvellement fait citoyen par Galba, et Statius Murcus, spéculateur. Nommément désignés pour assassiner Pison, ils brûlaient de le trouver : ils le tirent du temple, et l'égorgent sur le seuil. »

30. *Que ce qu'ils lui en laisseraient.* Tacite lui fait tenir un autre langage (ch. 29.)

31. *Il y exposa, en peu de mots.* J'ai suivi la leçon *posita ratione.* On justifierait difficilement celle qui porte *posita oratione*, qui, bien que défendue par quelques savans, contrarie toutes nos idées de latinité. Aussi n'a-t-on pas épargné les conjectures, lisant tantôt *expositoque brevi oratione*, tantôt *positoque brevi oratione*, de manière à commencer par un ablatif absolu : *cela posé;* mais ce qui suit démontre que le vice est dans l'adoption du mot *oratione.* Toutefois, Muller avait proposé : *postquam brevem orationem* ou *post habita brevi oratione.*

Digitized by Google

32. *On l'entendit appeler Néron.* Nous ne pouvons ici nous refuser au plaisir de transcrire un passage de la traduction que M. Panckoucke a faite de Tacite (*Hist.*, I, ch. 78, p. 125) : « Othon n'oubliait point toutefois ses amours, et par un sénatus-consulte il fit relever les statues de Poppée. On crut aussi qu'il projeta de célébrer la mémoire de Néron, dans l'espoir de s'attacher la populace : quelques personnes en exposèrent des images; et même, durant plusieurs jours, le peuple et les soldats le saluèrent du nom de NÉRON-OTHON comme pour rehausser sa noblesse et sa gloire : quant à lui, il ne se prononça pas sur ce titre, soit par crainte de le refuser, soit par honte de le recevoir. »

33. *Othon se laissa tomber.* Je traduis ce passage comme M. Eichorn. La Harpe a fait un contre-sens, en disant : *Une tempête violente le renversa;* ce qui supposerait que la foudre l'a frappé, ou que l'ouragan l'a jeté à terre.

34. *De me servir de longues flûtes.* Ce proverbe grec s'employait pour désigner tous ceux qui se livrent à des entreprises au dessus de leurs forces, ou bien encore ceux qui font des choses inutiles ou qui ne leur profitent pas. Il n'y a pas lieu de discuter longuement ce passage : nous rappellerons seulement que, dans notre *Cicéron* (t. 1, lettre 42, p. 226), on lit un passage grec qui explique complètement cette locution.

35. *D'épouser sa fille.* — *Voyez* Tacite, *Hist.*, liv. I, c. 74, p. 119, de M. Panckoucke : « Cependant Othon envoyait à Vitellius lettres sur lettres, dégoûtantes de honteuses avances, lui promettant de l'argent, sa faveur et une retraite pour y vivre dans le repos et l'abondance. Vitellius faisait offres pareilles. D'abord, ils se ménagent l'un l'autre avec une stupide et ignoble dissimulation; puis, comme en une rixe, ils se reprochent mutuellement leurs impuretés et leurs forfaits. »

36. *On avait résolu.* Il y a évidemment quelque chose de défectueux en cet endroit : je me déclarerais volontiers pour la conjecture d'Oudendorp, *Ostiam placuerat.* Il s'agit peut-être des armes de la dix-septième légion qui était stationnée à Ostie. Othon voulait faire venir ces armes à Rome; il avait confié le soin du transport à Varius Crispinus, tribun des prétoriens. Les soldats, voyant qu'on ouvrait l'arsenal au milieu de la nuit, et qu'on enlevait des

Digitized by Google

armes, crurent à la trahison, coururent aux armes, prirent le chemin de Rome et du palais. Toutefois, il faut remarquer que, dans Suétone, ce sont les prétoriens qui donnent à Othon cette désastreuse garantie de leur dévouement, et que, par conséquent, il y a lieu d'admettre que la sédition éclata, non pas à Ostie, non pas quand on embarquait les armes, mais à Rome, au camp prétorien, quand elles arrivaient. De la sorte, la correction d'Oudendorp est superflue. Toutefois, on pourrait encore l'admettre, comme le pensent Bremi et Eichoff, en disant que les armes devaient partir pour Ostie, et que les prétoriens regardèrent ce transport comme une trahison. Il ne faut pas trop s'attacher à concilier Tacite et Suétone, qui ont pu suivre chacun leur version.

37. *Il en périt quelques-uns.* Le tribun Julius Martial et le préfet de légion Vitellius Saturninus furent blessés. Tacite ne dit point que ces personnes aient péri.

38. *Les anciles ou boucliers sacrés.* Au commencement de mars, on sortait du temple du dieu Mars les douze boucliers sacrés de Numa : pendant tout le mois, les prêtres Saliens les portaient en procession, puis on les remettait à leur place. Entreprendre quelque chose d'important dans l'intervalle était une faute grave.

39. *Que l'on avait solennellement déplacés.* Ainsi que l'observe Eichoff, qui fait en général d'excellentes remarques, le *moveri* est sacramentel aussi bien que le *condere.* Mettre en mouvement, bouger un objet sacré, et surtout un palladium, ne devait se faire qu'avec d'extraordinaires précautions : ces choses étaient destinées à l'immobilité. Malheureusement notre langue ne prend pas les formes antiques avec la même facilité que l'allemand : *als die ancilien bewegt, aber noch nicht beigesetzt waren.*

40. *Les prêtres de la mère des dieux.* C'était le jour de sang. Les prêtres de Cybèle, appelés aussi Galli, célébraient la mémoire du jeune Attis, le 24 mars. Ces fêtes étaient suivies des Hilaries, qui duraient jusqu'à la veille du 1er avril.

41. *Même les auspices les plus funestes.* Tacite énumère une foule de prodiges arrivés dans ce temps : ce sont des animaux qui parlent, des statues qui se retournent, des enfantemens monstrueux, etc.

Digitized by Google

42. *Quoiqu'il ne fût douteux pour personne, etc.* Tacite rapporte les avis de Suetonius Paullinus, de Marius Celsus et d'Annius Gallus, que l'on avait envoyé consulter parce qu'il n'avait pu se rendre au conseil, étant tombé de cheval plusieurs jours auparavant. Ce furent les mêmes qui voulurent qu'Othon se réservât pour une affaire décisive, et qu'il restât à Brixellum, qui est aujourd'hui Versello sur le Pô.

43. *Au pied des Alpes.* Sous-entendu *maritimes.*

44. *Dans le lieu appelé Castor.* Je n'ai pas voulu adopter la version d'Eichoff, qui parle d'un temple de Castor. On ne voit pas pourquoi Suétone n'aurait pas nommé ce temple. Orose se sert aussi d'une locution qui exclut l'idée d'un temple, il dit (VII, 8) : *circa locum quem* Castoris *vocant.* Cet endroit était à douze milles de Crémone.

45. *Bertiacum.* Ville située entre Crémone et Vérone.

46. *En exposant.... les citoyens, etc.* Eutrope lui fait dire qu'il ne voulait pas qu'une guerre civile affligeât l'humanité dans ses intérêts. De la part d'un homme tel que lui, cette pensée a lieu de surprendre. Un plus grand guerrier, dans notre siècle, renonça à l'empire que ses glorieuses victoires avaient fondé, et les paroles échappées de son cœur magnanime retentirent douloureusement dans toute la France; mais entre Othon et Napoléon il n'y a pas de parallèle possible. TACITE, *Hist.*, liv. II, ch. 44, p. 223, traduction de M. PANCKOUCKE : « Tous les soldats étaient consternés, à l'exception des prétoriens, qui criaient en frémissant que la trahison, et non la valeur, les avait vaincus; que d'ailleurs la victoire que venaient d'obtenir les Vitelliens leur avait coûté bien du sang; que leur cavalerie avait été repoussée, l'aigle d'une de leurs légions enlevée; qu'il restait encore avec Othon tout ce qu'il y avait de soldats au delà du Pô; que les légions de Mésie arrivaient; qu'une grande partie de l'armée était restée à Bédriac; que, certes, ceux-là n'étaient pas encore vaincus, et que, s'ils devaient périr, une mort plus honorable les attendait au champ de bataille. »

47. *Tribun à l'*ÉTROITE CEINTURE. Le tribunat appartenait alors à l'ordre des chevaliers, comme l'enseigne notre auteur (*Aug.*, 38). Mais il arrivait aussi que des hommes qui n'appartenaient pas à

Digitized by Google

l'ordre des chevaliers y parvinssent. C'est ce que chez nous on appelait des officiers de fortune; c'est ce qu'était le père de Suétone. La Harpe a donc fait un contre-sens, très-choquant en traduisant : *mon père, chevalier romain et tribun*, puisque le mot *angusticlavius*, en opposition avec *laticlavius*, prouve au contraire qu'il fut tribun, quoique non chevalier. Les nobles portaient toujours le laticlave; les parvenus ne se permettaient que l'ancien vêtement des chevaliers, l'angusticlave. (*Voyez* Juste-Lipse et Ernesti, *ad Tacit. Annal.*, II, 4, et Ruben, *de Re Vestiaria*, I, 8.)

48. *Le fils de son frère.* Salvius Cocceianus, qui, dans la suite, fut mis à mort par Domitien. Alors il pleurait; mais Othon le consolait en le remerciant de son attachement. Pour Titianus, il se déroba au combat à la faveur de la nuit. Vitellius l'épargna en considération de sa lâcheté.

49. *A prendre le parti*, etc. Voici comment s'énonce Tacite dans la belle traduction de M. Panckoucke, *Hist.*, liv. II, c. 48, p. 229. « Ayant ainsi parlé, il appela avec bonté chaque personne suivant son âge ou son rang, les pressa de partir, de peur qu'en restant ils exaspérassent la colère du vainqueur. Il détermina les jeunes par son autorité, les vieillards par ses prières. Le visage calme, la parole ferme, il arrêta leurs larmes inutiles; il ordonna qu'on fournît des barques et des chariots pour leur départ. »

50. *L'argent comptant.* Tacite dit qu'il le distribua avec mesure, et non comme un homme qui va mourir. Plutarque, c. 17, place ce fait plus tard que les auteurs latins.

51. *Les portes étant restées ouvertes.* Comment en effet serait-on accouru quand il se frappa, si elles eussent été fermées comme le veut la leçon *adopertis?* Toutefois, Tacite dit *clausis foribus;* peut-être ces portes n'étaient-elles pas fermées à l'intérieur.

52. *Ainsi qu'il l'avait ordonné.* La Harpe ajoute : *il fut enterré sur-le-champ à Véliterne.* D'abord *enterré* n'est pas *funeratus;* en second lieu *Véliterne* ne se trouve pas dans le texte qu'il adopte. Je sais que plusieurs érudits ajoutent *apud Culiternam*, ou *Culciternam*, ou enfin *Veliternam;* mais cela est d'autant moins raisonnable, que Plutarque dit avoir vu à Brixellum un monument modeste portant pour inscription : *A la mémoire de Marcus*

Digitized by Google

Othon. Voici comment s'explique Tacite sur ces funérailles précipitées : « On hâta ses funérailles, ce qu'il avait demandé avec instance, pour que sa tête ne fût pas coupée et livrée aux outrages. Les cohortes prétoriennes portaient son corps : elles louaient Othon, pressant sa blessure et ses mains. » (Page 233 de la traduction de M. Panckoucke.).

53. *Dans la trente-huitième année de son âge.* Eutrope répète cette assertion de Suétone, mais Tacite dit qu'Othon mourut dans sa trente-septième année : Aurelius Victor est de son avis, et Xiphilin dit qu'il manquait onze jours à ses trente-sept ans. Il était né le 28 avril 785, et mourut le 17 avril 822. Il n'y a pas lieu de corriger le texte de Suétone; il faut seulement remarquer que, dans son calcul, il compte toujours l'année de la naissance et celle de la mort. Quant à la durée de son règne, Xiphilin la fait de quatre-vingt-dix jours, Plutarque de trois mois; Josèphe y ajoute deux jours; Tacite nous dit qu'à Rome on célébrait les fêtes de Cérès lorsqu'on y apprit la mort d'Othon.

54. *Du pain détrempé.* Pour se faire une belle peau, les élégans de Rome se frottaient le visage avec du pain détrempé dans du lait d'ânesse.

55. *Attentèrent à leurs jours.* Tacite est d'accord avec Suétone sur ce fait extraordinaire : il entre même dans plus de détails. Il dit, t. 1, c. 49, p. 233 de notre édition : « Quelques soldats se tuèrent auprès du bûcher. Ce ne fut ni par crainte ni par remords, mais par une certaine émulation héroïque, et par affection pour ce prince. Et depuis, à Bédriac, à Placentia et dans d'autres camps, ce genre de mort eut des imitateurs. »

Digitized by Google

VITELLIUS.

I. Vitelliorum originem alii aliam, et quidem diversissimam, tradunt : partim veterem et nobilem, partim vero novam et obscuram, atque etiam sordidam : quod ego per adulatores obtrectatoresque imperatoris Vitellii evenisse opinarer, nisi aliquanto prius de familiæ conditione variatum esset. Exstat Q. Eulogii ad Q. Vitellium, divi Augusti quæstorem, libellus, quo continetur, Vitellios Fauno, Aboriginum rege, et Vitellia, quæ multis locis pro numine coleretur, ortos, toto Latio imperasse : horum residuam stirpem ex Sabinis transisse Romam, atque inter patricios allectam : indicia stirpis mansisse diu, viam Vitelliam ab Janiculo ad mare usque; item coloniam ejusdem nominis, quam gentili copia adversus Æquiculos tutandam olim depoposcissent : tempore deinde samnitici belli, præsidio in Apuliam misso, quosdam ex Vitelliis subsedisse Nuceriæ; eorumque progeniem longo post intervallo repetisse Urbem atque ordinem senatorium.

II. Contra plures auctorem generis libertinum prodi-

Digitized by Google

VITELLIUS.

I. Chacun attribue aux Vitellius une origine différente, et l'on produit à cet égard des assertions toutes contraires : d'une part, on dit qu'ils étaient de vieille et noble race; de l'autre, on soutient que leur famille était nouvelle, obscure, et même abjecte. Si ces contradictions ne remontaient à une époque fort reculée, je serais disposé à croire qu'elles doivent être imputées aux flatteurs et aux détracteurs de l'empereur Vitellius. On a un petit ouvrage, dédié par Q. Eulogius[1] à Q. Vitellius, questeur du divin Auguste : il y est dit que les Vitellius sont issus de Faunus[2], roi des Aborigènes, et de Vitellia qui, en beaucoup d'endroits, était révérée comme une divinité. On ajoute que ces Vitellius régnaient sur tout le Latium, et que ce qui restait de leur race passa du pays des Sabins à Rome, et y fut reçu parmi les patriciens[3]. Pendant long-temps notre territoire conserva des traces de leur existence. Il y eut, du Janicule à la mer, une voie du nom de Vitellius; il y eut aussi une colonie du même nom[4], et les Vitellius voulurent la défendre contre les Équicoles, avec une troupe levée uniquement dans leur maison[5]. Au temps des guerres contre les Samnites, une garnison ayant été envoyée en Apulie, quelques-uns des Vitellius s'établirent à Nuceria, et leur postérité, après un long intervalle, revint à Rome, et reprit place au sénat.

II. Beaucoup d'auteurs indiquent un affranchi comme

Digitized by Google

derunt. Cassius Severus, nec minus alii, eumdem et sutorem veteramentarium : cujus filius, sectionibus et cognituris uberius compendium nactus, ex muliere vulgari, Antiochi cujusdam furnariam exercentis filia, equitem romanum genuerit. Sed quod discrepat, sit in medio. Ceterum P. Vitellius, domo Nuceria, sive ille stirpis antiquæ, sive pudendis parentibus atque avis, eques certe romanus, et rerum Augusti procurator, quatuor filios amplissimæ dignitatis cognomines, ac tantum prænominibus distinctos, reliquit, Aulum, Quintum, Publium, Lucium. Aulus in consulatu obiit, quem cum Domitio, Neronis Cæsaris patre, inierat : prælautus alioqui, famosusque cœnarum magnificentia. Quintus caruit ordine, quum auctore Tiberio secerni minus idoneos senatores removerique placuisset. Publius, Germanici comes, Cn. Pisonem, inimicum et interfectorem ejus, accusavit condemnavitque : ac post præturæ honorem inter Sejani conscios arreptus, et in custodiam fratri datus, scalpro librario venas sibi incidit : nec tam mortis pœnitentia, quam suorum obtestatione, obligari curarique se passus, in eadem custodia morbo periit. Lucius ex consulatu Syriæ præpositus, Artabanum Parthorum regem summis artibus, non modo ad colloquium suum, sed etiam ad veneranda legionum signa pellexit. Mox cum Claudio principe, duos insuper ordinarios consulatus, censuramque gessit. Curam quoque

Digitized by Google

chef de cette race. Cassius Severus[6], et d'autres encore ajoutent que cet affranchi était savetier, et que son fils gagna une somme considérable aux enchères, et par ses délations[7]. Ce fils épousa une femme de mauvaise vie[8], fille d'un certain Antiochus, qui faisait le métier de louer des fours[9]. Ils donnèrent le jour à un chevalier romain. Nous abandonnons à nos lecteurs ces assertions si différentes. Ce qui est certain, c'est que P. Vitellius, soit qu'il descendît de cette race antique, soit qu'il eût à rougir de ses parens et de ses aïeux, fut chevalier romain et administrateur des biens d'Auguste. Il laissa quatre fils, qui s'élevèrent à de grandes dignités, portèrent le même surnom, et ne se distinguèrent les uns des autres que par leur prénom. Ce furent Aulus, Quintus, Publius, Lucius. Aulus mourut pendant le consulat dont il avait pris possession avec Domitius[10], père de l'empereur Néron : fort recherché en tout, il était décrié pour la magnificence de ses repas. Quintus perdit son rang [11], lorsque, sur la proposition de Tibère, on éloigna les sénateurs de moindre capacité. Publius, compagnon d'armes de Germanicus, accusa Cn. Pison, son ennemi et son meurtrier, et le fit condamner. Après sa préture, il fut arrêté comme complice de Séjan, et son frère fut chargé de sa garde[12]; mais il s'ouvrit les veines avec un petit couteau d'écrivain : toutefois, il consentit à faire bander sa plaie et à se laisser guérir, moins par regret de la vie, que pour céder aux supplications de sa famille; mais il mourut dans sa prison. Lucius, après son consulat[13], eut le gouvernement de la Syrie, et fit si bien par son habileté, que non-seulement Artabane, roi des Parthes, vint à une conférence qu'il lui indiqua, mais que ce prince alla jusqu'à rendre hommage aux enseignes

Digitized by Google

imperii sustinuit, absente eo, expeditione britannica : vir innocens, et industrius, sed amore libertinæ perinfamis, cujus etiam salivis melle commixtis, ne clam quidem aut raro, sed quotidie ac palam, arterias et fauces pro remedio fovebat. Idem miri in adulando ingenii, primus C. Cæsarem adorare ut deum instituit; quum reversus ex Syria non alitér adire ausus esset, quam capite velato, circumvertensque se, deinde procumbens. Claudium, uxoribus libertisque addictum, ne qua non arte demereretur, pro maximo munere a Messalina petiit, ut sibi pedes præberet excalciandos : detractumque socculum dextrum, inter togam tunicasque gestavit assidue, nonnunquam osculabundus. Narcissi quoque et Pallantis imagines aureas inter Lares coluit. Hujus et illa vox est, « Sæpe facias; » quum seculares ludos edenti Claudio gratularetur.

III. Decessit paralysi, altero die quam correptus est, duobus filiis superstitibus, quos ex Sextilia, probatissima nec ignobili femina, editos consules vidit, et quidem eodem ambos totoque anno, quum majori minor in sex menses successisset. Defunctum senatus publico funere

Digitized by Google

des légions. Bientôt, sous l'empereur Claude, il géra encore deux consulats ordinaires [14] et la censure. Il soutint même à lui seul, le fardeau de l'empire, pendant que Claude faisait son expédition de Bretagne. C'était un homme désintéressé et laborieux; mais il se couvrit d'ignominie par l'amour désordonné qu'il avait voué à une affranchie dont il mêlait la salive avec du miel pour s'en fomenter le gosier et le cou en guise de médicament. Ce n'était ni rarement, ni secrètement qu'il se livrait à cette honteuse pratique, mais tous les jours et devant tout le monde. Ce Lucius possédait aussi une rare habileté pour la flatterie : le premier, il imagina d'adorer C. César comme un dieu [15]. A son retour de Syrie, il n'osa l'aborder qu'en se voilant la tête; puis il se tourna, se retourna [16], et se précipita à ses pieds. Afin de ne négliger aucun moyen de plaire à Claude, qui était entièrement dévoué à ses femmes et à ses affranchies, Lucius sollicita de Messaline [17], comme une grâce insigne, qu'elle voulût bien étendre le pied pour se faire déchausser par lui; puis, lui ayant ôté le soulier droit, il ne cessa de le porter entre sa toge et sa tunique, et le baisait quelquefois. Il vénérait aussi, parmi ses dieux lares, les statues d'or de Narcisse et de Pallas. On cite de lui un mot adressé à l'empereur Claude, pendant qu'on donnait les jeux séculaires : «Répétez-les souvent [18],» lui dit-il.

III. Il mourut de paralysie le lendemain du jour où il en fut attaqué, et il laissa deux fils qu'il avait eus de Sextilia [19], femme d'un grand mérite et d'assez bonne famille. Il les vit encore consuls [20] l'un et l'autre dans la même année, le cadet ayant, pour six mois, succédé à l'aîné. Le sénat décréta des funérailles publiques à Lu-

Digitized by Google

honoravit : item statua pro Rostris, cum hac inscriptione, PIETATIS IMMOBILIS ERGA PRINCIPEM. Aulus Vitellius L. filius imperator natus est octavo kalendas octobris, vel, ut quidam, septimo idus septembris, Druso Cæsare, Norbano Flacco, consulibus. Genituram ejus, prædictam a mathematicis, ita parentes exhorruerunt, ut pater magno opere semper contenderit, ne qua ei provincia vivo se committeretur; mater et missum ad legiones, et appellatum imperatorem, pro afflicto statim lamentata sit. Pueritiam primamque adolescentiam Capreis egit inter Tiberiana scorta, et ipse perpetuo Spintriæ cognomine notatus, existimatusque corporis gratia initium et causa incrementorum patri fuisse.

IV. Sequenti quoque ætate omnibus probris contaminatus, præcipuum in aula locum tenuit; Caio per aurigandi, Claudio per aleæ studium familiaris; sed aliquanto Neroni acceptior, quum propter eadem hæc, tum peculiari merito, quod præsidens certamini Neroneo, cupientem inter citharœdos contendere, nec, quamvis flagitantibus cunctis, promittere audentem, ideoque egressum theatro, revocaverat, quasi perseverantis populi legatione suscepta, exorandumque præbuerat.

V. Trium itaque principum indulgentia, non solum

Digitized by Google

cius Vitellius, et devant les Rostres on lui érigea une statue avec cette inscription : IL FUT D'UNE INÉBRANLABLE PIÉTÉ ENVERS LE PRINCE [21]. Aulus Vitellius, fils de Lucius, et qui fut empereur, naquit le 24 septembre, ou bien, selon d'autres, le 7 de ce mois, sous le consulat de Drusus César et de Norbanus Flaccus [22]. Les astrologues avaient entouré sa naissance de si fâcheux présages, que ses parens en frémirent. Son père fit tous les efforts imaginables pour que, de son vivant, il ne lui fût point conféré de province; et, quand il fut envoyé aux légions, quand il fut salué empereur, sa mère ne cessa de pleurer, comme s'il était désormais perdu. Vitellius passa son enfance et sa première adolescence à Caprée, au milieu des prostituées de Tibère, et subit toujours l'infamie du surnom de *Spintria* [23] : on crut même qu'il fallait chercher dans ses lâches complaisances la cause de la fortune de son père.

IV. Dans les années suivantes, il se couvrit aussi de toute espèce d'infamie; mais il sut tenir le premier rang à la cour, gagnant la faveur de Caïus, en s'appliquant aux courses de char, et celle de Claude, en s'adonnant au jeu de dés. Néanmoins, il fut bien plus agréable encore à Néron [24], aux yeux duquel il acquit, outre ces qualités, un mérite particulier : un jour qu'il présidait aux jeux Néroniens, et que, sans oser y consentir, Néron brûlait du désir d'entrer en lice avec les joueurs de cithare, ce prince sortit pour se dérober aux instances qu'on lui faisait. Mais Vitellius le rappela, et comme s'il avait reçu mission de se rendre l'organe des supplications du peuple entier, il conjura Néron et le rendit plus traitable [25].

V. La faveur de ces trois empereurs l'éleva, non-seu-

Digitized by Google

honoribus, verum et sacerdotiis amplissimis auctus, proconsulatum Africæ post hæc, curamque operum publicorum administravit, et voluntate dispari, et existimatione. In provincia singularem innocentiam præstitit biennio continuato, quum succedenti fratri legatus substitisset. At in urbano officio dona atque ornamenta templorum surripuisse, et commutasse quædam ferebatur, proque auro et argento stannum et aurichalcum supposuisse.

VI. Uxorem habuit Petroniam, consularis viri filiam, et ex ea filium Petronianum, captum altero oculo. Hunc, heredem a matre sub conditione institutum, si de potestate patris exisset, manu emisit; brevique, ut creditum est, interemit, insimulatum insuper parricidii, et quasi paratum ad scelus venenum ex conscientia hausisset. Duxit mox Galeriam Fundanam prætorio patre: ac de hac quoque liberos utriusque sexus tulit; sed marem titubantia oris prope mutum et elinguem.

VII. A Galba in inferiorem Germaniam contra opinionem missus est. Adjutum putant T. Vinii suffragio, tunc potentissimi, et cui jam pridem per communem factionis venetæ favorem conciliatus esset: nisi quod Galba præ se tulit, nullos minus metuendos, quam qui de solo victu cogitarent, ac posse provincialibus copiis profundam ejus expleri gulam; ut cuivis evidens sit, contemtu

Digitized by Google

lement aux honneurs, mais aux premières dignités du sacerdoce. Il eut le proconsulat d'Afrique [26], puis l'intendance des travaux publics, et il y eut, selon ces divers endroits, différence entière dans l'esprit qui dirigea son administration, et dans la réputation qui en fut le résultat. Pendant le gouvernement de sa province, qui dura deux années consécutives, il fit preuve d'un désintéressement complet, et se soumit à son frère [27] quand celui-ci vint le remplacer. Au contraire, il passa pour avoir, pendant son administration de la ville, dérobé les offrandes et les ornemens des temples, et pour en avoir changé quelques-uns, substituant à l'or et à l'argent l'étain et le cuivre.

VI. Il épousa Petronia [28], la fille d'un consulaire, et en eut un fils, Petronianus, qui était privé d'un œil. Sa mère, l'ayant institué héritier à condition qu'il cesserait d'être sous la puissance paternelle, Vitellius l'émancipa; mais l'opinion générale est qu'il le fit périr peu de temps après, en l'accusant de parricide : il prétendait que, se voyant découvert, son fils avait avalé le poison préparé pour consommer ce crime. Vitellius épousa ensuite Galeria Fundana [29], fille d'un préteur. Il en eut aussi des enfans de l'un et l'autre sexe; mais le garçon [30] bégayait à tel point, qu'il en était presque muet et sans voix.

VII. Quand Galba l'envoya commander la Germanie inférieure, on était loin de s'y attendre. On croit néanmoins qu'il fut appuyé du suffrage de Titus Vinius, alors tout-puissant, et auquel il plaisait beaucoup à cause de leur prédilection commune pour la faction des bleus [31]. Galba répétait à ce sujet, qu'il n'y avait personne qui fût moins dangereux que ceux qui ne s'occupaient que de leurs repas, et que Vitellius pourrait remplir sa gueule

Digitized by Google

magis, quam gratia, electum. Satis constat, exituro viaticum defuisse, tanta egestate rei familiaris, ut, uxore et liberis, quos Romæ relinquebat, meritorio cœnaculo abditis, domum in reliquam partem anni ablocaret; utque ex aure matris detractum unionem pigneraverit ad itineris impensas. Creditorum quidem præstolantium ac detinentium turbam, et in his Sinuessanos Formianosque, quorum publica vectigalia interverterat, non nisi terrore calumniæ amovit; quum libertino cuidam, acerbius debitum reposcenti, injuriarum formulam, quasi calce ab eo percussus, intendisset, nec aliter, quam extortis quinquaginta sestertiis, remisisset. Advenientem male animatus erga principem exercitus, pronusque ad res novas, libens ac supinis manibus excepit, velut dono deum oblatum, ter consulis filium, ætate integra, facili ac prodigo animo. Quam veterem de se persuasionem Vitellius recentibus etiam experimentis auxerat, tota via caligatorum quoque militum obvios exosculans, perque stabula ac deversoria mulionibus ac viatoribus præter modum comis; ut mane singulos, jamne jentassent, sciscitaretur, seque fecisse, ructu quoque ostenderet.

Digitized by Google

profonde des richesses de la province. Il devient donc évident que Vitellius avait été nommé plutôt par mépris que par faveur. On sait généralement qu'il n'avait pas même l'argent nécessaire à son voyage : ses affaires étaient tellement délabrées, que sa femme et ses enfans, qu'il laissait à Rome, se cachèrent dans un galetas [32], afin qu'il pût louer sa maison le reste de l'année. Pour subvenir aux dépenses de sa route, Vitellius alla jusqu'à mettre en gage une pierre précieuse que sa mère portait en boucle d'oreille. Une troupe de créanciers l'accompagnait et voulait le retenir : on cite parmi eux les habitans de Sinuessa et de Formies dont il avait détourné les tributs. Il ne parvint à leur échapper qu'en leur inspirant la crainte d'accusations calomnieuses dont il avait déjà donné l'exemple. Un affranchi lui ayant assez vivement réclamé ce qu'il lui devait, Vitellius lui intenta un procès d'injures, sous prétexte qu'il en avait reçu un coup de pied, et ne s'en départit qu'après lui avoir extorqué cinquante mille sesterces* [33]. Quand il arriva, l'armée était mal disposée pour l'empereur; elle était prête à tout entreprendre, et le reçut avec joie. Les soldats élevaient les mains vers le ciel, comme si Vitellius eût été un présent des dieux: fils d'un homme qui avait été trois fois consul, il était dans la force de l'âge, et d'un caractère facile et dissipateur. Des faits récens confirmaient cette ancienne opinion qu'on avait de lui. Pendant toute sa route, il embrassait tous ceux qu'il rencontrait, jusqu'aux simples soldats; aux relais et dans les auberges, il se montrait affable pour les muletiers comme pour les voyageurs. Le matin, il demandait à chacun s'il avait déjeûné, et ne manquait pas de leur prouver, par ses hoquets, que déjà il avait pris ce soin.

* 8,895 francs.

Digitized by Google

VIII. Castra vero ingressus nihil cuidam poscenti negavit : atque etiam ultro ignominiosis notas, reis sordes, damnatis supplicia demsit. Quare, vixdum mense transacto, neque diei, neque temporis habita ratione, ac jam vespere, subito a militibus e cubiculo raptus, ita ut erat, in veste domestica, Imperator est consalutatus, circumlatusque per celeberrimos vicos, strictum divi Julii gladium tenens, detractum delubro Martis, atque in prima gratulatione porrectum sibi a quodam : nec ante in Prætorium rediit, quam flagrante triclinio ex conceptu camini : quum quidem, consternatis, et quasi omine adverso anxiis omnibus, « Bono, » inquit, « animo estote; nobis alluxit; » nullo sermone alio apud milites usus. Consentiente deinde etiam superioris provinciæ exercitu, qui prius a Galba ad senatum defecerat, cognomen *Germanici*, delatum ab universis, cupide recepit : *Augusti* distulit : *Cæsaris* in perpetuum recusavit.

IX. Ac subinde cæde Galbæ annunciata, compositis germanicis rebus, partitus est copias, quas adversus Othonem præmitteret, quasque ipse perduceret. Præmisso agmine, lætum evenit auspicium; siquidem a parte dextra repente aquila advolavit, lustratisque signis, ingressus viam sensim antecessit. At contra, ipso movente, statuæ equestres, quum plurifariam ei ponerentur, fractis repente cruribus pariter corruerunt : et

Digitized by Google

VIII. Une fois entré dans le camp, il ne refusa rien à personne; on le vit même, de son propre mouvement, effacer des notes d'ignominie, faire remise aux accusés de la honte, aux condamnés du supplice. Aussi s'était-il à peine écoulé [34] un mois que, sans calculer l'opportunité du jour ou du moment, les soldats l'enlevèrent un soir de son cabinet, et le saluèrent empereur à l'improviste et dans le costume où il se trouvait [35]. On le porta à travers les quartiers les plus populeux [36]; il tenait à la main l'épée de Jules-César, que quelqu'un avait enlevée au temple de Mars, et lui avait remise pendant les premières félicitations. Vitellius ne revint à son prétoire que quand sa salle à manger s'enflamma par le feu d'une cheminée. Tout le monde était consterné, et regardait l'évènement comme de mauvais présage; mais il s'écria : « Prenez courage, c'est pour nous que brille cette clarté. » Il n'en dit pas davantage aux soldats. L'armée de la Germanie supérieure, qui avait abandonné Galba pour le sénat, s'étant prêtée à ce mouvement, Vitellius fut d'un consentement universel proclamé *Germanicus*, surnom qu'il prit avec empressement. Quant à celui d'*Auguste*, il ne l'accepta point sur-le-champ, et refusa toujours le titre de *César* [37].

IX. Aussitôt qu'on lui annonça la mort de Galba [38], il mit ordre aux affaires de Germanie, et divisa ses troupes pour en envoyer une partie contre Othon, et marcher lui-même avec le reste. La première division eut un heureux présage: un aigle arriva subitement du côté droit, passa sur les enseignes, et précéda l'armée en s'avançant lentement sur le chemin qu'elle parcourait. Mais quand Vitellius partit lui-même, les statues équestres qu'on lui avait érigées tombèrent toutes en même temps

Digitized by Google

laurea, quam religiosissime circumdederat, in profluentem excidit. Mox Viennæ pro tribunali jura reddenti gallinaceus supra humerum, ac deinde in capite adstitit. Quibus ostentis par respondit exitus : nam confirmatum per legatos suos imperium, per se retinere non potuit.

X. De betriacensi victoria et Othonis exitu, quum adhuc in Gallia esset, audiit : nihilque cunctatus, quicquid prætorianarum cohortium fuit, ut pessimi exempli, uno exauctoravit edicto, jussas tribunis tradere arma. Centum autem atque viginti, quorum libellos Othoni datos invenerat, exposcentium præmia ob editam in cæde Galbæ operam, conquiri, et supplicio affici imperavit : egregie prorsus atque magnifice, et ut summi principis spem ostenderet, nisi cetera magis ex natura, et priore vita sua, quam ex imperii majestate gessisset. Namque itinere inchoato, per medias civitates ritu triumphantium vectus est : perque flumina delicatissimis navigiis, et variarum coronarum genere redimitis, inter profusissimos opsoniorum apparatus, nulla familiæ aut militis disciplina, rapinas ac petulantiam omnium in jocum vertens, qui non contenti epulo ubique publice præbito, quoscunque libuisset, in libertatem asserebant, verbera et plagas, sæpe vulnera, nonnunquam necem, repræsentantes adversantibus. Utque campos, in quibus pugnatum est, adiit, abhorrentes

Digitized by Google

et se brisèrent les jambes : la couronne de laurier qu'il s'était mise sur la tête, avec tout l'appareil des cérémonies religieuses, tomba dans le fleuve qui coulait à ses côtés ; enfin à Vienne, lorsqu'il rendait la justice du haut de son tribunal, un coq se posa sur son épaule, puis sur sa tête. L'évènement répondit à ces présages ; car ce furent ses lieutenans qui lui donnèrent l'empire, mais il ne put le retenir par lui-même.

X. Il apprit la victoire de Betriacum, et la fin d'Othon pendant qu'il était encore dans la Gaule ; aussitôt il licencia, par un édit, les cohortes prétoriennes, comme ayant donné un détestable exemple : il leur fut ordonné de remettre leurs armes aux tribuns [39]. Vitellius trouva les pétitions de cent vingt hommes, qui demandaient à Othon des récompenses des services qu'ils avaient rendus dans l'action où périt Galba ; il les fit rechercher et conduire au supplice [40]. C'eût été vraiment une belle et magnanime action, capable de faire espérer un prince accompli, si le reste de la conduite de Vitellius n'eût été plus d'accord avec son caractère et sa vie passée, qu'avec la majesté de l'empire. Dès le commencement de sa marche [41], il traversait les villes en char à la manière des triomphateurs. Quand il naviguait sur un fleuve, il se servait des bateaux les plus élégans, ornés de couronnes de tout genre, et chargés de mets d'une étonnante profusion. Il n'y avait de discipline ni pour les gens de son service, ni pour les soldats, et il tournait en plaisanterie les rapines et les excès de tout genre. Ceux-ci ne se contentaient pas des festins qu'on leur préparait aux frais du public, ils mettaient en liberté qui ils voulaient ; et si quelqu'un s'opposait à leurs caprices, ils y répondaient par le fouet, les coups, les blessures, et même par le meurtre. Lorsqu'il passa

Digitized by Google

quosdam cadaverum tabem, detestabili voce confirmare ausus est : « Optime olere occisum hostem, et melius civem. » Nec eo secius ad leniendam gravitatem odoris plurimum meri propalam hausit, passimque divisit. Pari vanitate atque insolentia lapidem, *Memoriæ Othonis* inscriptum, intuens, « dignum eo mausoleo » ait : pugionemque, quo is se occiderat, in Agrippinensem coloniam misit, Marti dedicandum. In Apennini quidem jugis etiam pervigilium egit.

XI. Urbem denique ad classicum introiit paludatus, ferroque succinctus, inter signa atque vexilla, sagulatis comitibus, ac detectis commilitonum armis. Magis deinde ac magis omni divino humanoque jure neglecto, Alliensi die pontificatum maximum cepit : comitia in decem annos ordinavit, seque perpetuum consulem. Et ne cui dubium foret, quod exemplar regendæ reipublicæ eligeret, medio Martio campo, adhibita publicorum sacerdotum frequentia inferias Neroni dedit : ac sollemni convivio citharœdum placentem palam admonuit, ut aliquid et de Dominico diceret; inchoantique Neroniana cantica, primus exsultans etiam plausit.

XII. Talibus principiis, magnam imperii partem non nisi consilio et arbitrio vilissimi cujusque histrionum

Digitized by Google

sur le champ de bataille [42], il dit à quelques personnes qui frémissaient à la vue des cadavres, ces mots exécrables : « L'odeur d'un ennemi tué est toujours bonne, celle d'un citoyen meilleure encore. » Néanmoins, pour diminuer l'effet de cette exhalaison, il but une grande quantité de vin, et en distribua aux assistans. Ce fut avec la même vanité, qu'à l'aspect de la pierre qui portait [43] pour inscription : A LA MÉMOIRE D'OTHON, il s'écria : « Mausolée digne de lui ! » Il envoya à Cologne le poignard avec lequel Othon s'était tué, afin qu'il y fût consacré à Mars ; il célébra aussi un sacrifice nocturne sur les sommets de l'Apennin.

XI. Enfin Vitellius entra dans Rome au son des trompettes, en habit militaire [44], armé de son glaive, et entouré d'aigles et d'enseignes. Sa suite portait le manteau guerrier, et les armes de ses soldats étaient découvertes. Depuis lors, négligeant de jour en jour davantage les lois divines et humaines, il osa prendre possession du souverain pontificat le jour anniversaire de la bataille d'Allia [45], faire les élections pour dix ans [46], et se déclarer consul perpétuel. Pour qu'il ne fût douteux pour personne quel était le modèle de gouvernement qu'il se proposait de suivre, il convoqua dans le Champ-de-Mars tout ce que l'état avait de prêtres, et offrit une cérémonie funèbre [47] aux mânes de Néron. Dans un repas, un joueur de cithare avait mérité les suffrages de nombreux convives, Vitellius l'invita à réciter aussi quelque chose des poëmes *du maître* [48] ; et dès qu'il entonna le chant Néronien, il fut le premier à marquer l'excès de sa joie par des applaudissemens.

XII. Après de tels commencemens, la plus grande partie de son administration fut livrée aux conseils et

Digitized by Google

et aurigarum administravit, et maxime Asiatici liberti. Hunc adolescentulum, mutua libidine constupratum, mox tædio profugum, quum Puteolis poscam vendentem reprehendisset, conjecit in compedes, statimque solvit, et rursus in deliciis habuit : iterum deinde, ob nimiam contumaciam et ferocitatem gravatus, circumforaneo lanistæ vendidit, dilatumque ad finem muneris repente surripuit, et provincia demum accepta manumisit : ac primo imperii die aureis donavit annulis super cœnam, quum mane, rogantibus pro eo cunctis, detestatus esset severissime talem equestris ordinis maculam.

XIII. Sed vel præcipue luxuriæ sævitiæque deditus, epulas trifariam semper, interdum quadrifariam dispertiebat, in jentacula, et prandia, et cœnas, comissationesque; facile omnibus sufficiens, vomitandi consuetudine. Indicebat autem aliud alii eadem die : nec cuiquam minus singuli apparatus quadringenis millibus nummum constiterunt. Famosissima super ceteras fuit cœna data ei adventicia a fratre, in qua duo millia lectissimorum piscium, septem avium, apposita traduntur. Hanc quoque exsuperavit ipse dedicatione patinæ, quam ob immensam magnitudinem *clypeum Minervæ* Πολιούχου dictitabat. In hac scarorum jecinora, phasianorum

Digitized by Google

aux caprices des plus vils parmi les histrions et les conducteurs de chars; il subissait surtout l'influence de l'affranchi Asiaticus [49]. Cet adolescent, après qu'ils se furent souillés de débauches mutuelles, s'enfuit de dégoût. Vitellius le retrouva à Pouzzoles, où il vendait de la piquette [50]; il le fit jeter dans les fers, mais bientôt il l'en retira pour le faire servir de nouveau à ses infâmes plaisirs. Enfin la rudesse et la grossièreté du caractère de ce jeune homme déterminèrent Vitellius à le vendre à un chef de gladiateurs ambulans. Toutefois, voyant qu'il était réservé pour la fin du combat, il le reprit subitement. Ce ne fut que quand Vitellius fut nommé au gouvernement d'une province, qu'il l'affranchit. Le premier jour de son règne [51], il lui conféra l'anneau d'or à table, lui qui, le matin même, avait répondu à tous ceux qui le demandaient pour lui, en flétrissant sévèrement l'outrage qui résulterait de cette promotion pour l'ordre des chevaliers.

XIII. Il s'abandonna surtout à la sensualité et à la cruauté; il s'arrangeait de manière à faire, par jour, trois et souvent quatre repas [52], qu'il distinguait en déjeûners, dîners, soupers et collations [53]. Il suffisait à tout, grâce à son habitude de se faire vomir. Il s'annonçait le même jour à diverses personnes et pour divers repas, et l'on n'en fut jamais quitte à moins de quatre cent mille sesterces * pour chacun de ces festins. Le souper que lui donna son frère, à son arrivée, surpassa tout ce qu'on rapportait jusque-là de ces parties de table : on y servit, dit-on, deux mille poissons des plus recherchés, et sept mille oiseaux. Cependant il alla encore au delà, à l'occasion de la dédicace d'un plat [54], qu'à raison de sa dimension il avait

* 63,700 francs.

Digitized by Google

et pavonum cerebella, linguas phœnicopterum, muræ-narum lactes, a Parthia usque fretoque hispanico per navarchos ac triremes petitarum, commiscuit. Ut autem homo non profundæ modo, sed intempestivæ quoque ac sordidæ gulæ, ne in sacrificio quidem unquam, aut itinere ullo temperavit, quin inter altaria ibidem statim viscus et farra, pæne rapta e foco, manderet, circaque viarum popinas fumantia opsonia, vel pridiana, atque semesa.

XIV. Pronus vero ad cujusque, et quacunque de causa, necem atque supplicium, nobiles viros, condiscipulos et æquales suos, omnibus blanditiis tantum non ad societatem imperii allicefactos, vario genere fraudis occidit : etiam unum veneno, manu sua porrecto in aquæ frigidæ potione, quam is affectus febre poposcerat. Tum feneratorum et stipulatorum, publicanorumque, qui unquam se aut Romæ debitum, aut in via portorium flagitassent, vix ulli pepercit. Ex quibus quemdam in ipsa salutatione supplicio traditum, statimque revocatum, cunctis clementiam laudantibus, coram interfici jussit, « velle se, » dicens, « pascere oculos : » alterius pœnæ duos filios adjecit, deprecari pro patre conatos. Sed et equitem romanum proclamantem, quum raperetur ad pœnam, « Heres meus es, » exhibere testamenti

Digitized by Google

coutume d'appeler « le bouclier de Minerve, protectrice de la ville. » Il y fit mêler des foies de carlets, des cervelles de faisans et de paons, des langues de phénicoptères, des laitances de lamproies. Les patrons des navires et des trirèmes avaient rassemblé tout cela depuis le pays des Parthes[55] jusqu'à la mer d'Espagne. Non-seulement il avait une faim gloutonne; mais cet appétit était sale et déréglé. Jamais, ni dans un sacrifice, ni dans ses voyages, il ne put s'abstenir de dévorer ce qu'il voyait : sur les autels, il arrachait, pour ainsi dire, au feu les viandes et les gâteaux, et les avalait. Le long des chemins, devant les cabarets, il s'emparait des mets encore fumans, ou dévorait ceux de la veille qui étaient à demi rongés.

XIV. Toujours disposé à donner la mort, et à livrer au supplice tous ceux qui se présentaient, sans distinction de personnes, et sous les plus légers prétextes, il employait les cajoleries les plus séduisantes envers de nobles Romains ses condisciples : c'est tout au plus s'il ne les appelait point à partager avec lui l'empire, pour les attirer et les faire périr par toutes sortes de perfidies. Il alla jusqu'à donner du poison, de sa propre main, à un de ses amis qui, dans un accès de fièvre, lui avait demandé une potion d'eau froide. Il n'épargna guère aucun des usuriers, des créanciers[56] ni des publicains, qui, à Rome, lui avaient réclamé ce qu'il devait, ou qui, dans ses voyages, lui avaient fait payer la taxe. Il fit saisir l'un d'eux pendant qu'il le venait saluer : on le conduisait au supplice, Vitellius le fit ramener, et déjà tout le monde louait sa clémence, lorsqu'il ordonna de le tuer devant lui, « voulant, » disait-il, « en repaître ses yeux[57]. » Deux fils, qui demandaient la grâce de leur père, furent associés

Digitized by Google

tabulas coegit : utque legit, coheredem sibi libertum ejus ascriptum, jugulari cum liberto imperavit. Quosdam et de plebe ob id ipsum, quod, venetæ factioni clare maledixerant, interemit; contemtu sui, et nova spe id ausos, opinatus. Nullis tamen infensior, quam vernaculis et mathematicis, ut quisque deferretur, inauditum capite puniebat; exacerbatus, quod post edictum suum, quo jubebat, intra kalendas octobris Urbe Italiaque mathematici excederent, statim libellus propositus est, « et Chaldæos edicere, bonum factum, ne Vitellius Germanicus intra eumdem kalendarum diem usquam esset. » Suspectus et in morte matris fuit, quasi ægræ præberi cibum prohibuisset; vaticinante Catta muliere, cui velut oraculo acquiescebat, « ita demum firmiter ac diutissime imperaturum, si superstes parenti exstitisset. » Alii tradunt, ipsam tædio præsentium, et imminentium metu, venenum a filio impetrasse, haud sane difficulter.

XV. Octavo imperii mense desciverunt ab eo exercitus Mœsiarum atque Pannoniæ; item ex transmarinis Judaicus et Syriacus : ac pars in absentis, pars in præsentis Vespasiani verba jurarunt. Ad retinendum

Digitized by Google

à son supplice. Un chevalier romain, qu'on entraînait à la mort, s'étant écrié : «Tu es mon héritier,» il le força de représenter le testament; et quand il vit que l'affranchi de ce chevalier lui était donné pour cohéritier, il ordonna d'étrangler et le chevalier et l'affranchi. Il fit périr quelques hommes du peuple, uniquement parce qu'ils avaient à haute voix invectivé la bande bleue; car il pensait qu'ils l'avaient fait par mépris de sa personne, et qu'ils ne l'avaient osé que dans l'espoir d'un changement de gouvernement. Mais les bateleurs et les astrologues [58] étaient ceux qui excitaient au plus haut point sa colère; il suffisait qu'on les lui dénonçât, pour qu'il les fît mettre à mort sans les entendre. Ce qui l'exaspéra surtout, c'est qu'après l'édit par lequel il enjoignait aux astrologues de quitter l'Italie avant le 1er octobre, on imagina une affiche ainsi conçue : « SALUT [59] : Les Chaldéens défendent à Vitellius Germanicus de se trouver, passé ce même terme, en quelque endroit que ce soit. » Il ne fut pas non plus exempt du soupçon d'avoir eu part à la mort de sa mère [60] : on prétendit qu'il avait défendu de lui donner aucune nourriture pendant sa maladie, parce qu'une devineresse du pays des Cattes [61], en laquelle il croyait comme aux oracles, prédisait «que son règne serait long et assuré, s'il survivait à qui lui avait donné le jour.» D'autres assurent que, par dégoût du présent et par crainte de l'avenir, la mère de Vitellius lui demanda du poison qu'elle n'eut pas de peine à obtenir.

XV. Dans le huitième mois de son règne, il éprouva la défection des armées de Mésie et de Pannonie; et au delà des mers, de celles de Judée et de Syrie. Elles prêtèrent serment, les unes à Vespasien absent, les autres

Digitized by Google

ergo ceterorum hominum studium ac favorem, nihil non publice privatimque, nullo adhibito modo, largitus est. Dilectum quoque ea conditione in Urbe egit, ut voluntariis non modo missionem post victoriam, sed etiam veteranorum justæque militiæ commoda polliceretur. Urgenti deinde terra marique hosti, hinc fratrem cum classe ac tironibus et gladiatorum manu opposuit; hinc et betriacenses copias et duces. Atque ubique aut superatus, aut proditus, salutem sibi et millies sestertium a Flavio Sabino, Vespasiani fratre, pepigit: statimque pro gradibus Palatii apud frequentes milites, « cedere se imperio, quod invitus recepisset, » professus, cunctis reclamantibus, rem distulit; ac nocte interposita, primo diluculo sordidatus descendit ad Rostra, multisque cum lacrymis eadem illa, verum e libello, testatus est. Rursus interpellante milite ac populo, et, ne deficeret, hortante, omnemque operam suam certatim pollicente, animum resumsit; Sabinumque et reliquos Flavianos, nihil jam metuentes, vi subita in Capitolium compulit, succensoque templo Jovis Optimi Maximi oppressit; quum et prœlium, et incendium e Tiberiana prospiceret domo inter epulas. Non multo post pœnitens facti, et in alios culpam conferens, vocata concione juravit, coegitque jurare ceteros, « nihil sibi antiquius quiete publica fore. » Tunc solutum a latere pugionem, consuli primum, deinde, illo recusante, ma-

Digitized by Google

à Vespasien présent. Pour se conserver l'attachement du reste des troupes et la faveur publique, il n'est rien que Vitellius ne prodiguât, soit au nom de l'état, soit pour son compte particulier; et il ne gardait aucune mesure. Il fit dans la ville une levée d'hommes[62], en promettant aux volontaires, non-seulement des congés après la victoire, mais les récompenses stipulées par la loi pour les vétérans et pour le service militaire régulier. L'ennemi le pressant par terre et par mer, il lui opposa, d'une part, son frère avec une flotte[63], des miliciens et une bande de gladiateurs; de l'autre, les troupes et les chefs qui avaient vaincu pour lui à Betriacum[64]. Mais, partout défait ou trahi[65], il pactisa avec[66] Flavius Sabinus, en stipulant sa sûreté personnelle, et cent millions de sesterces*; et tout aussitôt, sur les degrés du Palatium, il annonça, aux soldats assemblés, « qu'il quittait cet empire[67] qu'il n'avait accepté qu'à regret. » Néanmoins, tout le monde réclamant contre cette déclaration, il temporisa, laissa passer une nuit, et descendit[68] dès le point du jour en habit de deuil vers la tribune aux harangues, en répétant les mêmes déclarations et en répandant beaucoup de larmes; mais, cette fois, il lisait un discours écrit. Le peuple et les soldats, renouvelant leurs réclamations, l'engagèrent à ne point s'abandonner lui-même; ils promirent de le seconder de tout leur pouvoir. Alors il reprit courage, et attaqua subitement[69] Sabinus et les autres partisans de Flavius, qui étaient déjà sans défiance, les enferma dans le Capitole, et les fit périr en mettant le feu au temple de *Jupiter*[70], *très-bon, très-grand.* De la maison de Tibère, et pendant un festin, il vit par la fenêtre et le combat et l'incendie.

* 17,790,000 francs.

Digitized by Google

gistratibus, ac mox senatoribus singulis porrigens, nullo recipiente, quasi in æde Concordiæ positurus, abscessit. Sed quibusdam acclamantibus, « ipsum esse Concordiam, » rediit : nec solum retinere se ferrum affirmavit, verum etiam Concordiæ recipere cognomen.

XVI. Suasitque senatui, ut legatos cum virginibus vestalibus mitterent, pacem, aut certe tempus ad consultandum, petituros. Postridie responsa opperienti nunciatum est per exploratorem, hostem appropinquare. Continuo igitur abstrusus gestatoria sella, duobus solis comitibus, pistore et coquo, Aventinum et paternam domum clam petiit, ut inde in Campaniam fugeret. Mox, levi rumore et incerto, tanquam pax impetrata esset, referri se in Palatium passus est : ubi quum deserta omnia reperisset, dilabentibus etiam, qui simul erant, zona se aureorum plena circumdedit; confugitque in cellulam janitoris, religato pro foribus cane, lectoque et culcita objectis.

XVII. Irruperant jam agminis antecessores, ac nemine obvio rimabantur, ut fit, singula. Ab his extractus

Digitized by Google

Mais bientôt après il s'en repentit, rejeta sur d'autres l'odieux de ce crime, jura en pleine assemblée du peuple, et força les autres à jurer «que désormais pour tous il n'y aurait rien de plus sacré que le repos public.» Il détacha ensuite le glaive [71] qui pendait à son côté, l'offrit au consul, puis, sur son refus, aux magistrats, enfin à chacun des sénateurs; mais, personne ne l'acceptant, il partit comme pour l'aller déposer dans le temple de la Concorde. Cependant quelques personnes s'étant écriées « qu'il était lui-même la Concorde, » il revint sur ses pas, et protesta, que non-seulement il garderait son glaive, mais encore qu'il acceptait le surnom de *Concorde*.

XVI. Il conseilla au sénat d'envoyer des députés avec les vestales [72] pour demander soit la paix, soit le temps nécessaire pour délibérer. Le lendemain, pendant qu'il attendait la réponse, un de ses éclaireurs annonça l'approche de l'ennemi : aussitôt, il se cacha dans une chaise à porteur [73], et, ne prenant pour compagnons que son boulanger et son cuisinier, il se dirigea secrètement vers le mont Aventin et la maison paternelle, afin de s'enfuir de là en Campanie. Néanmoins, comme il se répandait un bruit vague et incertain, selon lequel on aurait obtenu la paix, il permit qu'on le reportât au Palatium. Là, voyant que tout était désert, et que ceux même qui étaient avec lui se dérobaient à sa vue, il s'enveloppa d'une ceinture remplie de pièces d'or, se réfugia dans la loge du portier, attacha un chien devant la porte, et la barricada de son lit et de son matelas.

XVII. Déjà les coureurs de l'armée ennemie avaient fait irruption dans la ville : ne rencontrant personne, ils

Digitized by Google

e latebra, sciscitantes, « quis esset » (nam ignorabatur), et « ubi esse Vitellium sciret, » mendacio elusit : deinde agnitus, rogare non destitit, quasi quædam de salute Vespasiani dicturus, ut custodiretur interim vel in carcere : donec religatis post terga manibus, injecto cervicibus laqueo, veste discissa, seminudus in Forum tractus est, inter magna rerum verborumque ludibria, per totum viæ Sacræ spatium, reducto coma capite, ceu noxii solent, atque etiam mento mucrone gladii subrecto, ut visendam præberet faciem, neve summitteret; quibusdam stercore et cœno incessentibus, aliis *incendiarium* et *patinarium* vociferantibus, parte vulgi etiam corporis vitia exprobrante (erat enim in eo enormis proceritas, facies rubida plerumque ex vinolentia, venter obesus, alterum femur subdebile, impulsu olim quadrigæ, quum auriganti Caio ministratorem exhiberet), tandem apud Gemonias minutissimis ictibus excarnificatus atque confectus est, et inde unco tractus in Tiberim.

XVIII. Periit cum fratre et filio, anno vitæ septimo et quinquagesimo : nec fefellit conjectura eorum, qui augurio, quod factum ei Viennæ ostendimus, non aliud

Digitized by Google

cherchaient partout, comme cela se fait en pareil cas. Ils le retirèrent de sa cachette, et, ne le connaissant pas, lui demandèrent «qui il était, et s'il savait où était Vitellius.» D'abord, il répondit par un mensonge; mais, se voyant découvert, il ne cessa de supplier qu'on voulût bien le garder, fût-ce même dans une prison, parce qu'il avait à révéler quelque chose qui importait au salut de Vespasien. Cependant on lui lia les mains derrière le dos[74], on lui jeta un lacet au cou, et, après avoir déchiré ses vêtemens, on le traîna, à demi nu, vers le Forum, en lui prodiguant, tout le long de la voie Sacrée, toutes sortes d'outrages, tant en actions qu'en paroles. On lui retirait la tête en arrière par les cheveux[75], comme cela se pratique pour les condamnés; on lui mettait aussi la pointe d'un glaive sous le menton[76], pour le forcer à montrer sa figure, et l'empêcher de baisser la tête. Quelques-uns le poursuivaient en lui jetant des excrémens et de la boue[77]; d'autres l'appelaient *incendiaire et glouton :* enfin une partie du peuple lui reprochait jusqu'aux défauts de son corps; car il était d'une taille très-longue, et sa face était devenue rubiconde par suite d'ivrognerie; son ventre était gros, et l'une de ses jambes se ressentait encore du choc d'un char dont il avait été blessé lorsqu'il servait Caligula dans ses courses. Parvenu près des Gémonies[78], il fut tué à petits coups de pointe, et pour ainsi dire déchiqueté; enfin on le traîna dans le Tibre au bout d'un crochet.

XVIII. Il périt avec son frère et son fils[79], en la cinquante-septième année de son âge[80]. On se rappelle l'augure que nous avons dit lui être arrivé à Vienne[81]; ceux qui l'interprétèrent en ce sens qu'il tomberait

Digitized by Google

portendi prædixerant, quam venturum in alicujus gallicani hominis potestatem : siquidem ab Antonio Primo, adversarum partium duce, oppressus est, cui Tolosæ nato cognomen in pueritia *Becco* fuerat. Id valet gallinacei rostrum.

Digitized by Google

en la puissance de quelque Gaulois, ne se trompèrent pas. Il fut en effet vaincu par Antonius Primus, chef du parti ennemi, qui était né à Toulouse, et qui, dans son enfance, était surnommé « Becco; » ce qui signifie le bec du coq.

Digitized by Google

NOTES

SUR VITELLIUS.

1. *Q. Eulogius.* On varie beaucoup sur ce nom : la *Vulgate* porte *Elogii* ou *Elogi.* Casaubon croit qu'Eulogius ou Eclogius était l'affranchi de Q. Vitellius. Juste-Lipse, sur Tacite (*Ann.*, III, 57), veut lire Q. Longinus. Muret propose Q. Clodius.

2. *Faunus.* Il régna le troisième après Saturne, si l'on en croit Justin (liv. XLIII, I). Quant à Vitellia, nous ne savons qu'en faire.

3. *Reçu parmi les patriciens.* Ainsi que cela se fit pour la maison Claudia. (Voyez *Vie de Tibère*, I.)

4. *Colonie du même nom.* Tite-Live dit, au l. V : « Les Èques s'emparent d'une colonie romaine, appelée Vitellia, qui est située sur leur territoire. » (*Voyez*, sur sa position, CELLARIUS, t. II, p. 785, et MANNERT.)

5. *Levée uniquement dans leur maison.* Tel est le sens de *gentili copia*, qu'il faut bien se garder de restreindre à famille. Il s'agit de tous les cliens, les affranchis, etc., etc. (*Voyez* à cet égard le chapitre qui commence le second volume de ma traduction de *Niebuhr.*)

6. *Cassius Severus.* Il a été question de cet orateur dans la *Vie de Caligula* (ch. 16).

7. *Aux enchères, et par ses délations.* Il achetait à vil prix les biens des condamnés, et les revendait en détail. Il n'y a pas de doute sur le sens de *cognituræ*, qui signifie le prix de la délation. Il n'est donc pas besoin des conjectures *consuturis* et *suturis.*

8. *Une femme de mauvaise vie.* Et non « une femme du peuple, » comme le traduit La Harpe. Mon opinion est aussi celle de Torrentius et d'Ernesti; elle s'appuie encore d'un vers dans lequel Ovide fait le même emploi du mot *vulgaris* (*Fast.*, IV, v. 865).

Digitized by Google

9. *Louer des fours.* Il ne faut pas traduire par le mot *boulanger.* Cet homme louait simplement les fours à ceux qui venaient cuire leur pain chez lui.

10. *Dont il avait pris possession avec Domitius.* C'est-à-dire la même année où furent consuls Domitius et Camillus; c'était en 785. Il paraît que Vitellius fut consul substitué, et une inscription nous apprend que ce fut aux calendes de juillet.

11. *Quintus perdit son rang.* Tacite (au liv. II des *Ann.*, c. 48) nous dit que Vibidius Varron, Marius Nepos, Appius Appianus, Cornelius Sylla et Q. Vitellius furent exclus du sénat par Tibère, ou forcés de donner leur démission, parce que leur prodigalité et leurs débauches les avaient ruinés.

12. *Son frère fut chargé de sa garde.* Cela peut paraître étrange quand on ne rapproche pas ce passage de ce que dit Tacite, que ses frères se rendirent caution pour lui. Publius feignit d'avoir besoin de ce couteau pour écrire, et j'ai traduit à dessein *couteau d'écrivain*, parce que *canif* n'est propre qu'à fausser les idées, et à persuader que les anciens se servaient de plumes à tailler.

13. *Lucius, après son consulat.* Il fut consul en 787, avec Fabius Persicus (TACITE, *Annal.*, VI, 28; DION, LVIII, 24). Tacite nous donne des détails sur lui et sur sa préfecture de Syrie.

14. *Deux consulats ordinaires.* L'un en 796, avec l'empereur Claude; et l'autre, avec le même Claude, en 800.

15. *Adorer C. César comme un dieu.* Dion rapporte un singulier trait de bassesse. Caïus voulait qu'on crût qu'il couchait avec la lune; il demanda un jour à Vitellius, s'il ne l'avait pas vu avec elle. Celui-ci, l'œil fixé sur la terre, et d'une voix faible et tremblante, répondit : *Vous autres dieux n'êtes visibles que pour vous-mêmes :* j'aimerais mieux prendre ces paroles pour une spirituelle repartie, si le caractère flatteur de Vitellius ne s'y opposait.

16. *Il se tourna, se retourna.* Et non *il tourna autour de lui.* (*Voyez* TORRENTIUS et PITTISCUS.)

17. *Messaline.* Les bassesses de Vitellius envers elle n'empêchèrent pas qu'il ne devînt ensuite l'entremetteur du mariage de Claude avec Agrippine.

Digitized by Google

18. *Repétez-les souvent.* (*Voyez*, sur la formule *sæpe facias*, et sur celles usitées dans les sacrifices, le président Brisson, p. 741).

19. *Sextilia.* Tacite la qualifie de femme des anciennes mœurs (*Hist.*, II, 64), et (au liv. III, ch. 67) il rapporte sa mort.

20. *Il les vit encore consuls.* Ce fut en 801. (*Voyez* les *Annales* de Pighius, t. III, p. 578.)

21. *D'une inébranlable piété.* Lorsqu'on eut conféré aux empereurs la majesté du peuple romain, lorsqu'on y eut ajouté celle des dieux, les hommes serviles passèrent pour *pieux*, et ceux qui ne se souciaient pas de cette majesté pour *impies*. De là aussi cette locution, *impie locutus*, quand on parlait mal de l'empereur ou de sa famille. L'expression grecque était ἀσεβεῖν, ou ἀσεβές τι ποιεῖν ou εἰπεῖν.

21. *De Drusus César et de Norbanus Flaccus.* Ce consulat est de l'an 768.

23. *Spintria.* — *Voyez* ce que nous en avons dit au ch. 43 de *Tibère*, et au ch. 16 de *Caligula*, tome I, page 1, de notre édition.

24. *Bien plus agréable encore à Néron.* « Car Vitellius osait louer Néron avec enthousiasme, accoutumé qu'il était à le suivre fidèlement, lorsqu'il chantait au théâtre, non par cette nécessité à laquelle dûrent se plier les plus hommes de bien, mais par dissolution, étant esclave de sa gloutonnerie et se vendant à quiconque y pourvoirait. » (Tacit., *Hist.*, II, 71, p. 265, de la trad. de M. Panckoucke.)

25. *Il conjura Néron et le rendit plus traitable.* On voit que j'ai conservé la leçon *exorandum*, sans me laisser séduire par l'*exoratus* d'Ernesti. En effet, Vitellius ramenait Néron pour qu'il entendit les nouvelles prières du peuple, et non pour déclarer, dès sa rentrée au théâtre, que le consentement était obtenu par lui seul.

26. *Le proconsulat d'Afrique.* (*Voyez* Tacite, *Hist.*, I, 70, et II, 97; et Pighius, *Ann.*, t. III, p. 594.) Cet auteur rapporte ce proconsulat à l'an 813, où Néron était consul pour la quatrième fois, avec Cornelius Lentulus Cossus.

Digitized by Google

27. *Et se soumit à son frère.* La leçon *substitutus esset* manque du simple bon sens. Il eût donc été proconsul après son frère. Au contraire, il resta quand le temps de son gouvernement fut fini, et resta volontairement en qualité de lieutenant de son frère.

28. *Il épousa Petronia.* C'était la fille de P. Petronius Turpilianus, consul en 814; ou peut-être c'était sa sœur. (*Voyez* Reimar sur Xiphilin, lxv, 4; et Ryck. sur Tacite, ii, 64). Il y est dit que Dolabella épousa ensuite cette Petronia.

29. *Galeria Fundana.* (*Voyez* Tacit., *Hist.*, ii, 60 et 64; et Xiphilin, lxv, 4.)

30. *Mais le garçon.* Selon Tacite (ii, 39), il fut nommé Germanicus, et décoré de tous les insignes de la souveraine puissance. Ce Germanicus fut tué après son père. (*Voyez* Tacite, *Histoires*, iv, 80.)

31. *Pour la faction des bleus.* On se moqua beaucoup de Vitellius, qui, habillé de bleu lui-même, se mit à panser des chevaux dans le cirque.

32. *Dans un galetas.* La traduction de M. Eichoff répond à ma pensée : il dit *in ein Oberstubchen : dans une petite chambre des combles.* M. de La Harpe a dit « une maison de louage ». Cependant il suffit de lire les jurisconsultes pour se convaincre que *meritorum cœnaculum* signifie les galetas ou greniers auxquels on arrive le plus souvent par une échelle, et qu'habitaient les gens de moindre condition.

33. *Cinquante mille sesterces.* J'entends de grands sesterces : car s'il s'agissait de cinquante sesterces de monnaie, cela ne ferait pas vingt francs, ce qui serait absurde.

34. *S'était-il à peine écoulé un mois.* Ce fut au commencement de janvier 822. Ce que l'on dit sur l'opportunité de temps et d'heure se rapporte aux auspices, selon lesquels il y avait des jours et des heures de mauvais présage.

35. *Dans le costume où il se trouvait.* M. de La Harpe donne *une robe de chambre* à Vitellius.

36. *A travers les quartiers les plus populeux.* Et non *dans les*

Digitized by Google

villages voisins les plus fréquentés, comme le dit La Harpe. Cet évènement eut lieu dans une ville, et cette ville était Cologne : *Colonia Agrippina.* Tacite le dit formellement (*Hist.*, I, 57) : « Le jour suivant, il entre dans Cologne avec la cavalerie de la légion et ses auxiliaires, et salue Vitellius empereur. Les légions, etc. »

37. *Refusa toujours le titre de* César. « Vitellius se fit précéder à Rome d'un édit par lequel il différait de prendre le titre d'Auguste, et refusait celui de César; quant au pouvoir, il le gardait tout entier. » (Tacite, *Hist.*, II, 62, page 251 de la traduction de M. Panckoucke.)

38. *La mort de Galba.* « La nouvelle du meurtre de Galba et de l'élection d'Othon parvint à Valens dans la cité des Leuques; le soldat ne montra ni joie ni crainte : il ne respirait que les combats. » (Tacite, *Hist.*, I, 64; page 103 de l'édition de M. Panckoucke.)

39. *Remettre leurs armes aux tribuns.* « Après cette légion, les cohortes prétoriennes étaient la terreur de Vitellius : d'abord on les sépara, ensuite on leur accorda un congé honorable pour les calmer : elles remirent donc leurs armes à leurs tribuns, jusqu'à ce que les bruits de la guerre entreprise par Vespasien fussent plus accrédités; alors elles reprirent du service, et devinrent le soutien de son parti. » (Tacite, *Hist.*, II, 67, traduction de M. Panckoucke.)

40. *Conduire au supplice.* La même chose était arrivée lors du meurtre de César (*Voyez* Appien, II, 119; Tacite, *Hist.*, I, 44).

41. *Dès le commencement de sa marche.* Tacite décrit les excès de cette expédition en beaucoup d'endroits.

42. *Sur le champ de bataille.* La Harpe ajoute *de Bébriac;* cela est bien dans Tacite, mais non dans Suétone. « Vitellius se dirigea vers Crémone, et, après avoir assisté aux jeux de Cécina, il désira ardèmment fouler les plaines de Bédriac, et repaître ses yeux des traces récentes de sa victoire : hideux et atroce spectacle! C'était le quarantième jour après la bataille : des corps en lambeaux, des membres séparés, des cadavres d'hommes et de chevaux en putréfaction, la terre infectée de sang corrompu, les arbres renversés, les moissons détruites, une affreuse soli-

Digitized by Google

tude.... Il y en eut même qui, émus de ces vicissitudes de la fortune, versèrent des larmes et furent saisis de compassion. Toutefois Vitellius ne détourna pas les yeux, et vit sans horreur tant de milliers de citoyens non ensevelis : plein de joie au contraire, et ignorant sa destinée si prochaine, il offrit un sacrifice aux divinités du lieu. » (TACITE, *Hist.*, II, 70.)

43. *La pierre qui portait pour inscription.* C'est le monument que Plutarque dit avoir vu à Brixellum.

44. *En habit militaire.* Ici Tacite n'est pas d'accord avec notre auteur : il dit que, près du pont Milvius, il arrivait sur un beau cheval en costume guerrier, chassant en quelque sorte devant lui le sénat et le peuple; mais que ses amis lui conseillèrent de ne point entrer dans Rome comme dans une ville prise d'assaut; alors il revêtit la prétexte, et donna à sa suite un aspect plus pacifique.

45. *Le jour anniversaire de la bataille d'Allia.* (*Voyez* TITE-LIVE, V, 37.) Cette défaite est du 18 juillet, ou le XV *kal. sextil.*, et non le XVII *kal. sextil.*, comme le dit par erreur Rosin dans ses *Antiquités romaines.* Cet anniversaire était aussi celui de la défaite des Fabius à Crémère : on ne traitait d'aucune affaire importante. Tacite dit que Vitellius agissait comme s'il était au milieu d'une troupe d'ivrognes.

46. *Les élections pour dix ans.* Tacite (*Hist.*, II, 71; III, 55) rapporte les mêmes faits. Quant à sa qualité de consul perpétuel, Casaubon cite une vieille inscription : A. VITELLIUS L. F. IMPERATOR CS. PERP. (*Voyez* les *Ann.* de PIGN., t. III, p. 609.)

47. *Cérémonie funèbre aux mânes de Néron.* Tacite ajoute qu'il fit élever des autels dans le Champ-de-Mars (*Voyez* aussi XIPHILIN, t. III, p. 609).

48. *Des poëmes* DU MAÎTRE. Je suis la leçon *de Dominico :* car s'il fallait adopter *de Domitio,* Vitellius aurait demandé qu'on lui chantât quelque chose *sur Domitius,* et non quelque chose *de Domitius.* D'ailleurs Néron ne voulait plus être appelé Domitius : son admirateur l'aurait-il désigné par un nom qu'il répudiait lui-même? cela n'est pas supposable; au contraire, l'époque dont nous parlons est celle où on commençait à gratifier l'empereur du titre de Mai-

Digitized by Google

tre, *Dominus;* en sorte que *dominicum carmen* serait un poëme ou un chant de l'empereur, et que la locution *de Dominico* signifierait un morceau du recueil des chants de Néron. Cela est d'autant plus probable par la phrase qui suit, et l'on a déjà remarqué que Néron fut le premier à prendre officiellement le titre de *Dominus,* que jusque-là ses prédécesseurs ne devaient qu'à la flatterie des particuliers.

49. *Asiaticus.* — *Voyez,* sur cet homme, Tacite, *Hist.,* ii, 95, p. 303 de l'édition de M. Panckoucke : « Quatre mois n'étaient pas encore écoulés depuis la victoire, et la haine que déjà s'était attirée l'affranchi de Vitellius, Asiaticus, égalait celle qu'on portait aux Polyclète, aux Patrobius, et à tous ces noms depuis si long-temps voués à l'exécration publique. »

50. *De la piquette.* Le latin dit *posca,* c'est un mélange de vin et de vinaigre avec des herbes : on le vendait aux soldats, à peu près comme aujourd'hui le *coco.*

51. *Il lui conféra l'anneau d'or.* « L'armée lui demande d'honorer son affranchi Asiaticus de la dignité de chevalier; il réprime cette adulation honteuse. Ensuite, par la mobilité de son caractère, ce qu'il avait refusé publiquement, il l'accorde dans l'intimité d'un festin, et décore de l'anneau de chevalier cet Asiaticus, infâme esclave, intrigant parvenu par toutes les mauvaises voies. » (Tacite, *Hist.,* ii, 57, traduction de M. Panckoucke.)

52. *Trois et souvent quatre repas.* Tous les historiens sont d'accord sur cette gloutonnerie de Vitellius. Eutrope dit que ses repas duraient souvent quatre à cinq jours. Tacite dit que le mérite n'était plus le moyen d'arriver à la puissance; qu'il n'y avait plus qu'un chemin, c'était de donner des repas. Il ajoute : « Persuadé que c'était assez de jouir du présent, il ne portait pas sa pensée plus loin. On dit qu'il engloutit ainsi en très-peu de mois neuf cent millions de sesterces. » Ce que dit ici Tacite est incroyable, car cela ferait au delà de 160 millions de notre monnaie.

53. *Et collations.* Où M. de La Harpe prend-il que Vitellius appelât ce quatrième repas, *débauche*? Tel n'est pas le sens de *comissatio,* qui ne signifie que *manger ensemble.*

Digitized by Google

54. *De la dédicace d'un plat.*—*Voyez* PLINE, *Hist. naturelle*, l. XXXV, 12 [46].

55. *Depuis le pays des Parthes.* D'autres lisent *à Carpathio*, entre autres La Harpe qui traduit *depuis le golfe de Venise jusqu'au détroit de Cadix*, dont son auteur cependant ne parle pas davantage. Il est évident qu'on a voulu parler des deux extrémités du monde connu, et que ces voyages se rapportent aux oiseaux aussi bien qu'aux poissons.

56. *Des créanciers.* — *Voyez*, sur cela, le président BRISSON, *de Formulis*, VI, p. 559; et HEINECCIUS, *Antiq. du Droit*, V et 16-20.

57. *Repaître ses yeux.* Voici ce que dit Tacite de la mort de Junius Blésus (*Hist.* III, 39, page 67 de la traduction de M. PANCKOUCKE) : « Balançant entre le crime et la peur, craignant de hâter sa propre perte s'il diffère la mort de Blésus, et, s'il l'ordonne publiquement, d'en supporter tout l'odieux, il se décide à recourir au poison. Il confirma lui-même son attentat, par une joie manifeste, dans sa visite à Blésus, et, de plus, on l'entendit prononcer une parole atroce : il se vanta, je rapporterai ses propres expressions, d'avoir repu ses yeux du spectacle de la mort d'un ennemi. »

58. *Les bateleurs et les astrologues.* Parce qu'ils le poursuivaient de leurs lazzis sur sa vie déréglée. Quant aux astrologues, que l'auteur appelle mathématiciens, Tacite, Xiphilin et Zonaras font aussi mention de leur expulsion.

59. *Salut.* Nous nous sommes expliqués sur la formule *bonum factum*, dans les notes sur la *Vie de César.*

60. *La mort de sa mère.* Statilia. Tacite a dit à ce sujet ces paroles mémorables (*Hist.*, III, 67, p. 113 de la trad. de M. PANCKOUCKE) : « Il avait aussi une mère chargée d'années, qui, toutefois, par une mort opportune, échappa, peu de jours avant, à la ruine de sa maison, n'ayant acquis à la souveraineté de son fils, que des chagrins et l'estime générale. »

61. *Du pays des Cattes.* Les anciens Germains reconnaissaient aux femmes la faculté de prédire l'avenir. (*Voyez* la *Germanie* de

Digitized by Google

M. Panckoucke.) Il existe plusieurs exemples de cette faculté qu'avaient les femmes germaines de lire dans l'avenir.

62. *Une levée d'hommes.* « Sur les exhortations de ses affranchis, car plus ses amis étaient distingués, moins il s'y fiait, il ordonne aux tribus de s'assembler. Il prend les noms et reçoit les sermens. Comme le nombre en était excessif, il partage entre les consuls le soin de faire un choix. Il fixe, pour les sénateurs, une contribution en esclaves et en argent. » (Tacite, *Hist.*, III, 58, p. 97 de la traduction de M. Panckoucke.)

63. *Son frère avec une flotte.* « Claudius Julianus, qui avait dernièrement commandé la flotte de Misène avec douceur, fut choisi par Vitellius pour calmer les esprits des soldats. On lui donna pour l'appuyer une cohorte urbaine, et les gladiateurs, qui déjà étaient sous ses ordres. Dès que les deux camps furent en présence, sans beaucoup hésiter Julianus passa dans le parti de Vespasien; ils occupèrent Terracine, que défendirent plutôt ses remparts et sa situation que leurs dispositions militaires. » (Tacite, *Hist.*, III, 57, p. 97 de la traduction de M. Panckoucke.)

64. *Qui avaient vaincu à Betriacum.* C'étaient Cécina et Valens.

65. *Défait ou trahi.* Défait auprès de Crémone par Antonius Primus (Tacite, *Hist.*, III, 22, etc.); trahi par Lucilius Bassus, préfet de la flotte de Ravenne, par Claudius Julianus et la flotte de Misène, enfin par toutes les troupes qui campaient dans les champs de Narnia.

66. *Il pactisa avec Flavius Sabinus.* « Ils eurent chez eux plusieurs entrevues, et conclurent enfin un traité, comme le bruit en courut, dans le temple d'Apollon. Leurs paroles, leurs discours eurent deux témoins, Cluvius Rufus et Silius Italicus. L'expression de leur physionomie était étudiée de loin par les spectateurs. Vitellius était accablé et humble; Sabinus, sans insulter à son malheur, semblait plutôt y compâtir. » (Tacite, *Hist.*, III, 65, p. 109 de la traduction de M. Panckoucke.)

67. *Qu'il quittait cet empire.* Suétone est le plus concis de tous les auteurs qui racontent cet évènement. Dans Tacite, Vitellius annonce qu'il abdique *par amour pour la république et pour la*

Digitized by Google

paix. Il supplie qu'on se souvienne de lui, que l'on épargne sa femme et l'innocence de ses enfans. Xiphilin dépeint à merveille ses fluctuations.

68. *Et descendit.* TACITE (*Hist.*, III, 67, p. 113 de la trad. de M. PANCKOUCKE) : « Il sort de son palais, vêtu de deuil, entouré de sa maison consternée. »

69. *Et attaqua subitement Sabinus.* Cette action est tout autrement rapportée dans Tacite (l. III, c. 69, p. 117 de la trad. de M. PANCKOUCKE) : « Sabinus, en cette épouvante, fit ce qui était le plus sûr pour le présent : il monte à la citadelle du Capitole avec sa troupe et quelques sénateurs et chevaliers. » — « Vitellius reporta toute la faute sur les soldats, dont l'ardeur excessive avait résisté à sa modération. » (Liv. III, c. 70, p. 119.)

70. *En mettant le feu au temple de Jupiter.* D'après Tacite, il y a du doute sur la question de savoir si ce furent les assiégeans ou les assiégés qui l'incendièrent. Cette dernière version avait même plus de faveur : par ce moyen, disait-on, ils avaient voulu repousser plus sûrement l'agression, car les brandons enflammés tombaient sur les édifices voisins. Le corps de Sabinus fut ensuite traîné aux Gémonies.

71. *Il détacha.... le glaive.* Il paraît qu'il y a interversion de faits dans Suétone : Xiphilin et Tacite racontent ceci tout autrement. Voici le récit de ce dernier : « Puis, élevant son fils dans ses bras, il le recommande, tantôt à chacun, tantôt à tous; enfin, les gémissemens étouffant sa voix, il remet au consul qui était près de lui, Cécilius Simplex, son épée, comme renonçant ainsi à ses droits de vie et de mort sur les citoyens. Le consul s'y refuse : ceux qui étaient dans l'assemblée se récriant, Vitellius se retire pour déposer dans le temple de la Concorde les marques du pouvoir impérial, et se dirige vers la demeure de son frère. » (TACITE, *Hist.*, III, 68, p. 115 de la traduction de M. PANCKOUCKE.)

72. *Des députés avec les vestales.* (*Voyez* XIPHILIN, c. 16; TACITE, *Hist.*, III, 80, p. 137 de la traduction de M. PANCKOUCKE.) « Ensuite le sénat est convoqué; on élit des députés pour aller au nom du bien public exhorter les troupes à la paix et à la concorde. Le sort de ces députés fut différent : ceux qui étaient

Digitized by Google

allés vers Cerialis coururent un extrême péril; ses soldats méprisaient toute proposition de paix. Un préteur, Arulenus Rusticus, fut blessé.... Des esprits plus pacifiques accueillirent ceux qui vinrent auprès d'Antonius : non que le soldat fût plus modéré, mais le chef avait plus d'autorité. » (Ch. 81, p. 139.) « Les vestales vinrent aussi au devant des vainqueurs avec une lettre de Vitellius adressée à Antonius : il y demandait qu'on différât d'un seul jour la bataille décisive : ce seul délai pourrait tout arranger plus facilement. Les vestales furent congédiées avec honneur; il fut répondu à Vitellius que l'assassinat de Sabinus et l'incendie du Capitole rompaient toutes les négociations militaires. »

73. *Il se cacha dans une chaise à porteur.* Pourquoi La Harpe traduit-il : *Il se jeta à bas de sa litière?* on n'en voit pas la raison. Voici ce que raconte Tacite (*Hist.*, III, 85, page 145 de la trad. de M. Panckoucke) : « Rome prise, Vitellius s'échappe par la partie du palais opposée au Forum, et se fait transporter en litière au mont Aventin, dans la maison de son épouse; espérant, s'il restait caché dans cette retraite le reste du jour, pouvoir se réfugier à Terracine, auprès des cohortes et de son frère. Ensuite, par la mobilité de son esprit, et par cette disposition naturelle de la peur, comme tout l'effrayait, et le présent surtout, il retourne dans son palais : il le trouve vide et abandonné ; les derniers de ses esclaves avaient disparu ou fuyaient à sa rencontre. Ces lieux déserts et silencieux l'épouvantent; il ouvre quelques appartemens fermés, et leur solitude le glace d'effroi. Enfin, fatigué d'errer misérablement, il se cache en un réduit ignoble, d'où il est arraché par Julius Placidus, tribun de cohorte. »

74. *Les mains derrière le dos.* — *Voyez* Xiphilin, Aurelius Victor, c. 8; Eutrope, VII, 12; Josèphe, *de la Guerre de Judée*, IV, 11. Tacite dit (III, 85, p. 145 de la trad. de M. Panckoucke): « Les mains liées derrière le dos, les vêtemens en lambeaux, il est traîné honteusement en spectacle. »

75. *On lui retirait la tête en arrière par les cheveux.* M. de La Harpe croit que les cheveux étaient simplement noués comme ceux des condamnés; mais il est évident que l'on tiraillait Vitellius par derrière, en même temps qu'on lui présentait une pointe de glaive sous le menton. D'ailleurs Eutrope, qui copie toujours Sué-

Digitized by Google

tone, ne permet pas le doute à cet égard, et dit : *Erecto coma capite.*

76. *La pointe d'un glaive sous le menton.* Tacite dit (*Hist.*, III, 85) : « Vitellius était forcé, par les épées dont on le menaçait, tantôt de lever la tête et de s'offrir ainsi aux insultes, tantôt de considérer ses statues renversées, la tribune aux harangues, le lieu où fut tué Galba; enfin on le traîna aux Gémonies, où le corps de Flavius Sabinus gisait peu auparavant. Une seule parole, qui annonça en lui quelque dignité d'âme, fut recueillie : il répondit au tribun qui l'insultait, « que, cependant, il avait été son « empereur. »

77. *Des excrémens et de la boue.* Eutrope dit que tous les passans lui en lançaient. Aurelius Victor dit qu'on lui jetait encore d'autres immondices qu'il répugne à nommer. Orose (liv. VII, 8) atteste le même fait.

78. *Près des Gémonies.* Il faut ici comparer Victor, Orose et Xiphilin avec Tacite, qui dit (*Hist.* III, 85, p. 147 de la traduction de M. PANCKOUCKE) : « Ensuite, percé de coups, il tombe, et la populace l'outrage mort, avec la même lâcheté qu'elle l'avait honoré vivant. »

79. *Avec son frère et son fils.* Voici ce que Tacite dit sur son frère (*Hist.*, IV, 2, p. 155 de la trad. de M. PANCKOUCKE) : « Ensuite on immola L. Vitellius : semblable à son frère par ses vices, plus actif que lui pour son gouvernement, il partagea moins ses prospérités qu'il ne fut entraîné dans ses revers. » *Voyez* ce qu'il ajoute sur son fils (IV, 80).

80. *Cinquante-septième année de son âge.* Tacite dit qu'il l'achevait. Tel est aussi l'avis d'Eutrope et d'Aurelius Victor; mais Xiphilin ne lui donne que cinquante-quatre ans, auxqnels Zonaras ajoute quatre-vingt-neuf jours. Cela sera juste, s'il est vrai qu'il est né en septembre 768, et qu'il a péri à la fin de décembre 822. Suétone a puisé à différentes sources, sans se donner la peine de rien concilier; c'est pourquoi il tombe souvent en contradiction avec lui-même.

81. *Que nous avons dit lui être arrivé à Vienne.* Suétone ne dit pas « qu'on lui avait fait à Vienne une prédiction : » cette version serait fautive.

Digitized by Google

VESPASIANUS.

I. Rebellione trium principum et cæde incertum diu et quasi vagum imperium suscepit firmavitque tandem gens Flavia : obscura illa quidem, ac sine ullis majorum imaginibus, sed tamen reipublicæ nequaquam pœnitenda; constet licet, Domitianum cupiditatis ac sævitiæ merito pœnas luisse. Titus Flavius Petro, municeps Reatinus, bello civili Pompeianarum partium centurio an evocatus, profugit ex pharsalica acie, domumque se contulit : ubi deinde, venia et missione impetrata, coactiones argentarias factitavit. Hujus filius, cognomine Sabinus, expers militiæ (etsi quidam eum primipilarem; nonnulli, quum adhuc ordines duceret, sacramento solutum per causam valetudinis, tradunt), publicum quadragesimæ in Asia egit; manebantque imagines a civitatibus ei positæ sub hoc titulo, ΚΑΛΩΣ ΤΕΛΩΝΗΣΑΝΤΙ. Postea fenus apud Helvetios exercuit, ibique diem obiit, superstitibus uxore Vespasia Polla, et duobus ex ea liberis : quorum major Sabinus ad præfecturam Urbis, minor Vespasianus ad principatum usque processit. Polla, Nursiæ honesto genere orta, patrem habuit Vespasium Pollionem, ter tribunum militum, præfectum-

Digitized by Google

VESPASIEN.

I. L'INSURRECTION et la mort de trois princes avaient, depuis long-temps, rendu l'empire incertain, et la puissance en quelque sorte errante. La maison Flavia s'en empara et la consolida; à la vérité, elle était obscure, et ne pouvait se glorifier des images de ses aïeux. Toutefois, la république n'eut point à s'en repentir, bien qu'il soit généralement reconnu que Domitien porta la peine de son avarice et de sa cruauté. Un Titus Flavius Petro[1], citoyen du municipe de Réate[2], fut ou centurion, ou soldat d'élite[3] du parti de Pompée, pendant la guerre civile : il s'enfuit de la bataille de Pharsale, retourna chez lui, et, après avoir obtenu son pardon et son congé, se fit receveur des enchères[4]. Son fils, nommé Sabinus[5], demeura étranger au service militaire. Quelques personnes prétendent néanmoins[6] qu'il fut centurion primipilaire; elles ajoutent que, pendant qu'il était en possession de ce grade, il fut dégagé de son serment pour cause de maladie. Sabinus fit rentrer en Asie l'impôt du quarantième[7]. On conservait des bustes que lui avaient décernés les villes; ils portaient cette inscription : AU RECEVEUR INTÈGRE. Il fit ensuite des affaires en Helvétie, où il mourut, laissant une veuve, Vespasia Polla, et deux enfans qu'il en avait eus. L'aîné, Sabinus, s'éleva jusqu'à la préfecture de Rome[8]; le second, Vespasien, jusqu'à l'empire. Polla était d'une bonne famille de Nursia : son père était Vespasius Pollion, trois fois

Digitized by Google

que castrorum; fratrem senatorem prætoriæ dignitatis. Locus etiam nunc ad sextum milliarium a Nursia Spoletium euntibus in monte summo appellatur Vespasiæ; ubi Vespasiorum complura monumenta exstant, magnum indicium splendoris familiæ et vetustatis. Non negaverim, jactatum a quibusdam, Petronis patrem e regione transpadana fuisse mancipem operarum, quæ ex Umbria in Sabinos ad culturam agrorum quotannis commeare soleant; subsedisse autem in oppido reatino, uxore ibidem ducta. Ipse ne vestigium quidem de hoc, quamvis satis curiose inquirerem, inveni.

II. Vespasianus natus est in Sabinis ultra Reate, vico modico, cui nomen est Phalacrine, quintodecimo kalendas decembris, vesperi, Q. Sulpicio Camerino, C. Poppæo Sabino, consulibus, quinquennio ante, quam Augustus excederet : educatus sub paterna avia Tertulla, in prædiis cosanis. Quare princeps quoque et locum incunabulorum assidue frequentavit, manente villa, qualis fuerat olim, ne quid scilicet oculorum consuetudini deperiret : et aviæ memoriam tanto opere dilexit, ut sollemnibus ac festis diebus pocillo quoque ejus argenteo potare perseveraverit. Sumta virili toga, latum clavum, quamquam fratre adepto, diu aversatus est; nec, ut tandem appeteret, compelli, nisi a matre, potuit. Ea demum extudit, magis convicio, quam precibus vel au-

Digitized by Google

tribun des soldats et préfet du camp[9]. Elle avait un frère sénateur avec rang de préteur. Aujourd'hui, il y a encore, sur le haut d'une montagne, près du sixième milliaire de la route de Nursia à Spolète, un lieu qui porte le nom de Vespasia : là se trouvent beaucoup de monumens qui attestent, à n'en pas douter, la splendeur et l'ancienneté de cette famille. L'on a prétendu, il est vrai, que le père de Pétron était venu des régions situées au delà du Pô, et qu'il faisait métier de louer ces ouvriers[10] qui, tous les ans, arrivent de l'Ombrie dans le pays des Sabins, pour y cultiver les terres : on ajoute qu'il s'établit à Réate, où il se maria. Quant à moi, malgré les plus minutieuses recherches, je n'ai pas même trouvé le moindre vestige de tout cela.

II. Vespasien naquit dans le pays des Sabins, au delà de Réate; ce fut dans un petit bourg que l'on appelle Phalacrine[11], le 17 novembre au soir, sous le consulat de Q. Sulpicius[12] Camerinus et de C. Poppéus Sabinus, cinq ans avant la mort d'Auguste. Il fut élevé par son aïeule paternelle Tertulla, dans ses domaines de Cosa[13]. Aussi, quand il fut empereur, il alla souvent visiter le lieu témoin des jeux de son enfance, et cette maison de campagne demeura telle qu'elle était autrefois : on eut soin de n'en rien ôter de ce qu'il était habitué à y voir. Il chérissait tant la mémoire de son aïeule, que, dans les fêtes et les solennités, il se servait toujours d'un petit vase d'argent qui lui avait appartenu. Après qu'il eut pris la toge virile, il témoigna de l'éloignement pour le laticlave[14], quoique son frère l'eût déjà reçu, et il fallut l'intervention de sa mère pour le contraindre à le demander. Encore y réussit-elle moins par ses prières

Digitized by Google

ctoritate, dum eum identidem per contumeliam anteambulonem fratris appellat. Tribunus militum in Thracia meruit. Quæstor Cretam et Cyrenas provinciam sorte cepit. Ædilitatis ac mox præturæ candidatus, illam non sine repulsa sextoque loco vix adeptus est : hanc prima statim petitione, et in primis. Prætor, infensum senatui Caium ne quo non genere demereretur, ludos extraordinarios pro victoria ejus germanica depoposcit, pœnæque conjuratorum addendum censuit, ut insepulti projicerentur. Egit et gratias ei apud amplissimum ordinem, quod se honore cœnæ dignatus esset.

III. Inter hæc Flaviam Domitillam duxit uxorem, Statilii Capellæ, equitis romani, Sabratensis ex Africa, delicatam olim, latinæque conditionis, sed mox ingenuam et civem romanam recuperatorio judicio pronunciatam, patre asserente Flavio Liberali, Ferenti genito, nec quicquam amplius quam quæstorio scriba. Ex hac liberos tulit Titum, et Domitianum, et Domitillam. Uxori ac filiæ superstes fuit, atque utramque adhuc privatus amisit. Post uxoris excessum, Cænidem, Antoniæ libertam et a manu, dilectam quondam sibi, revocavit in contubernium, habuitque etiam imperator pæne justæ uxoris loco.

IV. Claudio principe, Narcissi gratia legatus legionis

Digitized by Google

ou son autorité que par ses railleries; car elle ne cessait de lui reprocher de n'être que l'appariteur de son frère[15]. Il servit en Thrace, en qualité de tribun des soldats. Questeur, le sort lui donna pour province la Crète et Cyrène[16]. Candidat pour l'édilité et la préture[17], il n'obtint la première qu'après avoir essuyé des refus, et seulement en sixième ordre, tandis qu'il arriva à la seconde de prime abord et des premiers. Dans sa préture, il n'est rien qu'il ne fît pour s'attirer les faveurs de Caïus, qui alors était irrité contre le sénat; il demanda des jeux extraordinaires pour célébrer la victoire de l'empereur sur la Germanie; il voulut qu'à la peine des condamnés pour conjuration, il fût ajouté qu'ils seraient privés de sépulture; enfin il fit à Caïus des remercîmens, en plein sénat, de ce qu'il l'avait jugé digne de l'honneur d'être invité à souper.

III. Sur ces entrefaites, il épousa Flavia Domitilla, maîtresse autrefois de Statilius Capella, chevalier romain de Sabrata en Afrique[18]. Elle ne jouissait que du droit des Latins[19]; mais un jugement de réintégration lui rendit et l'entière liberté et le droit de cité romaine; car elle fut réclamée par son père Flavius Liberalis, né à Ferentum, qui n'était que le commis d'un questeur. Vespasien eut, de cette union, Titus, Domitien et Domitilla. Il survécut à sa femme et à sa fille, et les perdit toutes deux avant d'arriver à l'empire. Après la mort de sa femme, il reprit son ancienne maîtresse Cénis[20], qui était l'affranchie d'Antonia[21], à laquelle elle servait de secrétaire. Il vécut avec elle, et, quand il devint empereur, elle tenait, à peu près, le rang d'une épouse légitime.

IV. Sous le règne de Claude, il fut, par le crédit de

Digitized by Google

in Germaniam missus est : inde in Britanniam translatus, tricies cum hoste conflixit. Duas validissimas gentes, superque viginti oppida, et insulam Vectem, Britanniæ proximam, in ditionem redegit, partim Auli Plautii legati consularis, partim Claudii ipsius ductu. Quare triumphalia ornamenta, et in brevi spatio duplex sacerdotium accepit : præterea consulatum, quem gessit per duos novissimos anni menses : medium tempus, ad proconsulatum usque, in otio secessuque egit, Agrippinam timens, potentem adhuc apud filium, et defuncti quoque Narcissi amicos perosam. Exin sortitus Africam, integerrime nec sine magna dignatione administravit; nisi quod Adrumeti, seditione quadam, rapa in eum jacta sunt. Rediit certe nihilo opulentior, ut qui, prope labefacta jam fide, omnia prædia fratri obligarit, necessarioque ad mangonicos quæstus sustinendæ dignitatis causa descenderit : propter quod vulgo Mulio vocabatur. Convictus quoque dicitur ducenta sestertia expressisse juveni, cui latum clavum adversus patris voluntatem impetrarat, eoque nomine graviter increpitus. Peregrinatione achaica inter comites Neronis, quum, cantante eo, aut discederet sæpius, aut præsens obdormisceret, gravissimam contraxit offensam : prohibitusque non contubernio modo, sed etiam publica salutatione, secessit in parvam ac deviam civitatem, quoad latenti etiamque extrema metuenti provincia cum exercitu oblata est.

Digitized by Google

Narcisse, envoyé en Germanie en qualité de lieutenant de légion. Il passa ensuite en Bretagne, où il se battit trente fois contre l'ennemi. Il réduisit à l'obéissance deux des peuples les plus belliqueux et plus de vingt villes, ainsi que l'île de Vectes, qui est très-voisine de la côte. Il fit toutes ces expéditions en partie sous le commandement d'Aulus Plautius, lieutenant consulaire, en partie sous celui de Claude lui-même [22]. Aussi le vit-on obtenir en très-peu de temps les ornemens triomphaux, un double sacerdoce, et même le consulat [23]; néanmoins il ne fut en possession de cette dignité que pendant les deux derniers mois de l'année. Après cela il se voua au repos et à la retraite durant tout l'intervalle qui s'écoula jusqu'à son proconsulat; car il redoutait Agrippine qui avait toujours beaucoup de pouvoir sur son fils, et qui, même après la mort de Narcisse, haïssait encore ceux qui avaient été ses amis. Le sort ayant assigné l'Afrique à Vespasien [24], il l'administra avec autant d'intégrité [25] que de dignité; ce qui n'empêcha pas néanmoins que, dans une sédition qui eut lieu à Adrumète, on ne lui lançât des navets. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne revint pas à Rome plus riche qu'il n'en était parti : son crédit étant déjà épuisé, il engagea tous ses domaines à son frère [26]; enfin, pour soutenir son rang, il fut obligé de spéculer sur la location des mulets, aussi l'appelait-on communément le *Muletier* [27]. On veut aussi qu'il ait été convaincu d'avoir extorqué deux cent mille sesterces * à un jeune homme pour lequel il avait obtenu le laticlave contre la volonté de son père; on ajoute qu'il essuya de graves reproches pour ce fait. En accompagnant Néron dans son voyage d'Achaïe, il s'attira une forte disgrâce,

* 31,850 francs.

Digitized by Google

Percrebruerat Oriente toto vetus et constans opinio, esse in fatis, ut eo tempore Judæa profecti rerum potirentur. Id de imperatore romano, quantum postea eventu paruit, prædictum, Judæi ad se trahentes, rebellarunt: cæsoque præposito, legatum insuper Syriæ consularem suppetias ferentem, rapta aquila, fugaverunt. Ad hunc motum comprimendum quum exercitu ampliore, et non instrenuo duce, cui tamen tuto tanta res committeretur, opus esset, ipse potissimum delectus, ut et industriæ expertæ, nec metuendus ullo modo ob humilitatem generis ac nominis. Additis igitur ad copias duabus legionibus, octo alis, cohortibus decem, atque inter legatos majore filio assumto, ut primum provinciam attigit, proximas quoque convertit in se, correcta statim castrorum disciplina, unoque et altero prœlio tam constanter inito, ut in oppugnatione castelli lapidis ictum genu, scutoque sagittas aliquot exceperit.

V. Post Neronem Galbamque, Othone atque Vitellio de principatu certantibus, in spem imperii venit, jam

Digitized by Google

parce qu'il sortait souvent ou s'endormait quand l'empereur chantait [28]. Non-seulement il fut éloigné de sa suite, il lui fut même interdit de venir rendre ses devoirs en public. Vespasien se retira donc dans une petite ville éloignée de toute communication, et il y resta jusqu'à ce qu'on vint lui offrir un commandement et une armée, précisément dans le temps où il se cachait et craignait pour sa vie. Il régnait dans tout l'Orient une vieille et invariable croyance : c'est que ceux qui viendraient de Judée [29], précisément en ce temps, s'empareraient de la puissance. Ce que l'évènement prouva être applicable à un général romain, les Juifs se l'appliquèrent à eux-mêmes. Ils se révoltèrent, et, après avoir tué leur gouverneur [30], ils mirent en fuite le lieutenant consulaire de Syrie [31] qui accourait à son secours, et lui prirent son aigle. Pour comprimer cette sédition, il fallait une plus forte armée; il fallait un chef dont l'expérience donnât des garanties du succès d'une expédition aussi importante. Vespasien fut choisi de préférence à tout autre, parce qu'il était d'un zèle éprouvé, et qu'il paraissait peu redoutable à l'empereur, à raison de la bassesse de sa naissance, et du peu d'importance de son nom. L'armée ayant donc été renforcée de deux légions, de huit escadrons et de dix cohortes [32], Vespasien prit l'aîné de ses fils au nombre de ses lieutenans, et, dès son arrivée, il sut s'attirer l'affection des provinces voisines, en rétablissant la discipline militaire. Il se battit dans quelques occasions avec tant d'ardeur, que, dans le siège d'un petit fort [33], il fut blessé au genou d'un jet de pierre, et reçut plusieurs traits dans son bouclier.

V. Après Néron et Galba, lorsque Othon et Vitellius se disputèrent l'empire, il conçut l'espoir de

Digitized by Google

pridem sibi per hæc ostenta conceptam. In suburbano Flaviorum quercus antiqua, quæ erat Marti sacra, per tres Vespasiæ partus, singulos repente ramos a frutice dedit, haud dubia signa futuri cujusque fati : primum, exilem et cito arefactum; ideoque puella nata non perannavit : secundum, prævalidum ac prolixum, et qui magnam felicitatem portenderet : tertium vero, instar arboris. Quare patrem Sabinum ferunt, haruspicio insuper confirmatum, renunciasse matri, «nepotem ei Cæsarem genitum:» nec illam quicquam aliud, quam cachinnasse, mirantem, « quod adhuc se mentis compote deliraret jam filius suus. » Mox, quum ædilem eum C. Cæsar, succensens curam verrendis viis non adhibitam, luto jussisset oppleri, congesto per milites in prætextæ sinum, non defuerunt, qui interpretarentur, quandoque proculcatam desertamque rempublicam civili aliqua perturbatione in tutelam ejus, ac velut in gremium, deventuram. Prandente eo quondam, canis extrarius e trivio manum humanam intulit, mensæque subjecit. Cœnante rursus, bos arator, decusso jugo, triclinium irrupit, ac fugatis ministris, quasi repente defessus, procidit ad ipsos accumbentis pedes, cervicemque summisit. Arbor quoque cupressus in agro avito sine ulla vi tempestatis evulsa radicitus atque prostrata, insequenti die viridior ac firmior resurrexit. At in Achaia somniavit, initium sibi suisque felicitatis futurum, simul ac

Digitized by Google

régner, espoir qu'au surplus les prodiges justifiaient depuis long-temps [34]. Dans un domaine que les Flavius possédaient auprès de Rome, il y avait un vieux chêne consacré à Mars : à chaque enfantement de Vespasia, le tronc avait poussé des rejetons. Le premier était maigre et s'était desséché sur-le-champ; aussi la fille qui venait de naître ne vécut point l'année : le second fut robuste et élancé, comme pour promettre une grande prospérité : mais le troisième était aussi fort qu'un arbre. On dit que Sabinus le père, après avoir entendu l'avis d'un aruspice sur ce prodige, annonça à sa mère « qu'il lui était né un petit-fils qui serait César; » à quoi elle répondit en riant, « qu'elle s'étonnait de voir son fils en enfance, pendant qu'elle-même avait encore toute sa tête. » Dans la suite, quand Vespasien fut édile, Caïus César s'emporta contre lui de ce qu'on avait négligé de balayer les rues, et il ordonna de lui jeter de la boue. Les soldats exécutant cet ordre, il en tomba dans le sein de sa robe : or, on ne manqua pas d'interpréter ce fait en ce sens, qu'un jour, quand la république serait foulée aux pieds et abandonnée, il y aurait une révolution qui la placerait sous sa protection, et en quelque sorte dans son sein. Une autre fois, pendant qu'il déjeûnait, un chien étranger [35] apporta de la rue une main humaine et la mit sous sa table. Un soir, à son souper, un bœuf de labourage rompit son joug et se précipita dans la salle à manger, en mettant tous les esclaves en fuite; puis tout à coup, comme s'il était fatigué, il se laissa tomber aux pieds de Vespasien et lui présenta le cou. A la campagne de son aïeul, un cyprès [36] fut déraciné et renversé sans qu'il y eût aucune tempête; et, le jour suivant, il se releva plus vert

Digitized by Google

dens Neroni exemtus esset : evenitque, ut sequenti die progressus in atrium medicus dentem ei ostenderet, tantum quod exemtum. Apud Judæam Carmeli dei oraculum consulentem ita confirmavere sortes, ut, quicquid cogitaret volveretque animo, quamlibet magnum, id esse proventurum, pollicerentur. Et unus ex nobilibus captivis, Josephus, quum conjiceretur in vincula, constantissime asseveravit, fore, ut ab eodem brevi solveretur, verum jam imperatore. Nunciabantur et ex Urbe præsagia, Neronem diebus ultimis monitum per quietem, ut tensam Jovis Optimi Maximi e sacrario in domum Vespasiani, et inde in Circum deduceret : ac non multo post, comitia secundi consulatus ineunte Galba, statuam divi Julii ad Orientem sponte conversam : acieque betriacensi, priusquam committeretur, duas aquilas in conspectu omnium conflixisse; victaque altera, supervenisse tertiam ab solis exortu, ac victricem abegisse.

VI. Nec tamen quicquam ante tentavit, promtissimis atque etiam instantibus suis, quam sollicitatus quorumdam et ignotorum et absentium fortuito favore. Mœsiaci exercitus bina e tribus legionibus millia, missa auxilio Othoni, postquam ingressis iter nuntiatum est, victum eum, ac vim vitæ suæ attulisse, nihilo secius Aquileiam usque perseveraverunt, quasi rumori minus crederent.

Digitized by Google

et plus robuste. En Achaïe, Vespasien rêva qu'une ère de prospérité commencerait pour lui et pour les siens, dès qu'on aurait ôté une dent à Néron : et s'étant, dès le jour suivant, rendu dans l'antichambre de ce prince, le médecin lui montra une dent qui venait de lui être arrachée. Dans le voisinage de la Judée, il consulta l'oracle du dieu Carmel [37], et le sort lui répondit que ce qu'il pensait en ce moment, quelle que fût l'importance de sa méditation, arriverait en effet. On jeta dans les fers Josèphe, un des plus nobles captifs [38]; celui-ci ne cessa de répéter que, dans peu, il serait délivré par Vespasien lui-même, mais par Vespasien empereur. L'on rapportait aussi de la ville des présages nouveaux : dans les derniers jours, un songe devait avoir averti Néron d'enlever du sanctuaire le brancard du grand Jupiter, de le faire porter dans la maison de Vespasien, et de là au Cirque. Peu de temps après, lorsque Galba réunit les comices qui eurent lieu pour le second de ses consulats, on aperçut la statue de Jules-César qui se tournait d'elle-même [39] vers l'Orient. Enfin, à Betriacum, avant qu'on en vînt aux mains, deux aigles se battirent à la vue de tout le monde; mais il en arriva un troisième du côté de l'Orient, et il chassa le vainqueur [40].

VI. Mais quelque disposés, quelque pressans que fussent ses partisans, il n'entreprit rien avant d'y avoir été provoqué par la déclaration inattendue de quelques troupes lointaines, qu'il ne connaissait même pas. Deux mille hommes appartenant aux trois légions de l'armée de Mésie [41] avaient été envoyés au secours d'Othon : ils étaient déjà en route, quand on leur annonça sa défaite et sa mort. Ils n'en marchèrent pas moins jusqu'à Aqui-

Digitized by Google

Ibi per occasionem ac licentiam omni rapinarum genere grassati, quum timerent, ne sibi reversis reddenda ratio, ac subeunda pœna esset, consilium inierunt eligendi creandique imperatoris : « Neque enim deteriores esse aut hispaniensi exercitu, qui Galbam, aut prætoriano, qui Othonem, aut germanico, qui Vitellium fecissent. » Propositis itaque nominibus legatorum consularium, quot ubique tunc erant, quum ceteros, alium alia de causa, improbarent, et quidam e legione tertia, quæ sub exitu Neronis translata ex Syria in Mœsiam fuerat, Vespasianum laudibus ferrent; assensere cuncti, nomenque ejus vexillis omnibus sine mora inscripserunt. Et tunc quidem compressa res est, revocatis ad officium numeris parumper. Ceterum, divulgato facto, Tiberius Alexander, præfectus Ægypti, primus in verba Vespasiani legiones adegit kalendis juliis : qui principatus dies in posterum observatus est. Judaicus deinde exercitus quinto idus julias apud ipsum juravit. Plurimum cœptis contulerunt jactatum exemplar epistolæ, veræ, sive falsæ, defuncti Othonis ad Vespasianum, extrema obtestatione ultionem mandantis, et, ut reipublicæ subveniret, optantis : simul rumor dissipatus, destinasse victorem Vitellium permutare hiberna legionum, et germanicas transferre in Orientem ad securiorem mollioremque militiam : præterea ex præsidibus provinciarum Licinius Mucianus, et e regibus Vologesus Parthus; ille,

Digitized by Google

lée, comme s'ils ne croyaient pas à cette nouvelle. Là, profitant de l'occasion et jouissant de leur liberté, ils s'abandonnèrent à toute espèce de pillage : mais, craignant qu'à leur retour il ne fallût en rendre compte et subir la peine de leurs excès, ils imaginèrent d'élire aussi et de créer un empereur : « car ils n'étaient ni au dessous de l'armée d'Espagne, qui avait nommé Galba, ni inférieurs aux prétoriens, qui avaient proclamé Othon, et ils se croyaient les mêmes droits que les légions de Germanie, qui avaient élevé Vitellius. » On passa donc en revue les noms de tous les lieutenans consulaires, en quelque lieu qu'ils fussent ; on les rejetait tous, l'un pour une raison, l'autre pour une autre, lorsque quelques soldats de la troisième légion [42], qui à la fin du règne de Néron avait passé de Syrie en Mésie, nommèrent Vespasien et le comblèrent d'éloges : tous applaudirent, et sur-le-champ ils inscrivirent son nom sur leurs enseignes. Néanmoins, l'affaire fut étouffée, et ces cohortes rentrèrent dans le devoir pour peu de temps. Du reste, dès que le bruit s'en répandit, Tibère Alexandre, préfet d'Égypte [43], reçut, le premier, le serment des légions au nom de Vespasien : c'était aux calendes de juillet, jour qui, dans la suite, fut constamment célébré comme celui de son avènement. L'armée de Judée lui prêta serment à lui-même le 11 juillet [44]. Soit véritable, soit supposée, la copie d'une lettre d'Othon à Vespasien contribua beaucoup au succès de l'entreprise : au moment de mourir, il lui recommandait le soin de sa vengeance, et souhaitait qu'il vînt au secours de la république : on répandit cette copie avec profusion. En même temps courut le bruit que Vitellius voulait changer les quartiers d'hiver [45] des légions, et

Digitized by Google

deposita simultate, quam in id tempus ex æmulatione non obscure gerebat, syriacum promisit exercitum; hic quadraginta millia sagittariorum.

VII. Suscepto igitur civili bello, ac ducibus copiisque in Italiam præmissis, interim Alexandriam transiit, ut claustra Ægypti obtineret. Hic quum de firmitate imperii capturus auspicium, ædem Serapidis, summotis omnibus, solus intrasset, ac, propitiato multum deo, tandem se convertisset, verbenas coronasque et panificia, ut illic assolet, Basilides libertus obtulisse ei visus est: quem neque admissum a quoquam, et jam pridem propter nervorum valetudinem vix ingredi, longeque abesse, constabat. Ac statim advenere litteræ, fusas apud Cremonam Vitellii copias, ipsum in Urbe interemtum, nunciantes. Auctoritas et quasi majestas quædam, ut scilicet inopinato et adhuc novo principi, deerat: hæc quoque accessit. E plebe quidam luminibus orbatus, item alius debili crure, sedentem pro tribunali pariter adierunt, orantes opem valetudini, demonstratam a Serapide per quietem: restituturum oculos, si inspuisset; confirmaturum crus, si dignaretur calce contingere. Quum vix fides esset, rem ullo modo successuram, ideoque ne experiri quidem auderet; extremo, hortantibus amicis, palam pro concione utrumque ten-

Digitized by Google

transférer celles de Germanie en Orient, pour leur assurer un service plus doux et plus tranquille. Vespasien fut encore secondé par Licinius Mucianus, l'un des présidens des provinces, et par Vologesus, roi des Parthes. Le premier renonça franchement à l'inimitié[46] que jusque-là lui avait inspiré la jalousie, et promit son armée[47]; le second promit quarante mille archers[48].

VII. Vespasien commença donc la guerre civile; il envoya ses chefs et ses troupes en Italie, et se rendit à Alexandrie, pour occuper les barrières de l'Égypte[49]. Étant allé au temple de Sérapis[50], pour y prendre les auspices sur la solidité de son empire, il éloigna sa suite, y pénétra seul, et, après s'être rendu le dieu propice, se retourna; alors il lui parut que l'affranchi Basilidès[51] lui présentait des herbes sacrées, des couronnes et des gâteaux, comme cela se pratique dans ce temple; et cependant personne n'avait introduit ce Basilidès, qu'une maladie de nerfs empêchait depuis long-temps de marcher, et que tout le monde savait être fort loin de là. Tout aussitôt arrivèrent des lettres qui annoncèrent que les troupes de Vitellius avaient été défaites auprès de Crémone, et qu'il avait été tué dans Rome. Vespasien, prince nouveau et en quelque sorte improvisé, manquait encore de ce prestige, de cette majesté qui appartient à la souveraine puissance : elle ne se fit pas attendre. Devant son tribunal se présentèrent un homme du peuple privé de la vue[52] et un autre qui souffrait de la jambe : ils le supplièrent de les secourir; car Sérapis leur avait indiqué, pendant leur sommeil, les moyens de soulager leurs maux : les yeux de l'un verraient, si Vespasien voulait y cracher; la jambe de l'autre se guérirait, s'il la voulait toucher de son

Digitized by Google

tavit : nec eventus defuit. Per idem tempus Tegeæ in Arcadia, instinctu vaticinantium, effossa sunt sacrato loco vasa operis antiqui, atque in iis assimilis Vespasiano imago.

VIII. Talis tantaque cum fama in Urbem reversus, acto de Judæis triumpho, consulatus octo veteri addidit. Suscepit et censuram : ac per totum imperii tempus nihil habuit antiquius, quam prope afflictam nutantemque rempublicam stabilire primo, deinde et ornare. Milites, pars victoriæ fiducia, pars ignominiæ dolore, ad omnem licentiam audaciamque processerant. Sed et provinciæ, civitatesque liberæ, nec non et regna quædam tumultuosius inter se agebant. Quare Vitellianorum quidem et exauctoravit plurimos, et coercuit : participibus autem victoriæ adeo nihil extra ordinem indulsit, ut etiam legitima præmia non nisi sero persolverit. Ac, ne quam occasionem corrigendi disciplinam prætermitteret, adolescentulum, fragrantem unguento, quum sibi pro impetrata præfectura gratias ageret, nutu aspernatus, voce etiam gravissima increpuit, « Maluissem, allium aboluisses, » litterasque revocavit. Classiarios vero, qui ab Ostia et Puteolis Romam pedibus per vices commeant, petentes, « constitui aliquid sibi calciarii nomine, » quasi

Digitized by Google

pied. Croyant à peine qu'il en pût être ainsi, Vespasien n'osait pas même le tenter; enfin, ses amis le pressèrent d'accéder à leurs vœux de le faire : il essaya donc l'un et l'autre remède[53] devant toute une assemblée, et l'évènement ne le trompa point. Vers le même temps, sur l'indication des devins, on déterra à Tégée, en Arcadie, des vases d'un travail antique qui étaient enfouis dans un lieu consacré : on y reconnut la ressemblante image de Vespasien.

VIII. Tel était Vespasien, telle était sa réputation, quand il revint à Rome[54]. Il triompha des Juifs[55], et ajouta huit consulats[56] à l'ancien. Il se chargea aussi de la censure, et, pendant tout son règne, n'eut rien plus à cœur que de raffermir d'abord l'état ébranlé et déjà voisin de sa chute, et d'en assurer ensuite la prospérité. Les soldats étaient parvenus au comble de la licence et de l'audace, les uns par trop de confiance en leur victoire, les autres par la douleur qu'ils ressentaient de leur ignominie. Le plus grand désordre régnait dans les provinces, dans les villes libres, et même dans quelques royaumes. C'est pourquoi il mit à la retraite la plupart des soldats de Vitellius, et retint les autres dans le devoir par la sévérité des peines. Il ne souffrit aucun écrit de la part de ceux qui avaient participé à sa victoire, et ne leur paya même que fort tard les récompenses qui leur étaient dues. Ne voulant laisser échapper aucune occasion de rétablir la discipline, il reprit d'une manière très-sévère un jeune homme qui venait tout parfumé le remercier d'une préfecture qu'il avait obtenue; Vespasien ne se contenta point de témoigner son mécontentement par un signe de dégoût, il s'écria : « J'aimerais mieux que tu sentisses l'ail, » et

Digitized by Google

parum esset sine responso abegisse, jussit posthæc excalciatos cursitare : et ex eo ita cursitant. Achaiam, Lyciam, Rhodum, Byzantium, Samum, libertate ademta, item Thraciam, Ciliciam, et Commagenen, ditionis regiæ usque ad id tempus, in provinciarum formam redegit. Cappadociæ propter assiduos Barbarorum incursus legiones addidit, consularemque rectorem imposuit pro equite romano. Deformis Urbs veteribus incendiis ac ruinis erat : vacuas areas occupare, et ædificare, si possessores cessarent, cuicunque permisit. Ipse restitutionem Capitolii aggressus, ruderibus purgandis manus primus admovit, ac suo collo quædam extulit : ærearumque tabularum tria millia, quæ simul conflagraverant, restituenda suscepit, undique investigatis exemplaribus; instrumentum imperii pulcherrimum ac vetustissimum, quo continebantur pæne ab exordio Urbis senatusconsulta, plebiscita, de societate, et fœdere, ac privilegio, cuicunque concessis.

IX. Fecit et nova opera, templum Pacis Foro proximum; divique Claudii in Cœlio monte, cœptum quidem ab Agrippina, sed a Nerone prope funditus destructum : item amphitheatrum urbe media, ut desti-

Digitized by Google

révoqua sa nomination. Les matelots qui, d'Ostie et de Pouzzoles, viennent tour-à-tour à Rome [57], demandaient « qu'on leur allouât quelque chose à titre d'indemnité de chaussure. » Il crut que ce n'était point assez de les renvoyer sans leur répondre, il ordonna qu'à l'avenir ils feraient cette course déchaussés, et c'est encore ainsi qu'ils l'exécutent aujourd'hui. Il priva de la liberté l'Achaïe, la Lycie, Rhodes, Byzance, Samos, et les réduisit en provinces, ainsi que la Thrace, la Cilicie [58] et la Commagène, qui, jusque-là, avaient obéi à des rois. Il mit des légions en Cappadoce [59] à cause des continuelles incursions des Barbares, et donna, au lieu d'un chevalier romain, un gouvernement consulaire à ce pays. Rome était d'un aspect désagréable, par suite d'incendies et de chutes d'édifices; il permit à chacun d'occuper les terrains vacans et d'y bâtir, si les propriétaires négligeaient de le faire. Lui-même entreprit la restauration du Capitole; et pour déblayer les décombres, il mit le premier la main à l'œuvre, emportant des pierres sur ses épaules [60]. Vespasien voulut aussi rétablir trois mille tables d'airain qui avaient péri dans l'incendie : il en fit de tous côtés réunir des copies : c'est la plus ancienne et la plus belle collection officielle de l'empire; elle renferme, presque depuis l'origine de la ville, les sénatus-consultes et les plébiscites, sur les alliances, les traités et les privilèges accordés à chacun.

IX. Il entreprit aussi des constructions nouvelles : tel que le temple de la Paix auprès du Forum [61]. Celui de Claude, sur le mont Célius, avait été commencé, il est vrai, par Agrippine, mais Néron l'avait presque entièrement détruit. Vespasien éleva un amphithéâtre [62]

Digitized by Google

nasse compererat Augustum. Amplissimos ordines, et exhaustos cæde varia, et contaminatos veteri negligentia, purgavit; supplevitque, recenso senatu et equite; summotis indignissimis, et honestissimo quoque Italicorum ac provincialium allecto. Atque, uti notum esset, utrumque ordinem non tam libertate inter se, quam dignitate differre, de jurgio quodam senatoris equitisque romani ita pronunciavit : « Non oportere maledici senatoribus, remaledici civile fasque esse. »

X. Litium series ubique majorem in modum excreverant, manentibus antiquis, intercapedine jurisdictionis; accedentibus novis, ex conditione tumultuque temporum. Sorte elegit, per quos rapta bello restituerentur; quique judicia centumviralia, quibus peragendis vix suffectura litigatorum ætas videbatur, extra ordinem dijudicarent, redigerentque ad brevissimum numerum.

XI. Libido atque luxuria, coercente nullo, invaluerat. Auctor senatui fuit decernendi, ut, quæ se alieno servo junxisset, ancilla haberetur : neve filiorum familiarum feneratoribus exigendi crediti jus unquam esset, hoc est, ne post patrum quidem mortem.

XII. Ceteris in rebus statim ab initio principatus us-

Digitized by Google

au milieu de la ville, comme il savait qu'Auguste l'avait projeté. Les premiers ordres de l'état[63] étaient épuisés par toute sorte de meurtres, et dégénérés par suite d'une vieille insouciance; il les épura et les compléta en faisant la revue du sénat et des chevaliers; il éloigna les plus indignes, et choisit dans l'Italie et dans les provinces les hommes les plus considérés. Enfin, voulant faire comprendre que la différence entre les deux ordres était moins dans la liberté que dans la dignité, il prononça en ces termes sur des injures proférées dans une querelle entre un sénateur et un chevalier : « Il ne faut pas invectiver les sénateurs; mais il est légal, il est juste de rendre invectives pour invectives. »

X. Partout le nombre des procès s'était accru dans une proportion démesurée; car les anciens étaient restés sans décision par l'interruption de toute juridiction, et d'un autre côté les désordres et les troubles y en avaient ajouté de nouveaux. Vespasien choisit par la voie du sort des juges qui devaient faire restituer ce qui avait été arraché de force pendant les guerres, afin d'expédier extraordinairement et de réduire à un très-petit nombre les affaires de la compétence des centumvirs[64]. Elles étaient si nombreuses, qu'elles ne paraissaient pas pouvoir être plaidées du vivant des parties.

XI. Personne n'y mettant obstacle, la volupté et la débauche s'étaient établies partout. Vespasien fit passer au sénat une décision[65] qui déclarait esclave elle-même toute femme qui s'unirait à l'esclave d'autrui. Il fut décidé que jamais les usuriers qui prêtaient aux fils de famille ne pourraient exiger leurs créances[66], pas même après la mort des pères.

XII. Dans tout le reste, il se montra, dès le com-

Digitized by Google

que ad exitum civilis et clemens, mediocritatem pristinam neque dissimulavit unquam, ac frequenter etiam præ se tulit. Quin et conantes quosdam originem Flavii generis ad conditores reatinos comitemque Herculis, cujus monumentum exstat via Salaria, referre, irrisit ultro. Adeoque nihil ornamentorum extrinsecus cupide appetivit, ut triumphi die, fatigatus tarditate et tædio pompæ, non reticuerit, « merito se plecti, qui triumphum, quasi aut debitum majoribus suis, aut speratum unquam sibi, tam inepte senex concupisset. » Ac ne tribuniciam quidem potestatem, et Patris patriæ appellationem, nisi sero recepit. Nam consuetudinem scrutandi salutantes, manente adhuc bello civili, omiserat.

XIII. Amicorum libertatem, causidicorum figuras, ac philosophorum contumaciam lenissime tulit. Licinium Mucianum, notæ impudicitiæ, sed meritorum fiducia minus sui reverentem, nunquam, nisi clam, et hactenus retaxare sustinuit, ut apud communem aliquem amicum querens, adderet clausulæ : « Ego tamen vir sum. » Salvium Liberalem, in defensione divitis rei ausum dicere, « Quid ad Cæsarem, si Hipparchus sestertium millies habet ? » et ipse laudavit. Demetrium cynicum, in itinere obvium sibi post damnationem, ac neque assurgere, neque salutare se dignantem, oblatrantem etiam nescio quid, satis habuit *Canem* appellare.

Digitized by Google

mencement de son règne, et jusqu'à la fin, modéré et doux[67], ne cherchant point à cacher la médiocrité de son origine, et s'en glorifiant souvent. Quelques flatteurs avaient imaginé de rattacher les auteurs de la maison Flavia aux fondateurs de Réate et au compagnon d'Hercule, dont on voit le monument sur la voie Salaria; il les tourna lui-même en ridicule. Il était si loin de se plaire à la pompe extérieure, que le jour de son triomphe, fatigué de la lenteur de la marche et dégoûté de la solennité, il ne put s'empêcher de dire « qu'il était justement puni d'avoir, en vieillard imbécile, recherché le triomphe, comme s'il était dû à ses aïeux ou comme s'il l'avait jamais espéré. » Il ne se décida que fort tard à accepter la puissance tribunitienne et le titre de *Père de la patrie.* Quant à l'usage de faire fouiller[68] ceux qui venaient le saluer, il ne l'avait pas même pratiqué pendant que la guerre civile durait encore.

XIII. Il supportait avec une grande facilité de caractère la franchise de ses amis, les allusions des avocats et les invectives des philosophes. Licinius Mucianus[69], d'une notoire impudicité, se souciait peu de l'empereur, parce qu'il avait trop de confiance en ses services. Vespasien ne le reprit jamais qu'en particulier; encore se contentait-il, quand il en parlait à quelque ami commun, d'ajouter ces mots : « Du moins je suis un homme[70]. » Salvius Liberalis défendait un riche client; il osa s'écrier : « Eh! qu'importe à César si Hipparque possède cent millions de sesterces*? » Il alla jusqu'à louer cette exclamation. Il trouva sur son chemin le cynique Demetrius[71], qui venait d'être condamné[72] :

* 17,790,000 francs.

Digitized by Google

XIV. Offensarum inimicitiarumque minime memor exsecutorve, Vitellii hostis sui filiam splendidissime maritavit, dotavitque etiam et instruxit. Trepidum eum interdicta aula sub Nerone, quærentemque, quidnam ageret, aut quo abiret, quidam ex officio admissionis simul expellens, « abire Morboniam » jusserat. In hunc postea deprecantem haud ultra verba excanduit, et quidem totidem fere atque eadem. Nam, ut suspicione aliqua vel metu ad perniciem cujusquam compelleretur, tantum abfuit, ut, monentibus amicis, cavendum esse Metium Pomposianum, quod vulgo crederetur genesin habere imperatoriam, insuper consulem fecerit, spondens, quandoque beneficii memorem futurum.

XV. Non temere quis punitus insons reperietur, nisi absente eo et ignaro, aut certe invito atque decepto. Helvidio Prisco, qui et reversum se ex Syria solus privato nomine *Vespasianum* salutaverat, et in prætura omnibus edictis sine honore ac mentione ulla transmiserat, non ante succensuit, quam altercationibus insolentissimis pæne in ordinem redactus. Hunc quoque, quamvis relegatum primo, deinde et interfici jussum, magni æstimavit servare quoquo modo, missis, qui per-

Digitized by Google

celui-ci ne daigna ni se lever, ni saluer l'empereur; et comme il aboyait je ne sais quoi contre lui, Vespasien se contenta de l'appeler *Chien.* »

XIV. Il ne se souvenait des offenses ni des inimitiés, et n'en tirait point vengeance; il établit magnifiquement la fille de Vitellius[73] son ennemi, la dota et la pourvut de tout. Lorsque Néron lui eut interdit sa cour, Vespasien était tout tremblant, et demandait ce qu'il ferait désormais et où il irait; quelqu'un du service des introducteurs[74] lui répondit en le mettant à la porte : « Va-t'en à Morbonia[75]. » Dans la suite, quand cet homme vint lui demander pardon, sa colère n'alla pas au delà des paroles : il ne lui en dit que tout autant, et se servit à peu près des mêmes expressions qu'il avait endurées de sa part. Vespasien était si éloigné de consentir à la perte de qui que ce fût, pour obéir au soupçon ou à la crainte, qu'un jour ses amis l'ayant averti de se garer de Metius Pomposianus[76], parce qu'il passait généralement pour être né sous une constellation qui promettait l'empire, il le fit consul, en assurant qu'un jour Pomposianus se souviendrait du bienfait.

XV. On citerait difficilement un innocent puni sous son règne; à moins que ce ne fût en son absence[77], à son insu, et dans tous les cas contre son gré ou parce qu'on le trompait. Quand il revint de Syrie, Helvidius Priscus[78] fut le seul qui ne le salua que de son nom de *Vespasien;* et pendant que cet Helvidius était préteur, il omit dans tous ses édits de lui rendre hommage ou de prononcer son nom. L'empereur ne se fâcha que quand les plus insolentes invectives le ravalèrent en quelque sorte au dernier rang des citoyens[79]. Malgré cela, il n'est rien qu'il ne fît pour sauver Helvidius.

Digitized by Google

cussores revocarent; et servasset, nisi, jam perisse, falso renunciatum esset. Ceterum neque cæde cujusquam unquam lætatus, justis suppliciis illacrymavit etiam et ingemuit.

XVI. Sola est, in qua merito culpetur, pecuniæ cupiditas. Non enim contentus omissa sub Galba vectigalia revocasse, nova et gravia addidisse, auxisse tributa provinciis, nonnullis et duplicasse; negotiationes quoque, vel privato pudendas, propalam exercuit, coemendo quædam tantum, ut pluris postea distraheret. Ne candidatis quidem honores, reisve, tam innoxiis, quam nocentibus, absolutiones venditare cunctatus est. Creditur etiam procuratorum rapacissimum quemque ad ampliora officia ex industria solitus promovere, quo locupletiores mox condemnaret : quibus quidem vulgo « pro spongiis » dicebatur « uti, » quod quasi et siccos madefaceret, et exprimeret humentes. Quidam natura cupidissimum tradunt, idque exprobratum ei a sene bubulco, qui, negata sibi gratuita libertate, quam imperium adeptum suppliciter orabat, proclamaverit, « Vulpem pilum mutare, non mores. » Sunt contra, qui opinentur, ad manubias et rapinas necessitate compulsum, summa ærarii fiscique inopia : de qua testificatus sit initio statim principatus, professus, « quadringenties millies opus esse, ut respublica stare posset. » Quod et

Digitized by Google

Celui-ci avait d'abord été exilé, puis on avait donné l'ordre de sa mort : Vespasien envoya avec empressement rappeler les exécuteurs de cet ordre, et il l'eût en effet sauvé, si on ne lui eût donné la nouvelle mensongère qu'Helvidius était déjà exécuté. Du reste, il ne se réjouit jamais du meurtre de personne ; il pleurait sur les plus justes supplices, et en gémissait sincèrement.

XVI. Le reproche d'avarice est le seul qu'on puisse lui faire à juste titre. Non content d'avoir rétabli les impôts[80] qu'on avait cessé de payer sous Galba, il y en ajouta de nouveaux et de fort lourds ; il augmenta les tributs des provinces, et les doubla même dans quelques-unes. Il fit ouvertement des spéculations qui eussent été honteuses même pour un particulier, achetant quelquefois dans la vue de revendre plus cher en détail. Il ne se faisait point de scrupule de vendre les magistratures aux candidats, ni les absolutions aux accusés, et cela qu'ils fussent innocens ou coupables. On croit aussi qu'il affectait d'élever aux plus hautes dignités les plus rapaces de ses agens, afin de pouvoir les condamner quand ils se seraient enrichis. Il s'en servait, disait-on ordinairement, comme d'éponges : secs, il les trempait, humides, il les exprimait. Quelques personnes prétendent que cette avarice était en lui un défaut inné, et qu'elle lui fut reprochée par un vieux pâtre[81]. Celui-ci, le voyant parvenu à l'empire, lui demanda, dit-on, d'être mis en liberté sans être obligé de se racheter ; et, ne pouvant l'obtenir, il s'écria : « Le renard peut bien changer de poil, mais jamais il ne change de mœurs ! » D'autres, au contraire, pensent que Vespasien fut contraint, par l'extrême pénurie du trésor et du fisc[82], à recourir au pillage et à la rapine. Dès le commencement de son règne,

Digitized by Google

verisimilius videtur, quando et male partis optime usus est.

XVII. In omne hominum genus liberalissimus, explevit censum senatorum : consulares inopes quingenis sestertiis annuis sustentavit : plurimas per totum orbem civitates, terræ motu aut incendio afflictas, restituit in melius.

XVIII. Ingenia et artes vel maxime fovit : primus e fisco latinis græcisque rhetoribus annua centena constituit : præstantes poetas, nec non et artifices, Coæ Veneris, item Colossi refectorem, insigni congiario magnaque mercede donavit : mechanico quoque, grandes columnas exigua impensa perducturum in Capitolium pollicenti, præmium pro commento non mediocre obtulit; operam remisit, præfatus; « Sineret, se plebeculam pascere. »

XIX. Ludis, per quos scena Marcelliani theatri restituta dedicabatur, vetera quoque acroamata revocaverat. Apollinari tragœdo quadringenta, Terpno Diodoroque citharœdis ducena, nonnullis centena, quibus minimum, quadragena sestertia super plurimas coronas aureas dedit. Sed et convivabatur assidue, ac sæpius recta et dapsile, ut macellarios adjuvaret. Dabat sicut Saturnalibus

Digitized by Google

il s'exprima en ces termes sur la pauvreté du trésor : « La chose publique ne peut être sauvée si nous n'avons quatre milliards de sesterces[83]. » Je me rangerais à cette dernière opinion ; car Vespasien fit un excellent emploi de ce qu'il avait mal acquis.

XVII. Il se montra libéral[84] envers les hommes de toutes les classes, compléta la fortune des sénateurs[85], établit un revenu annuel de cinq cent mille sesterces* pour les consulaires pauvres, et, dans tout l'empire, fit rebâtir, plus belles qu'elles n'étaient, un grand nombre de villes, qui avaient été consumées par les flammes, ou renversées par des tremblemens de terre.

XVIII. Il protégea surtout les talens et les arts : le premier, il donna aux rhéteurs, soit latins, soit grecs, une pension annuelle de cent mille sesterces**, à payer par le fisc. Il accorda de riches présens et des récompenses très-élevées aux poètes distingués et même aux artistes ; par exemple, à celui qui fit la Vénus de Cos[86], et à celui qui répara le Colosse[87]. Un mécanicien lui promettait de conduire au Capitole, à très-peu de frais, des colonnes immenses ; Vespasien lui fit payer une forte somme pour son devis, mais ne le mit point à exécution, et lui dit : « Permettez que je nourrisse le peuple[88]. »

XIX. Aux jeux célébrés pour la dédicace qui eut lieu à l'occasion de la restauration du théâtre de Marcellus, Vespasien avait fait jouer aussi d'anciennes pièces[89]. Il donna à l'acteur tragique Apollinaris[90] quatre cent mille sesterces***; à Terpnus et à Diodore[91], joueurs de cithare, deux cent mille ; à quelques autres, cent mille ; à d'autres, pour le moins quarante mille****, sans

* 88,950 fr. — ** 17,790 fr. — *** 63,700 fr. — **** 6,370 fr.

Digitized by Google

viris apophoreta, ita per kalendas martias feminis : et tamen ne sic quidem pristinæ cupiditatis infamia caruit. Alexandrini *Cybiosacten* eum vocare perseveraverunt, cognomine unius e regibus suis turpissimarum sordium. Sed et in funere Favor archimimus personam ejus ferens, imitansque, ut est mos, facta ac dicta vivi, interrogatis palam procuratoribus, « quanti funus et pompa constaret? » ut audiit, « sestertio centies, » exclamavit : « Centum sibi sestertia darent, ac se vel in Tiberim projicerent. »

XX. Statura fuit quadrata, compactis firmisque membris, vultu veluti nitentis. De quo quidam urbanorum non infacete : siquidem petenti, « ut et in se aliquid diceret : » — « Dicam, » inquit, « quum ventrem exonerare desieris. » Valetudine prosperrima usus est, quamvis ad tuendam eam nihil amplius quam fauces ceteraque membra sibimet ad numerum in sphæristerio defricaret, inediamque unius diei per singulos menses interponeret.

XXI. Ordinem vitæ fere hunc tenuit. In principatu maturius semper, ac de nocte evigilabat : dein perlectis epistolis, officiorumque omnium breviariis, amicos ad-

Digitized by Google

compter une multitude de couronnes d'or. Il donnait souvent des repas [92] très-bien ordonnés et très-riches, pour faire gagner les marchands de comestibles. Aux Saturnales, il chargeait les hommes de présens de table, et aux calendes de mars [93], il faisait cette libéralité aux femmes. Ces prodigalités ne purent néanmoins faire oublier son ancienne avarice. Les habitans d'Alexandrie [94] continuèrent à l'appeler *Cybiosacte*, du nom d'un de leurs rois qui avait été d'une sordide avarice. A ses funérailles [95], Favor, le pantomime en chef, avait été chargé de le représenter; et, selon l'usage, il imitait les habitudes et les paroles du mort. Ce Favor demanda publiquement aux gens d'affaires à combien revenaient les frais du convoi et des obsèques; et comme ils répondirent « à dix millions de sesterces *, » il s'écria : « Donnez-m'en cent mille [96], et jetez-moi dans le Tibre, si vous voulez. »

XX. Il était d'une taille forte et carrée [97], il avait les membres robustes et épais, et sa figure semblait toujours annoncer un effort. On rapporte à ce sujet qu'un railleur fut, un jour, interpellé par lui de dire un bon mot sur son compte : « Aussitôt, » répondit assez spirituellement celui-ci, « aussitôt que tu te seras déchargé le ventre. » Vespasien jouit toujours d'une excellente santé, quoiqu'il ne fît rien pour la conserver, si ce n'est que dans la salle d'exercice du jeu de ballon [98], il se faisait frotter, un certain nombre de fois [99], le cou et les membres. Il avait aussi l'habitude d'observer par mois un jour de diète.

XXI. Voici, à peu près, quel était son genre de vie [100]. Depuis qu'il était empereur, il se levait toujours

* 1,779,000 fr.

Digitized by Google

mittebat; ac dum salutabatur, et calciabat ipse sese, et amiciebat : postque decisa, quæcunque obvenissent, negotia, gestationi et inde quieti vacabat, accubante aliqua pallacarum, quas in locum defunctæ Cænidis plurimas constituerat : a secreto in balineum triclinium-que transibat. Nec ullo tempore facilior, aut indulgentior traditur; eaque momenta domestici ad aliquid petendum magno opere captabant.

XXII. Et super cœnam autem, et semper alias communissimus, multa joco transigebat : erat enim dicacitatis plurimæ, et sic scurrilis ac sordidæ, ut ne prætextatis quidem verbis abstineret. Et tamen nonnulla ejus facetissima exstant : in quibus et hæc. Mestrium Florum consularem, admonitus ab eo, *plaustra* potius, quam *plostra* dicenda, postero die *Flaurum* salutavit. Expugnatus autem a quadam, quasi amore sui deperiret, quum perductæ pro concubitu sestertia quadringenta donasset; admonente dispensatore, quemadmodum summam rationibus vellet inferri; « Vespasiano, » inquit, « adamato. »

Digitized by Google

de très-bonne heure, et même pendant qu'il était encore nuit : il lisait d'abord toutes ses lettres, et les rapports des officiers du palais; puis il recevait ses amis, et, pendant qu'ils lui rendaient leurs devoirs, il se chaussait et s'habillait. Après avoir décidé toutes les affaires qui se présentaient, il se faisait porter en litière, ensuite il se livrait au repos, et faisait coucher à côté de lui une des nombreuses femmes que, depuis la mort de Cénis, il avait choisies pour la remplacer. De son cabinet il allait au bain et à la salle à manger : jamais, dit-on, il n'était de meilleure humeur, ni plus facile que dans ce moment, et les employés de sa maison avaient grand soin d'en profiter pour lui adresser leurs demandes.

XXII. Vespasien était d'une grande familiarité dans ses entretiens, et surtout à table, où il traitait souvent les affaires en plaisanterie; il était fort caustique, et descendait parfois à la bouffonnerie et à la saleté, ne s'abstenant pas même des expressions les plus ordurières [101]. On a conservé de lui néanmoins d'excellentes saillies, entre autres celles-ci. Mestius Florus le consulaire l'avait averti qu'il ne fallait pas prononcer *plostra* mais *plaustra* [102] : le lendemain, Vespasien le salua du nom de *Flaurus* [103]. Feignant de l'aimer éperdûment, une femme avait fait sa conquête : il se la fit amener [104], lui donna quatre cent mille sesterces* pour ses faveurs, et lorsque son intendant lui demanda comment il fallait inscrire cette dépense dans ses comptes, « Écrivez, dit-il, *Pour l'amour inspiré par Vespasien* [105]. »

* 63,700 fr.

Digitized by Google

XXIII. Utebatur et versibus græcis tempestive satis, ut de quodam proceræ staturæ, improbiusque nato:

Μακρὰ βιβάς, κραδάων δολιχόσκιον ἔγχος·

et de Cerulo liberto, qui dives admodum ob subterfugiendum quandoque jus fisci, ingenuum se et Lachetem mutato nomine cœperat ferre, ὦ Λάχης, Λάχης, ἐπὰν ἀποθάνῃς, αὖθις ἐξαρχῆς ἔσῃ Κήρυλος. Maxime tamen dicacitatem affectabat in deformibus lucris, ut invidiam aliqua cavillatione dilueret, transferretque ad sales. Quemdam e caris ministris, dispensationem cuidam, quasi fratri, petentem quum distulisset, ipsum candidatum ad se vocavit; exactaque pecunia, quantam is cum suffragatore suo pepigerat, sine mora ordinavit. Interpellanti mox ministro, « Alium tibi, » ait, « quære fratrem : hic, quem tuum putas, meus est. » Mulionem in itinere quodam suspicatus ad calciandas mulas desiluisse, ut adeunti litigatori spatium moramque præberet, interrogavit, « Quanti calciasset? » pactusque est lucri partem. Reprehendenti filio Tito, quod etiam urinæ vectigal commentus esset, pecuniam ex prima pensione admovit ad nares, sciscitans, « num odore offenderetur; » et illo negante, « Atqui, » inquit, « e lotio est. » Nunciantes legatos, « decretam ei publice non mediocris summæ statuam colosseam, » jussit, vel continuo pone-

Digitized by Google

XXIII. Il citait les vers grecs avec un rare bonheur : il dit de quelqu'un qui était de haute taille et que la nature avait conformé à certains égards d'une manière monstrueuse[106] :

« Il marche à grands pas, et agite au loin sur la terre l'ombre de son javelot[107]. »

L'affranchi Cerulus[108] était fort riche, et, pour échapper dans la suite aux droits du fisc, il essayait de se dire de condition libre, et commençait à se faire appeler Lachès, en abandonnant son véritable nom. Vespasien s'écria : « O Lachès ! Lachès ! quand tu mourras, tu redeviendras tout de nouveau Cerulus. » Il exerçait surtout son esprit sur les gains illicites qu'il faisait lui-même, espérant en détruire l'odieux au moyen de la gaîté, et réduisant tout en bons mots. Un de ses plus chers courtisans lui demandait une place d'intendant pour quelqu'un qu'il disait son frère : Vespasien différa sa réponse, fit venir le candidat lui-même, et, s'étant fait payer la somme que celui-ci avait promise à son protecteur, il l'institua sur-le-champ. Le courtisan lui en ayant reparlé : « Cherche, lui répondit-il, un autre frère; celui que tu croyais le tien est devenu le mien. » Pendant un voyage, un muletier le quitta subitement pour faire ferrer ses mules[109] : Vespasien soupçonna que c'était un retard de commande, pour donner le temps à un plaideur de lui parler de son affaire. Il lui demanda donc « de combien était ce ferrage, » et il se fit payer une partie de la somme. Titus, son fils, lui avait fait des reproches de ce qu'il avait mis des impôts jusque sur l'urine[110] : quand il reçut les premières sommes qui en provenaient, il les lui mit sous le nez, en lui demandant si

Digitized by Google

rent, cavam manum ostentans, et « paratam basin » dicens. Ac ne in metu quidem ac periculo mortis extremo abstinuit jocis. Nam quum inter cetera prodigia Mausoleum derepente patuisset, et stella crinita in cœlo apparuisset : alterum ad Juniam Calvinam e gente Augusti pertinere, dicebat; alterum ad Parthorum regem, qui capillatus esset. Prima quoque morbi accessione, « Væ, » inquit, « puto, deus fio. »

XXIV. Consulatu suo nono tentatus in Campania motiunculis levibus, protinusque Urbe repetita, Cutilias ac reatina rura, ubi æstivare quotannis solebat, petiit. Hic, quum super urgentem valetudinem creberrimo frigidæ aquæ usu etiam intestina vitiasset, nec eo minus muneribus imperatoriis ex consuetudine fungeretur, ut etiam legationes audiret cubans, alvo repente usque ad defectionem soluta, « Imperatorem, » ait, « stantem mori oportere. » Dumque consurgit, ac nititur, inter manus sublevantium exstinctus est, IX kalendas julii, annum gerens ætatis sexagesimum ac nonum, superque mensem ac diem septimum.

XXV. Convenit inter omnes, tam certum eum de sua suorumque genitura semper fuisse, ut post assiduas in se conjurationes ausus sit affirmare senatui, « aut filios

Digitized by Google

l'odeur le blessait. Titus ayant répondu que non, il s'écria : « Et cependant c'est de l'urine ! » Des députés[111] vinrent lui annoncer qu'on lui avait voté une statue colossale qui devait coûter fort cher : « Qu'on la pose donc tout de suite, » dit-il en montrant sa main creuse, « le piédestal est prêt. » Ni la crainte, ni le danger de la mort, ne purent l'empêcher de plaisanter. On disait qu'entre autres prodiges le Mausolée s'était subitement ouvert; enfin une étoile chevelue était apparue au ciel. Il répondit que le premier de ces prodiges regardait Junia Calvina[112], qui était de la famille d'Auguste, et que l'autre était pour le roi des Parthes, qui avait une belle chevelure. Dès les premiers accès de sa maladie, il dit : « Hélas ! je crois que je deviens dieu[113]. »

XXIV. Pendant son neuvième consulat, il ressentit, en Campanie, de légères atteintes de fièvre, repartit sur-le-champ pour Rome, et se rendit à Cutilies[114] et à Réate, où il avait coutume de passer tous les étés. La maladie devenait de jour en jour plus forte; il avait d'ailleurs affaibli ses entrailles par l'usage immodéré de l'eau froide[115]. Mais il n'en vaquait pas moins aux occupations de son empire, et, quoiqu'il fût couché, il recevait les députations: si bien qu'il éprouva tout à coup une diarrhée qui alla jusqu'à l'anéantissement. « Il faut, » s'écria-t-il, « qu'un empereur meure debout[116] ! » et il expira entre les bras de ceux qui l'entouraient, dans le moment où il se levait, en cherchant à s'appuyer sur eux. C'était le 23 juin; il avait soixante-neuf ans, un mois et sept jours[117].

XXV. Tout le monde s'accorde à dire qu'il comptait à tel point sur la constellation qui avait présidé à sa naissance et à celle de ses fils, qu'après des conjura-

Digitized by Google

sibi successuros, aut neminem. » Dicitur etiam vidisse quondam per quietem stateram in media parte vestibuli palatinæ domus positam examine æquo; quum in altera lance Claudius et Nero starent, in altera ipse ac filii. Nec res fefellit : quando totidem annis, parique temporis spatio utrique imperaverunt.

Digitized by Google

tions souvent répétées, il ne craignit pas d'affirmer en plein sénat, « qu'il aurait pour successeurs ses fils, ou personne[119]. » On dit qu'une fois il vit en songe une balance placée dans le vestibule du Palatium; elle était en parfait équilibre. Dans l'un des bassins étaient Claude et Néron; il se trouvait dans l'autre avec ses fils. L'évènement ne fut pas trompeur; car, de part et d'autre, la somme des années et la durée des règnes furent égales[119].

Digitized by Google

NOTES

SUR VESPASIEN.

1. *Titus Flavius Petro.* C'est à tort qu'on a écrit quelquefois *Petronius*; car *Petronius* est un nom, tandis qu'il ne faut ici qu'un surnom.

2. *Citoyen du municipe de Réate.* J'ai conservé le mot *municipe*, parce que c'est le seul qui puisse rendre l'idée de l'auteur. — *Voyez*, dans mon troisième volume, de la traduction de NIEBUHR, le docte chapitre sur l'*Isopolotie*.

3. *Centurion, ou soldat d'élite.* La véritable leçon *centurio an evocatus*. Il faut ignorer absolument ce que signifie *evocatus* pour imaginer une aussi malheureuse correction que *incertum a sponte an evocatus*. Les *evocati* étaient une sorte de garde créée par Galba; elle se composait de jeunes gens de l'ordre des chevaliers, et tous avaient rang de centurion, assimilation semblable à celles que nous avons vues de nos jours.

4. *Receveur des enchères.* Il faisait rentrer le prix des objets vendus, moyennant un droit de courtage, et peut-être était-il tenu de faire l'avance du prix.

5. *Nommé Sabinus.* A cause de sa mère Sabina.

6. *Quelques personnes prétendent, etc.* Suétone ne réfute pas ce bruit; il ne le nie pas, comme le pourrait faire croire la traduction de La Harpe, qui, au surplus, a fait de ce chapitre un éternel contre-sens. Il n'y a pas une idée qui soit rendue comme elle est.

7. *L'impôt du quarantième.* Au nom de l'association des publicains. Boissard nous donne une statue avec l'inscription ΚΑΛΩΣ ΤΕΛΩΝΗΣΑΝΤΙ; c'est identiquement la même que Suétone dit avoir été vouée à ce Sabinus. Casaubon rappelle encore un fragment de pierre où cette inscription se trouve aussi.

Digitized by Google

8. *Jusqu'à la préfecture de Rome.* Sous Néron; mais Galba le renvoya. Othon le reprit, s'il faut en croire Plutarque; et Tacite (*Hist.*, I, 46) dit : « Ils donnent la préfecture de Rome à Flavius Sabinus, suivant en ceci le choix de Néron, sous lequel il avait eu le même emploi. Plusieurs regardaient en lui son frère Vespasien. »

9. *Préfet du camp.* — *Voyez*, à cet égard, un *excursus* de Lipse, sur le chap. XX, au tome 1er des *Annales*.

10. *Louer ces ouvriers.* C'est-à-dire qu'il les procurait pour un plus grand prix que celui qu'il leur payait à eux-mêmes. Ces sortes de marchés sont encore fort usités en Italie.

11. *Phalacrine.* — *Voyez* CLUVIER, *Italie antique*, p. 687; WESSELING, *ad Anton. itin.*, p. 307; CELLARIUS, *Géogr. antiq.*, II, 9, p. 779.

12. *Sous le consulat de Q. Sulpicius.* An de Rome 762. Auguste mourut en 767.

13. *Dans ses domaines de Cosa.* On écrit aussi *Cossa.* C'est en Étrurie. (*Voyez* VIRGILE, *Énéide*, X, et le *Commentaire* de SERVIUS.)

14. *De l'éloignement pour le laticlave.* Il n'est pas besoin de répéter que ce vêtement est celui de l'ordre des sénateurs, ni que, depuis Auguste, les fils des sénateurs eux-mêmes jouissaient de cette distinction. Le frère de Vespasien avait obtenu le laticlave de la grâce de l'empereur, et quoiqu'il ne fût pas fils de sénateur.

15. *L'appariteur de son frère.* C'était l'usage de céder la place à ceux qui portaient le laticlave quand on en rencontrait, et souvent ils étaient précédés d'un serviteur qui leur faisait faire place. C'est à cet usage que la mère de Vespasien faisait allusion. (*Voyez* MARTIAL, *Épigr.* II, 18, 5; et X, 74, 3.)

16. *La Crète et Cyrène.* La Cyrénaïque était réunie avec la Crète en une seule et même province.

17. *Candidat pour l'édilité et la préture.* Ce passage est horriblement défiguré dans la *Vulgate.* Ducker, Wolff et Bremi l'ont rétabli tel que nous le donnons, sans toutefois discuter leurs corrections, ce qui nous mènerait trop loin. L'édilité de Vespasien

Digitized by Google

paraît remonter à l'an 791 ; et sans doute qu'il aura échoué l'année précédente. Quant à sa préture, elle est de 792, puisque c'est alors que Caïus alla faire, en Germanie, son expédition de coquilles, et que l'on découvrit la conspiration de Gétulicus, à laquelle se rattache évidemment ce que dit Suétone de la proposition de Vespasien. Oudendorp croit néanmoins que cette préture est de 793. Il faut toutefois remarquer que toutes ces bassesses avaient pour but d'apaiser la colère de Caïus Caligula contre le sénat.

18. *Sabrata, en Afrique.* Pline (*Hist. nat.*, liv. v, chap. 3) dit que Sabrata touche la petite Syrte. Mais Torrentius croit qu'il faut lire *Tabracensis*, parce que Pline dit, un peu auparavant : « Tabraca, ville des citoyens romains. » La Harpe a suivi cette opinion.

19. *Elle ne jouissait que du droit des Latins.* C'est-à-dire qu'elle était probablement une affranchie (*Voyez* Heineccius, *Antiq. rom.*, l. v, 12). Il n'est pas besoin d'ajouter *liberta* dans le texte, comme le veulent quelques interprètes. Plus bas, quant aux effets du jugement de réintégration, qui eut lieu sans doute en Afrique, il y avait lieu de traduire qu'il lui rendit l'*ingénuité*. Cette version eût été juridique; mais notre langue ne s'en serait pas accommodée, et cela aurait prêté d'autant plus au ridicule et au double sens, que nous venons de dire que Domitilla était la maîtresse de Statilius Capella, et par conséquent point du tout *ingénue*.

20. *Cénis.* Xiphilin en fait l'éloge (lxvi, 14). Elle mourut en 824.

21. *Antonia.* C'est le mère de Claude.

22. *De Claude lui-même.* Eutrope compte trente-deux combats auxquels assista Vespasien. Tacite, dans son *Agricola* (c. xiii), regarde cette expédition, dans laquelle Claude s'associa Vespasien, comme la cause de la grandeur de celui-ci. Là, se trouve cette admirable expression *monstratus fatis Vespasianus*. L'île dont il est question est sans doute celle de Wight.

23. *Et même le consulat.* Il fut désigné consul en octobre. (*Voyez* Pigh., *Ann.*, t. iii, p. 584.)

24. *Le sort ayant assigné l'Afrique à Vespasien.* En 816, sous le consulat de C. Memmius et de Virginius Rufus.

Digitized by Google

25. *Avec autant d'intégrité que de dignité.* Tacite dit précisément le contraire (*Hist.* II, 97). Le proconsulat de Vitellius lui avait acquis une réputation d'intégrité, tandis que Vespasien s'y était déshonoré et rendu odieux. Les alliés en tiraient des conjectures sur le gouvernement de l'un et de l'autre; mais l'expérience donna un résultat contraire. Ici j'ajouterais plus volontiers foi à Suétone qu'à Tacite, qui a peut-être trop cédé à l'amour des contrastes.

26. *Engagea tous ses domaines à son frère.* Flavius Sabinus était l'aîné, le plus riche et le plus considéré des deux (Tacite, III, 65). Flavius Sabinus était l'aîné, et dans leurs conditions privées, par son crédit et sa fortune, il était au dessus de Vespasien. On a cru même qu'il n'avait rétabli le crédit ébranlé de Vespasien, qu'en exigeant pour gages sa maison et ses terres.

27. *Le* Muletier. Cicéron (lettre DCCCXXVII, t. VI de notre édition) donne la même qualification à Ventidius, parce que, dans son adolescence, il gagnait sa vie en achetant des mulets, pour conduire de la farine au camp. Pline l'appelle *mulio castrensis suffarraneus* (l. VII, 43 [44]); *voyez* aussi Aulu-Gelle (l. XV, c. 4).

28. *S'endormait quand l'empereur chantait.* Bien qu'il soit attesté que Vespasien accompagna Néron en Achaïe, Tacite a parlé de ce fait comme s'il était arrivé à Rome. Il dit que ce fut Phébus, l'affranchi, qui fit remarquer qu'il dormait, et qu'il fut protégé par les prières des autres assistans.

29. *Que ceux qui viendraient de Judée.* Tacite (*Hist.*, l. V, c. 13) dit des Juifs : « Persuadés, presque tous, par les oracles renfermés dans les anciens livres de leurs prêtres, qu'en ce temps même il arriverait que l'Orient serait tout-puissant, et que de la Judée sortiraient ceux qui gouverneraient le monde. Ces oracles obscurs annonçaient Vespasien et Titus. Mais le vulgaire, suivant les désirs humains, interprétait pour lui la grandeur d'une si haute destinée, et ses malheurs même ne le ramenaient pas à la vérité. »

30. *Après avoir tué leur gouverneur.* Gessius Florus, dont la cruauté alluma la guerre de Judée (Tacite, V, 10). Toutefois, la patience des Juifs ne se démentit pas jusqu'à l'arrivée du procurateur Gessius Florus. Sous lui la guerre éclata. Cestius Gallus, gouverneur de Syrie, entreprit de les contenir, livra divers combats, et le plus souvent avec perte.

Digitized by Google

31. *Le lieutenant consulaire de Syrie.* Cestius Gallus.

32. *Dix cohortes.* C'étaient des troupes alliées, différentes de la légion.

33. *Le siège d'un petit fort.* Celui de *Jotapata.* — *Voyez* Josèphe, III, 6, où il est dit que Vespasien fut légèrement blessé à la plante du pied.

34. *Justifiaient depuis long-temps.* Tacite (*Hist.*, l. I, c. 10, p. 19 de la traduction de M. Panckoucke) dit : « Mais que déjà la loi secrète des destins, les prodiges et les oracles, eussent destiné l'empire à Vespasien et à ses fils, nous ne l'avons pu croire qu'après son élévation. »

35. *Un chien étranger.* — *Voyez*, sur ces prodiges, Xiphilin, LXVI, 1.

36. *Un cyprès.* « D'anciens présages revenaient à sa pensée : dans ses domaines, un cyprès d'une hauteur remarquable était tombé tout à coup, et, le jour suivant, se relevant à cette même place, il reverdit et étendit plus au loin son feuillage. C'était, de l'aveu unanime des aruspices, un admirable et heureux présage, et la plus grande illustration fut promise à Vespasien, jeune encore. » (Tacite, *Hist.*, II, 78.)

37. *Du dieu Carmel.* « Entre la Judée et la Syrie est situé le Carmel : c'est le nom d'une montagne et d'une divinité. Cette divinité n'a ni statue ni temple : ainsi l'a réglé une antique tradition. On n'y voit qu'un autel et des adorateurs. Vespasien y vint sacrifier, et comme son âme était agitée de ses espérances secrètes, le pontife Basilides, considérant avec soin les entrailles de la victime, lui dit : « Quel que puisse être, Vespasien, ton projet, soit d'élever une « maison, soit d'étendre tes domaines, soit d'augmenter le nom- « bre de tes esclaves, il t'est réservé une vaste demeure, un grand « territoire, une multitude d'hommes. » (Tacite, *Hist.*, II, 78.)

38. *Josèphe, un des plus nobles captifs.* C'est l'historien. *Voyez* ce qu'il dit au l. III, c. 8 et 9. On a porté divers jugemens sur cette prédiction.

39. *Qui se tournait d'elle-même.* Tacite rapporte ce prodige comme étant arrivé sous Othon, pendant que Vitellius s'avançait contre lui (*Hist.*, I, 86). « Dans une île du Tibre, une statue du divin César, par un jour calme et serein, s'était tournée d'Occident

Digitized by Google

en Orient. » Toutefois, la même année, comprenant le consulat de Galba, l'empire d'Othon et les mouvemens de Vitellius et de Vespasien, Tacite a pu errer, et entraîner Plutarque qui l'a suivi.

40. *Il chassa le vainqueur.* Cela est tout autrement dans Tacite : « Le jour où l'on combattait à Bédriac, un oiseau, d'une espèce inconnue, vint se poser dans un bois très-fréquenté auprès de Regium Lepidum. Les habitans assurent que, ni la foule accourue, ni les oiseaux qui voltigeaient autour, ne purent l'épouvanter, ni le faire partir, jusqu'à l'instant où Othon se frappa; qu'alors il disparut à tous les yeux. Et, en rapprochant les momens, on trouva que le commencement et la fin de ce prodige se rapportaient exactement avec la catastrophe du prince. » (*Hist.*, l. II, c. 50, p. 235 de la traduction de M. Panckoucke.)

41. *De l'armée de Mésie.* Suétone paraît avoir attribué à deux mille hommes d'avant-garde ce qui est le fait de trois légions. Tacite dit (*Hist.*, II, 46) : « Mais quelques détachemens de Mésie, venus en avant, lui promettaient la même résolution chez les troupes qui arrivaient, et dont les légions étaient déjà dans Aquilée. » Au ch. 85, il ajoute : « La troisième légion donna l'exemple aux autres légions de Mésie : c'étaient la huitième et la septième Claudiana, toutes remplies de zèle pour Othon, quoiqu'elles n'eussent pas pris part à la bataille. Marchant sur Aquilée, elles avaient maltraité ceux qui annonçaient la défaite d'Othon, et déchiré les enseignes qui portaient le nom de Vitellius; enfin elles enlevèrent la caisse militaire, se la partagèrent, et se déclarèrent ainsi en pleine hostilité. De là naquit l'inquiétude, et de l'inquiétude la réflexion qu'il serait possible de faire valoir auprès de Vespasien ce qui, auprès de Vitellius, aurait besoin d'une excuse. Ces trois légions cherchèrent donc à séduire par lettres l'armée de Pannonie, ou, en cas de refus, elles se préparaient à employer la force. » (*Hist.*, II, 85, p. 287 de la traduction de M. Panckoucke.)

42. *Quelques soldats de la troisième légion.* « Il comptait la troisième légion comme une des siennes, parce qu'elle était passée de Syrie en Mésie. » (Tacite, *Hist.*, II, 74.)

43. *Tibère Alexandre, préfet d'Égypte.* Josèphe dit, « qu'il était Juif, et qu'il avait abjuré sa religion » (*Hist.*, l. XX, 32). Tacite (II, 74) : « Le préfet d'Égypte, Tiberius Alexandre, s'était associé à leurs

Digitized by Google

projets; » et (c. 79) : « La première ville qui commença de déférer l'empire à Vespasien fut Alexandrie. Tiberius Alexandre se hâta, et fit prêter serment par ses légions dès les calendes de juillet. »

44. *L'armée de Judée lui prêta serment à lui-même le* 11 *juillet.* Il y a erreur de la part de Suétone, et cette erreur peut provenir de ce que Tacite a dit : *Avant les ides de juillet, toute la Syrie lui avait juré fidélité.* On a lieu de reporter, avec Tacite lui-même, ce serment de l'armée de Judée au 3 juillet; il dit (*Hist.*, II, 79, p. 277 de la trad. de M. Panckoucke): « On célébra ce jour dans la suite comme le premier de son règne, quoique l'armée de Judée n'ait prêté son serment que le cinq des nones de juillet, et ce fut avec une ardeur telle, qu'elle n'attendit pas même son fils, qui revenait de Syrie, servant d'intermédiaire aux projets de Mucien et de son père. »

45. *En même temps courut le bruit que Vitellius voulait changer les quartiers d'hiver.* « Rien n'enflamma autant le peuple et l'armée que l'assurance donnée par Mucien que Vitellius avait résolu de transférer les légions germaniques en Syrie, pour leur procurer un service heureux et tranquille, et, au contraire, de faire passer les légions de Syrie sous le ciel âpre de la Germanie, pays si pénible pour le service; car les habitans, habitués à vivre avec les soldats, se plaisaient à ces relations, la plupart même s'étaient liés par l'affection ou par des mariages, et les soldats, par leur longue résidence, chérissaient comme leurs propres pénates les camps où ils trouvaient leurs habitudes et leurs familles. » (Tacite, *Hist.*, II, 80, p. 279 de la traduction de M. Panckoucke.)

46. *Renonça franchement à l'inimitié.* « L'un commandait en Syrie, l'autre en Judée : leur voisinage d'administrations dans ces provinces avait fait naître leur jalousie et leur division; enfin, à la mort de Néron, ils déposèrent toute haine. » (Tac., *Hist.*, II, 5.)

47. *Promit son armée.* « La Judée, la Syrie et l'Égypte t'offrent neuf légions complètes, qu'aucune guerre n'a épuisées, qu'aucune discorde n'a corrompues, dont les soldats sont affermis par les exercices, et déjà victorieux de l'ennemi étranger. Nous sommes forts en cavalerie, en flottes, en cohortes; nous avons des rois alliés très-fidèles, et, avant tout, ta propre expérience. » (Tacite, *Hist.*, II, 76.)

Digitized by Google

48. *Quarante mille archers.* « Près de lui étaient les ambassadeurs du roi Vologèse, lui offrant quarante mille cavaliers parthes..... On rendit grâces à Vologèse, on lui dit d'envoyer des ambassadeurs vers le sénat, et qu'il devait savoir que tout était en paix. » (TACITE, *Hist.*, IV, 51.)

49. *Barrières de l'Égypte.* « Il fut convenu que Titus poursuivrait la guerre en Judée, que Vespasien occuperait les frontières de l'Égypte. On pensa qu'il suffirait d'avoir, contre Vitellius, seulement une partie des troupes, Mucien pour chef, le nom de Vespasien, et les destins, auxquels rien ne résiste. » (TACITE, *Hist.*, II, 82.)

50. *Au temple de Sérapis.* — *Voyez* TACITE, *Hist.*, l. IV, c. 83; et l'excellente *Dissertation* que M. GUIGNIANT a insérée dans l'édition de M. Burnouf.

51. *L'affranchi Basilidès.* Cette qualité d'affranchi a beaucoup tourmenté les savans, parce que Tacite dit au contraire, « que Basilidès était un des principaux de l'Égypte. » On a essayé correction sur correction, comme s'il ne pouvait y avoir diverses versions du même fait. Voici celle de Tacite : « Il s'informe auprès des prêtres si, en ce jour, Basilidès est venu dans le temple. Il demande à ceux qu'il rencontre s'il a été vu dans la ville; enfin il dépêche des cavaliers, et s'assure qu'à ce moment précis Basilidès était à quatre-vingts milles de distance. Alors il interpréta cette vision divine et la signification de l'oracle d'après le nom de Basilidès, *qui signifie fils de roi.* (*Hist.*, l. IV, c. 82, p. 309 de la trad. de M. PANCKOUCKE.)

52. *Un homme du peuple privé de la vue.* « Un homme du peuple, d'Alexandrie, connu pour être privé de la vue, vint se précipiter à ses genoux, et le supplia, avec des gémissemens, de le guérir de sa cécité; il obéissait aux avertissemens du dieu Sérapis, que ce peuple, fort adonné aux superstitions, vénère plus qu'aucune autre divinité, et il priait l'empereur de daigner humecter de sa salive ses joues et les orbites de ses yeux. Un autre, sur l'avis du même dieu, le conjurait de fouler du pied la main dont il était perclus. » (TACITE, *Hist.*, IV, 81, p. 307 de la trad. de M. PANCKOUCKE.)

53. *Essaya donc l'un et l'autre.* « Vespasien (TACITE, *ibidem*), persuadé que toutes les voies de succès sont ouvertes à sa fortune,

Digitized by Google

et que désormais il doit tout croire, d'un air heureux, au milieu de la multitude attentive qui l'entoure, exécute ce qu'on lui demande. Aussitôt la main recouvre son usage, et le jour brille pour l'aveugle. Des personnes qui furent présentes racontent ces deux faits, aujourd'hui même encore que le mensonge serait sans nul prix. »

54. *Quand il revint à Rome.* D'après la remarque de Reimar, sur *Xiphilin* (LXVI, 9), ce fut vers la fin de l'été.

55. *Il triompha des Juifs.* Il paraît néanmoins que cette solennité n'eut lieu qu'en 824.

56. *Et ajouta huit consulats à l'ancien.* Le second, le troisième et le quatrième furent successifs, en 823, 824 et 825; puis, après un intervalle d'un an, Vespasien fut consul pour la cinquième, la sixième, la septième et la huitième fois, de 827 à 830; enfin il laissa passer encore une année, et prit son neuvième consulat en 832.

57. *Les matelots..... viennent tour-à-tour à Rome.* Ce sont des cohortes de Romains que l'on faisait venir tour-à-tour pour s'en servir en cas d'incendie : il ne faut pas les confondre avec la légion du Marius dont il a été parlé au chap. XII de *Galba.*

58. *La Thrace, la Cilicie.* Au lieu de *Thraciam, Ciliciam,* on corrige le texte, et on lit *Ciliciam Thracheam,* de manière qu'il ne soit question que d'une portion de la Cilicie appelée en grec Τραχεῖα : cela est bien arbitraire. L'on se fonde sur ce que, dans la Chronique d'Eusèbe, il est dit que, sous Claude déjà, la Thrace fut réduite en province. On fait ce même changement dans Eutrope, et l'on s'appuie d'Aurelius Victor. Mais remarquons que Suétone distingue entre les pays qui étaient libres auparavant et ceux qui appartenaient à des rois. Scaliger a prouvé que Vespasien répartit la Thrace en six provinces : peut-être qu'il en était resté une portion quelconque sous un petit prince, et qu'elle subit maintenant le même sort que le reste du pays.

59. *Il mit des légions en Cappadoce.* — *Voyez* DION, liv. VII, 17. Tacite dit (*Hist.*, II, 81) : « Des lieutenans sans armées les gouvernaient : la Cappadoce n'avait pas encore de légions. »

60. *Emportant des pierres sur ses épaules.* Tacite au contraire dit

Digitized by Google

que cela se fit en l'absence de Vespasien (*Hist.* IV, 53). Le soin de rétablir le Capitole fut confié par Vespasien à Vestinus, de l'ordre équestre, mais que son crédit et sa réputation plaçaient parmi les premiers de Rome..... Le II des calendes de juillet (21 juin), par un jour serein, tout l'espace consacré au temple fut entouré de bandelettes et de couronnes.

61. *Le temple de la Paix auprès du Forum.* Voyez sur ce temple les notes très-étendues de Reimar sur Xiphilin, liv. XVI, 19, et JOSÈPHE, liv. VII, 5, 7. Pour celui de Claude, *voyez* la vie de cet empereur, ch. XLV, et DONAT, *de urbe Roma*, III, 12.

62. *Éleva un amphithéâtre.* Commencé par Vespasien, il fut dédié par Titus. *Voyez* XIPHILIN, LXVI, 25, sur l'année 833 ou 834; *voyez* aussi la Topographie de Rome, par Bunsen.

63. *Les premiers ordres de l'état.* Juste-Lipse, pensant que cette dénomination ne saurait comprendre l'ordre des chevaliers, corrige ainsi *amplissimum.* Il ajoute ce mot à la phrase précédente, de façon que le projet d'Auguste ne soit plus que de bâtir un amphithéâtre très-vaste. Quant à la révision du sénat, Juste-Lipse recommence une nouvelle phrase au mot *ordines;* mais Gronovius a très-bien prouvé que les chevaliers étaient souvent compris dans cette expression.

64. *De la compétence des centumvirs.* Voyez CICÉRON, *de Orat.*, liv. XXXVIII. Ce sont les prescriptions, les tutelles, les questions d'état, d'alluvion, de servitudes, etc., etc. Voir aussi l'excellent ouvrage de M. Zontner sur ce sujet.

65. *Fit passer au sénat une décision.* Il rétablit ce que le dérèglement des mœurs avait déjà fait tomber en désuétude : il s'agit d'un sénatus-consulte de Claude dont parle Tacite (XII, 53).

66. *Ne pourraient exiger leurs créances.* On avait déjà sur ce point la loi Lactoria, faite en 800, sous Claude. (TACITE, *Ann.*, XI, 13.) Dans le texte, les mots qui suivent *unquam esset* sont évidemment une insertion niaise des interprètes.

67. *Modéré et doux.* J'aurais bien voulu dire *civil* et doux, mais personne ne m'aurait compris. Le *civilis* latin exprime les qualités d'un citoyen qui observe les lois de son pays : nous ne pourrions le détacher de l'idée de politesse.

Digitized by Google

68. *Quant à l'usage de faire fouiller.* Voyez *Claude*, 55; DION, LX, 3; XIPHILIN, LXVI, 10.

69. *Licinius Mucianus.* — *Voyez* TACITE, *Hist.* I, 10. C'était un mélange de mollesse, d'activité, de politesse, d'arrogance, de bonnes et de mauvaises qualités : des vices prodigieux au temps de ses loisirs; sitôt qu'il le fallait de grandes vertus. Sa vie publique était louable; secrète, mal famée.

70. « *Du moins je suis un homme.* » Cette exclamation terminait convenablement les plaintes que Vespasien pouvait faire des mauvaises mœurs de Mucien. *Je suis un homme* signifie, si j'ai des torts graves en morale, si je m'abandonne aussi à la volupté, du moins je ne joue pas le rôle de femme dans les parties de débauches.

71. *Le cynique Demetrius.* Il était venu de Corinthe à Rome avec Apollonius. (*Voyez* REIMAR sur *Xiphilin*, LXVI, 13.)

72. *Qui venait d'être condamné.* Vespasien, du consentement du sénat, l'avait relégué dans les îles, parce qu'il affectait de mépriser le prince.

73. *La fille de Vitellius.* Son père l'avait fiancée à Valerius Asiaticus, lieutenant de la province belgique. Tacite, à qui nous devons ce renseignement, cite encore Asiaticus comme consul désigné. Est-ce à cet Asiaticus, est-ce à tout autre que Vespasien maria la fille de Vitellius? Nous l'ignorons. Toujours est-il que nous savons, par Aurelius Victor, qu'elle épousa un chevalier romain. Cet auteur (*Épitome* IX) loue beaucoup Vespasien de la belle qualité d'oublier les injures. Le latin dit *dotavit instruxitque;* le second de ces verbes se rapporte aux objets mobiliers, à ce que nous appellerions *le trousseau.* Il n'y a là ni redite ni pléonasme.

74. *Du service des introducteurs.* La Harpe traduit *un des huissiers du palais,* idée toute moderne, et qui n'a jamais pu entrer dans la tête de Suétone.

75. *Va-t'en à Morbonia.* Il importe de comparer avec ce passage ce que dit Xiphilin (LXVI, 11), non pour y apprendre que l'insolent dont il s'agit s'appelait Phébus, mais pour jeter quelque jour sur un passage très-obscur. Qu'est-ce en effet que Morbonia, Morbovia, etc.? et quel avantage en aura-t-on tiré quand on l'aura changé en *Macaria,* pour en revenir à un proverbe grec

Digitized by Google

employé comiquement. Des hommes très-habiles pensent qu'il y a lieu de lire εἰς κόρακας, c'est-à-dire *aux corbeaux, à la voierie.* Les mots grecs ont toujours été défigurés par les copistes des auteurs latins : ils les écrivaient d'abord en lettres latines; puis venaient d'autres copistes qui, n'entendant pas ce grec, changeaient encore jusqu'à ce qu'enfin l'on fût bien loin de l'auteur. Il se pourrait aussi que *Morbonia* dût son origine à quelque interprétation marginale des mots εἰς κόρακας. On y aura écrit *corvorum escam* ou *corvis escam.* Néanmoins je laisse *Morbonia* dans le texte, et j'aime mieux le traduire sans le comprendre, que de faire dire à cet homme par Vespasien de *s'aller pendre*, comme le fait M. de La Harpe. Il y a des choses qu'il faut se résoudre à ignorer.

76. *Metius Pomposianus.* Il y a sur son nom des variantes assez indifférentes. Dans la suite, Domitien l'exila et le fit périr.

77. *En son absence.* C'est-à-dire dans le temps qui s'écoula pendant qu'il était encore en Égypte. Il n'est sorte de cruautés que Domitien et Mucien n'aient commises jusqu'à son arrivée. (*Voyez* TACITE, IV, et XIPHILIN, LXVI, 2.)

78. *Helvidius Priscus.* — *Voyez* sur la vie, le caractère et les mœurs de cet homme, TACITE, *Hist.*, IV, 5, et XIPHILIN, LXVI, 12. Il fut préteur en 823.

79. *Ravalèrent en quelque sorte au dernier rang des citoyens.* Cette traduction est, selon moi, la seule qui rende *in ordinem redactus*, locution qui s'emploie en général pour dire que quelqu'un est déchu de son rang, relégué dans les ordres inférieurs.

80. *D'avoir rétabli les impôts.* Tout en adoptant la leçon *omissa* et en rejetant la correction d'Ernesti, j'aimerais à traduire : *non content d'avoir réclamé les impôts qu'on n'avait pas payés sous Galba.* En effet, il n'y avait eu pour les abolir aucune disposition législative; en sorte qu'il est probablement question d'arrérages.

81. *Par un vieux pâtre.* Sans doute il était question d'un esclave particulier de Vespasien, qui exigeait qu'il se rachetât de son pécule. (*Voyez* BRISSON, *de Formulis*, VI, page 559.)

82. *Pénurie du trésor et du fisc.* — *Voyez* XIPHILIN, LXVI, 10; AURELIUS VICTOR, *Epitome* 9. Celui-ci rejette aussi l'avarice de Vespasien sur la pauvreté du trésor.

Digitized by Google

83. *Quatre milliards de sesterces.* C'est la leçon *quadringentes millies*, au lieu de celle *quadragies millies*, qui ne ferait que quarante millions de sesterces ou 6,370,000 francs. Tacite (*Hist.*, IV, 47) dit : « Au reste, soit véritable pénurie, soit qu'elle fût supposée, on vota dans le sénat un emprunt de soixante millions de sesterces à lever sur les particuliers. »

84. *Il se montra libéral.* Frappé de ce que ce membre de phrase semble être le complément du bon emploi que fit Vespasien de ses richesses, Saumaise voulait ajouter ces mots au paragraphe précédent. Mais il a oublié que Suétone commence toujours par l'énonciation d'une qualité pour en donner immédiatement les exemples.

85. *Compléta la fortune des sénateurs.* C'est-à-dire qu'il reporta par ses dons à douze cent mille sesterces, taux fixé par Auguste, la fortune de ceux qui ne les avaient pas.

86. *La Vénus de Cos.* Cette déesse était cachée jusqu'ici sous une mauvaise leçon : on lisait *artifices coemit ;* Grévius l'a retirée de la leçon *coeveneris* ou *coevenerit.* La correction ne saurait être contestée quand on la rapproche d'un passage de Pline (*Hist. Nat.*, XXXVI, 5), où il est dit qu'on ne connaît pas l'auteur de la Vénus que Vespasien fit exécuter. Ce n'est pas une raison non plus pour dire qu'il faut borner son mérite à une réparation de celle d'Apelle, dont Pline parle au livre XXXV, 10; car, s'il en était ainsi, Vespasien n'en aurait pas fait faire, et le passage du livre XXXVI ne s'appliquerait à rien..... *Refector* ne regarde donc que le Colosse, et je me sépare ici de M. Eschoff.

87. *Le Colosse.* C'est celui que Néron avait mis dans le vestibule du palais d'or. (Voyez *Néron*, XXXII; XIPHILIN, LXVI, 15, et REIMAR.)

88. « *Permettez que je nourrisse le peuple.* » Vespasien serait aujourd'hui un empereur fort à la mode, et les machines que l'on brise de tous côtés, sous prétexte de donner plus de travail au peuple, lui auraient fort déplu.

89. *Jouer aussi d'anciennes pièces.* Le latin, ou plutôt le grec, porte *acroamata*, ce qui se rapporte à tous les plaisirs de l'oreille : on pourrait traduire *fit entendre d'anciens morceaux*, parce que

Digitized by Google

cela se rapporterait également au poëme et à la musique. *Voyez*, sur le théâtre de Marcellus, ce que nous avons noté sur le chap. XXIX de la *Vie d'Auguste*.

90. *A l'acteur tragique Apollinaris.* Au moyen de changemens d'écriture on en veut revenir à l'Apelle dont il est question au chap. XXXIII de *Caligula*. Mais comment supposer qu'il ait encore occupé la scène sous le règne de Vespasien?

91. *Terpnus et Diodore.* Voyez *Néron*, XX; XIPHILIN, LXIII, 8 et 20.

92. *Il donnait souvent des repas.* — *Voyez* XIPHILIN, LXVI, 10.

93. *Aux calendes de mars.* C'était la fête des femmes : on célébrait les *Matronalia*.

94. *Les habitans d'Alexandrie.* Voyez, quant aux injures de ces habitans, XIPHILIN, LXVI, 8. Il paraît que les Égyptiens étaient en général très-mal *embouchés*. — *Cybiosacte.* C'était un sobriquet appliqué à l'un des Ptolémées : il signifie marchand de poisson salé, ταριχέμπορος.

95. *A ses funérailles.* On célébrait des jeux, qui ne consistèrent d'abord qu'en combats de gladiateurs, mais auxquels on adjoignit plus tard des représentations scéniques et des mimes.

96. « *Donnez-m'en cent mille.* » C'est-à-dire la centième partie de ce que coûteraient les obsèques. On voit combien étaient considérables les dépenses des Romains, et l'on ne s'étonne plus des quatre milliards de sesterces dont Vespasien prétendait avoir besoin pour le salut de la république.

97. *Il était d'une taille forte et carrée.* L'expression est de toutes les langues. Cette *statura quadrata* est celle que Celse vante le plus sous le rapport de la santé : il veut qu'on ne soit ni gras ni maigre. Un homme ainsi constitué est appelé τετράγωνος par les Grecs.

98. *Salle d'exercice du jeu de ballon.* Il y avait dans les bains une salle où, pour se donner du mouvement, l'on pratiquait ce genre d'exercice (*Voyez* PLINE LE JEUNE, *Épît.* II, 17, 12; V, 6, 27). On trouve, dans ces lettres, des détails fort curieux sur les dépendances des bains romains.

99. *Un certain nombre de fois.* Celse dit qu'il ne faut pas

Digitized by Google

écouter ceux qui prescrivent le nombre de frictions qui conviennent à chacun. Cela ne peut se déterminer que d'après les forces de l'individu. Si quelqu'un est faible, il faudra s'arrêter après cinquante fois; s'il est plus fort, on peut aller jusqu'à deux cents.

100. *Son genre de vie.* Aurelius Victor dit absolument les mêmes choses que Suétone. Voyez *Épitome* IX.

101. *Des expressions les plus ordurières.* Le latin dit *ne pretextatis quidem verbis abstineret.* C'est-à-dire qu'il ne s'abstenait pas des mots qui étaient en usage chez les jeunes garçons qui portaient encore la robe prétexte, et qui n'avaient encore aucune mesure dans leurs paroles.

102. *Qu'il ne fallait pas prononcer* PLOSTRA. On écrivait *Claudius, Claustra, Plaustra*, et on prononçait ordinairement, comme nous le faisons en France, *Clodius, Clostra, Plostra.* Sans doute, dès-lors les puristes s'en plaignaient, et dès-lors on se disputait pour savoir si la prononciation devait imiter l'écriture ou l'écriture la prononciation. Cela produisit même une différence d'orthographe.

103. *Le salua du nom de* FLAURUS. Ce n'était pas seulement une singerie de la prononciation exigée par Florus; c'était un jeu de mots assez piquant, ou, si l'on veut, un calembourg du latin au grec, langue dans laquelle φλαῦρος signifie un mauvais sujet, un misérable.

104. *Il se la fit amener.* Il est vraiment plaisant que Burmann et Casaubon aient imaginé de lire *perducta*, de façon que ce soit cette femme qui, pour la permission de coucher avec Vespasien, lui aurait payé une si grosse somme. Les mêmes veulent que *Vespasiano adamato* soit au datif; enfin que la somme soit inscrite au chapitre des recettes.

105. « POUR L'AMOUR INSPIRÉ PAR VESPASIEN. » Tout ce passage est parfaitement discuté dans le recueil que publie le savant M. Secbode sous le titre de Bibliothèque critique pour les écoles : *Neue critische Bibliotek fur Schulen;* Hildesheim, 1832, cahier 7, page 698.

106. *Qué la nature avait conformé, etc.* Il n'y a pas moyen d'entendre ce passage autrement que dans un sens fort obscène : on

Digitized by Google

a beau changer le *nato* en *pedato*, *vasato*, *mutoniato*, *nasato*, il faut toujours en revenir à l'allusion que fait le vers d'Homère. M. de La Harpe a traduit *de grande taille et fort méchant*. Il n'y a pas vestige de cela dans le texte.

107. « *L'ombre de son javelot.* » Ce vers est le 213e du livre VII de l'*Iliade*. Il s'agit d'Ajax.

108. *L'affranchi Cerulus.* Il y a lieu de croire qu'il l'était de Vespasien, et qu'une partie de ses biens devait lui revenir après sa mort, à raison de sa qualité de patron, et non de sa qualité d'empereur. Il se pourrait que dès-lors on ait compté pour le fisc ce que le prince recevait à titre de particulier. Le mot de fisc ne doit donc pas nous embarrasser. Pour marquer qu'il ne servirait à rien à Cerulus d'avoir été appelé Lachès pendant sa vie, Vespasien employait un vers de Ménandre, mais dont le sens absolu s'applique à la renaissance. Il le parodiait spirituellement, et en changeait le sens, en y ajoutant les noms réels et usurpés de cet affranchi. Cette familiarité de plaisanterie elle-même indique que c'est de Vespasien que Cerulus était l'affranchi : il ne se serait pas égayé à railler de la sorte sur l'affranchi d'un autre, car il eût été sans aucun intérêt dans ce changement de nom.

109. *Pour faire ferrer ses mules.* La Harpe remarque que c'est l'origine du proverbe *ferrer la mule*.

110. *Des impôts jusque sur l'urine.* Cela est bizarre, et nous manquons absolument de renseignemens sur ce genre d'impôts. Y avait-il un droit pour aller uriner dans les pissoirs publics? en faisait-on un usage quelconque? (XIPHILIN, LXVI, 14.)

111. *Des députés.* Xiphilin, au chapitre que nous venons de citer, dit « que ce furent ceux-là mêmes qui avaient voté la statue, et non des députés. »

112. *Junia Calvina.* Et non pas *Julia*. Elle était sœur de Junius Silanus, auquel on avait fiancé Octavie, fille de Claude (TACITE, *Annales*, XII, 4). Elle fut exilée d'Italie à la mort de Silanus. *Voyez* JUSTE-LIPSE, qui traite de cette famille sur le chap. I du livre XIII.

113. « *Hélas! je crois que je deviens dieu.* » Voyez XIPHILIN, LXVI, 17. Vespasien faisait allusion à l'apothéose des empereurs.

Digitized by Google

114. *Cutilies.* Ville du pays des Sabins, éloignée de Réate de soixante-dix stades. Un lac voisin en retient encore le nom, *lago di Contigliano.* (*Voyez* CELLARIUS, II, 9, p. 779, et REIMAR sur *Xiphilin.*)

115. *L'usage immodéré de l'eau froide.* Pline (*Hist. Nat.*, liv. XXXI, 2) parle des propriétés des eaux de Cutilies : « Elles sont, dit-il, très-salutaires pour l'estomac, les nerfs, et pour tout le corps. »

116. « *Il faut qu'un empereur meure debout.* » Aurelius Victor ne donne pas dans les mêmes formes ces paroles mémorables : *Stantem imperatorem, excedere terris decet.* La version de Suétone est assurément la véritable.

117. *Il avait soixante-neuf ans, un mois et sept jours.* Il était né le 17 novembre 762; il mourut le 23 juin 832. Il n'y a donc pas beaucoup d'exactitude dans cette supputation, si l'on traduit par un mois et sept jours, comme je l'ai fait avec mes prédécesseurs. J'aurais dû m'écarter de leur version, car l'adjectif *septimus* s'adjoint au mot *mensis*, aussi bien qu'au mot *dies*, et sept mois font le calcul juste. Il n'y a aucun parti à tirer d'Aurelius Victor ni d'Eutrope, qui n'y ont pas regardé de si près. Xiphilin se rapproche de notre compte, car il parle de soixante-neuf ans et huit mois : or, le huitième était commencé. Mon calcul, et le résultat bien simple que j'en obtiens, prouvent que le mot *agens* régit toute la phrase, quoique l'on ait arbitrairement soutenu qu'il ne convenait pas qu'il gouvernât *mensem ac diem septimum;* comme si les jours et les mois n'étaient pas aussi une durée!

118. « *Ses fils ou personne.* » Eutrope rapporte le même fait. *Voyez* ce que dit Vespasien dans *Xiphilin*, LXVI, 12, au sujet de l'insolence de Helvidius Priscus.

119. *La somme des années et la durée des règnes furent égales.* Claude et Néron avaient régné vingt-sept ans et quelque chose de plus (Voyez *Claude*, XLV, et *Néron*, XL). Vespasien régna dix ans (que Xiphilin diminue de sept jours), Titus en régna deux, et Domitien quinze; ce qui fait bien les vingt-sept nécessaires pour balancer les règnes de Claude et de Néron.

Digitized by Google

TITUS.

Digitized by Google

TITUS.

I. Titus, cognomine paterno, amor ac deliciæ generis humani (tantum illi ad promerendam omnium voluntatem vel ingenii, vel artis, vel fortunæ superfuit; et, quod difficillimum est, in imperio, quando privatus, atque etiam sub patre principe, ne odio quidem, nedum vituperatione publica caruit), natus est tertio kalendas januarias, insigni anno Caiana nece, prope Septizonium, sordidis ædibus, cubiculo vero perparvo et obscuro : nam manet adhuc et ostenditur.

II. Educatus in aula cum Britannico simul, ac paribus disciplinis, et apud eosdem magistros institutus. Quo quidem tempore, aiunt, metoposcopum, a Narcisso, Claudii liberto, adhibitum, ut Britannicum inspiceret, constantissime affirmasse, illum quidem nullo modo, ceterum Titum, qui tunc prope adstabat, utique imperaturum. Erant autem adeo familiares, ut de potione, qua Britannicus hausta periit, Titus quoque juxta cubans gustasse credatur, gravique morbo afflictatus diu. Quorum omnium mox memor, statuam ei auream in Palatio posuit, et alteram ex ebore equestrem, quæ circensi pompa hodieque præfertur, dedicavit, prosecutusque est.

Digitized by Google

TITUS.

I. Titus, appelé Vespasien comme son père [1], fut surnommé l'amour et les délices du genre humain (tant il avait de dispositions naturelles, de talent et de bonheur, pour se concilier l'affection générale; et chose surprenante, il obtint ce titre pendant son règne, lui qui, simple particulier, ou même sous le gouvernement de son père, n'avait pas été à l'abri de la haine ni de la diffamation). Il était né le 30 décembre, de l'année devenue célèbre par le meurtre de Caïus [2], tout près du Septizonium [3], dans une maison sans apparence, en un réduit très-petit et très-sombre : ce cabinet est resté tel qu'il était alors; on le montre encore.

II. Élevé à la cour avec Britannicus [4], il fit les mêmes études et suivit les mêmes maîtres. On dit qu'à cette époque, Narcisse, l'affranchi de Claude, fit venir un devin qui prédisait l'avenir par l'inspection des traits du visage [5]. Narcisse lui soumit Britannicus, et le devin répondit qu'il ne régnerait jamais, mais que l'empire ne manquerait pas d'échoir à Titus, qui était présent. Il y avait entre ces jeunes gens une telle intimité, que, dans l'opinion générale, Titus goûta le breuvage qui fit périr Britannicus; en effet, il était à table près de lui quand il l'avala, et Titus lui-même fut long-temps et dangereusement malade. Ces souvenirs ne le quittèrent jamais. Quand il fut empereur, il érigea à Britannicus une statue d'or au Palatium, et lui en dédia une équestre en ivoire : on la

Digitized by Google

III. In puero statim corporis animique dotes exsplenduerunt, magisque ac magis deinceps per ætatis gradus: forma egregia, et cui non minus auctoritatis inesset, quam gratiæ, quamquam neque procera statura, et ventre paulo projectiore; præcipuum robur, memoria singularis, docilitas ad omnes fere tum belli, tum pacis artes. Armorum et equitandi peritissimus : latine græceque vel in orando, vel in fingendis poematibus, promtus et facilis, ad extemporalitatem usque : sed ne musicæ quidem rudis, ut qui cantaret et psalleret jucunde scienterque. E pluribus comperi, notis quoque excipere velocissime solitum, cum amanuensibus suis per ludum jocumque certantem, imitarique chirographa, quæcunque vidisset, ac sæpe profiteri, « se maximum falsarium esse potuisse. »

IV. Tribunus militum et in Germania et in Britannia meruit, summa industriæ, nec minore modestiæ fama; sicut apparet et statuarum et imaginum ejus multitudine, ac titulis per utramque provinciam. Post stipendia foro operam dedit, honestam magis, quam assiduam: eodemque tempore Arricidiam Tertullam, patre equite romano, sed præfecto quondam prætorianarum cohortium, duxit uxorem : et in defunctæ locum Marciam Fur-

Digitized by Google

promène encore aujourd'hui dans les cérémonies du Cirque.

III. Dès son enfance, les avantages du corps et les qualités de l'âme se manifestèrent en lui, et s'accrurent de plus en plus à mesure qu'il avançait en âge. Quoiqu'il ne fût pas fort grand et que son ventre s'avançât un peu trop, il y avait dans sa belle taille autant de dignité que de grâce; il était fort robuste; sa mémoire était extraordinaire, et il avait une singulière docilité d'esprit pour tout apprendre, soit qu'il s'agît de connaissances utiles à la guerre, soit qu'il voulût s'appliquer aux arts de la paix. Il maniait les armes et le cheval avec une rare dextérité; il prononçait des discours, ou composait des poëmes, avec une rapidité et une facilité qui allait jusqu'à l'improvisation, et il lui importait peu que ce fût en grec ou en latin; la musique ne lui était pas étrangère non plus, il chantait et s'accompagnait [6] très-agréablement. Je tiens de plusieurs personnes, qu'il écrivait si vite, que souvent il s'amusait à faire des gageures avec ses secrétaires les plus exercés; il avait aussi le talent d'imiter toutes les écritures, et il répétait lui-même, « qu'il aurait pu devenir le plus adroit de tous les faussaires. »

IV. Tribun des soldats, il servit en Germanie [7] et en Bretagne, et se fit une grande réputation de zèle, à laquelle ne le cédait en rien celle de sa modestie : c'est ce que prouvent l'immense quantité de statues, d'images [8], et les nombreuses inscriptions exécutées en son honneur dans l'une et l'autre province. Après ses campagnes, il se voua au forum, où il se fit plus remarquer par sa droiture que par son assiduité. Vers le même temps, il épousa Arricidia Tertulla, dont le père, simple chevalier, avait

Digitized by Google

nillam splendidi generis; cum qua, sublata filia, divortium fecit. Ex quæsturæ deinde honore legioni præpositus, Tarichæas et Gamalam, urbes Judææ validissimas, in potestatem redegit; equo quadam acie sub feminibus amisso, alteroque inscenso, cujus rector circa se dimicans occubuerat.

V. Galba mox tenente rempublicam, missus ad gratulandum, quaqua iret, convertit homines, quasi adoptionis gratia arcesseretur. Sed ubi turbari rursus cuncta sensit, rediit ex itinere : aditoque Paphiæ Veneris oraculo, dum de navigatione consulit, etiam de imperii spe confirmatus est. Cujus brevi compos, et ad perdomandam Judæam relictus, novissima Hierosolymorum oppugnatione, XII propugnatores totidem sagittarum confecit ictibus; cepitque eam natali filiæ suæ, tanto militum gaudio ac favore, ut in gratulatione imperatorem eum consalutaverint, et subinde decedentem provincia detinuerint, suppliciter, nec non et minaciter efflagitantes, « aut remaneret, aut secum omnes pariter abduceret. » Unde nata suspicio est, quasi desciscere a patre, Orientisque regnum sibi vindicare tentasset. Quam suspicionem auxit, postquam Alexandriam petens, in consecrando apud Memphim bove Api diadema gestavit : de more quidem rituque priscæ religionis; sed non deerant, qui secus interpretarentur. Quare festinans in Italiam,

Digitized by Google

été autrefois préfet des cohortes prétoriennes[9]. Après la mort de cette première femme, Titus s'unit à Marcia Furnilla[10], d'illustre maison; mais après qu'elle lui eut donné une fille, il s'en sépara. Placé à la tête d'une légion, après sa questure, il se rendit maître de Tarichée et de Gamala[11], les plus fortes places de la Judée; dans une bataille où un cheval avait été tué sous lui, il s'empara d'un autre cheval dont le maître venait de périr en combattant auprès de lui[12].

V. Lorsque Galba se fut rendu maître de l'état, Titus fut envoyé pour le complimenter[13], et, sur son passage, il attirait tous les regards, car on le croyait appelé à Rome pour y être adopté par l'empereur. Néanmoins, il apprit que de nouvelles séditions avaient éclaté[14], et revint sur ses pas[15] : chemin faisant, il consulta, sur sa traversée, l'oracle de Vénus à Paphos[16], qui affirma dès-lors, qu'il serait en possession du commandement[17]. En effet, il ne tarda pas à en être investi, car il resta en Judée pour la soumettre. A la fin du siège de Jérusalem il tua douze défenseurs de la place, en leur tirant successivement tout autant de flèches. Enfin, il prit la ville le jour anniversaire de la naissance de sa fille; la joie et l'enthousiasme des soldats furent si grands, que, dans leurs félicitations, ils le saluèrent *imperator*[18]. Bientôt après, quand il quitta la province, ils s'efforcèrent de le retenir, et demandèrent avec supplications, et presque avec menaces, « qu'il restât ou qu'il les emmenât. » Ces démonstrations firent soupçonner qu'il avait voulu abandonner la cause de son père, et se créer un empire en Orient. Ces soupçons s'accrurent bien plus encore, lorsqu'il vint à Alexandrie, et que, dans une consécration du bœuf Apis, il parut en public coiffé du diadème : c'é-

Digitized by Google

quum Rhegium, dein Puteolos, oneraria nave appulisset, Romam inde contendit expeditissimus inopinantique patri, velut arguens rumorum de se temeritatem: « Veni, inquit, pater, veni. »

VI. Neque ex eo destitit, participem atque etiam tutorem imperii agere. Triumphavit cum patre, censuramque gessit una. Eidem collega et in tribunicia potestate, et in septem consulatibus fuit. Receptaque ad se prope omnium officiorum cura, quum patris nomine et epistolas ipse dictaret, et edicta conscriberet, orationesque in senatu recitaret etiam quæstoris vice, præfecturam quoque prætorii suscepit, nunquam ad id tempus, nisi ab equite romano administratam; egitque aliquanto incivilius et violentius. Siquidem suspectissimum quemque sibi, summissis, qui per theatra et castra quasi consensu ad pœnam deposcerent, haud cunctanter oppressit. In his A. Cæcinam consularem virum, vocatum ad cœnam, ac vixdum triclinio egressum, confodi jussit : sane urgente discrimine, quum etiam chirographum ejus præparatæ apud milites concionis deprehendisset. Quibus rebus sicut in posterum securitati satis cavit, ita ad præsens plurimum contraxit invidiæ : ut non temere quis tam adverso rumore, magisque invitis omnibus, transierit ad principatum.

Digitized by Google

tait, il est vrai, un usage conforme au rite de l'ancienne religion; mais on ne manqua pas de se permettre des interprétations plus malveillantes. Titus se hâta donc de revenir en Italie, sur un vaisseau de transport; il aborda à Rhegium, puis à Pouzzole, d'où il accourut rapidement à Rome, et, voyant son père tout surpris de son arrivée, il s'écria, comme pour confondre la méchanceté des bruits qu'on avait semés sur son compte: « Je suis venu, mon père, je suis venu. »

VI. Depuis lors, il ne cessa d'être l'associé, et, en quelque sorte, le tuteur de l'empire. Il triompha avec son père [19], et géra la censure conjointement avec lui. Il fut aussi son collègue dans l'exercice de la puissance tribunitienne et dans sept consulats [20]. Titus prenait sur lui le soin de presque toutes ses affaires : il dictait des lettres au nom de son père, rédigeait des édits, et lisait des discours au sénat à la place du questeur [21]. Il se chargea aussi de la préfecture du prétoire, qui, jusque-là, n'avait jamais été administrée que par un chevalier romain [22], et, dans cette administration, il se montra très-dur et très-violent. Il apostait au spectacle et dans les camps des affidés qui demandaient hautement le supplice [23] de ceux qui lui étaient suspects, et tout aussitôt il les faisait périr. Il avait invité à souper A. Cécina [24], homme consulaire; mais à peine était-il sorti de la salle à manger, que Titus ordonna de le tuer : il est vrai que le danger était pressant, car on avait découvert la minute, écrite de sa main, d'un discours qu'il devait adresser aux soldats. Si, par ces moyens, Titus sut pourvoir à la sécurité de l'avenir, ils le rendirent fort odieux pour le moment, et l'on citerait difficilement un prince arrivé au pouvoir avec une réputation plus dé-

Digitized by Google

VII. Præter sævitiam suspecta in eo etiam luxuria erat, quod ad mediam noctem comissationes cum profusissimo quoque familiarium extenderet. Nec minus libido, propter exoletorum et spadonum greges, propterque insignem reginæ Berenices amorem, cui etiam nuptias pollicitus ferebatur. Suspecta et rapacitas; quod constabat, in cognitionibus patris nundinari præmiarique solitum. Denique propalam alium Neronem et opinabantur, et prædicabant. At illi ea fama pro bono cessit, conversaque est in maximas laudes, neque vitio ullo reperto, et contra virtutibus summis. Convivia instituit jucunda magis, quam profusa. Amicos elegit, quibus etiam post eum principes, ut et sibi et reipublicæ necessariis, acquieverunt, præcipueque sunt usi. Berenicen statim ab Urbe dimisit, invitus invitam. Quosdam e gratissimis delicatorum, quamquam tam artifices saltationis, ut mox scenam tenuerint, non modo fovere prolixius, sed spectare omnino in publico cœtu supersedit. Nulli civium quidquam ademit : abstinuit alieno, ut si quis unquam : ac ne concessas quidem ac solitas collationes recepit. Et tamen nemine ante se munificentia minor. Amphitheatro dedicato, thermisque juxta celeriter exstructis, munus edidit apparatissimum largissimumque. Dedit et navale prœlium in veteri Nau-

Digitized by Google

favorable, ou dont l'avènement ait plus choqué la volonté générale.

VII. Outre sa cruauté, on redoutait son intempérance; car il prolongeait jusqu'au milieu de la nuit ses parties de table, avec les plus déréglés de ses compagnons. On craignait aussi son penchant à la volupté; car les débauchés et les eunuques l'entouraient par troupeaux, et il aimait éperdûment Bérénice[25], à laquelle, disait-on, il avait promis le mariage; enfin on l'accusait de rapacité. Il était avéré que, dans les affaires de la juridiction de son père, il marchandait et vendait la justice à prix d'argent[26]. En un mot, on croyait, on répétait publiquement qu'il serait un autre Néron. Mais cette réputation tourna à son avantage, et ce fut précisément ce qui lui valut les plus grandes louanges, lorsqu'on s'aperçut qu'au lieu de s'abandonner à ces vices, il brillait des plus grandes vertus. Ses festins désormais furent agréables et sans profusion. Il choisit pour amis des hommes d'un tel mérite, que les princes ses successeurs les conservèrent pour eux, parce qu'ils les jugèrent nécessaires à eux-mêmes et à l'état. Il renvoya sur-le-champ Bérénice de Rome, contre son gré, contre le sien. Il cessa de favoriser de ses prodigalités quelques-uns de ses plus chers favoris; quoiqu'ils fussent des danseurs si habiles qu'on les vit ensuite dominer la scène, Titus ne voulut plus même les voir en public. Il n'enleva rien à aucun citoyen, s'abstint plus que personne du bien d'autrui, et ne reçut pas même les prestations permises par l'usage[27]. Néanmoins il ne resta au dessous de la munificence d'aucun de ses prédécesseurs. Après avoir dédié l'Amphithéâtre[28], et construit avec beaucoup de promptitude des thermes à côté de cet

Digitized by Google

machia : ibidem et gladiatores : atque uno die quinque millia omne genus ferarum.

VIII. Natura autem benevolentissimus, quum ex instituto Tiberii omnes dehinc Cæsares beneficia, a superioribus concessa principibus, aliter rata non haberent, quam si eadem iisdem et ipsi dedissent, primus præterita omnia uno confirmavit edicto; nec a se peti passus est. In ceteris vero desideriis hominum obstinatissime tenuit, ne quem sine spe dimitteret. Quin et admonentibus domesticis, « quasi plura polliceretur, quam præstare posset : » — « Non oportere, » ait, « quemquam a sermone principis tristem discedere. » Atque etiam recordatus quondam super cœnam, quod nihil cuiquam toto die præstitisset, memorabilem illam, meritoque laudatam vocem edidit : « Amici, diem perdidi. »

Populum in primis universum tanta per omnes occasiones comitate tractavit, ut, proposito gladiatorio munere, « non ad suum, sed ad spectantium arbitrium editurum se, » professus sit. Et plane ita fecit. Nam neque negavit quicquam petentibus; et ut, quæ vellent, peterent, ultro adhortatus est. Quin et studium armaturæ Threcum præ se ferens, sæpe cum populo et voce et gestu, ut fautor, cavillatus est; verum majestate salva, nec minus æquitate. Ne quid popularitatis prætermitte-

Digitized by Google

édifice, il célébra des jeux très-splendides et très-riches; il donna aussi une bataille navale dans l'ancienne Naumachie[29], et y ajouta des gladiateurs : cinq mille bêtes féroces de toute espèce combattirent le même jour.

VIII. Titus était d'un caractère très-bienveillant : depuis Tibère, et à son exemple, tous les Césars ne regardaient comme valables les dons et les grâces accordés par leurs prédécesseurs qu'autant qu'ils les avaient eux-mêmes conservés aux mêmes possesseurs. Titus ratifia, d'un seul édit[30], tout ce qui avait été fait jusqu'à lui, et ne voulut point qu'on vînt lui demander cette faveur pour chacun individuellement. Dans les autres affaires pour lesquelles on le sollicitait, il s'attachait surtout à ne renvoyer personne sans espérance. Les gens de sa maison lui ayant fait des représentations à cet égard, en lui disant qu'il promettait plus qu'il ne pourrait tenir : «Il ne faut pas, répondit-il, que personne s'en aille affligé de l'entretien du prince.» Une fois, pendant son souper, il lui vint à la pensée, que de la journée il n'avait rien accordé à personne, et il proféra ces paroles mémorables et si justement vantées : «Amis[31], j'ai perdu un jour.»

En toute occasion, il traitait le peuple avec tant de douceur, qu'un jour, en annonçant un combat de gladiateurs, il déclara qu'il le donnerait, non à sa convenance, mais selon celle des spectateurs; ce qu'il fit en effet. Non-seulement il ne refusa rien de ce qu'on demandait, mais il exhorta lui-même les assistans à demander ce qu'il leur plairait. Il affectait une préférence pour les gladiateurs thrèces, et souvent en plaisantant avec le peuple[32], il se faisait leur protecteur de la voix et du geste; néanmoins il conservait toujours sa majesté, et n'oubliait pas non plus ce qu'exigeait la justice. Ne voulant

Digitized by Google

ret, nonnunquam in thermis suis, admissa plebe, lavit. Quædam sub eo fortuita ac tristia acciderunt : ut conflagratio. Vesevi montis in Campania; et incendium Romæ, per triduum, totidemque noctes; item pestilentia, quanta non temere alias. In his tot adversis ac talibus, non modo principis sollicitudinem, sed et parentis affectum unicum præstitit : nunc consolando per edicta, nunc opitulando, quatenus suppeteret facultas. Curatores restituendæ Campaniæ e consularium numero sorte duxit. Bona oppressorum in Vesevo, quorum heredes non exstabant, restitutioni afflictarum civitatum attribuit. Urbis incendio nihil, nisi sibi, publice perisse testatus, cuncta prætoriorum suorum ornamenta operibus ac templis destinavit; præposuitque complures ex equestri ordine, quo quæque maturius peragerentur. Medendæ valetudini, leniendisque morbis, nullam divinam humanamque opem non adhibuit, inquisito omni sacrificiorum remediorumque genere. Inter adversa temporum et delatores mandatoresque erant, ex licentia veteri. Hos assidue in Foro flagellis ac fustibus cæsos, ac novissime traductos per Amphitheatri arenam, partim subjici, ac venire imperavit, partim in asperrimas insularum avehi. Utque etiam similia quandoque ausuros perpetuo coerceret, vetuit inter cetera, de eadem re pluribus legibus agi, quærive de cujusquam defunctorum statu, ultra certos annos.

Digitized by Google

négliger aucun genre de popularité, Titus se baigna quelquefois dans ses thermes, en y admettant le peuple. Sous son règne, il arriva quelques évènemens funestes, tels que l'éruption du Vésuve[33] en Campanie, et l'incendie de Rome[34], qui dura trois jours et autant de nuits. Il y eut aussi une peste[35] comme on n'en avait jamais vu. Dans ces malheureuses circonstances, il ne se borna point à faire paraître la sollicitude d'un prince, il déploya toute la tendresse d'un père, prodiguant les consolations dans ses édits, et secourant l'infortune autant que le lui permettaient ses facultés. Il voulut que, parmi les consulaires, le sort désignât des curateurs chargés de soulager les maux de la Campanie. Il employa, à la reconstruction des villes endommagées, les biens de ceux qui, dans l'éruption du Vésuve, avaient péri sans laisser d'héritiers. Lors de l'incendie de la ville, il affirma que les bâtimens publics avaient été détruits pour son compte particulier, et destina tous les ornemens de ses palais à rebâtir et à décorer les temples[36]. Afin d'accélérer les travaux, il y préposa un grand nombre de surveillans de l'ordre des chevaliers. Il n'est sorte de secours divins ou humains qu'il n'ait employés pour guérir la peste et adoucir la maladie; il recherchait, avec le plus grand soin, tous les sacrifices imaginables et tous les remèdes possibles. Parmi les calamités de l'époque, on comptait l'existence des délateurs et des suborneurs[37], reste impur de l'ancienne anarchie. Il les faisait battre de verges et fouetter en plein Forum. Dans les derniers temps de son règne, il les obligeait à traverser l'arène de l'Amphithéâtre, où par son ordre, les uns étaient vendus à l'enchère[38], tandis que les autres étaient ensuite relégués

Digitized by Google

IX. Pontificatum maximum ideo se professus accipere, ut puras servaret manus, fidem præstitit : nec auctor posthac cujusquam necis, nec conscius, quamvis interdum ulciscendi causa non desset; sed « periturum se potius, quam perditurum, » adjurans. Duos patricii generis convictos in affectatione imperii, nihil amplius quam ut desisterent, monuit, docens, « principatum fato dari, » si quid præterea desiderarent, promittens se tributurum : et confestim quidem ad alterius matrem, quæ procul aberat, cursores suos misit, qui anxiæ salvum filium nunciarent. Ceterum ipsos non solum familiari cœnæ adhibuit, sed et insequenti die gladiatorum spectaculo circa se ex industria collocatis, oblata sibi ferramenta pugnantium inspicienda porrexit. Dicitur etiam, cognita utriusque genitura, « imminere ambobus periculum, » affirmasse : « verum quandoque, et ab alio : » sicut evenit. Fratrem, insidiari sibi non desinentem sed pæne ex professo sollicitantem exercitus, meditantem fugam, nec occidere, neque seponere, ac ne in minore quidem honore habere sustinuit : sed, ut a primo imperii die, consortem successoremque testari perseveravit;

Digitized by Google

dans les îles les plus arides [39]. Afin d'arrêter à jamais ceux qui oseraient imiter leur perversité, il défendit entre autres de poursuivre le même fait en vertu de plusieurs lois [40], et fixa un certain nombre d'années [41] au delà duquel il ne serait plus permis de remettre en question l'état d'une personne décédée.

IX. Il déclara qu'il acceptait le souverain pontificat, afin de conserver toujours des mains pures [42], et il tint parole; car depuis lors il ne fut l'auteur ni le complice de la mort de personne, quoique les occasions de vengeance ne lui aient point manqué. Il protestait «qu'il aimerait mieux *périr que faire périr.*» Deux patriciens furent convaincus d'une conspiration, dont le but était de s'emparer du pouvoir : Titus se contenta de les avertir, et leur dit que le destin seul disposait de l'empire; il promit même de leur accorder ce qu'ils pourraient désirer d'ailleurs. La mère de l'un était absente de Rome : Titus lui envoya sur-le-champ ses courriers pour la tirer d'inquiétude, et lui annoncer que son fils se portait bien. Non-seulement il admit ces deux hommes à sa table, mais, le jour suivant, au spectacle des gladiateurs, il les fit, tout exprès, placer près de lui, et lorsqu'on lui présenta les armes des combattans, il les leur remit pour les examiner [43]. On ajoute qu'ayant appris quelle était la constellation qui avait présidé à leur naissance, il annonça «qu'ils étaient tous deux menacés d'un péril, mais seulement pour l'avenir, et de la part d'un autre que de lui.» Son frère lui dressait continuellement des embûches; il pratiquait presque publiquement les armées; enfin, il se préparait à la fuite : Titus ne put se résoudre ni à le faire mourir, ni à l'é-

Digitized by Google

nonnunquam secreto precibus et lacrymis orans, « ut tandem mutuo erga se animo vellet esse. »

X. Inter hæc morte præventus est, majore hominum damno, quam suo. Spectaculis absolutis, in quorum fine populo coram ubertim fleverat, Sabinos petit aliquanto tristior, quod sacrificanti hostia aufugerat, quodque tempestate serena tonuerat. Deinde ad primam statim mansionem febrim nactus, quum inde lectica transferretur, suspexisse dicitur dimotis plagulis cœlum, multumque conquestus, « eripi sibi vitam immerenti. Neque enim exstare ullum suum factum pœnitendum, excepto duntaxat uno. » Id quale fuerit, neque ipse tunc prodidit, neque cuiquam facile succurrat. Quidam opinantur, consuetudinem recordatum, quam cum fratris uxore habuerit. Sed nullam habuisse, persancte Domitia jurabat : haud negatura, si qua omnino fuisset; immo etiam gloriatura, quod illi promtissimum erat in omnibus probris.

XI. Excessit in eadem, qua pater, villa, idibus septembris, post biennium ac menses duos, diesque viginti, quam successerat patri, altero et quadragesimo ætatis anno. Quod ut palam factum est, non secus atque in domestico luctu mœrentibus publice cunctis, se-

Digitized by Google

loigner, ni même à rien diminuer des honneurs qu'il lui avait déférés. Il persista à le proclamer son collègue, son successeur à l'empire, comme il l'avait fait dès le premier jour; quelquefois en particulier, il le suppliait, en répandant des larmes, « de payer enfin son attachement de quelque retour. »

X. Sur ces entrefaites, il mourut [44] pour le malheur de l'humanité plutôt que pour le sien. Vers la fin des spectacles, il avait beaucoup pleuré à la face du peuple. Il s'en alla chez les Sabins [45] plus affligé encore, car, ayant voulu sacrifier, la victime s'était enfuie, et le tonnerre s'était fait entendre par un ciel serein. Dès la première couchée, il prit la fièvre; étant repartit en litière, l'on rapporte qu'il entr'ouvrit les rideaux, leva les yeux au ciel, et se plaignit beaucoup que la vie lui fût déjà enlevée sans qu'il méritât la mort. « Une seule exceptée, il n'y avait, disait-il, aucune action qu'il se reprochât [46]; » il ne dit pas quelle était cette action, et il serait bien difficile qu'elle revînt au souvenir de personne. Quelques-uns croient qu'il rappelait par là ses liaisons avec la femme de son frère. Mais Domitia jura de la manière la plus solennelle qu'il n'en était rien; elle qui n'aurait pas nié ces relations, si elles eussent existé, et qui s'en serait même vantée, comme elle s'empressait de le faire de toutes ses turpitudes.

XI. Il mourut dans la même maison de campagne que son père, deux ans, deux mois et vingt jours [47] après lui avoir succédé, et dans la quarante-deuxième année de son âge [48]. Dès que sa fin fut connue, on eût dit, à voir le deuil public, que chacun avait perdu un membre de sa propre famille. Avant d'être convoqué par aucun édit, le

Digitized by Google

natus, prius quam edicto convocaretur, ad Curiam concurrit, obseratisque adhuc foribus; deinde apertis, tantas mortuo gratias egit, laudesque congessit, quantas ne vivo quidem unquam atque præsenti.

Digitized by Google

sénat[49] accourut à la Curie : les portes en étaient encore fermées[50], et dès qu'on les eut fait ouvrir, on prononça en son honneur des actions de grâces et des louanges telles que jamais on ne lui en avait donné de son vivant ni en sa présence.

Digitized by Google

NOTES

SUR TITUS.

1. *Appelé Vespasien comme son père.* En revanche, son frère se fit appeler Domitianus, du nom de sa mère *Domitilla.* — *Voyez* sur Titus, EUTROPE, VII.

2. *Année devenue célèbre par le meurtre de Caïus.* Ce fut l'an de R. 794. (Voyez *Caligula*, 59.)

3. *Près du Septizonium.* Il ne faut pas le confondre avec le magnifique monument de Septime Sévère, qui devait le même nom à sa conformation. Le Septizonium dont il s'agit était entouré de sept terrasses surmontées de colonnes; c'est comme si l'on disait la maison à sept ceintures. Quelle en était la destination? Nous l'ignorons.

4. *Élevé à la cour avec Britannicus.* — *Voyez* les beaux vers de Racine, *Britannicus*, acte II, scène 2.

> Ma jeunesse nourrie à la cour de Néron, etc.

5. *L'inspection des traits du visage.* La Harpe a traduit la *Métoposcopie.* Pline (*Hist. nat.*, XXXV, 10) dit que l'on appela métoscopes les devins qui font métier de deviner d'après l'état du visage. « Ces bruits s'étaient fortifiés par le caractère même de Titus, digne de la plus haute fortune par la beauté de ses traits unis à une certaine majesté, par les succès constans de Vespasien, par quelques prédictions et hasards qui tiennent lieu d'oracles aux esprits enclins à la crédulité. » (TACITE, *Hist.*, II, 1.)

6. *Il s'accompagnait.* Je crois que c'est le véritable sens de *psallere.*

7. *Il servit en Germanie.* Dans le discours de Mucien à Vespasien (TACITE, *Hist.*, II, 77), il lui dit : « Un nom triomphal brille dans ta famille; tu as deux jeunes fils : l'un est déjà capable de régner;

Digitized by Google

dès ses premières années il s'est distingué aussi près des légions germaniques. »

8. *De statues, d'images.* Nous avons été presque latins pour rester vrais. Le traducteur allemand fait remarquer que par *images* il faut entendre des statues de très-petites dimensions, ou, si l'on veut, des *figurines*. On pourrait aussi soutenir qu'il s'agit de de bustes. Ernesti prétendait bien qu'il s'agissait uniquement de boucliers.

9. *Préfet des cohortes prétoriennes.* C'était la plus haute dignité à laquelle pût prétendre un chevalier dans son ordre.

10. *Marcia Furnilla.* D'autres lisent Furvilla, Fulvia ou Fulvilla.

11. *Tarichée et Gamala.* — *Voyez* Josèphe, *Guerre de Judée*, III, 10, et IV, 1.

12. *En combattant auprès de lui.* Je choisis la leçon *circa se*, que le savant Oudendorp a trouvée dans un manuscrit : on ne peut nier cependant que l'autre ne puisse être également bonne. On n'a pas de donnée historique pour décider la question.

13. *Titus fut envoyé pour le complimenter.* On lit dans Tacite : « Titus, fils de Vespasien, envoyé de Judée par son père, vers Galba, qui régnait encore, paraissait n'avoir eu pour motif de son départ que de venir faire sa cour à ce prince, et de solliciter pour sa jeunesse des honneurs auxquels elle pouvait prétendre : mais le vulgaire, avide de conjectures, le disait mandé pour une adoption. (*Hist.*, II, 1, page 153 de la traduction de M. Panckoucke.)

14. *Que de nouvelles séditions avaient éclaté.* « Dès qu'il eut appris avec certitude à Corinthe la mort de Galba, et qu'on lui eût affirmé que Vitellius prenait les armes et commençait la guerre, etc., etc. » (Tacite, *Hist.*, II, 1.)

15. *Et revint sur ses pas.* Ayant cotoyé les bords de l'Achaïe et de l'Asie, et laissant à gauche la mer qui les baigne, par un trajet plus hardi il gagna les îles de Rhodes et de Chypre.

16. *L'oracle de Vénus à Paphos.* Il céda au désir de visiter et de connaître le temple de Vénus à Paphos, célèbre par le con-

Digitized by Google

cours des habitans et des étrangers. Tacite dit (*Hist.*, II, 4, page 157 de la traduction de M. PANCKOUCKE) : « Après avoir contemplé la richesse du temple, vu les présens des rois et toutes les autres merveilles que les peuples de la Grèce, passionnés pour les antiquités, reportent à des époques reculées et incertaines, Titus consulte d'abord l'oracle sur sa navigation ; il apprend que la route lui est ouverte, et que la mer lui est favorable ; ensuite il l'interroge en termes ambigus sur sa propre destinée, et fait immoler un grand nombre de victimes. Sostratus, c'était le nom du prêtre, voyant des présages heureux et qui s'accordent tous, certain que la déesse favorise un grand projet, fit une courte réponse dans la forme ordinaire en présence des spectateurs, puis le prenant à l'écart, il lui dévoile l'avenir. Titus, avec ce surcroît d'espérance, rejoignit son père, et, par sa présence, donna aux esprits des provinces et des armées, déjà en suspens, une grande confiance dans les évènemens. »

17. *En possession du commandement.* On a beau rapporter les mots *cujus brevi compos* à l'espérance, on n'en tire rien de raisonnable, et il demeure évident que le reste de la phrase s'applique au commandement dont Titus prit immédiatement possession.

18. *Le saluèrent* IMPERATOR. Et non empereur, comme le veut La Harpe, faute de s'être souvenu que, même sous la république, ce titre s'obtenait par la victoire et s'ajoutait au nom du vainqueur, tandis que les princes régnans le plaçaient avant le leur, pour marquer la puissance suprême dont ils étaient investis.

19. *Il triompha avec son père.* D'abord il ne faut pas se méprendre sur les expressions *tutorem imperii agere :* cela ne signifie autre chose que d'arriver à la dignité du patriciat. Quant au triomphe, Orose remarque que c'était, sur trois cent vingt cérémonies pareilles, la seule qui unît le père avec le fils.

20. *Sept consulats.* En 823, 825, puis pendant quatre ans consécutifs, à partir de 827 à 830, enfin le septième en 832, le prince appelait à la puissance tribunicienne, ceux qu'il voulait s'associer à l'empire. On la demandait au sénat, comme Tibère le fit pour Drusus. Ainsi, dans le moyen âge, on proclamait roi des Romains le successeur de l'empereur.

Digitized by Google

21. *A la place du questeur.* Nous avons déjà parlé de cette partie des fonctions du questeur. (Voyez *Auguste*, ch. LXV.)

22. *Que par un chevalier romain.* Juste-Lipse accuse Suétone d'erreur; il cite Séjan, qui serait devenu préfet du prétoire après la préture et le consulat; il cite encore Clemens Arretinus, aussi sénateur : mais Ernesti et Oudendorp réfutent ces objections.

23. *Demandaient hautement le supplice.* Les cris de ces agens payés étaient pris à dessein pour l'expression de la volonté publique.

24. *A. Cécina.* Chef du parti de Vitellius, qui avait passé à celui de Vespasien (*Voyez* TACITE, III, 13 et 31). Aurelius Victor dit que Titus le soupçonnait d'adultère avec sa femme Bérénice. Tacite donne à Cécina le prénom d'Allienus; d'autres cherchent à démontrer qu'il faut lire *Aulus*.

25. *Il aimait éperdûment Bérénice.* Quelques interprètes pensent qu'il y a quelque chose de défavorable dans les mots *propter insignem reginæ Berenices amorem.* Ils disent que cet amour était *insignis*, ou honteux, parce qu'il s'adressait à une juive, et que les Romains avaient pour les Juifs autant d'aversion que nos préjugés populaires en ont conservé. Xiphilin fait remarquer que ni Vespasien ni Titus ne voulurent recevoir de leur victoire le titre de *Judaïque.* Tacite parle aussi de cette liaison, mais pour une époque antérieure. Il dit (liv. II, chap. 2, page 155 de la traduction de M. PANCKOUCKE) : « On a cru qu'un amour brûlant pour la reine Bérénice avait causé son retour. Son jeune cœur en effet était épris. Cependant jamais le gouvernement des affaires n'en éprouva de retards; et s'il livra sa jeunesse à l'enchantement des voluptés, il se montra, pendant son règne, plus réservé que sous celui de son père. »

26. *Vendait la justice à prix d'argent.* Il est inutile de changer la leçon pour y substituer *negotiationibus;* mais surtout il faut se garder de lire, avec Boden, *cocionibus.* Il sous-entend par là des courtiers qui allaient acheter des procès pour Vespasien, ou faire des affaires en son nom.

27. *Les prestations permises par l'usage.* Ce ne sont point les impôts; car Titus eut appauvri l'état, ce sont des cadeaux, des

Digitized by Google

présens de joyeux avènement, d'étrennes, etc., comme les exigeait Caligula à la naissance de sa fille.

28. *Après avoir dédié l'Amphithéâtre.* Son père Vespasien l'avait commencé. Les thermes de Titus sont dans la troisième région. *Voyez* le bel ouvrage de M. Bunsen sur la topographie de Rome.

29. *Dans l'ancienne Naumachie.* Xiphilin dit que les eaux furent subitement introduites dans l'amphithéâtre. On représenta un combat naval entre les Corcyriens et les Corinthiens.

30. *Ratifia d'un seul édit.* — *Voyez* Xiphilin, lxvi, 19, et Aurelius Victor, *Epitome*, 10. Il y eut un semblable édit de Nerva. Pline en parle longuement dans le livre x, *Lettre* 59. Il rapporte les propres termes dont se servit cet empereur.

31. « *J'ai perdu un jour.* » Racine a très-bien rendu cette belle parole dans sa *Bérénice.* — *Voyez* Eutrope, vii, 14; Aurelius Victor, *Epitome*, 10.

32. *En plaisantant avec le peuple.* Le peuple favorisait une autre faction, une autre bande que les thrèces, dont nous avons déjà parlé dans les notes du tome ii, sur les chap. xxxv et liv de *Caligula.* Titus badinait avec lui sans rien perdre de sa dignité.

33. *L'éruption du Vésuve.* Celle où périt Pline, où furent englouties Herculanum et Pompeies. Elle eut lieu en 832 de Rome ou 79 de notre ère. (*Voyez* Pline, liv. vi, *Lettre* 16; Orose, vii, 9.)

34. *L'incendie de Rome.* En 833. *Voyez* Xiphilin, ch. xxiv; Aurelius Victor, *Epitome*, 10.

35. *Il y eut aussi une peste.* Xiphilin (ch. xxxiii) l'attribue à la cendre lancée par le Vésuve; Eusèbe l'assigne au règne de Vespasien : il dit que l'on compta jusqu'à dix mille morts par jour.

36. *A rebâtir et à décorer les temples.* La Harpe a fait ici un contre-sens bien bizarre. Selon lui, Titus faisait emporter son mobilier par des chevaliers romains : *Il fit porter dans les édifices et dans les temples tous les meubles qui servaient à l'ornement des maisons impériales, et, afin que le transport se fît plus promptement, il en chargea des chevaliers romains.* Il suffit de jeter un regard sur le texte, pour voir combien cette traduction est erronée.

Digitized by Google

37. *Et des suborneurs.* Ceux qui apostent des calomniateurs pour faire accuser leurs ennemis. Tels étaient les *mandatores,* et non *les espions.* Ils instiguaient les délateurs et leur donnaient des instructions.

38. *Vendus à l'enchère.* Je crois, en effet, qu'après *subjici* il faut sous-entendre *hastæ*, et non *bestiis,* ce qui signifierait qu'on faisait déchirer ces délateurs par des bêtes féroces.

39. *Les îles les plus arides.* Par exemple à Gyare, dont parle Martial. Philon en fait aussi une triste description.

40. *Poursuivre le même fait en vertu de plusieurs lois.* C'est-à-dire que Titus voulut qu'une fois acquitté, l'accusé ne pût plus être jugé à raison du même fait, sous prétexte d'une nouvelle qualification. Ce principe a prévalu dans notre législation.

41. *Et fixa un certain nombre d'années.* Le terme fut fixé à cinq ans. L'intérêt de ces sortes d'actions était de contester l'état des vivans en attaquant la qualité de leur auteur. Nerva paraît avoir reproduit cette disposition.

42. *Afin de conserver toujours des mains pures.* Ce ne peut être qu'après la mort de son père, car le souverain pontificat lui appartenait, et jusque-là Titus avait été simple pontife.

43. *Les leur remit pour les examiner.* J'aime mieux la manière dont Aurelius Victor raconte le fait : ce serait immédiatement après leur avoir fait connaître qu'il était instruit du complot, que Titus aurait remis ces armes aux deux conjurés, et, dans cet instant même, il leur aurait dit que le destin disposait des empires. La leçon *ferramenta* est la seule bonne; nous avons rejeté *ornamenta.*

44. *Il mourut.* Les uns prétendent que Domitien lui donna du poison ; les autres n'attribuent sa mort qu'à la maladie. (*Voyez* Reimar sur *Xiphilin*, LXVI, 26.)

45. *Chez les Sabins.* C'est-à-dire près de Cutilies, à sa terre des environs de Réate, où était mort son père. C'est ce que prouve évidemment le commencement du chapitre suivant.

46. « *Aucune action qu'il se reprochât.* » Les anciens croyaient que la mort était souvent la punition d'actions condamnables. Du reste, Reinesius a la bonhomie de penser que la mauvaise action de Titus

Digitized by Google

est la prise de Jérusalem : il serait plus rationnel de penser que Titus regrettait de n'avoir pas mis Domitien hors d'état de lui nuire, et de faire tant de mal au genre humain. C'est ce que dit expressément Dion.

47. *Deux ans, deux mois et vingt jours.* Vespasien mourut le 23 juin 832, Titus le 13 septembre 834. Eutrope ajoute huit mois aux deux ans.

48. *Dans la quarante-deuxième année de son âge.* Eutrope en est d'accord. L'un des Victor ne lui donne que quarante ans, l'autre quarante-un. Xiphilin (LXVI, 18) ajoute le temps du règne à trente-neuf ans, cinq mois et vingt-cinq jours, âge de Titus quand il parvint à l'empire. Il en résulterait qu'en effet il serait mort dans sa quarante-deuxième année. Toutefois, cela ne s'accorde pas avec le jour indiqué par notre auteur, comme étant celui de sa naissance. Ce jour était le 30 décembre 794. Dans ce cas, Titus n'aurait pas même accompli sa quarantième année; ce qui reviendrait à l'opinion du Victor, qui a écrit sur les Césars. Suétone est en général fort négligent sur les dates.

49. *Avant d'être convoqué par aucun édit, le sénat, etc.* Comme à la mort de Germanicus. (*Voyez* TACITE, *Annales*, II, 82.)

50. *Les portes en étaient encore fermées.* Parce qu'il était nuit, comme le dit Eutrope. Le sens s'arrête là, et La Harpe nous paraît avoir mal coupé la phrase, quand il traduit que le sénat se renferma d'abord. C'est, au contraire, après qu'il eut fait ouvrir les portes qu'il put délibérer. Au surplus, ce contre-sens ne vient que de la mauvaise position d'un point. La fin du chapitre me semble aussi manquée : *Il donna au prince mort plus d'éloges qu'il n'avait jamais prodigué de flatteries à aucun de ses prédécesseurs.* Je passe sur le *cuiquam*, dont la présence serait nécessaire pour autoriser cette traduction; je n'examine que la pensée de Suétone : or, la voici, « Tous les monstres qui avaient régné à Rome avaient été accablés d'adulations de leur vivant, et lorsque leur présence commandait ces actes de servilisme; mais, après leur mort, ils étaient maudits, et quelquefois traînés aux Gémonies. Titus, au contraire, fut plus loué après sa mort que de son vivant. Il n'aimait pas les éloges; il tâchait de les mériter. »

Digitized by Google

DOMITIEN.

Digitized by Google

DOMITIANUS.

I. Domitianus natus est nono kalendas novembris, patre consule designato, inituroque mense insequenti honorem, regione urbis sexta, ad Malum Punicum, domo, quam postea in templum gentis Flaviæ convertit. Pubertatis ac primæ adolescentiæ tempus, tanta inopia tantaque infamia gessisse fertur, ut nullum argenteum vas in usu haberet : satisque constat, Clodium Pollionem prætorium virum, in quem est poema Neronis, quod inscribitur *Luscio*, chirographum ejus conservasse, et nonnunquam protulisse, noctem sibi pollicentis : nec defuerunt, qui affirmarent, corruptum Domitianum et a Nerva, successore mox suo. Bello Vitelliano confugit in Capitolium cum patruo Sabino, ac parte præsentium copiarum : sed irrumpentibus adversariis, et ardente templo, apud ædituum clam pernoctavit : ac mane Isiaci celatus habitu, interque sacrificulos vanæ superstitionis, quum se trans Tiberim ad condiscipuli sui matrem comite uno contulisset, ita latuit, ut scrutantibus, qui vestigia subsecuti erant, deprehendi non potuerit. Post victoriam demum progressus, et Cæsar consalutatus, honorem præturæ urbanæ cum consulari potestate suscepit titulo tenus : nam jurisdictionem ad

Digitized by Google

DOMITIEN.

I. Domitien naquit le 23 octobre; son père était alors consul désigné [1], et devait prendre possession de sa charge le mois suivant : ce fut dans le sixième quartier, tout près de la Grenade [2], en une maison dont, plus tard, il fit le temple de la famille Flavia. Il passa son enfance et sa première jeunesse dans l'indigence et dans l'abjection, à tel point qu'il ne possédait pas même un vase d'argent. Il est reconnu que Claudius Pollion, l'ancien préteur (celui-là même sur lequel nous avons un poëme de Néron intitulé *Luscio* [3]), gardait et montrait quelquefois un billet par lequel Domitien lui promettait une nuit : beaucoup de personnes affirmaient aussi qu'il avait été débauché par Nerva, qui fut son successeur immédiat. Dans la guerre contre Vitellius, il se retira dans le Capitole [4] avec son oncle Sabinus et une partie des troupes; mais l'ennemi y ayant pénétré, et le temple devenant la proie des flammes, il passa secrètement la nuit chez l'un des gardiens [5], et, le lendemain matin, il revêtit l'habit d'un prêtre d'Isis, et se cacha parmi les sacrificateurs voués à cette vaine superstition. Puis, suivi d'un seul compagnon, il s'en alla au delà du Tibre, et se rendit chez la mère d'un de ses condisciples; enfin il fit si bien qu'il ne put être découvert par ceux qui suivaient sa trace. Après la victoire, il sortit de son asile, et fut proclamé César [6] : il obtint alors la dignité de préteur de la ville [7] et la puissance consulaire; mais il se contenta du titre, et délégua sa juridiction à celui de ses

Digitized by Google

collegam proximum transtulit. Ceterum omnem vim dominationis tam licenter exercuit, ut jam tum, qualis futurus esset, ostenderet. Ne exsequar singula, contrectatis multorum uxoribus, Domitiam Longinam, Ælio Lamiæ nuptam, etiam in matrimonium abduxit : atque uno die super viginti officia urbana aut peregrina distribuit; « mirari se, » Vespasiano dictitante, « quod successorem non et sibi mitteret. »

II. Expeditionem quoque in Galliam Germaniasque, neque necessariam, et dissuadentibus paternis amicis, inchoavit, tantum ut fratri se et operibus et dignatione adæquaret. Ob hæc correptus, quo magis et ætatis et conditionis admoneretur, habitabat cum patre una, sellamque ejus ac fratris, quoties prodirent, lectica sequebatur : ac triumphum utriusque judaicum equo albo comitatus est. In sex consulatibus non nisi unum ordinarium gessit, eumque cedente et suffragante fratre. Simulavit et ipse mire modestiam; inprimisque poeticæ studium, tam insuetum antea sibi, quam postea spretum et abjectum : recitavitque etiam publice. Nec tamen eo secius, quum Vologesus Parthorum rex auxilia adversus Alanos, ducemque alterum ex Vespasiani liberis, depoposcisset, omni ope contendit, ut ipse potissimum mitteretur. Et quia discussa res est, alios Orientis reges, ut idem postularent, donis ac pollicitationibus sollicitare tentavit. Patre defuncto, diu cunctatus, an duplum do-

Digitized by Google

collègues qui était le premier après lui. Du reste, il exerça le pouvoir avec tant de licence, que dès-lors il fit connaître ce qu'il serait un jour. Sans entrer dans les détails, je dirai qu'après avoir abusé de beaucoup de femmes, il épousa Domitia Longina, qui était mariée à Élius Lamia [8]. En un seul jour, il disposa de plus de vingt places, tant à Rome que pour la province. Vespasien répétait à ce sujet [9], « qu'il s'étonnait que Domitien ne lui eût pas aussi donné un successeur. »

II. Il entreprit une expédition [10] dans la Gaule et en Germanie, quoiqu'elle ne fût pas nécessaire, et malgré les conseils des amis de son père : son unique but était de devenir l'égal de son frère [11], et par ses actions et dans l'estime publique. Il en fut réprimandé, et, pour qu'à l'avenir il ne perdît point le souvenir de son âge et de sa position, on le fit demeurer avec son frère. Chaque fois que Vespasien et Titus se montraient en public, il suivait en litière leur chaise curule; et, dans leur commun triomphe sur la Judée, on le vit les accompagner sur un cheval blanc. Des six consulats dont il fut investi, il n'y en eut qu'un régulier [12], encore fut-ce parce que son frère lui céda le pas, en l'appuyant de son suffrage. Domitien savait admirablement feindre la modestie; il affecta aussi le goût de la poésie [13], étude à laquelle il était étranger, et que plus tard il dédaigna entièrement. On le vit même déclamer ses compositions en public. Quand Vologesus [14], roi des Parthes, demanda des secours contre les Alains, en réclamant un fils de Vespasien pour commander l'expédition, Domitien fit tout ce qui était en son pouvoir pour que le choix tombât sur lui. Déchu de ses espérances, il fit des cadeaux et des pro-

Digitized by Google

nativum militi offerret, nunquam jactare dubitavit, «relictum se participem imperii, sed fraudem testamento adhibitam.» Neque cessavit ex eo insidias struere fratri clam palamque : quoad correptum gravi valetudine, prius quam plane efflaret animam, pro mortuo deseri jussit : defunctumque nullo præterquam consecrationis honore dignatus, sæpe etiam carpsit obliquis orationibus edictis.

III. Inter initia principatus, quotidie secretum sibi horarum sumere solebat, nec quicquam amplius, quam muscas captare, ac stilo præacuto configere : ut cuidam interroganti, «essetne quis intus cum Cæsare,» non absurde responsum sit a Vibio Crispo : «ne musca quidem.» Deinde uxorem Domitiam, ex qua in secundo suo consulatu filium tulerat, alteroque anno consalutaverat ut Augustam, eamdem, Paridis histrionis amore deperditam, repudiavit; intraque breve tempus impatiens discidii, quasi efflagitante populo, reduxit. Circa administratione autem imperii aliquamdiu se varium præstitit, mixturaque æquabili vitiorum atque virtutum : donec virtutes quoque in vitia deflexit : quantum conjectare licet, super ingenii naturam, inopia rapax, metu sævus.

IV. Spectacula assidue magnifica et sumtuosa edidit,

Digitized by Google

messes à d'autres rois de l'Orient, afin de les engager à faire la même demande. A la mort de Vespasien, il délibéra long-temps sur le parti qu'il avait à prendre, et fut sur le point d'offrir aux soldats une double gratification. Il ne cessait de répéter qu'il était institué cohéritier de l'empire, mais que le testament avait été falsifié [15]. Depuis lors, que ce fût publiquement ou secrètement, il conspira toujours contre son frère; enfin Titus, dangereusement malade, respirait encore, que déjà Domitien ordonnait d'abandonner le mort. Il ne fit décerner à sa mémoire d'autres honneurs que ceux de l'apothéose; et, souvent, dans ses discours et dans ses édits, il poursuivait sa mémoire de mots amers ou piquans.

III. Dans les commencemens de son règne, il se renfermait chaque jour pendant des heures entières [16], mais toute son occupation était d'attrapper des mouches qu'il perçait d'un stile très-acéré. Cela donna lieu à une spirituelle répartie de Vibius Crispus [17], auquel on demandait un jour si quelqu'un était enfermé avec l'empereur : « Pas même une mouche, » répondit-il. Domitien répudia sa femme Domitia, dont il avait eu un fils dans son second consulat [18], et que, l'année suivante, il avait saluée du titre d'Augusta; mais elle brûlait d'amour pour l'histrion Pâris. Toutefois, Domitien ne put supporter cette séparation, et reprit bientôt sa femme, comme si c'eût été le vœu du peuple. Pendant quelque temps, il se montra fort inégal dans le gouvernement de l'empire, offrant, par sa conduite, un mélange bizarre de vices et de vertus, jusqu'à ce que de ses vertus mêmes, il fît des vices. Autant qu'il a été possible de pénétrer son caractère, il était rapace par besoin, et cruel par peur.

IV. Il donna continuellement de magnifiques et somp-

Digitized by Google

non in Amphitheatro modo, verum et in Circo : ubi præter sollemnes bigarum quadrigarumque cursus, prœlium etiam duplex, equestre ac pedestre, commisit : at in Amphitheatro navale quoque. Nam venationes gladiatoresque, et noctibus ad lychnuchos : nec virorum modo pugnas, sed et feminarum. Præterea quæstoriis muneribus, quæ olim omissa revocaverat, ita semper interfuit, ut populo potestatem faceret bina paria e suo ludo postulandi, eaque novissima aulico apparatu induceret. Ac per omne gladiatorum spectaculum ante pedes ei stabat puerulus coccinatus, parvo portentosoque capite, cum quo plurimum fabulabatur, nonnunquam serio. Auditus est certe, dum ex eo quærit, « ecquid sciret, cur sibi visum esset, ordinatione proxima Ægypto præficere Mæcium Rufum. » Edidit navales pugnas pæne justarum classium, effosso et circumstructo juxta Tiberim lacu : atque inter maximos imbres perspectavit. Fecit et ludos seculares, computata ratione temporum ab anno, non quo Claudius proxime, sed quo olim Augustus ediderat. In his, Circensium die, quo facilius centum missus peragerentur, singulos a septenis spatiis ad quina corripuit. Instituit et quinquennale certamen Capitolino Jovi triplex, musicum, equestre, gymnicum, et aliquanto plurium, quam nunc est, coronarum. Certabant enim et prosa oratione græce latineque : ac præter citharœdos chorocitharistæ quoque et psilocitharistæ : in

Digitized by Google

tueuses représentations, non-seulement à l'Amphithéâtre, mais encore dans le Cirque. Outre les courses ordinaires de chars à deux et à quatre chevaux, il y livra un double combat d'infanterie et de cavalerie : à l'Amphithéâtre il y eut même une bataille navale [19]. Quant aux assauts de bêtes féroces et de gladiateurs, ils avaient lieu la nuit, aux flambeaux, et l'on y faisait combattre non-seulement des hommes, mais encore des femmes [20]. Les spectacles de gladiateurs que les questeurs donnaient [21] à leur entrée en charge, étaient depuis long-temps tombés en désuétude : Domitien rétablit cet usage, assista à toutes les représentations, et permit toujours au peuple de demander deux couples de sa propre bande, qui paraissaient les derniers, et dans le costume de la cour. A tous les spectacles de gladiateurs, on voyait, assis à ses pieds, un nain vêtu d'écarlate, et dont la tête était petite et difforme. Domitien s'entretenait souvent avec lui, et quelquefois de choses sérieuses : on l'entendit lui demander « s'il savait pourquoi, dans la dernière promotion, il avait jugé convenable de mettre Mécius Rufus à la tête de l'Égypte. » Domitien donna des batailles navales où figuraient des flottes presque complètes, car il avait fait creuser, auprès du Tibre, un lac qu'il entoura de gradins : les plus violentes pluies ne l'empêchèrent pas de rester jusqu'à la fin [22]. Il célébra aussi des jeux séculaires [23], en partant de l'époque où avaient eu lieu, non ceux de Claude qu'il négligea, mais ceux qu'avait autrefois donnés Auguste. Le jour des jeux du Cirque, voulant qu'on accomplît d'autant plus facilement cent courses [24], il réduisit chacune de sept tours à cinq. Il institua aussi, en l'honneur de Jupiter Capitolin, une triple joûte qui devait avoir lieu tous les cinq ans [25] : il devait y

Digitized by Google

stadio vero cursu etiam virgines. Certamini præsedit crepidatus, purpureaque amictus toga græcanica, capite gestans coronam auream cum effigie Jovis ac Junonis Minervæque; assidentibus Diali sacerdote, et collegio Flavialium, pari habitu : nisi quod illorum coronis inierat et ipsius imago. Celebrabat et in Albano quotannis Quinquatria Minervæ, cui collegium instituerat, ex quo sorte ducti magisterio fungerentur, ederentque eximias venationes et scenicos ludos, superque oratorum ac poetarum certamina. Congiarium populo nummorum trecenorum ter dedit : atque inter spectacula muneris largissimum epulum. Septimontiali sacro quidem, senatui equitique panariis, plebei sportellis cum obsonio distributis; initium vescendi primus fecit : dieque proximo omne genus rerum missilia sparsit : et quia pars major intra popularia deciderat, quinquagenas tesseras in singulos cuneos equestris ac senatorii ordinis pronunciavit.

V. Plurima et amplissima opera incendio absumta restituit : in quis et Capitolium, quod rursus arserat : sed omnia sub titulo tantum suo, ac sine ulla pristini auctoris memoria. Novam autem excitavit ædem in Ca-

Digitized by Google

avoir des assauts de musique, d'équitation et de gymnastique, et les couronnes y étaient bien plus nombreuses qu'elles ne le sont aujourd'hui : on se disputait même le prix de la prose en grec et en latin, et non-seulement on y chantait en s'accompagnant de la cithare, mais on y rivalisait encore pour la cithare des chœurs, et pour la cithare dépourvue de chant[26]. Dans le stade, des vierges concouraient pour le prix de la course[27]. Domitien présidait en souliers, revêtu d'une toge de pourpre à la mode grecque[28]. Il portait sur la tête une couronne d'or, où étaient les images de Jupiter, de Junon et de Minerve, et il était assisté des prêtres de Jupiter et du collège des prêtres Flaviens[29], tous vêtus comme lui, si ce n'est que sur la couronne on remarquait sa propre image. Tous les ans, au mont Albain, il célébrait les fêtes de Minerve[30], pour laquelle il avait institué un collège de prêtres : le sort désignait celui qui serait grand-prêtre, et qui devait donner, outre les combats de bêtes et les jeux scéniques, des concours d'orateurs et de poètes. Trois fois il fit au peuple des distributions de trois cents sesterces*. Il donna des repas splendides pendant la représentation. A la fête des Sept-Collines[31], il fit distribuer aux sénateurs et aux chevaliers de grands paniers de pain, et au peuple des corbeilles remplies de mets, dont il se mit à manger le premier. Le jour suivant, il fit jeter toute sorte de présens, et comme la plupart étaient tombés sur les sièges du peuple, il accorda cinquante bons ou rations à tirer au sort à chaque tribune de chevaliers ou de sénateurs[32].

V. Domitien restaura beaucoup de magnifiques édifices qui avaient été la proie des flammes, entre autres le Capitole qui avait été brûlé de nouveau[33], mais ces

* 53 fr. 37 cent.

Digitized by Google

pitolio Custodi Jovi, et Forum, quod nunc *Nervæ* vocatur : item Flaviæ templum gentis, et Stadium, et Odeum, et Naumachiam; e cujus postea lapide maximus Circus, deustis utrinque lateribus, exstructus est.

VI. Expeditiones partim sponte suscepit, partim necessario; sponte, in Cattos : necessario, unam in Sarmatas, legione cum legato simul cæsa; in Dacos duas, primam Oppio Sabino consulari oppresso, secundam Cornelio Fusco, præfecto cohortium prætorianarum, cui belli summam commiserat. De Cattis Dacisque, post varia prœlia, duplicem triumphum egit. De Sarmatis lauream modo Capitolino Jovi retulit. Bellum civile, motum a L. Antonio, superioris Germaniæ præside, confecit absens, felicitate mira, quum ipsa dimicationis hora resolutus repente Rhenus transituras ad Antonium copias Barbarorum inhibuisset. De qua victoria præsagiis priusquam nunciis, comperit. Siquidem ipso, quo dimicatum erat, die, statuam ejus Romæ insignis aquila circumplexa pennis, clangores lætissimos edidit : pauloque post, occisum Antonium, adeo vulgatum est, ut caput quoque ejus apportatum vidisse se, plerique contenderent.

Digitized by Google

reconstructions se faisaient toujours sous son propre nom, et sans aucune mention des premiers fondateurs. Il bâtit aussi un temple neuf sur le Capitole, et le dédia à Jupiter Gardien[34]. On lui doit le forum, qui porte aujourd'hui le nom de *Nerva*[35], le temple des Flavius, un stade, un odéon[36], enfin une naumachie dont les pierres servirent ensuite à la restauration du grand Cirque[37], quand un incendie en eut consumé les deux côtés.

VI. Parmi ses expéditions militaires, il y en eut qu'il entreprit de plein gré, par exemple celle contre les Cattes[38]; il y en eut d'autres qui furent commandées par la nécessité : je citerai celle contre les Sarmates[39], chez lesquels un de ses lieutenans avait été massacré avec une légion. Telles furent aussi les deux campagnes dirigées contre les Daces, la première après la défaite du consulaire Oppius Sabinus[40], la seconde après celle de Cornelius Fuscus[41], préfet des cohortes prétoriennes, auquel Domitien avait confié le commandement en chef. Après divers combats contre les Cattes et les Daces, l'empereur célébra un double triomphe[42]; mais il se borna à déposer un laurier dans le temple de Jupiter, en commémoration de sa victoire contre les Sarmates. Il termina, sans qu'il fût besoin de sa présence, la guerre civile, que suscita L. Antoine[43], président de la Germanie supérieure. Par un bonheur inouï, le dégel du Rhin se déclara au moment même du combat, et retint les forces des Barbares qui accouraient pour soutenir Antoine. Les présages annoncèrent connaître cette victoire à Domitien avant qu'il en fût informé par des messages : le jour même où l'on avait combattu, un aigle fort grand entoura de ses ailes la statue de l'empereur, et fit entendre les accens les plus joyeux; et, peu après, le bruit qu'Antoine avait été tué se répandit à tel point, qu'un

Digitized by Google

VII. Multa etiam in communi rerum usu novavit. Sportulas publicas sustulit, revocata rectarum cœnarum consuetudine. Duas circensibus gregum factiones aurati purpureique panni ad quatuor pristinas addidit. Interdixit histrionibus scenam, intra domum quidem exercendi artem jure concesso. Castrari mares vetuit. Spadonum, qui residui apud mangones erant, pretia moderatus est. Ad summam quondam ubertatem vini, frumenti vero inopiam, existimans nimio vinearum studio negligi arva, edixit, Ne quis in Italia novellaret, utque in provinciis vineta succiderentur, relicta, ubi plurimum, dimidia parte : nec exsequi rem perseveravit. Quædam ex maximis officiis inter libertinos equitesque romanos communicavit. Geminari legionum castra prohibuit : nec plus quam mille nummos a quoquam ad signa deponi; quod L. Antonius apud duarum legionum hiberna, res novas moliens, fiduciam cepisse etiam ex depositorum summa videbatur. Addidit et quartum stipendium militi, aureos ternos.

VIII. Jus diligenter et industrie dixit, plerumque et in Foro pro tribunali extra ordinem. Ambitiosas centumvirorum sententias rescidit. Recuperatores, ne se perfusoriis assertionibus acommodarent, identidem ad-

Digitized by Google

grand nombre de personnes prétendaient avoir vu apporter sa tête.

VII. Domitien opéra beaucoup de changemens dans les usages reçus. Il supprima les distributions d'argent [44], et rétablit à la place la coutume des repas réguliers. Aux quatre anciennes bandes du Cirque, il en ajouta deux : celle couleur d'or et celle couleur pourpre. Il interdit la scène aux danseurs de théâtre, en leur permettant l'exercice de leur art dans les maisons particulières. Il défendit de mutiler les garçons [45], et réduisit de beaucoup le prix des eunuques qui se trouvaient encore chez les marchands. Il y eut une année où le vin fut d'une extrême abondance, tandis qu'il y avait disette de pain. Domitien, jugeant que la passion des vignes faisait négliger les champs, défendit d'en planter de nouvelles [46] en Italie, et voulut que celles des provinces fussent coupées, et qu'on n'en laissât subsister au plus que la moitié. Néanmoins, il ne mit aucune persévérance à faire exécuter ce décret. Il rendit communes aux affranchis et aux chevaliers romains quelques-unes des plus hautes fonctions de l'état. Il défendit de doubler les camps [47] des légions, et ne souffrit pas que l'on reçût en dépôt plus de mille sesterces * [48] par soldat sous les drapeaux; car il avait remarqué que L. Antoine, qui tramait une sédition aux quartiers d'hiver de deux légions, se fiait principalement sur l'importance des sommes déposées. Domitien accorda aux soldats un quatrième terme de paiement, consistant en trois deniers d'or [49].

VIII. Il rendit la justice avec zèle et avec application; et le plus souvent il donnait au Forum, sur son tribunal, des audiences extraordinaires [50]. Il annulait les sentences des centumvirs, quand elles étaient dictées par

* 177 fr. 90 cent.

Digitized by Google

monuit. Nummarios judices cum suo quemque consilio notavit. Auctor et tribunis plebis fuit, ædilem sordidum repetundarum accusandi, judicesque in eum a senatu petendi. Magistratibus quoque urbicis, provinciarumque præsidibus coercendis tantum curæ adhibuit, ut neque modestiores unquam, neque justiores exstiterint : e quibus plerosque post illum reos omnium criminum vidimus. Suscepta morum correctione, licentiam theatralem promiscue in equite spectandi inhibuit. Scripta famosa, vulgoque edita, quibus primores viri ac feminæ notabantur, abolevit, non sine auctorum ignominia. Quæstorium virum, quod gesticulandi saltandique studio teneretur, movit senatu. Probrosis feminis lecticæ usum ademit, jusque capiendi legata hereditatesque. Equitem romanum, ob reductam in matrimonium uxorem, cui dimissæ adulterii crimen intenderat, erasit judicum albo. Quosdam ex utroque ordine lege Scantinia condemnavit. Incesta vestalium virginum, a patre quoque suo et fratre neglecta, varie ac severe coercuit : priora, capitali supplicio; posteriora, more veteri. Nam quum Ocellatis sororibus, item Varronillæ, liberum mortis permisisset arbitrium, corruptoresque earum relegasset : mox Corneliam, maximam virginem, absolutam olim, dehinc longo intervallo repetitam, atque convictam, defodi imperavit; stupratoresque virgis in comitio ad necem cædi, excepto prætorio viro, cui, du-

Digitized by Google

la faveur[51]. Il exhorta souvent les juges, appelés récupérateurs[52], à ne se point prêter aux chicanes et aux procédures moratoires. Il nota d'infamie les juges corrompus, et comprit dans la même punition leurs conseils[53]. Il engagea les tribuns du peuple à accuser de concussion un édile cupide, et ce fut d'après son impulsion, qu'ils demandèrent des juges au sénat. Il mit tant de soin à retenir dans leur devoir les magistrats de la ville et les présidens des provinces, que jamais ils ne furent plus désintéressés ni plus justes, tandis qu'après lui nous en avons vu un grand nombre qui furent accusés de tous les crimes possibles. S'étant chargé de la censure[54], Domitien réprima la licence avec laquelle on s'asseyait confusément sur les sièges des chevaliers. Il fit rechercher et lacérer les libelles diffamatoires que l'on répandait dans le public, contre les hommes les plus distingués et contre les femmes des premiers rangs de la société, et leurs auteurs furent frappés d'ignominie. Il raya de la liste du sénat un ancien questeur[55], parce qu'il s'adonnait uniquement à l'art de gesticuler et à la danse. Quant aux femmes d'une vie dissolue, il leur interdit l'usage de la litière, et les déclara déchues du droit de recueillir des legs et des successions. Un chevalier romain avait repris sa femme après l'avoir répudiée et lui avoir intenté un procès d'adultère : Domitien le raya du tableau des juges. Il appliqua aussi les dispositions de la loi Scantinia[56] à des sénateurs et à des chevaliers. Les incestes commis par les vestales avaient été depuis longtemps négligés, même par son père et par son frère : il les réprima de diverses façons, et toujours avec sévérité. Les premières[57] furent punies de la peine capitale, les autres à la manière des anciens. En effet, il avait laissé aux sœurs

Digitized by Google

bia etiam tum causa, et incertis quæstionibus atque tormentis, de semet professo exsilium indulsit. Ac ne qua religio Deum impune contaminaretur, monumentum, quod libertus ejus e lapidibus, templo Capitolini Jovis destinatis, filio exstruxerat, diruit per milites, ossaque et reliquias, quæ inerant, mari mersit.

IX. Inter initia usque adeo ab omni cæde abhorrebat, ut, absente adhuc patre, recordatus Virgilii versum,

Impia quam cæsis gens est epulata juvencis,

edicere destinarit, « ne boves immolarentur. » Cupiditatis quoque atque avaritiæ vix suspicionem ullam, aut privatus unquam, aut princeps aliquamdiu dedit; immo e diverso magna sæpe non abstinentiæ modo, sed etiam liberalitatis, experimenta. Omnes circa se largissime prosecutus, nihil prius aut acrius monuit, quam ne quid sordide facerent. Relictas sibi hereditates ab iis, quibus liberi erant, non recepit. Legatum etiam ex testamento Rusci Cæpionis, qui caverat, « ut quotannis ingredientibus Curiam senatoribus certam summam vi-

Digitized by Google

Ocellata et à Varonilla le choix de leur genre de mort, et s'était contenté d'exiler les séducteurs. Mais Cornélie, la vestale suprême [58], autrefois absoute, fut accusée de nouveau, et convaincue : il la fit enterrer toute vive; et ces complices furent battus de verges dans le Comitium, jusqu'à ce qu'ils en mourussent [59]. Il en excepta toutefois un ancien préteur [60], dont le crime était resté douteux quoiqu'il l'avouât, la question et les tortures n'ayant fourni que des résultats incertains. Ne voulant laisser sans répression la profanation d'aucun culte, il fit démolir par ses soldats un monument que l'un de ses affranchis avait élevé à son fils, en se servant de pierres destinées au temple de Jupiter Capitolin; et même, il fit jeter à la mer les ossemens et les restes de cette sépulture.

IX. Domitien avait, dans les commencemens, une grande horreur du sang. Un jour, lorsque son père n'était pas encore arrivé à Rome, il se ressouvint du vers de Virgile [61] :

> . . . . . Avant que l'homme impie
> Du sang des animaux osât souiller sa vie,

et résolut de défendre « qu'on tuât des bœufs. » Tant qu'il fut simple particulier, il ne montra pas la moindre disposition à la rapacité ni à l'avarice, et il régna long-temps sans s'y abandonner : il y eut même de lui des traits qui firent espérer, non-seulement beaucoup de désintéressement, mais encore de la générosité. Il entretenait largement toutes les personnes de sa suite, et ne leur recommandait rien tant, que de s'abstenir de toute action qui sentît la cupidité. Il n'acceptait point les successions de ceux qui laissaient des enfans. Ruscus Capiton avait ordonné par testament, « que son héritier paierait annuellement une somme déterminée aux sénateurs à leur en-

Digitized by Google

ritim præstaret heres suus, » irritum fecit. Reos, qui ante quinquennium proximum apud ærarium pependissent, universos discrimine liberavit; nec repeti, nisi intra annum, eaque conditione, permisit, ut accusatori, qui causam non teneret, exsilium pœna esset. Scribas quæstorios, negotiantes ex consuetudine, sed contra Clodiam legem, venia in præteritum donavit. Subsiciva, quæ divisis per veteranos agris, carptim superfuerunt, veteribus possessoribus, ut usucapta, concessit. Fiscales calumnias magna calumniantium pœna repressit : ferebaturque vox ejus : « Princeps, qui delatores non castigat, irritat. »

X. Sed neque in clementiæ, neque in abstinentiæ tenore permansit : et tamen aliquanto celerius ad sævitiam descivit, quam ad cupiditatem. Discipulum Paridis pantomimi impuberem adhuc, et quum maxime ægrum, quod arte formaque non absimilis magistro videbatur, occidit : item Hermogenem Tarsensem, propter quasdam in historia figuras; librariis etiam, qui eam descripserant, cruci fixis. Patremfamilias, quod « Threcem mirmilloni parem, munerario imparem » dixerat, detractum spectaculis in arenam, canibus objecit, cum hoc titulo : « Impie locutus parmularius. » Complures senatores, in his aliquot consulares, interemit : ex quibus Civicum Cerialem in ipso Asiæ proconsulatu; Salvidienum Orfitum, Acilium Glabrionem in exsilio, quasi molitores

Digitized by Google

trée à la Curie[62]. » Domitien cassa ce legs. Il délivra de toute poursuite les prévenus, dont les noms étaient affichés[63] au trésor depuis plus de cinq ans, et défendit de les poursuivre de nouveau, à moins que ce ne fût dans l'année, et sous la condition que l'accusateur qui ne pourrait soutenir sa cause, serait puni d'exil. Selon leur habitude, mais contrairement à la loi Clodia, les commis des questeurs[64] faisaient des affaires : il leur pardonna leurs fautes passées. Il fit rendre aux anciens propriétaires, comme prescrites, les parcelles de terre qui étaient restées sans destination après le partage des biens entre les vétérans. Il réprima les poursuites fiscales[65], en statuant des peines sévères contre les accusateurs, et l'on rapporte de lui ce mot : « Un prince qui ne châtie point les délateurs, les encourage. »

X. Il n'y eut de constance, ni dans sa clémence, ni dans son désintéressement; mais il se laissa entraîner bien plus vite à la cruauté qu'à l'avarice. Il fit tuer un disciple du pantomime Pâris[66], encore adolescent, et quoique fort malade, parce que sa tournure et son talent rappelaient son maître. Il fit aussi périr Hermogène de Tarse, pour quelques allusions que renfermait son histoire : il alla jusqu'à faire mettre en croix les copistes qui l'avaient écrite. Il fit arracher du milieu des spectateurs, et déchirer par les chiens, dans l'arène, un père de famille, pour avoir dit « qu'un gladiateur était de force à lutter contre un mirmillon, mais qu'il ne pouvait résister à celui qui donnait les jeux, au gladiateur ordinaire[67]. » On lui mit cette inscription : « Porte-bouclier à la langue impie[68]. » Domitien donna la mort à beaucoup de sénateurs[69], parmi lesquels il y avait plusieurs consulaires, entre autres Civicus Ceria-

Digitized by Google

novarum rerum : ceteros levissima quemque de causa : Ælium Lamiam, ob suspiciosos quidem, verum et veteres et innoxios jocos; quod post abductam uxorem laudanti vocem suam εὐτακτῶ dicerat; quodque Tito, hortanti se ad alterum matrimonium, responderat, μὴ καὶ σὺ γαμῆσαι θέλεις; Salvium Cocceianum, quod Othonis imperatoris, patrui sui, diem natalem celebraverat : Metium Pomposianum, quod habere imperatoriam genesin vulgo ferebatur, et quod depictum orbem terræ in membrana, concionesque regum ac ducum ex Tito Livio circumferret, quodque servis nomina Magonis et Annibalis indidisset : Sallustium Lucullum, Britanniæ legatum, quod lanceas novæ formæ appellari *Luculleas* passus esset : Junium Rusticum, quod Pæti Thraseæ et Helvidii Prisci laudes edidisset, appellassetque eos « sanctissimos viros; » cujus criminis occasione philosophos omnes Urbe Italiaque summovit. Occidit et Helvidium filium, quasi scenico exodio sub persona Paridis et Œnones divortium suum cum uxore taxasset : Flavium Sabinum, alterum e patruelibus, quod eum comitiorum consularium die destinatum, perperam præco non *consulem* ad populum, sed *imperatorem* pronunciasset. Verum aliquanto post civilis belli victoriam sævior, plerosque partis adversæ, dum etiam latentes conscios investigat, novo quæstionis genere distorsit, immisso per obscœna igne : nonnullis et manus amputavit. Satisque

Digitized by Google

lis [70], qu'il fit périr dans le temps même où il était proconsul d'Asie. Nous citerons Salvidienus Orfitus, et Acilius Glabrion, qu'il fit mourir dans l'exil : il prétexta qu'ils conspiraient pour opérer un changement de gouvernement. Quant aux autres, les plus légers prétextes lui suffirent. Élius Lamia [71] fut la victime de quelques mots suspects, il est vrai, mais anciens déjà et sans conséquence: un jour, après qu'on lui eut enlevé sa femme, ce Lamia répondit à quelqu'un qui louait sa voix : « Je suis sage. » Une autre fois, Titus lui ayant conseillé un second mariage, il dit : « Serait-ce que tu voudrais te marier aussi [72] ? » Domitien ordonna de tuer Salvius Cocceianus [73], pour avoir célébré le jour de la naissance de l'empereur Othon, son oncle; Metius Pomposianus [74], parce que l'on disait communément qu'il était né sous un astre qui promettait l'empire; en second lieu parce qu'il portait sur lui une carte du monde, et les discours des rois et des chefs militaires extraits de Tite-Live; enfin parce qu'il avait donné à ses esclaves les noms de Magon et d'Annibal. Sallustius Lucullus, lieutenant de Bretagne, périt pour avoir permis qu'on appelât *Luculléennes* des lances de nouvelle forme; Junius Rusticus [75], pour avoir publié les louanges de Pétus Thraseas et d'Helvidius Priscus, et les avoir appelés « les plus vertueux des hommes » : à l'occasion de ce crime, Domitien chassa de Rome et de l'Italie tous les philosophes. Il fit aussi tuer Helvidius le fils [76], sous prétexte qu'au théâtre, dans une exode, il avait, sous le nom de Pâris et d'Énone, mis en scène son divorce d'avec sa femme. Flavius Sabinus [77], l'un de ses cousins, fut tué parce que, le jour des comices consulaires, le héraut, au lieu de le proclamer *consul* en présence du peuple, le qualifia d'*imperator*. Mais après avoir triomphé de la

Digitized by Google

constat, duos solos e notioribus venia donatos, tribunum laticlavium, et centurionem : qui se, quo facilius expertes culpæ ostenderent, impudicos probaverant; et ob id neque apud ducem, neque apud milites, ullius momenti esse potuisse.

XI. Erat autem non solum magnæ, sed etiam callidæ inopinatæque sævitiæ. Actorem summarum, pridie quam cruci figeret, in cubiculum vocavit, assidere in toro juxta coegit, securum hilaremque dimisit, partibus etiam de cœna dignatus est. Arretinum Clementem consularem, unum e familiaribus et emissariis suis, capitis condemnaturus, in eadem, vel etiam in majore gratia habuit, quoad novissime simul gestanti, conspecto delatore ejus, « Vis, » inquit, « hunc nequissimum servum cras audiamus. » Et quo contemtius abuteretur patientia hominum, nunquam tristiorem sententiam sine præfatione clementiæ pronuntiavit : ut non aliud jam certius atrocis exitus signum esset, quam principis lenitas. Quosdam majestatis reos in Curiam induxerat : et quum prædixisset, « experturum se illa die, quam carus senatui esset, » facile perfecerat, ut etiam more majorum puniendi condemnarentur : deinde, atrocitate pæne conteritus, ad

Digitized by Google

guerre civile[78], Domitien devint plus furieux encore, et pour découvrir les complices cachés de la sédition, et tourmenter les partisans de son adversaire, d'un genre de supplice nouveau, il imagina de leur mettre le feu aux parties naturelles. Il en est auxquels il fit couper les mains. On sait assez que, parmi les plus connus, il n'y en a que deux qui obtinrent leur grâce, l'un était un tribun de l'ordre des sénateurs, l'autre un centurion: et, tous deux[79], pour mieux établir leur innocence, prouvèrent qu'ils s'étaient abandonnés à des plaisirs honteux, et que, par conséquent, ils n'avaient pu avoir aucune influence ni sur le chef ni sur les soldats.

XI. Non-seulement sa cruauté était grande, elle était encore astucieuse et se déclarait à l'improviste[80]. La veille du jour où il fit mettre en croix son receveur[81], il l'appela dans son cabinet, le fit asseoir à côté de lui sur le même coussin, et le renvoya tranquille et content après lui avoir donné des mets de sa table. Au moment de condamner à mort Arretinus Clemens[82], homme consulaire, qui était de son intimité et l'un de ses affidés, il le traita avec la même faveur, ou même encore avec plus de faveur qu'à l'ordinaire, jusqu'à ce qu'un jour, se promenant en litière avec lui, et apercevant son dénonciateur, il lui dit: «Veux-tu que demain nous entendions ce vil esclave.» Afin d'abuser de la patience des hommes d'une manière plus injurieuse, il ne prononçait jamais de sentence, si cruelle qu'elle fût, sans la faire précéder d'un préambule de clémence; si bien qu'il n'y avait pas de marque plus certaine d'une fin terrible que la douceur du prince[83]. Un jour, il avait fait amener dans la Curie quelques accusés de lèse-majesté, disant qu'il jugerait en cette circonstance combien il était cher au sénat.

Digitized by Google

leniendam invidiam intercessit, his verbis (neque enim ab re fuerit ipsa cognoscere) : « Permittite, patres conscripti, a pietate vestra impetrari, quod scio me difficulter impetraturum, ut damnatis liberum mortis arbitrium indulgeatis. Nam et parcetis oculis vestris, et intelligent me omnes senatui interfuisse. »

XII. Exhaustus operum ac munerum impensis, stipendioque, quod adjecerat, tentavit quidem, ad relevandos castrenses sumtus, militum numerum deminuere : sed quum et obnoxium se Barbaris per hoc animadverteret, neque eo secius in explicandis oneribus hæreret, nihil pensi habuit, quin prædaretur omni modo. Bona vivorum ac mortuorum usquequaque, quolibet et accusatore et crimine, corripiebantur. Satis erat, objici qualecunque factum dictumve adversus majestatem principis. Confiscabantur alienissimæ hereditates, vel uno exsistente, qui diceret, audisse se ex defuncto, quum viveret, « hæredem sibi Cæsarem esse. » Præter ceteros judaicus fiscus acerbissime actus est : ad quem deferebantur, qui vel improfessi judaicam viverent vitam, vel, dissimulata origine, imposita genti tributa non pependissent. Interfuisse me adolescentulum memini, quum a procuratore, frequentissimoque consilio, inspiceretur nonagenarius senex, an circumsectus esset. Ab juventa

Digitized by Google

Il n'eut pas de peine à faire adopter une décision portant qu'ils seraient punis du supplice établi chez nos ancêtres; puis, effrayé de l'atrocité de la peine, et pour en prévenir le mauvais effet, il intercéda pour eux en ces termes, qu'il n'est pas inutile de rapporter : « Permettez, pères conscrits, que je réclame de votre dévoûment une chose que, je le sais, je n'obtiendrai qu'avec peine : laissez aux condamnés le choix du genre de mort. De la sorte, vous vous éviterez un spectacle pénible, et tout le monde comprendra que j'ai assisté au sénat. »

XII. Épuisé par les travaux qu'il avait entrepris, par les jeux qu'il célébrait, et par l'augmentation de solde qu'il avait imaginée, il essaya d'abord, pour soulager le trésor militaire, de réduire le nombre des soldats : mais il s'aperçut bientôt que cette mesure l'exposait aux invasions des Barbares; d'ailleurs il ne s'en trouvait pas moins embarrassé de supporter les charges. Dès-lors il ne se fit plus de scrupule d'aucune espèce de rapine. Quelle que fût l'accusation, quel que fût le crime, il s'emparait des fortunes des vivans et des morts. Il suffisait d'alléguer la moindre action, la moindre parole contraire à la majesté du prince. On confisquait les successions qui le regardaient le moins, pourvu que quelqu'un affirmât que, du vivant du défunt, il lui avait entendu dire « que César était son héritier. » Ce que l'on poursuivait surtout avec rigueur, c'était l'impôt dont se composait le trésor appelé judaïque[84]. On signalait aux agens de ce fisc ceux qui, sans en avoir fait profession[85], vivaient dans la religion juive, ou qui, dissimulant leur origine, ne payaient pas le droit perçu sur ceux de leur nation. Je me rappelle que, fort jeune encore, j'assistai à la visite que fit, devant une nombreuse assemblée, un procureur

Digitized by Google

minime civilis animi, confidens etiam, et quum verbis, tum rebus immodicus. Cænidi, patris concubinæ, ex Istria reversæ, osculumque, ut assuerat, offerenti, manum præbuit. Generum fratris, indigne ferens, albatos et ipsum ministros habere, proclamavit : Οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη.

XIII. Principatum vero adeptus, neque in senatu jactare dubitavit, « et patri se et fratri imperium dedisse; illos sibi reddidisse : » neque in reducenda post divortium uxore edicere, « vocatam eam in pulvinar suum. » Acclamari etiam in amphitheatro epuli die libenter audiit : « Domino et dominæ feliciter. » Sed et capitolino certamine cunctos ingenti consensu precantes, ut Palfurium Suram restitueret, pulsum olim senatu, ac tunc de oratoribus coronatum, nullo responso dignatu, *tacere* tantummodo jussit, voce præconis. Pari arrogantia, quum procuratorum suorum nomine formalem dictaret epistolam, sic cœpit : « Dominus et deus noster hoc fieri jubet. » Unde institutum posthac, ut ne scripto quidem ac sermone cujusquam appellaretur aliter. Statuas sibi in Capitolio non nisi aureas et argenteas poni permisit, ac ponderis certi. Janos arcusque cum quadrigis et insignibus triumphorum per regiones Urbis tantos ac tot exstruxit, ut cuidam græce inscriptum sit : APKEI.

Digitized by Google

de ce fisc; il s'assura par lui-même si un vieillard de plus de quatre-vingt-dix ans était circoncis. Domitien, dès sa jeunesse, se montra d'un caractère peu facile; il avait de la suffisance, et ne gardait de mesure, ni dans ses actions, ni dans ses paroles. A son retour d'Istrie, Cénis, qui avait été la concubine de son père, lui offrait, selon sa coutume, un baiser; il lui tendit la main. Souffrant avec peine que le gendre de son frère eût des serviteurs vêtus de blanc, il s'écria : « Que la domination de plusieurs n'est pas une bonne chose. »

XIII. Parvenu à la souveraine puissance, il ne craignit pas de se vanter en plein sénat, qu'il avait donné l'empire à son père et à son frère, et que ceux-ci le lui avaient rendu. En reprenant sa femme après son divorce, il n'hésita point à déclarer qu'il la rappelait « sur son siège divin [86]. » Le jour de son grand repas, il entendit avec plaisir que de l'amphithéâtre on s'écriait : « Bonheur au maître et à la maîtresse. » Aux jeux Capitolins, l'assemblée entière demandait, avec une incroyable unanimité, qu'il rétablît dans le sénat Palfurius [87] Sura, qui en avait été autrefois expulsé, et qui venait de remporter la couronne sur les autres orateurs : Domitien ne daigna pas répondre; seulement il se servit de la voix du héraut pour commander le silence. Ce fut avec non moins d'arrogance que, dictant au nom de ses agens d'affaires une formule de lettre, il la commença en ces termes . « Notre maître et notre dieu ordonnent qu'il en soit ainsi. » Il passa en usage alors de ne plus l'appeler autrement, soit par écrit, soit dans la conversation. Il ne permit de lui poser au Capitole que des statues d'or et d'argent [88], encore fallait-il qu'elles fussent d'un poids déterminé. Il construisit, dans les divers quartiers de la

Digitized by Google

Consulatus septemdecim cepit, quot ante eum nemo. Ex quibus septem medios continuavit : omnes autem pæne titulo tenus gessit : nec quemquam ultra kalendas maii : plures ad idus usque januarias. Post autem duos triumphos, Germanici cognomine assumto, septembrem mensem et octobrem ex appellationibus suis, Germanicum Domitianumque transnominavit; quod altero suscepisset imperium, altero natus esset.

XIV. Per hæc terribilis cunctis et invisus, tandem oppressus est amicorum libertorumque intimorum conspiratione, simul et uxoris. Annum diemque ultimum vitæ jam pridem suspectum habebat : horam etiam, nec non et genus mortis. Adolescentulo Chaldæi cuncta prædixerant. Pater quoque super cœnam quondam fungis abstinentem palam irriserat, ut ignarum sortis suæ, quod non ferrum potius timeret. Quare pavidus semper atque anxius, minimis etiam suspicionibus præter modum commovebatur; ut edicti, de excidendis vineis propositi, gratiam facere non alia magis re compulsus credatur, quam quod sparsi libelli cum his versibus erant :

Κἂν με φάγῃς ἐπὶ ῥίζαν, ὅμως ἔτι καρποφορήσω,
Ὅσσον ἐπισπεῖσαι Καίσαρι θυομένῳ.

Digitized by Google

ville, tant de portes et d'arcs de triomphes surmontés de quadriges et d'ornemens militaires, que sur l'un d'eux on inscrivit en grec : « Cela suffit. » Domitien prit possession de dix-sept consulats[89], c'est-à-dire qu'il en eut un plus grand nombre que personne avant lui. De ces consulats il y en eut sept qui se suivirent; mais le plus souvent il n'en prit guère que le titre. Il n'en conserva aucun au delà des calendes de mai, et ne garda la plupart que jusqu'aux ides de janvier. Après deux triomphes, il prit le surnom de Germanicus, et, de ses noms, appela les mois de septembre et d'octobre, Germanique et Domitien, parce que dans l'un, il avait pris possession de l'empire, et que dans l'autre, il était né[90].

XIV. Cette conduite le rendit terrible et odieux à tout l'univers. Enfin il succomba par l'effet d'une conspiration[91] de ses amis, des affranchis admis à son intimité, et même de sa femme. Depuis long-temps un pressentiment secret faisait redouter à Domitien l'année, et même le jour qui devait terminer sa vie; il soupçonnait jusqu'à l'heure et au genre de mort. Il était bien jeune encore quand des Chaldéens lui en prédirent toutes les circonstances. Un jour qu'à table il s'abstenait de champignons, son père se moqua de lui, disant qu'il connaissait bien peu son sort, de ne pas craindre davantage le fer. Toujours timide et inquiet, les moindres soupçons l'agitaient outre mesure : on dit même que s'il fit remise de l'édit qui ordonnait de couper les vignes, ce ne fut pour nulle autre raison, que parce qu'on répandit des billets où étaient écrit ces vers :

« Mangez-moi jusqu'à la racine, je n'en porterai pas moins assez de fruits pour inonder de libations le corps de César immolé[92]. »

Digitized by Google

Eadem formidine oblatum a senatu novum et excogitatum honorem, quamquam omnium talium appetentissimus, recusavit: quo decretum erat, «ut, quoties gereret consulatum, equites romani, quibus sors obtigisset, trabeati et cum hastis militaribus præcederent eum, inter lictores apparitoresque.» Tempore vero suspecti periculi appropinquante, sollicitior in dies, porticuum, in quibus spatiari consuerat, parietes phengite lapide distinxit, e cujus splendore per imagines, quicquid a tergo fieret, provideret. Nec nisi secreto atque solus plerasque custodias, receptis quoque in manum catenis, audiebat. Utque domesticis persuaderet, ne bono quidem exemplo audendam esse patroni necem, Epaphroditum a libellis capitali pœna condemnavit, quod post destitutionem Nero in adipiscenda morte manu ejus adjutus existimabatur.

XV. Denique Flavium Clementem patruelem suum, contemtissimæ inertiæ, cujus filios, etiam tum parvulos, successores palam destinaverat, et abolito priore nomine, alterum *Vespasianum* appellari jusserat, alterum *Domitianum*, repente ex tenuissima suspicione tantum non in ipso ejus consulatu interemit. Quo maxime facto maturavit sibi exitium. Continuis octo mensibus tot fulgura facta nunciataque sunt, ut exclamaverit, «Feriat jam, quem volet.» Tactum de cœlo Capitolium, templumque Flaviæ gentis: item domus Palatina, et cubi-

Digitized by Google

La même crainte lui fit refuser un nouveau genre d'honneur que le sénat avait imaginé pour le lui offrir; quoiqu'il fût en général très-avide de ces hommages. On avait décrété que, « chaque fois qu'il serait consul, des chevaliers romains, désignés par le sort, le précéderaient en grand costume et avec la lance militaire, en marchant entre les licteurs et les appariteurs. » Cependant le moment du danger si redouté s'approchait; de jour en jour plus inquiet, Domitien fit revêtir de pierres, appelées phengites[93], les parois des portiques sous lesquels il avait coutume de se promener, parce que leur surface polie, réfléchissant les objets, il voyait tout ce qui arrivait derrière lui. Il n'entendait la plupart des détenus que seul et en secret, et tenait même dans ses mains le bout de leurs chaînes. Pour persuader aux gens de son service qu'il ne fallait pas s'aviser de donner la mort à son maître, fut-ce même à bonne fin, il punit de mort Epaphrodite[94], l'un de ses secrétaires, parce qu'il passait pour avoir secondé Néron lorsqu'il mit fin à ses jours, après avoir été abandonné de tout le monde.

XV. Enfin, sans qu'on s'y attendît, sur le plus léger soupçon, il fit périr Flavius Clemens[95], son cousin-germain, homme d'une insouciance digne de mépris; c'est à peine s'il attendit pour cela qu'il eût quitté le consulat[96]. Cependant il avait ouvertement jeté les yeux sur ses fils, encore enfans, pour en faire ses successeurs à l'empire; et même il leur avait ôté leurs premiers noms, pour les appeler l'un Vespasien, l'autre Domitien. Cette action contribua beaucoup à hâter sa fin : pendant huit mois consécutifs, on vit et on annonça tant d'éclairs, qu'il s'écria : « Eh bien! qu'il frappe qui il voudra[97]. » Le Capitole fut atteint de la foudre, ainsi que le temple des

Digitized by Google

culum ipsius : atque etiam e basi statuæ triumphalis titulus excussus vi procellæ in monumentum proximum decidit. Arbor, quæ privato adhuc Vespasiano eversa surrexerat, tunc rursus repente corruit. Prænestina fortuna, toto imperii spatio annum novum commendanti lætam eamdemque semper sortem dare assueta, extremo tristissimam reddidit, nec sine sanguinis mentione. Minervam, quam superstitiose colebat, somniavit excedere sacrario, negantem, ultra se tueri eum posse, quod exarmata esset a Jove. Nulla tamen re perinde commotus est, quam responso casuque Ascletarionis mathematici. Hunc delatum, nec infitiantem jactasse se, quæ providisset ex arte, sciscitatus est, quis ipsum maneret exitus : et affirmantem, « fore, ut brevi laceraretur a canibus, » interfici quidem sine mora; sed ad coarguendam temeritatem artis, sepeliri quoque accuratissime imperavit. Quod quum fieret, evenit, ut, repentina tempestate dejecto funere, semiustum cadaver discerperent canes, idque ei cœnanti a mimo Latino, qui præteriens forte animadverterat, inter ceteras diei fabulas referretur.

XVI. Pridie quam periret, quum oblatos tuberes servari jussisset in crastinum, adjecit, « si modo uti licuerit : » et conversus ad proximos affirmavit, « fore, ut sequenti die luna se in Aquario cruentaret, factumque

Digitized by Google

Flavius; le Palatium le fut aussi, et même la chambre à coucher de Domitien. L'inscription du piédestal de sa statue triomphale fut arrachée par la violence d'une tempête, et tomba sur un tombeau voisin. L'arbre renversé, qui s'était relevé quand Vespasien n'était encore que simple particulier, retomba subitement avec fracas. La fortune de Préneste, accoutumée à lui faire une réponse favorable toutes les fois que, pendant son règne, il recommandait la nouvelle année, ne lui fournit, pour la dernière, qu'un sort très-lugubre, où la mention de sang répandu n'était pas épargnée. Domitien, qui avait voué à Minerve une dévotion particulière, rêva qu'elle quittait son sanctuaire, en déclarant qu'elle ne pouvait le protéger plus long-temps, ayant été désarmée par Jupiter. Néanmoins rien ne l'effraya tant que la réponse et le sort de l'astrologue Asclétarion. Celui-ci ayant été dénoncé, ne niait pas qu'il n'eût divulgué ce que son art lui avait fait prévoir. Domitien alors lui demanda quelle fin l'attendait lui-même. L'astrologue affirma que, sous peu, il serait déchiré par les chiens. Alors Domitien ordonna de le tuer sur-le-champ; et, pour faire mieux paraître la vanité de son art, il voulut qu'on l'enterrât avec le plus grand soin. On exécutait cet ordre, quand tout à coup une tempête dispersa le bûcher; les chiens s'emparèrent du corps à demi brûlé, et le mirent en pièces. Le fait fut rapporté à Domitien à son souper par le mime Latinus [98], qui en avait été témoin lorsqu'il passait près de là, et qui joignit cette anecdote aux autres nouvelles du jour.

XVI. La veille de sa mort, on lui avait servi des truffes; il les fit garder pour le lendemain, en disant: « Si toutefois il m'est permis d'en manger encore. » Puis, se tournant vers ses voisins, il ajouta que « le jour suivant

Digitized by Google

aliquod exsisteret, de quo loquerentur homines per terrarum orbem. » Ad mediam noctem ita est exterritus, ut ex strato prosiliret. Dehinc mane haruspicem, ex Germania missum, qui consultus de fulgure mutationem rerum prædixerat, audiit condemnavitque. Ac dum exulceratam in fronte verrucam vehementius scalpit, profluente sanguine, « Utinam, » inquit, « hactenus! » Tunc horas requirenti, pro quinta, quam metuebat, sexta ex industria nunciata est. His, velut transacto jam periculo, lætum, festinantemque ad corporis curam, Parthenius cubiculo præpositus convertit, nuncians esse, qui magnum nescio quid afferret, nec differendum. Itaque, summotis omnibus, in cubiculum se recepit, atque ibi occisus est.

XVII. De insidiarum cædisque genere hæc fere divulgata sunt. Cunctantibus conspiratis, quando et quomodo, [id est,] lavantemne, an cœnantem aggrederentur; Stephanus, Domitillæ procurator, et tunc interceptarum pecuniarum reus, consilium operamque obtulit. Ac sinisteriore bracchio, velut ægro, lanis fasciisque per aliquot dies ad avertendam suspicionem obvoluto, ad ipsam horam dolonem interjecit : professusque conspirationis indicium, et ob hoc admissus, legenti traditum a se libellum, et attonito, suffodit inguina. Saucium ac repugnantem adorti Clodianus cornicularius, et Maximus, Parthenii libertus, et Saturius, decurio cubi-

Digitized by Google

la lune se couvrirait de sang dans le Verseau, et qu'il y aurait un évènement dont parlerait tout l'univers. » Au milieu de la nuit, il fut saisi d'un tel effroi, qu'il sauta à bas de son lit. Dès le matin, il entendit et condamna à mort un aruspice que l'on avait envoyé de Germanie [99], et qui, consulté sur un éclair, avait prédit un changement. Domitien ayant gratté fortement une verrue qu'il avait au front, le sang en jaillit. «Plût au ciel, s'écria-t-il, que c'en fût assez!» Puis il demanda l'heure : au lieu de la cinquième qu'il redoutait, on eut soin de lui annoncer la sixième. Alors, comme si le péril était déjà passé, il se réjouit, et voulut se hâter de s'aller habiller; mais Parthenius [100], préposé au service de sa chambre, le retint, en lui annonçant que quelqu'un lui apportait une nouvelle importante, et qu'il fallait le recevoir sans délai. Domitien ayant donc fait retirer tout le monde, s'en alla dans sa chambre à coucher, où il fut tué.

XVII. Voici à peu près ce que l'on apprit de cette conjuration et de la manière dont il mourut. Les conjurés hésitaient sur l'instant et sur le lieu où il conviendrait de l'attaquer : serait-ce au bain? serait-ce à table? ils n'étaient pas décidés. Mais Stephanus [101], intendant de Domitilla, qui était alors accusé de concussion, leur offrit et ses conseils et sa coopération. Voulant écarter tout soupçon, il fit semblant d'avoir une blessure au bras gauche, et, pendant plusieurs jours, l'entoura de laine et de bandages. Le moment d'agir une fois arrivé, il y cacha un poignard; puis il se fit admettre chez l'empereur, en annonçant qu'il allait révéler une conspiration; et tandis que Domitien effrayé lisait le billet qu'il lui avait remis, il lui perça le bas-ventre. L'empereur, déjà blessé, cherchait à se défendre, Clodianus, décoré de

Digitized by Google

cularíorum, et quidam e gladiatorio ludo, vulneribus septem contrucidarunt. Puer, qui aræ Larium cubiculi ex consuetudine assistens, interfuit cædi, hoc amplius narrabat, jussum se a Domitiano ad primum statim vulnus pugionem pulvino subditum porrigere, ac ministros vocare, neque ad caput quicquam, excepto capulo, et præterea clausa omnia reperisse : atque illum interim, correpto deductoque ad terram Stephano, colluctatum diu, dum modo ferrum extorquere, modo, quamquam laniatis digitis, oculos effodere conatur. Occisus est quarto decimo kalendas octobris, anno ætatis quinto et quadragesimo, imperii quinto decimo. Cadaver ejus, populari sandapila per vespillones exportatum, Phyllis nutrix in suburbano suo Latina via funeravit; sed reliquias templo Flaviæ gentis clam intulit, cineribusque Juliæ, Titi filiæ, quam et ipsa educarat, commiscuit.

XVIII. Statura fuit procera, vultu modesto, ruborisque pleno, grandibus oculis, verum acie hebetiore : præterea pulcher ac decens, maxime in juventa, et quidem toto corpore, exceptis pedibus, quorum digitos restrictiores habebat; postea calvitio quoque deformis, et obesitate ventris, et crurum gracilitate : quæ tamen ei valetudine longa remacruerant. Commendari se verecundia oris adeo sentiebat, ut apud senatum sic quondam

Digitized by Google

récompenses militaires[102], Maximus, affranchi de Parthenius, et Saturius, chef de la garde de la chambre, l'attaquèrent : secondés par quelques gladiateurs, ils lui portèrent sept blessures. Le jeune esclave qui, selon l'usage, prend soin de l'autel des Lares, fut présent à cette scène; il racontait de plus, qu'en recevant la première blessure, Domitien lui avait ordonné de chercher le poignard caché sous son oreiller, et d'appeler ses serviteurs; mais qu'il ne trouva à l'endroit indiqué que la poignée[103], et que toutes les portes étaient fermées. Domitien cependant se saisit de Stephanus, et le renversa par terre; il prolongea beaucoup la lutte, cherchant tantôt à lui enlever son arme, tantôt à lui arracher les yeux, quoique ses doigts fussent couverts de blessures. Il fut tué le 18 septembre[104], dans sa quarante-cinquième année, la quinzième de son règne. Son cadavre fut emporté par des fossoyeurs sur une civière ordinaire; mais Phyllis, sa nourrice, lui rendit les derniers devoirs dans sa maison de campagne de la voie Latine; puis elle porta ses restes dans le temple des Flavius, et les mêla aux cendres de Julie, fille de Titus, qu'elle avait aussi élevée.

XVIII. Domitien était de taille élancée; son visage était couvert d'une modeste rougeur; ses yeux étaient grands, mais assez faibles. Du reste son extérieur était beau et agréable, surtout dans sa jeunesse; néanmoins il avait les doigts des pieds trop courts : dans la suite, sa tête devenue chauve[105], son ventre énorme, et la maigreur de ses jambes, le défigurèrent. Cette infirmité était la suite d'une longue maladie. Domitien savait si bien quel avantage résultait pour lui de la modestie de son visage, qu'un jour il dit dans le sénat : « Jusqu'à présent,

Digitized by Google

jactaverit : « Usque adhuc certe animum meum probastis, et vultum. » Calvitio ita offendebatur, ut in contumeliam suam traheret, si cui alii joco vel jurgio objectaretur; quamvis libello, quem *de Cura capillorum* ad amicum edidit, hæc etiam, simul illum seque consolans, inseruerit :

Οὐκ ὁράᾳς, οἷος κἀγὼ καλός τε μέγας τε;

« Eadem me tamen manent capillorum fata, et forti animo fero comam in adolescentia senescentem. Scias, nec gratius quicquam decore, nec brevius. »

XIX. Laboris impatiens, pedibus per Urbem non temere ambulavit : in expeditione et agmine equo rarius, lectica assidue vectus est. Armorum nullo, sagittarum vel præcipuo studio tenebatur. Centenas varii genere feras sæpe in albano secessu conficientem spectavere plerique; atque etiam ex industria ita quarumdam capita figentem, ut duobus ictibus quasi cornua efficeret. Nonnunquam in pueri procul stantis, præbentisque pro scopo dispansam dextræ manus palmam, sagittas tanta arte direxit, ut omnes per intervalla digitorum innocuæ evaderent.

XX. Liberalia studia imperii initio neglexit, quamquam bibliothecas incendio absumtas impensissime reparare curasset, exemplaribus undique petitis, missisque Alexandriam, qui describerent emendarentque. Nunquam tamen aut historiæ, carminibusve noscendis, ope-

Digitized by Google

vous avez approuvé mon caractère et l'expression de ma physionomie. » Il souffrait si impatiemment d'être chauve, qu'il prenait pour offense personnelle toute parole sérieuse ou plaisante adressée à un autre pour le même sujet. Cependant, dans un petit traité *Sur la Conservation des cheveux*, qu'il dédia à un de ses amis, il cita, pour se consoler lui-même et cet ami, ce vers[106] :

Ne vois-tu pas comme je suis grand et beau?

Et il ajouta : « Mais le même sort attend mes cheveux; c'est avec résignation que je vois ma chevelure vieillir dans mon adolescence. Apprends que si rien n'est plus agréable que la beauté, rien n'est de plus courte durée. »

XIX. Ne pouvant supporter aucune fatigue, il se déterminait difficilement à aller en ville à pied : à la guerre et dans les marches, on le voyait rarement à cheval, mais presque toujours en litière. Il n'aimait point l'exercice des armes; mais il était passionné pour celui de l'arc : beaucoup de personnes l'ont vu, dans sa retraite voisine d'Albe, tuer par centaines des bêtes féroces de toute espèce. Il s'appliquait surtout à percer les têtes de quelques-unes, de manière à ce que, de deux traits, il figurât deux cornes. Quelquefois il plaçait loin de lui un petit esclave, qui étendait la main pour lui servir de point de mire : Domitien dirigeait si habilement ses traits, qu'ils passaient tous entre ses doigts sans lui faire de mal[107].

XX. Il négligea les études libérales dès le commencement de son règne, et néanmoins il avait fait réparer à grands frais les bibliothèques consumées par l'incendie, recherchant partout des exemplaires des livres qui avaient péri, et envoyant jusqu'à Alexandrie[108] pour les copier et les corriger. Jamais il ne faisait de lecture historique;

Digitized by Google

ram ullam, aut stilo vel necessario dedit. Præter commentarios et acta Tiberii Cæsaris nihil lectitabat : epistolas, orationesque, et edicta alieno formabat ingenio : sermonis tamen nec inelegantis, dictorum interdum etiam notabilium. « Vellem, » inquit, « tam formosus esse, quam Metius sibi videtur. » Et cujusdam caput, varietate capilli subrutilum et incanum, « perfusam nivem mulso » dixit.

XXI. « Conditionem principum miserrimam » aiebat, « quibus de conjuratione comperta non crederetur, nisi occisis. » Quoties otium esset, alea se oblectabat, etiam profestis diebus, matutinisque horis : ac lavabat de die, prandebatque ad satietatem; ut non temere super cœnam, præter Matianum malum, et modicam in ampulla potiunculam sumeret. Convivabatur frequenter ac large, sed pæne raptim : certe non ultra solis occasum, nec ut postea commissaretur. Nam ad horam somni nihil aliud, quam solus secreto deambulabat.

XXII. Libidinis nimiæ, assiduitatem concubitus, velut exercitationis genus, *clinopalen* vocabat. Eratque fama, quasi concubinas ipse develleret, nataretque inter vulgatissimas meretrices. Fratris filiam adhuc virginem, oblatam in matrimonium sibi, quum devinctus Domitiæ nuptiis pertinacissime recusasset, non multo post alii collocatam, corrupit ultro, et quidem vivo

Digitized by Google

jamais non plus il ne lisait de vers, ni ne s'appliquait à se former le style [109], pas même pour les choses les plus nécessaires. Si l'on en excepte les mémoires et les actes de Tibère [110], il ne lisait rien, et se servait de l'esprit d'autrui pour rédiger ses lettres et ses discours : toutefois il ne parlait pas sans quelque élégance, et l'on a conservé de lui des mots remarquables : « Je voudrais, dit-il un jour, être aussi beau que Metius [111] se le paraît à lui-même. » Et voyant sur une tête le bizarre assemblage de cheveux roux qui grisonnaient : « C'est, dit-il, de la boisson de miel mêlée de neige [112]. »

XXI. Il déplorait beaucoup la condition des princes : « qu'on ne voulait en croire [113], sur la découverte d'une conspiration, que lorsqu'ils avaient été tués. » Quand il en avait le temps, il s'amusait à jouer aux dés, même les jours de fête et de bon matin. Il se baignait dès qu'il faisait jour, et déjeûnait copieusement, si bien qu'à son repas, il ne prenait guère plus qu'une pomme de Matius [114], et une très-petite bouteille de boisson. Il donnait souvent des festins, et les donnait abondans, mais ils étaient courts, et ne se prolongeaient jamais au delà du coucher du soleil; ils n'étaient pas non plus suivis de collation; car, jusqu'à l'heure du coucher, Domitien allait se promener seul dans un lieu retiré.

XXII. Abandonné à une lubricité effrénée, il appelait *gymnastique de lit* ses fréquentes débauches, comme si c'eût été un genre d'exercice. On disait qu'il épilait lui-même ses concubines, et qu'il nageait entre les plus viles prostituées. Attaché à Domitia par le lien du mariage, il avait constamment refusé la fille de son frère, qui était encore vierge, et qu'on voulait lui faire épouser. Mais, bientôt après, quand elle fut mariée à un autre, il la sé-

Digitized by Google

etiam tum Tito : mox patre ac viro orbatam, ardentissime palamque dilexit, ut etiam causa mortis exstiterit, coactæ conceptum a se abigere.

XXIII. Occisum eum populus indifferenter, miles gravissime tulit, statimque *Divum* appellare conatus est; paratus et ulcisci, nisi duces defuissent : quod quidem paulo post fecit, expostulatis ad pœnam pertinacissime cædis auctoribus. Contra senatus adeo lætatus est, ut, repleta certatim Curia, non temperaret, quin mortuum contumeliosissimo atque acerbissimo acclamationum genere laceraret : scalas etiam inferri, clypeosque et imagines ejus coram detrahi, et ibidem solo affligi juberet; novissime, eradendos ubique titulos, abolendamque omnem memoriam decerneret. Ante paucos, quam occideretur, menses, cornix in Capitolio elocuta est, ἔσται πάντα καλῶς. Nec defuit, qui ostentum sic interpretaretur :

> Nuper Tarpeio quæ sedit culmine cornix,
> *Est bene,* non potuit dicere : dixit, *Erit.*

Ipsum etiam Domitianum ferunt somniasse, gibbam sibi, pone cervicem, auream enatam, pro certoque habuisse, beatiorem post se lætioremque portendi reipublicæ statum. Sicut sane brevi evenit, abstinentia et moderatione insequentium principum.

Digitized by Google

duisit[115], du vivant même de Titus. Enfin, quand elle eut perdu son père et son mari, il l'aima avec passion et publiquement; et même il fut cause de sa mort pour l'avoir contrainte à se faire avorter[116].

XXIII. Le peuple accueillit la nouvelle de la mort de Domitien avec indifférence; le soldat avec beaucoup de colère. On essaya, dans le moment même, de le proclamer *divin*, et l'on voulut le venger; mais les chefs manquèrent à l'entreprise. Cependant les troupes donnèrent cours à leur colère, en exigeant, avec obstination, que les meurtriers fussent livrés au supplice[117]. Le sénat au contraire se réjouit à tel point, que la Curie s'emplissait à l'envi; les exclamations les plus injurieuses et les plus haineuses furent prodiguées au mort. L'on fit apporter des échelles, et l'on décrocha ses boucliers et ses bustes que l'on brisa contre terre[118]; enfin on ordonna d'effacer ses inscriptions, et de détruire tout souvenir de Domitien. Peu de mois avant qu'il fût tué, une corneille, du haut du Capitole[119], avait dit : « *Tout sera pour le mieux.* » Ce que quelqu'un interpréta par les vers suivans :

« La corneille assise dernièrement sur le faîte tarpéien n'a pu dire, *Tout est bien;* elle a dit, *Tout sera bien.* »

Domitien lui-même rêva, dit-on, que derrière les épaules il lui venait une excroissance d'or; il regarda ce songe comme un pronostic certain qu'après lui la république serait dans un état plus heureux et plus satisfaisant. L'évènement ne se fit pas attendre, grâce au désintéressement et à la modération des princes ses successeurs.

Digitized by Google

NOTES

SUR DOMITIEN.

1. *Son père était alors consul désigné.* Ce fut en 804, année qui vit Vespasien consul pour les deux derniers mois seulement.

2. *Près de la Grenade.* — *Voyez*, sur la topographie, SEXT. RUFUS, P. VICTOR, NARDINI, et surtout BUNSEN. Les uns prétendent que le quartier tout entier s'appelait, du nom d'un arbre, Grenadier; d'autres soutiennent qu'il n'y avait qu'un fruit peint ou sculpté. Je ne crois pas que cette dénomination pût s'appliquer à tout un quartier, ni même à une maison; mais les expressions de Suétone n'indiquent qu'une proximité, un voisinage. Le temple érigé à cet endroit fut dédié à Minerve Flaviana : on croit que c'était à peu près à l'endroit qui est aujourd'hui entre Sainte-Suzanne et les quatre fontaines.

3. *Intitulé Luscio.* La Harpe a traduit *intitulé le borgne.* Toutefois, on doute de la leçon, et quelquefois on lit *lusio*, le jeu, la plaisanterie. On croit que Perse a fait allusion à ce poëme de Néron, dans le 127e vers de la Satire I :

> Non hic, qui in crepidas Graiorum ludere gestit
> Sordidus, et lusco qui possit dicere, LUSCE.

4. *Se retira dans le Capitole.* « Les soldats vitelliens les cernèrent négligemment dans cette retraite : aussi, vers le milieu de la nuit, Sabinus y fit entrer ses enfans avec Domitien, le fils de son frère, et passer, par un endroit mal gardé, un courrier aux chefs Flaviens, pour annoncer qu'il était assiégé, etc. » (TACITE, *Hist.*, III, 69, tom. V, p. 117 de M. PANCKOUCKE.)

5. *Chez l'un des gardiens.* Tacite (*Hist.*, III, 74, tom. V, p. 127 de la traduction de M. PANCKOUCKE) dit : « Domitien, caché à la première attaque, chez le gardien d'un temple, fut, par l'adresse d'un affranchi, confondu, grâce à un déguisement de lin, dans une troupe de sacrificateurs, et, sans être reconnu, se réfugia près

Digitized by Google

du Vélabre, chez Cornelius Primus, client de son père : Vespasien devenu maître de l'état, Domitien fit abattre la maison du gardien, et y érigea une petite chapelle à Jupiter Conservateur, avec un autel où cet évènement était représenté sur le marbre. » Il y eut une médaille frappée en commémoration de cet évènement. (*Voyez* PATIN, tableau XXXII.)

6. *Et fut proclamé César.* « Domitien, ne voyant plus rien d'hostile à redouter, se rendit auprès des chefs du parti; il fut salué César. Des soldats nombreux et toujours en armes le ramenèrent à la maison paternelle. » (TACITE, liv. III, ch. 86, pag. 149, tome V de M. PANCKOUCKE.)

7. *La dignité de préteur de la ville.* Tacite (liv. IV, chap. 3, tome V, pag. 157 de M. PANCKOUCKE) dit : « Le sénat.... décerna le consulat à Vespasien et à Titus, la préture et le pouvoir consulaire à Domitien. » Et, au ch. XXXIX : « Domitien reçut la préture. Son nom était en tête des lettres et des édits, l'autorité était à Mucien; non pas que souvent Domitien, à l'instigation de ses amis ou de son propre caprice, n'osât ordonner; mais la principale terreur de Mucien lui venait d'Antonius et de Varus. »

8. *Mariée à Elius Lamia.* Xiphilin l'appelle Lucius Lamia. C'est l'antique famille vantée par Horace, dans l'ode 17e du troisième livre. Domitia était fille de Corbulon.

9. *Vespasien répétait à ce sujet.* Selon Xiphilin, Vespasien écrivit à Domitien : *Je te sais gré, ô mon fils, de ce que tu me laisses régner, et de ce que tu ne m'as pas encore chassé.*

10. *Il entreprit une expédition.* La Harpe se borne à la lui faire *projeter;* mais tel ne peut être le sens d'*inchoavit.* D'ailleurs Domitien partit en effet avec Mucien, et s'arrêta à Lyon. Il y eut une seconde expédition plus tard : il en sera parlé au chap. VI.

11. *Devenir l'égal de son frère.* On lit dans Tacite (liv. IV, chap. 86, tome V, p. 317 de la traduction de M. PANCKOUCKE) : « On croit que Domitien dépêcha des envoyés secrets à Cerialis pour tenter sa fidélité, ou pour savoir s'il lui livrerait, au cas où il se présenterait, l'armée et l'empire. Cette pensée avait-elle pour but de faire la guerre à son père, ou de s'assurer des ressources et des forces contre son frère ? On n'a à cet égard aucune certitude;

Digitized by Google

car Cerialis, par de sages tempéramens, le joua comme un enfant tourmenté de vains désirs. »

12. *Des six consulats dont il fut investi, il n'y en eut qu'un régulier.* C'est-à-dire, conféré dans la forme voulue, et par élection. Ce fut en 826 : il eut pour collègue Valerius Messalinus.

13. *Il affecta aussi le goût de la poésie.* Tacite (*Hist.*, IV, 86, p. 317, tome V de la traduction de M. PANCKOUCKE.) dit : « Domitien, s'apercevant que les vieillards respectaient peu sa jeunesse, renonça même aux moindres des fonctions de gouvernement dont il s'était emparé d'abord ; par une haute dissimulation, se couvrant des voiles de la modestie et de la simplicité, il feignit l'amour des lettres et la passion de la poésie, afin de cacher son génie et de se dérober à toute rivalité avec un frère dont il interprétait mal le naturel doux et si différent du sien. » *Voyez* aussi QUINTILIEN, *Inst. orat.*, X, I, 91, et PLINE, dans la préface de son *Histoire naturelle.*

14. *Quand Vologesus.* Ce fut en 828. (*Voyez* JOSÈPHE, *Guerre de Judée*, VII, 7, 4.) Les Alains étaient un peuple voisin des Scythes.

15. *Que le testament avait été falsifié.* On a beaucoup disputé pour savoir si, au lieu de *relictum se participem imperii*, il ne faudrait pas lire *principem imperii.* Toutefois, je n'en vois pas la nécessité, et tel est, à mon avis, le sens : *Le testament me fait cohéritier de l'empire, parce qu'il est falsifié; autrement j'en serais le chef.* Il n'y avait de doute pour personne sur le pouvoir exercé par Domitien, puisque, du vivant de son père, il avait déjà été proclamé César. L'autre interprétation est également admissible, et l'on peut dire que Domitien accusait le testament de l'avoir totalement omis, mais par suite de falsification.

16. *Pendant des heures entières.* C'est là le véritable sens, et non pas *tous les jours pendant une heure;* comme si le temps était mesuré pour cela.

17. *Vibius Crispus.* Quintilien en fait l'éloge au liv. X, I, 119. Il est encore nommé par beaucoup d'autres auteurs tels que Juvénal, *Sat.* IV ; Tacite, *Annales*, XIV, 28, *Hist.*, II, 10; IV, 41; Xiphilin, LXV, 2.

18. *Dont il avait eu un fils dans son second consulat.* Il s'élève

Digitized by Google

ici des difficultés chronologiques sans nombre, auxquelles Oudendorp a voulu remédier en fabriquant, au nom de Suétone, une phrase tout entière. Il dit : *Deinde uxorem Domitiam ex qua in secundo suo consulatu filiam tulerat, alteroque anno filium, ac consalutaverat Augustam eamdem.* D'abord il est manifeste, d'après la Chronique d'Eusèbe, que ce fut dans la seconde année du règne de Domitien que cet empereur concéda le titre d'*Augusta* à sa femme : voilà donc un point fixe. D'un autre côté, on ne peut regarder ce consulat que comme celui que Domitien obtint du vivant de son père, en 826. Il ne faut pas admettre le calcul de ceux qui n'y veulent voir que le second consulat régulier, car l'usage de Suétone est de compter aussi les consulats de substitution appelés *suffecti.* Domitien avait épousé Domitia trois ans auparavant, durant sa préture. Mais comment alors aurait-il pu la saluer Augusta, lui qui n'était pas encore empereur? Scaliger prétend que ce titre s'accordait aux sœurs, aux filles, belles-filles, belles-mères des empereurs. Quoi qu'il en soit, cela aurait pu se faire pour la première fois en faveur de Domitia, car le fils qu'elle mit au monde devait régner, Titus étant sans enfans. Cette interprétation convient à l'assertion que le divorce aurait eu lieu dans le commencement du règne de Domitien, tandis que l'hypothèse qui attend son second consulat ordinaire, nous rejette trop loin. Il n'est pas besoin de concilier, comme le fait Ernesti, au moyen de l'intercalation d'un mot, *altero anno suo*, la Chronique d'Eusèbe avec Suétone. Les manuscrits eux-mêmes prennent soin d'avertir qu'il y a ici une lacune. L'enfant mourut peu de temps après. *Altero anno* peut se rapporter à l'empire, sans qu'il soit besoin de l'addition de *suo.*

19. *Il y eut même une bataille navale.* Xiphilin (LXVII, 8) entre dans beaucoup plus de détails à cet égard.

20. *Mais encore des femmes.* La Harpe s'est étrangement mépris quand il a traduit : *Des femmes même parurent dans l'arène avec des hommes.* Rien de plus faux : elles combattaient séparément, et ce fut grande risé.

21. *Les spectacles de gladiateurs que les questeurs donnaient.* La Harpe a tout-à-fait méconnu le sens. A l'entendre, Domitien *fit célébrer les spectacles de sa questure, dont il s'était dispensé*

Digitized by Google

lorsqu'il l'exerçait. Il n'y a pas un mot de cela dans l'original : on ne conçoit pas même ce qui a pu en faire naître la pensée. Les jeux des questeurs étaient tombés en désuétude; il n'est pas question de la questure de Domitien, ni d'une sorte de paiement d'arrérages. Les mots *semper interfuit* auraient dû avertir de cela.

22. *Les plus violentes pluies ne l'empêchèrent pas de rester jusqu'à la fin.* Je prends la leçon *perspectavit*, et non pas *prospectavit.* Xiphilin dit que beaucoup de personnes furent malades de cette pluie, que quelques-unes en moururent. Domitien avait défendu de quitter le spectacle, et des gardes placés autour de l'édifice empêchaient de sortir. Pour lui, il changea souvent de vêtemens. *Voyez*, sur ces jeux, MARTIAL, *de Spectaculis*, 26 à 28.

23. *Des jeux séculaires.* Auguste avait célébré les siens en 737, Claude en 800; Domitien les fit recommencer en 841. En ne s'arrêtant point à ceux de Claude, il hâtait encore de six ans le retour de ceux d'Auguste, puisqu'ils ne devaient avoir lieu que toutes les onze fois dix ans (*Chant séculaire* d'Horace, v. 17). Tacite y assistait comme quindécemvir et préteur. Il n'y avait d'autre raison de les célébrer que le caprice de Domitien.

24. *Voulant qu'on accomplît d'autant plus facilement cent courses.* A cause des cent années du siècle. Ordinairement il n'y avait que vingt-cinq courses.

25. *Tous les cinq ans.* Ce n'étaient pas les premiers jeux quinquennaux, car Néron en avait institué; mais c'étaient les premiers dédiés à Jupiter Capitolin, peut-être en commémoration de l'asile que Domitien avait trouvé dans le Capitole. Les poètes et les orateurs y prononçaient les louanges du prince. Censorin dit que l'institution de ces jeux eut lieu dans le douzième consulat de Domitien, qui avait pour collègue Cornelius Dolabella en 839. Stace fut vaincu à ces jeux. Il y avait récité sa *Thébaïde.*

26. *La cithare dépourvue de chant.* C'est le véritable sens de *psilocitharistæ*, ou ψιλοὶ κιθαρισταί, par opposition à καρῳδοί, mot qui désigne ceux qui chantent en s'accompagnant de la cithare. Les citharistes des chœurs sont ceux dont le chant et l'instrument s'accommodaient à l'ensemble. Cela n'a pas besoin d'explication. *Psallocitharistæ*, leçon de la Vulgate, n'est qu'un pléonasme.

Digitized by Google

27. *Des vierges concouraient pour le prix de la course.* C'est Juste-Lipse qui a restitué ce passage inintelligible avant lui, par le désordre du texte; car la Vulgate portait : *In stadio vero cursu etiam virginis certamini præsedit.* Le texte de Xiphilin confirme entièrement la restitution de Juste-Lipse.

28. *Toge de pourpre à la mode grecque.* En latin *toga græcanica.* L'union de ces deux mots choque beaucoup les interprètes, comme si Suétone n'avait pu s'exprimer avec quelque négligence, et appeler toge un vêtement différent qui servait au même usage. On a voulu lire *germanica*, au lieu de *græcanica*, sous prétexte que, dans la même année, Domitien triompha des Germains. Cela est possible.

29. *Collège des prêtres Flaviens.* Institués par lui lors de la construction du temple qu'il érigea à sa race. (*Voyez* Stace, *Silv.*, v, 1, 239.) Pitiscus rapporte, d'après Spanheim, une inscription d'un *flamine flavialis*, qui appartenait sans doute à ce collège.

30. *Tous les ans, au mont Albain, il célébrait les fêtes de Minerve.* Domitien avait une villa au pied du mont Albain, et il en aimait beaucoup le séjour. Quant aux fêtes de Minerve, qu'on appelait Quinquatries, parce qu'on les célébrait chaque cinquième année, et après une révolution de quatre ans, Domitien a pu les célébrer annuellement avec moins d'appareil, tandis que les grandes restaient, envers les autres, dans la même proportion que les Panathénées aux moindres fêtes de Minerve. Par cette interprétation on écarte toute contradiction entre Suétone et Xiphilin.

31. *A la fête des Sept-Collines.* On la célébrait en décembre, en commémoration de ce que la septième colline avait été ajoutée à la ville. (*Voyez* Rosin, *Antiquités romaines*, iv, 16, page 296.)

32. *A chaque tribune de chevaliers ou de sénateurs.* Je n'ai pas trouvé d'autre expression pour désigner ces places réservées, ces *cunei* qui, de l'orchestre, montent par degrés et en s'élargissant jusqu'au pourtour de la salle. (*Voyez* mes *Antiquités de Mandeure*, page 16, et planches 4 et 5.)

33. *Qui avait été brûlé de nouveau. Voyez* Plutarque, *Publicola*, 15; Aurelius Victor, *César*, 11. Celui-ci dit qu'il acheva

Digitized by Google

beaucoup d'édifices commencés par son père ou projetés par son frère, et notamment le Capitole. Eutrope ajoute à cette énumération un portique des dieux, un *iseum*, un *scrupeum*.

34. *A Jupiter Gardien.* Parce qu'il avait eu la vie sauve pendant le siège que les Vitelliens faisaient du Capitole : « Vespasien devenu maître de l'état, Domitien fit abattre la maison du gardien, et y érigea une petite chapelle à *Jupiter Conservateur*, avec un autel où cet évènement était représenté sur le marbre. Plus tard, ayant succédé à l'empire, il consacra un grand temple à *Jupiter Gardien*, avec sa propre statue dans les bras du dieu. (TACITE, *Hist.*, III, 74.)

35. *Qui porte aujourd'hui le nom de* NERVA. Qui l'a achevé et dédié. (*Voyez* VICTOR, *Cæsar*, 12; LAMPRID., *Alex.*, 18.) On l'appelle aussi *pervium* et *transitorium*, à cause d'un Janus à quatre faces ou d'un portique. (*Voyez* DONAT, *de Urb. rom.*, II, 23, et NARDIN, *Roma Vetus*, III, 14.)

36. *Un odéon.* Lieu destiné aux exercices de chant et de musique. Il paraît qu'il y en avait quatre à Rome. Xiphilin en cite un comme ayant été élevé sous Trajan par l'architecte Apollodore.

37. *A la restauration du grand Cirque.* Par Trajan. (*Voyez* PLINE, *Panégyrique*, 51; XIPHILIN, LXVIII.) Les côtés avaient été brûlés dans le grand incendie, sous Néron. On lit aussi *decisis*, ce qui signifierait qu'ils étaient tombés en ruines : mais, en se reportant au chap. XLV du liv. IV des *Annales* de Tacite, on voit que cette leçon n'est pas admissible; car il y est dit : *Deusta parte Circi.*

38. *Celle contre les Cattes.* En 837 (*voyez* XIPHILIN, LXVII, 7). La cause de la guerre fut l'expulsion de Chariomer, roi des Chérusques, chassé de son pays à raison de son attachement pour les Romains.

39. *Contre les Sarmates.* Reimar cite des médailles frappées en commémoration de cette guerre, qu'il rapporte à 829; mais cette année était la première du règne de Domitien.

40. *Oppius Sabinus.* Eutrope l'appelle *Appius Sabinus*, et quelques manuscrits confirment ce nom d'Appius.

Digitized by Google

41. *Cornelius Fuscus.* Tacite en parle (*Hist.*, II, 86) et en fait un portrait très-avantageux. Orose raconte avec plus de détails cette guerre contre les Daces; il paraît que Fuscus fut obligé de livrer de nombreux combats à Diurpaneus, leur roi, et que les Romains furent vaincus en plus d'une rencontre. Ce ne fut que long-temps après, que Trajan put reprendre les captifs et une enseigne tombée au pouvoir des Daces.

42. *Célébra un double triomphe.* Vaincu qu'il était, Domitien conclut un honteux traité avec le roi Décébale, qui n'est autre que le Diurpaneus d'Orose. (*Voyez* XIPHILIN, LXVII, 7.) Aussi Tacite dit-il qu'on rit de ce triomphe (*Agricola*, 39), et c'est à cela que Pline le Jeune fait allusion, quand il dit au § 16 de son *Panégyrique :* « Le Capitole ne recevra donc plus maintenant des chars vides de vainqueurs, et ne verra plus de vains simulacres de la victoire (c. 17). Il me semble déjà voir un triomphe dont la pompe n'est plus ornée comme auparavant des dépouilles de nos provinces et des richesses arrachées à nos alliés, mais dont la marche est retardée par le poids des armes ennemies, et par les chaînes des rois captifs » (t. III, p. 227 et 229 de la traduction de Pline par M. de Sacy). Toutefois, ce triomphe fut pour les poètes une riche matière de flatterie. (*Voyez* MARTIAL, *Epigr.* VIII, 65; STACE, *Silv.*, I, 1 et 4; III, 3; IV, 1 et 2.) Domitien s'appela désormais le Germanique et le Dacique.

43. *La guerre civile, que suscita L. Antoine.* Ce fut en 844 (*Voyez* REIMAR, *sur Xiphilin*, l. LXVII, 11, note 62). On appelait ce chef L. Antonius Saturninus, ainsi que cela résulte d'une épigramme de Martial, la 11e du livre IV. Aurelius Victor nous apprend qu'après que cet Antoine eut été vaincu par Norbanus Appius, Domitien en devint beaucoup plus méchant et plus cruel.

44. *Les distributions d'argent.* Les *sportulæ* étaient de petites corbeilles contenant des présens des patrons à leurs cliens : ces distributions de cômestibles ou d'argent tenaient lieu des repas réguliers (*rectæ cœnæ*). C'était Néron qui avait supprimé ces repas.

45. *Il défendit de mutiler les garçons.* Titus, son frère, donnait dans cet amour désordonné des eunuques. (XIPHILIN, LXVII, 2.)

Digitized by Google

L'abaissement de prix était établi pour que les spéculateurs ne fussent pas séduits par l'espérance du gain.

46. *Défendit d'en planter de nouvelles.* Philostrate (*Apollon*, VI, 17) donne une autre cause à cette prohibition. C'est, dit-il, que l'abondance du vin excitait plus facilement à la sédition.

47. *De doubler les camps.* C'est-à-dire d'y réunir deux légions, parce que L. Antoine avait profité de cette circonstance et de celle dont il va être parlé, pour exciter une révolte.

48. *Plus de mille sesterces par soldat.* Je ne sais d'où La Harpe a pris les officiers dont il parle dans sa traduction. Quand un soldat avait trop d'argent pour son usage, il le déposait à une caisse destinée à recevoir ces sortes de dépôts, qu'on leur rendait selon le besoin qu'ils pouvaient en avoir, ou bien à la fin de leur temps de service. (*Voyez* VÉGÈCE, II, 20.)

49. *Un quatrième terme de paiement consistant en trois deniers d'or.* Jusque là, et depuis César, les soldats avaient une paie de neuf pièces d'or par an, part qu'ils recevaient en trois fois. Domitien porta cette solde à douze pièces d'or divisées en quatre termes.

50. *Des audiences extraordinaires.* C'est-à-dire sans s'attacher aux règles établies. *Voyez*, sur la juridiction des empereurs, *César*, 43.

51. *Quand elles étaient dictées par la faveur.* Tel est le véritable sens d'*ambitiosæ*. Ce mot se dit en général de tout ce qui a pour objet de se concilier le crédit populaire ou la faveur des grands. C'est ainsi qu'Auguste s'abstint d'appeler les soldats *commilitones*; car il croyait que cela sentait trop la brigue, *ambitiosius id existimans*. (*Aug.*, ch. 25.)

52. *Les juges, appelés récupérateurs.* Voyez *Néron*, 17. Ernesti a jugé avec raison que l'*assertio perfusoria* est ainsi appelée à cause des délais, de la fraude et des chicanes qui font en quelque sorte dissiper, fondre, évanouir les droits des maîtres sur les esclaves.

53. *Comprit dans la même punition leurs conseils.* Les juges romains, les magistrats avaient un conseil qu'ils consultaient, et

Digitized by Google

d'après l'avis duquel ils se dirigeaient. C'est de ces conseils uniquement qu'il peut être question, et non pas de tout le corps auquel appartenait le juge corrompu, ce qui n'aurait pas eu le sens commun. Je n'adopte donc pas la traduction de M. Eichoff; celle de La Harpe est plus juste. Ernesti déraisonne fort doctement sur ce sujet.

54. *S'étant chargé de la censure.* C'est ainsi que je traduis en rapprochant le texte de Suétone de celui de Xiphilin. Ce fut en 837. (*Voyez* MARTIAL, *Épigr.*, VI, 4.) Cette censure devait être perpétuelle. Rome, selon ce poète, devait à Domitien d'être pudique.

55. *Un ancien questeur.* Xiphilin l'appelle Cécilius Rufinus (LXVII, 13.)

56. *Les dispositions de la loi Scantinia.* On lit aussi Scatinia, et l'on croit qu'elle fut portée en l'an de Rome 526, contre les débauchés qui se livraient à des plaisirs infâmes et contre nature. On n'est pas d'accord sur les dispositions de cette loi ni sur le genre de peine qu'elle prononçait.

57. *Les premières.... les autres.* Burmann émet ici une singulière opinion. Selon lui, les *premiers incestes* seraient ceux qu'aurait négligés Vespasien, les *autres* ceux que Titus aurait omis de punir. Laharpe gradue les punitions; il tue celles qui n'ont eu qu'une faiblesse; il enterre vives celles qui ont deux fautes à se reprocher. Revenons au sens le plus simple : *priora* veut dire que Domitien fit punir de mort les premières infractions commises par les vestales sous son règne, et qu'ensuite il rappela toute la sévérité des anciennes lois. C'est ce qui devient évident par les exemples d'Ocellata et de Varonilla. Ces exemples lui parurent insuffisans. Alors il redoubla de sévérité.

58. *La vestale suprême.* Nous n'avons pas besoin d'avertir qu'il ne faut pas prendre *maxima* pour un nom propre. Quant à Cornelia, Pline s'exprime tout autrement que Suétone. Il dit (liv. IV, lettre 11) que Domitien désira le supplice, croyant illustrer par là son règne; que son crime fut plus grand que celui qu'il feignait de venger; qu'il osa condamner Cornélie sans l'entendre, lui qui avait abusé de la fille de son frère, et l'avait ensuite fait périr.

Digitized by Google

59. *Ses complices furent battus de verges dans le Comitium, jusqu'à ce qu'ils en mourussent.* Pline vante la constance avec laquelle mourut Celer, chevalier romain, qui persista jusqu'au dernier soupir à soutenir son innocence. Cornélie ne montra pas moins de grandeur d'âme. Ces exécutions avaient lieu près de la porte Colline. (*Voyez* DENYS D'HALICARNASSE, I, 76; II, 67; VIII, 89; IX, 40.)

60. *Il en excepta toutefois un ancien préteur.* La lettre de Pline parle d'un Valerius Lucianus. « Il avoua l'inceste, mais on ne sait si ce fut pour rendre hommage à la vérité, ou s'il craignait des tourmens plus graves pour le cas où il nierait. »

61. *Du vers de Virgile.* C'est le 537e du 2e livre des *Géorgiques*. J'ai emprunté la traduction de Delille. Il s'agit de l'âge d'or, dont Aratus fait une description à peu près semblable.

62. *Aux sénateurs à leur entrée à la Curie.* Il y a du vague sur l'emploi de la somme : les uns croient que ce sont des étrennes que Cépion voulait donner tous les ans aux sénateurs, lorsque, pour la première fois, ils entraient à la Curie. Les autres pensent qu'il s'agit d'une fondation en guise de frais de premier établissement, au profit de ceux qui devenaient sénateurs dans l'année, soit en vertu de leur naissance lorsqu'ils prenaient la toge virile, soit à raison des charges qu'ils avaient exercées. J'aime mieux cette dernière opinion.

63. *Les prévenus, dont les noms étaient affichés au trésor.* La bonne raison de cette mesure d'afficher les noms des prévenus, est que, de leur condamnation, il revenait toujours quelque chose au fisc. Il n'est pas question ici de procès directs avec le fisc, car il en sera parlé plus bas; il ne s'agit pas non plus de procès ordinaires, dont l'empereur ne pouvait faire remise.

64. *Les commis des questeurs.* Ceux des questeurs provinciaux, sans doute; car ceux de la ville ne maniaient plus les deniers publics (*Claude*, 24). On ne sait rien de la loi Clodia ni de son auteur; on croit néanmoins qu'il s'agit de celle dont parle Tite-Live (XXI, 63). Quelques savans la rapportent à P. Clodius, tribun sous le consulat de Pison et de Gabinius.

Digitized by Google

65. *Les poursuites fiscales.* Qui, sous de vains prétextes, faisaient entrer dans le trésor impérial la fortune des particuliers.

66. *Disciple du pantomime Pâris.* C'est cet histrion qui fut puni de mort pour avoir commis un adultère avec Domitien. Il est nommé par Juvénal et par Martial.

67. *Résister à celui qui donnait les jeux, au gladiateur ordinaire.* Il y a double sens dans la plaisanterie de ce spectateur. Domitien favorise le gladiateur mirmillon; il lui fait tuer le thrèce. Ce spectateur, au contraire, croit que, sans cela, le thrèce eût triomphé. Un thrèce, dit-il, peut vaincre un *mirmillon,* mais non pas un *munerarius*, c'est-à-dire un gladiateur ordinaire, l'un de ceux qui font partie de la troupe, et, par un calembourg, cela signifie: « ne peut pas vaincre, celui qui donne les jeux. » Je ne sais où La Harpe a pris son *Rétiaire :* de la sorte, cela ne signifie plus rien. M. Eichoff, tout en saisissant le véritable sens, me semble avoir négligé le jeu de mots dont le plaisant périt victime.

68. « *Porte-bouclier à la langue impie.* » Il l'assimilait ainsi au gladiateur lui-même, parce que les thrèces portaient de petits boucliers. Pline fait allusion à ce crime de Domitien, lorsque, dans son *Panégyrique*, il dit : « Les spectateurs sont désormais libres dans leurs affections, et l'on ne taxe plus d'impiété la haine contre un gladiateur. » Domitien se regardait comme personnellement blessé dans sa majesté, par le mépris qu'on avait fait de son mirmillon.

69. *Domitien donna la mort à beaucoup de sénateurs.* — (*Voyez* Xiphilin, lxvii, 3.) La guerre, suscitée par Antoine, fut le prétexte et l'occasion de beaucoup de supplices.

70. *Civicus Cerialis.* Dans les manuscrits on trouve *Civicam Cerealem;* mais d'abord les médailles portent *Cerialis.* Ainsi point de doute à cet égard; et quant à Civica, il est vrai qu'on lit dans l'*Agricola* de Tacite : « Aderat jam annus, quo proconsulatum Asiæ et Africæ sortiretur, et occiso Civica nuper, nec Agricolæ consilium deerat, nec Domitiano exemplum. » Mais, malgré cet exemple, on ne peut admettre que Cerialis se soit appelé *Civica*, comme Vitellius reçut le nom de *Concordia.* Tous ces substantifs se for-

Digitized by Google

mulent assez bien en noms propres, en changeant leur terminaison.

71. *Élius Lamia.* Domitien lui avait enlevé sa femme. La Harpe adopte la leçon *heu taceo*, c'est-à-dire qu'il sait encore mieux se taire que chanter; mais où serait la plaisanterie si bien indiquée dans le verbe grec εὐταχτῶ, c'est-à-dire je suis sage, je mène une vie régulière : je n'ai plus de commerce avec les femmes, l'abstinence étant surtout recommandée aux chanteurs?

72. « *Serait-ce que tu voudrais te marier aussi?* » C'est-à-dire prendrai-je une femme, pour qu'à l'exemple de ton frère, tu me l'enlèves? Cependant ce passage a été expliqué de deux manières différentes. Selon les uns, cela voulait dire, *pourquoi ne te maries-tu pas pour avoir des héritiers à l'empire;* selon les autres, *pour en avoir une fille que ton frère puisse violer?*

73. *Salvius Cocceianus.* Fils de Salvius Titianus, qui était frère d'Othon.

74. *Metius Pomposianus.* Voyez *Vespasien*, 14. C'est celui qui devait régner, d'après la constellation qui avait présidé à sa naissance. « Faisons-le donc consul, s'écria Vespasien, afin qu'il m'en conserve un jour de la reconnaissance. »

75. *Junius Rusticus.* C'est L. Junius Arulenus Rusticus. (*Voyez* Tacite, *Agricola*, 2 et 45; Xiphilin, lxvii, 13; et Pline, iii, *Ép.* ii, 3.)

76. *Helvidius le fils.* — *Voyez* Pline, vii, *Ép.* 30, 13. L'exode était une pièce ou intermède particulier au théâtre latin.

77. *Flavius Sabinus.* Fils du frère de Vespasien. Sa femme était Julie, fille de Titus.

78. *Après avoir triomphé de la guerre civile.* De celle suscitée par Antoine. (*Voyez* Xiphilin, lxvii, 11.)

79. *Tous deux.* Tacite cite Césoninus comme ayant été protégé par ses vices; c'est un exemple à peu près semblable au nôtre. (Voyez *Annales*, xi, 36.)

Digitized by Google

80. *A l'improviste.* — *Voyez* Xiphilin, lxvii, 1; Pline, *Panégyrique*, c. 66.

81. *Son receveur.* Le contre-sens de La Harpe est fort plaisant; il fait de ce receveur un acteur qui jouait les premiers rôles, mais *actor summarum* veut dire qui fait rentrer des sommes d'argent.

82. *Arretinus Clemens.* « Il donna pour chef aux prétoriens Arretinus Clemens, allié à la famille de Vespasien, et très-aimé de Domitien : son père, disait-il, avait rempli, sous le règne de Caligula, cette place très-honorablement; ce même nom plairait aux soldats, et quoiqu'il fût de l'ordre sénatorial, il suffirait à ces deux fonctions. » (Tacite, *Hist.* iv, 68, page 279, tome v de la traduction de M. Panckoucke.) Arretinus Clemens fut consul avec Nonius Asprenas en 847.

83. *Que la douceur du prince.* — *Principis lenitas.* D'autres lisent *principii lenitas.* C'est-à-dire la douceur du commencement, parce que Domitien s'échauffait ordinairement par degrés, et ne se servait de précautions oratoires que par dissimulation.

84. *Le trésor appelé judaïque.* Titus avait assujéti chaque juif à une capitation de deux drachmes pour le libre exercice du culte. (*Voyez* Josèphe, *Guerre de la Judée*, vii, 6, 6; Xiphilin, lxvi, 7.)

85. *Sans en avoir fait profession.* On confondait souvent les chrétiens avec les juifs. Les chrétiens éprouvèrent de cruelles persécutions sous Domitien.

86. *Sur son siège divin.* Il n'y a pas là de calembourg du genre de celui que fait La Harpe : *il déclara qu'il la recevait de nouveau dans son lit.* Le mot *pulvinar* était toujours d'un usage saint et révéré. Suétone n'a voulu que signaler l'insolence de Domitien.

87. *Palfurius Sura.* Fils d'un consulaire. Sous Néron, il lutta dans les jeux avec une vierge lacédémonienne. Vespasien l'ayant rayé du sénat, il se fit stoïcien. Il acquit dans cette secte une grande réputation d'éloquence et de talent poétique. Mais, dans la suite, il paraît avoir joui de toute la faveur de Domitien, et

Digitized by Google

s'être avili au point de passer pour un des plus puissans delateurs.

88. *Que des statues d'or et d'argent.* Pline (*Panégyrique*, 52, page 309, tome III de notre édition) dit : « Aussi ne voyons-nous, dans le vestibule du temple de Jupiter, qu'une ou deux de vos statues ; encore ne sont-elles que de bronze. Naguère même l'entrée, les degrés, l'intérieur des temples resplendissaient de statues d'or et d'argent ; on profanait ces enceintes sacrées en y mêlant, aux images des immortels, celles d'un prince incestueux. Vous, Trajan, etc. »

89. *Dix-sept consulats.* En y comprenant les six qu'il avait eus avant son avènement. Ceux qui furent continus, du huitième au quatorzième, allèrent de 835 à 841 : ce sont là les sept du milieu. Le dix-septième consulat est de 848. On lit dans Pline (*Panégyrique*, 58, page 325) : « Je ne vous propose pas l'exemple de ce prince qui, en se continuant incessamment dans le consulat, semblait de tant d'années n'en avoir fait qu'une seule. »

90. *Il était né.* Domitien était parvenu à l'empire le 13 septembre 834, jour de la mort de Titus ; il était né le 24 octobre.

91. *Par l'effet d'une conspiration.* Xiphilin nomme les conjurés : il rapporte comment le hasard donna à Domitia connaissance des soupçons de l'empereur, qui déjà se disposait à faire périr tous ceux qu'il croyait complices, et qui en avait tracé l'ordre, lorsqu'un enfant prit les tablettes qu'il avait placées sous son coussin, et, ne sachant ce qu'il portait, s'en alla vers Domitia, qui vit qu'il était temps de presser l'exécution, et en prévint les autres.

92. *Le corps de César immolé.* Ces vers sont la parodie de ceux d'Evenus. Le cep parle au bouc, qui le ronge. On les trouve dans l'*Anthologie* de Jacobs, vol. 1, page 322. Ovide (*Fastes*, 1, 357) a bien imité ce passage :

> Rode, caper, vitem : tamen huic quum stabis ad aram,
> In tua quod spargi cornua possit, erit.

L'application à Domitien était fort heureuse et fort spirituelle.

Digitized by Google

93. *Phengites.* Pline (XXXVI, 22, 46) dit que, sous le regne de Néron, on découvrit en Cappadoce une pierre de la dureté du marbre, blanche et transparente, raison pour laquelle on l'appela *phengite*, du verbe grec qui signifie *briller, reluire.*

94. *Epaphrodite.* — Voyez *Néron*, chap. 49.

95. *Flavius Clemens.* C'était le fils de Flavius Sabinus, frère de Vespasien, et il était frère de Flavius Sabinus, dont il a été question au chap. X. (*Voyez* XIPHILIN, LXVII, 14.) Il dit, et l'on sait d'ailleurs qu'il était chrétien; mais c'est à tort que l'on a voulu rapporter à cette circonstance les mots *contemtissimæ inertiæ*, qui ne peuvent se rapporter qu'à une mollesse de caractère habituelle, à une paresse naturelle, et non à une superstition ou à un devoir religieux.

96. *A peine s'il attendit pour cela qu'il eût quitté le consulat.* A lire Xiphilin, on croirait que Flavius périt pendant qu'il était consul. Ce fut peut-être alors qu'il fut accusé, quoiqu'il ne fut mis à mort qu'après avoir déposé cette magistrature.

97. « *Qu'il frappe qui il voudra.* » Cela se rapporte à Jupiter, et non à la foudre, ainsi que la construction même l'indique.

98. *Le mime Latinus.* Juvénal le cite, et Martial (IX, 29) nous donne son épitaphe. Acteur excellent, il paraît qu'il mena une vie pure et vertueuse.

99. *Un aruspice que l'on avait envoyé de Germanie.* Xiphilin (LXVII, 16) l'appelle Larginus Proculus. Si La Harpe eût comparé le récit de cet auteur avec le texte de Suétone, il se fût épargné un contre-sens : ce n'est pas pour le consulter que Domitien fit venir l'aruspice; mais on l'avait arrêté en Germanie, pour avoir prédit la fin de l'empereur. Celui-ci l'interrogea, parce qu'il lui en faisait un crime.

100. *Mais Parthenius.* — *Voyez* AURELIUS VICTOR, II; XIPHILIN, LXVII, 15. Ce dernier dit qu'il jouissait d'un grand crédit, et le nomme parmi les conjurés.

101. *Stephanus.* — *Voyez* PHILOSTRATE, VIII, 10. Domitilla était fille de la sœur de Domitien, aussi appelée Domitilla. C'était la femme de Flavius Clemens.

Digitized by Google

102. *Clodianus, décoré de récompenses militaires.* Tite-Live (x, ch. 44) nous apprend que les chevaliers romains étaient décorés tant par des bracelets que par des distinctions à leur casque et au harnais. Cela les élevait en grade, et ils devenaient, pour les centurions, des espèces d'adjudans. Aussi lit-on dans Valère-Maxime (VI, I, II) : *Quod cornicularium suum stupri causa appellasset,* ce que, dans notre édition, on traduit à propos par aide-de-camp. *Voyez* tome II, page 285, et la note 6, page 393. — *Saturius.* Il est évident que c'est le même qui, dans Xiphilin (LXVII, 15), est appelé Sigeros ou Sigerius. On trouve Sigerius dans Martial (IV, 79), dans Tertullien (*Apolog.*, ch. XXXV). Dans Victor (*Epit.* XII, 14), il y a Casperius.

103. *Que la poignée.* Xiphilin dit formellement que Parthenius en avait ôté la lame. Quand il est dit que toutes les portes étaient fermées, il faut entendre celles par lesquelles on pouvait arriver chez les gens du service de Domitien.

104 *Le* 18 *septembre.* De l'an de Rome 849. Domitien y était né le 24 octobre 804. Xiphilin dit fort exactement : « Il vécut quarante-quatre ans dix-neuf mois et vingt-six jours ; » et, plus loin, « il régna quinze ans et cinq jours, c'est-à-dire depuis le 13 septembre 834 jusqu'au 18 septembre 849. »

105. *Sa tête devenue chauve.* Aussi Juvénal l'appelle-t-il un *Néron chauve* (Sat. IV, v. 37). Ausone a dit :

> Et Titus imperii felix brevitate : sequutus
> Frater, quem Calvum dixit sua Roma Neronem.

106. *Ce vers.* C'est le 108e du liv. XXI de l'*Iliade.*

107. *Passaient tous entre ses doigts sans lui faire de mal.* Ainsi, l'art de viser à l'arc était poussé plus loin encore que le tir du pistolet. On cite des faits semblables d'habileté de la part du duc d'Abrantès, et de beaucoup d'autres tireurs adroits.

108. *Jusqu'à Alexandrie.* Burmann conjecture, et, je crois, avec raison, qu'il s'agit de la bibliothèque de Pergame, qu'Antoine avait donnée à Cléopâtre, et que celle-ci avait fait transporter à Alexandrie ; car celle de Ptolémée Philadelphe avait été brûlée lorsque César porta la guerre à Alexandrie.

Digitized by Google

109. *Ni ne s'appliquait à se former le style.* On voit le peu de cas qu'il faut faire des éloges des poètes qui proclament Domitien un érudit. Quand il était simple particulier, il feignait d'aimer la poésie.

110. *Les mémoires et les actes de Tibère.* Ce sont ces mémoires abrégés que Tibère composa sur sa vie, et dont parle Suétone au chap. LXI de la vie de cet empereur.

111. *Metius.* Voyez *Vespasien*, 14, et *Domitien*, 10. C'est Pomposianus, exilé et tué par ordre de Domitien.

112. *De la boisson de miel mêlée de neige.* C'était, chez les Romains, une chose très-recherchée que ce mélange. *Mulsum* était toute boisson dans laquelle le miel entrait pour quelque chose, mais plus ordinairement il y entrait du vin rouge.

113. *Qu'on ne voulait en croire, etc.* Adrien répéta ce mot. J'aurais voulu rattacher cette phrase au chap. XX, dans lequel l'auteur réunit tous les mots remarquables de Domitien, et pour cela j'aurais eu de fort bonnes éditions.

114. *Pomme de Matius.* Ce Matius était ami d'Auguste. Pline (liv. XII, ch. 6, pag. 305 du tome VIII de notre édition) dit: « Caïus Matius, chevalier romain, en faveur près d'Auguste, imagina le premier, il y a quatre-vingts ans, de tondre les bosquets. » Quant à la pomme qui portait son nom, *voyez* liv. XV, ch. 15, tome IX, p. 373. Columelle dit que Matius écrivit un traité sur l'art de la cuisine. *Voyez* aussi MACROBE (*Saturnal.*, II, 15).

115. *Quand elle fut mariée à un autre, il la séduisit.* Ce second mari était Flavius Sabinus, celui que Domitien fit périr (*Voyez* XIPHILIN, LXVI, 3). Philostrate dit (VII, 3) qu'après la mort de Sabinus, Domitien épousa Julie, et que les Éphésiens célébrèrent ce mariage.

116. *A se faire avorter.* Pline le Jeune, au liv. IV, lettre 2, parle aussi de cet avortement. « Non-seulement il souilla la fille de son frère par un inceste, il la fit encore périr. Veuve, elle mourut d'avortement. » *Voyez* aussi JUVÉNAL, Sat. II, v. 32.

117. *Que les meurtriers fussent livrés au supplice.* Victor (*Epitome* XII, 14) dit que, dans leur fureur, les soldats tuèrent Pe-

Digitized by Google

tronius d'un seul coup ; ils coupèrent les parties à Parthenius, les lui enfoncèrent dans la bouche, et l'étranglèrent. Casperius fut racheté à grands frais.

118. *Que l'on brisa contre terre.* Pline le Jeune (*Panégyrique*) parle de ce fait : « Vous, Trajan, vous avez à peine quelques statues en bronze; mais elles égaleront le temple même en durée; tandis que ces innombrables statues d'or ont satisfait, par leur chute et leur ruine, à la haine et à la joie publiques. On se plaisait à briser contre terre ces têtes orgueilleuses, à les poursuivre avec le fer, à les déchirer avec la hache, comme si chaque coup eût fait jaillir le sang et produit la douleur. Personne ne fut assez maître d'une joie si long-temps attendue, pour ne pas goûter comme une vengeance le plaisir de voir ces membres déchirés, ces corps mutilés, ces hideuses et cruelles images jetées dans les flammes, pour faire servir à l'usage et aux plaisirs des hommes ce qui avait été long-temps l'objet de leur horreur. » Macrobe (*Saturn.* 1, 12) dit que l'on effaça partout le nom odieux de Domitien, et l'on en délivra les mois qu'il en avait souillés.

119. *Une corneille, du haut du Capitole.* Victor rapporte ce prodige comme l'un de ceux qui annoncèrent l'heureux règne de Trajan.

Digitized by Google

DES GRAMMAIRIENS ILLUSTRES.

Digitized by Google

DE
ILLUSTRIBUS GRAMMATICIS.

LIBER.

I. Grammatica Romæ ne in usu quidem olim, nedum in honore ullo erat : rudi scilicet ac bellicosa etiam tum civitate, necdum magno opere liberalibus disciplinis vacante. Initium quoque ejus mediocre exstitit : siquidem antiquissimi doctorum, qui iidem et poetæ et oratores semigræci erant (Livium et Ennium dico : quos utraque lingua domi forisque docuisse, adnotum est), nihil amplius quam græca interpretabantur : ac si quid latine ipsi composuissent, prælegebant. Nam, quod nonnulli tradunt, duos libros *de litteris syllabisque*, item *de metris*, ab eodem Ennio editos, jure arguit Lucius Cotta, non poetæ, sed posterioris Ennii esse : cujus etiam *de augurandi disciplina* volumina feruntur.

II. Primus igitur, quantum opinamur, studium grammaticæ in Urbem intulit Crates Mallotes, Aristarchi æqualis, qui missus ad senatum ab Attalo rege, inter secundum ac tertium bellum punicum, sub ipsam Ennii mortem, quum regione Palatii, prolapsus in cloacæ foramen, crus fregisset, per omne legationis simul et valetudinis tempus, plurimas ἀκροάσεις subinde fecit, assi-

Digitized by Google

DES
GRAMMAIRIENS ILLUSTRES[1]

LIVRE UNIQUE.

I. La grammaire était pour Rome ancienne un art inconnu. Comment y eût-elle été en honneur? Encore ignorant et belliqueux, l'état ne tenait presque aucun compte des études libérales[2]. Les commencemens de cette science furent très-modestes; à demi Grecs eux-mêmes, les plus anciens de nos savans, poètes et orateurs à la fois, ne furent que les interprètes de la littérature grecque[3]. Je veux parler de Livius et d'Ennius, qui enseignaient l'une et l'autre langue tant à Rome qu'au dehors[4]. Quand ils écrivaient en latin, ils lisaient leurs compositions en public[5]. Lucius Cotta réfute avec raison ceux qui attribuent à Ennius deux livres sur *les Lettres et les Syllabes*, et sur *la Métrique;* il prouve qu'ils ne sont pas du poète, mais d'un autre Ennius qui a vécu plus tard, et qui est aussi l'auteur des règles de l'art augural.

II. Autant que je puis le conjecturer, le premier qui introduisit à Rome l'art de la grammaire[6], fut Cratès de Mallus, contemporain d'Aristarque[7]. Envoyé par le roi Attale au sénat, entre la seconde et la troisième guerre punique, vers le temps de la mort d'Ennius[8], il tomba dans un égout voisin du Palatium, et se cassa la jambe. Pendant tout le temps que durèrent sa mission[9] et sa maladie, il donna des leçons publiques, disserta

Digitized by Google

dueque disseruit, ac nostris exemplo fuit ad imitandum. Hactenus tamen imitati, ut carmina parum adhuc divulgata, vel defunctorum amicorum, vel si quorum aliorum probassent, diligentius retractarent, ac legendo commentandoque etiam ceteris nota facerent : ut Caius Octavius Lampadio Nævi punicum bellum, quod uno volumine et continenti scriptura expositum, divisit in septem libros : ut postea Quintus Vargunteius annales Ennii, quos certis diebus in magna frequentia pronunciabat : ut Lælius Archelaus, Vectius, Quintus Philocomus Lucilii satiras, familiaris sui; quas legisse se apud Archelaum Pompeius Lenæus, apud Philocomum Valerius Cato, prædicant. Instruxerunt auxeruntque ab omni parte grammaticam, Lucius Ælius Lanuvinus, gener Quinti Ælii, Servius Clodius, uterque eques romanus, multique ac varii et in doctrina et in republica usus.

III. L. Ælius cognomine duplici fuit : nam et Præconinus: quod pater ejus præconium fecerat, vocabatur, et Stilo, quod orationes nobilissimo cuique scribere solebat : tantus optimatum fautor, ut Quintum Metellum Numidicum in exsilium comitatus sit. Servius, quum librum soceri nondum editum fraude intercepisset, et ob hoc repudiatus, pudore ac tædio secessisset ab Urbe, in podagræ morbum incidit : cujus impatiens veneno sibi perunxit pedes, et enecuit ita, ut parte ea corporis quasi

Digitized by Google

beaucoup, et laissa à nos compatriotes un exemple à imiter. Ils l'imitèrent, du moins en ce point, qu'ils reprirent et remanièrent avec soin des vers jusqu'alors peu connus, soit d'amis qu'ils avaient perdus, soit de toute autre personne, pourvu qu'ils en valussent la peine. On les lisait, on les expliquait; c'est ainsi qu'en agit Caïus Octavius Lampadion[10], qui divisa en sept livres la *Guerre punique* de Névius[11], écrite auparavant d'un seul contexte, et en un seul volume. Après cela, Quintus Vargunteius retoucha les annales d'Ennius[12], et choisit certains jours pour les réciter à un public nombreux. Voilà comme en agirent Lélius Archelaus, Vectius, Quintus Philocomus, à l'égard des satires de Lucilius[13], leur ami, que Pompée Lenéus[14] nous dit avoir lues chez Archelaus, et Valerius Caton chez Philocomus. La grammaire doit des progrès notables et une disposition meilleure à Lucius Élius Lanuvinus, gendre de Quintus Élius, et à Servius Clodius, tous deux chevaliers romains, tous deux remarquables par l'abondance et la variété de leur science, et par leur aptitude aux affaires publiques.

III. L. Élius[15], avait deux surnoms[16] : on l'appelait Préconinus, parce que son père avait rempli les fonctions de héraut; on l'appelait aussi Stilo, parce qu'il servait en quelque sorte de plume aux grands, pour lesquels il était toujours prêt à rédiger des discours[17]. Il était tellement dévoué à l'aristocratie, qu'il suivit en exil Quintus Metellus Numidicus[18]. Servius[19] fit disparaître frauduleusement le livre de son beau-père avant qu'il eût vu le jour; celui-ci le repoussa de sa famille, et il en conçut tant de honte et de chagrin, qu'il quitta Rome. La goutte lui ayant causé des douleurs insupportables, il se frotta les

Digitized by Google

præmortua vixerit. Post hoc magis ac magis et gratia et cura artis increvit, ut ne clarissimi quidem viri abstinuerint, quo minus et ipsi aliquid de ea scriberent, utque temporibus quibusdam super viginti celebres scholæ fuisse in Urbe tradantur; pretia grammaticorum tanta, mercedesque tam magnæ, ut constet, Lutatium Daphnidem, quem Lenæus Melissus per cavillationem nominis Πανὸς ἀγάπημα dicit, ducentis millibus nummum Quinto Catulo emtum, ac brevi manumissum : Lucium Appuleium ab Eficio Calvino, equite romano prædivite, quadringenis annuis conductum, multos edocuisse. Nam in provincias quoque grammatica penetraverat, ac nonnulli de notissimis doctoribus peregre docuerunt, maxime in Gallia Togata : inter quos Octavius Teucer, et Siscennius Iacchus, et Oppius Chares : hic quidem ad ultimam ætatem, et quum jam non gressu modo deficeretur, sed et visu.

IV. Appellatio *grammaticorum* græca consuetudine invaluit; sed initio *litterati* vocabantur. Cornelius quoque Nepos in libello, quo distinguit *litteratum* ab *erudito*, « litteratos quidem vulgo appellari, » ait, « eos, qui aliquid diligenter et acute scienterque possint aut dicere, aut scribere : ceterum proprie sic appellandos poetarum interpretes, qui a Græcis γραμματικοί nominentur. » Eosdem *litteratores* vocitatos, Messala Corvi-

Digitized by Google

pieds de poison[20], et y détruisit tellement la vie, qu'il vécut désormais comme si cette partie de son corps fût morte avant lui. Dans la suite, le crédit de cet art, et le soin qu'on mit à l'étudier s'accrurent de jour en jour : les plus illustres citoyens ne craignirent pas d'écrire leurs idées sur ce sujet, et l'on nous rapporte qu'à certaines époques il y eut dans la ville plus de vingt écoles célèbres. Les récompenses des grammairiens furent si grandes, on leur accorda de si fortes rétributions, qu'il est avéré que Quintus Catulus acheta pour deux cent mille sesterces*, et affranchit bientôt après, ce Lutatius Daphnis[21] que Lenéus Melissus appelait, en plaisantant sur son nom, les *délices* de Pan[22]. Lucius Appuleius, qu'Eficius Calvinus, chevalier romain, louait pour quatre cent mille sesterces[23] par an*, fit beaucoup d'élèves. La grammaire avait pénétré jusque dans les provinces, et quelques-uns des docteurs les plus connus allaient enseigner à l'étranger, et surtout dans la Gaule Transalpine. Nous citerons Octavius Teucer, Siscennius Iacchus et Oppius Charès[24]. Ce dernier donna des leçons jusque dans l'âge le plus avancé, et dans un temps où il avait perdu, non-seulement l'usage de ses jambes, mais encore la vue.

IV. Le nom de *grammairiens* vient de la langue grecque; on les appelait d'abord *litterati* ou lettrés. Cornelius Nepos, dans le livre où il distingue entre l'homme de lettres et l'érudit, dit que l'on appelle communément *litterati* ceux qui savent parler ou écrire sur un sujet avec soin, finesse et savoir; mais qu'à vrai dire ce nom revient aux interprètes des poètes, que les Grecs appellent *grammairiens*. On voit toutefois, par une let-

* 40,910 fr. — ** 81,820 fr.

Digitized by Google

nus in quadam epistola ostendit, « non esse sibi, » dicens, « rem cum Furio Bibaculo, nec cum Sigida quidem, aut litteratore Catone : » significat enim haud dubie Valerium Catonem, poetam simul grammaticumque notissimum. Sunt, qui litteratum a litteratore distinguant, ut Græci grammaticum a grammatista; et illum quidem absolute, hunc mediocriter doctum existiment : quorum opinionem Orbilius etiam exemplis confirmat. Nam, « apud majores, » ait, « quum familia alicujus venalis produceretur, non temere quem litteratum in titulo, sed, litteratorem inscribi solitum esse : quasi non perfunctum litteris, sed imbutum. » Veteres grammatici et rhetoricam docebant : ac multorum de utraque arte commentarii feruntur. Secundum quam consuetudinem posteriores quoque existimo, quamquam jam discretis professionibus, nihilominus vel retinuisse, vel instituisse et ipsos quædam genera institutionum ad eloquentiam præparandam, ut problemata, paraphrases, allocutiones, ethologias, atque alia hoc genus; ne scilicet sicci omnino atque aridi pueri rhetoribus traderentur : quæ quidem omitti jam video, desidia quorumdam et infantia; non enim fastidio putem. Me quidem adolescentulo, repeto, quemdam, Principem nomine, alternis diebus declamare, alternis disputare, nonnullis vero mane disserere, post meridiem, remoto pulpito, declamare solitum. Audiebam etiam memoria patrum,

Digitized by Google

tre de Messala Corvinus, qu'on les appelait aussi *litteratos;* car il dit qu'il n'a point affaire à Furius Bibaculus[25], ni à Sigida[26], ni au littérateur Caton, indiquant sans doute Valerius Caton, qui fut poète et grammairien très-célèbre. Quelques personnes distinguent encore le lettré du littérateur, comme les Grecs établissent une différence entre le grammairien et celui qu'ils appellent *grammatiste*[27]; elles regardent le premier comme savant, absolument parlant; l'autre comme médiocrement instruit : Orbilius appuie leur opinion par des exemples. «Lorsque, chez nos ancêtres, dit-il, on vendait les esclaves de quelqu'un, on n'avait point coutume d'afficher[28] qu'il y en avait un *lettré;* on mettait sur son écriteau *littérateur,* pour marquer qu'il s'était non-seulement exercé aux lettres, mais qu'il en était imbu. Les anciens grammairiens enseignaient aussi la rhétorique, et l'on possède les ouvrages de beaucoup d'auteurs sur l'une et l'autre science. Ce fut par suite de cet usage, sans doute, que leurs successeurs, à une époque où ces branches étaient déjà séparées, retinrent ou s'attribuèrent de nouveau l'enseignement de quelques études qui préparent à l'éloquence, telles que les problêmes, les paraphrases, les allocutions, les caractères ou portraits, et d'autres exercices de ce genre. Ils ne voulaient pas que les élèves arrivassent au rhéteur secs, et pour ainsi dire sans nourriture. Aujourd'hui je vois qu'on néglige ces études, tant par la paresse que par l'incapacité de quelques maîtres; car je ne puis croire que ce soit dégoût. Je me souviens que, dans mon adolescence, quelqu'un du nom de Princeps déclamait et discutait en alternant de deux jours l'un; que quelquefois il dissertait le matin, et que l'après-midi, faisant ôter sa chaire, il se mettait à déclamer. J'ai aussi entendu dire

Digitized by Google

quosdam e grammatici statim ludo transisse in forum, atque in numerum præstantissimorum patronorum receptos. Clari professores, et de quibus prodi possit aliquid duntaxat a nobis, fere hi fuerunt.

V. Sævius Nicanor primus ad famam dignationemque docendo pervenit : fecitque præter commentarios, quorum tamen pars maxima intercepta dicitur, satiram quoque; in qua libertinum se, ac duplici cognomine esse, per hoc indicat :

> Sævius Nicanor Marci libertus negabit,
> Sævius Postumius idem; at Marcus docebit.

Sunt, qui tradant, ob infamiam quamdam eum in Sardiniam secessisse, ibique diem obiisse.

VI. Aurelius Opilius, epicurei cujusdam libertus, philosophiam primo, deinde rhetoricam, novissime grammaticam docuit. Dimissa autem schola, Rutilium Rufum damnatum in Asiam secutus, ibidem Smyrnæ simulque consenuit; composuitque variæ eruditionis aliquot volumina, ex quibus novem unius corporis : qui, quia scriptores ac poetas sub clientela Musarum judicaret, non absurde et scripsisse et fecisse se ait ex numero divarum et appellatione. Hujus cognomen in plerisque indicibus et titulis per unam litteram scriptum animadverto : verum ipse id per duas effert in parastichide libelli, qui inscribitur *Pinax*.

VII. M. Antonius Gnipho, ingenuus, in Gallia natus,

Digitized by Google

par nos pères que quelques élèves passaient directement de l'école du grammairien au forum, et qu'ils furent accueillis au rang des avocats les plus distingués. Les professeurs célèbres, et ceux dont nous pouvons dire quelque chose, sont à peu près ceux-ci.

V. Le premier qui, par l'enseignement, s'acquit une réputation et une certaine considération, fut Sévius Nicanor[29]. Outre ses traités, dont, à ce qu'on dit, nous avons perdu la plus grande partie, il a fait une satire dans laquelle on apprend qu'il était affranchi, et qu'il portait deux surnoms. Voici les expressions :

« Sévius Nicanor, l'affranchi de Marcus, Sévius Postumius s'y refusera; mais Marcus enseignera. »

Quelques auteurs rapportent qu'il se retira en Sardaigne pour une action honteuse, et qu'il y mourut.

VI. Aurelius Opilius[30], affranchi de quelque épicurien, enseigna d'abord la philosophie, puis la rhétorique, enfin la grammaire; mais, ayant renvoyé son école, il suivit en Asie Rutilius Rufus, condamné à l'exil, vieillit à Smyrne[31] avec lui, et y composa plusieurs volumes sur divers objets, et, entre autres, neuf d'un même ouvrage. Les écrivains et les poètes se trouvant sous le patronage des Muses, il pensa qu'il serait bien fait d'emprunter à ces déesses et leur nombre et leur nom. Dans la plupart des catalogues, et sur le titre de ses livres, je trouve le prénom d'Opilius écrit par une seule lettre; mais il l'a marqué de deux dans la table de son traité, intitulé *Tableau*.

VII. M. Antonius Gniphon[32], était de condition libre,

Digitized by Google

sed expositus; a nutritore suo manumissus, institutusque Alexandriæ quidem, ut aliqui tradunt, in contubernio Dionysii Scytobrachionis (quod equidem non temere crediderim, quum temporum ratio vix congruat), fuisse dicitur ingenii magni, memoriæ singularis, nec minus græce, quam latine doctus : præterea comi facilique natura, nec unquam de mercedibus pactus, eoque plura ex liberalitate discentium consecutus. Docuit primum in divi Julii domo, pueri adhuc : deinde in sua privata. Docuit autem et rhetoricam, ita ut quotidie præcepta eloquentiæ traderet, declamaret vero non nisi nundinis. Scholam ejus claros quoque viros frequentasse aiunt : in his Marcum Ciceronem, etiam quum prætura fungeretur. Scripsit multa, quamvis annum ætatis non excesserit : etsi Atteius Philologus duo tantum volumina *de Latino sermone* reliquisse eum tradit : nam cetera scripta discipulorum ejus esse, non ipsius : in quibus et suum alicubi reperiri nomen.

VIII. M. Pompilius Andronicus, natione Syrus, studio epicureæ sectæ desidiosior in professione grammaticæ habebatur, minusque idoneus ad tuendam scholam. Itaque, quum se in Urbe non solum Antonio Gniphoni, sed ceteris etiam deterioribus postponi videret, Cumas transiit, ibique in otio vixit, et multa composuit : verum adeo inops atque egens, ut coactus sit præcipuum illud opusculum suum annalium Ennii elenchorum se-

Digitized by Google

et né dans la Gaule; mais il avait été exposé par sa mère. Son père nourricier l'affranchit, et le fit instruire à Alexandrie, où, s'il faut en croire quelques autorités, il fut le compagnon de Denys Scytobrachion[33]. Cependant j'ai peine à le croire, car les époques ne coïncident guère. On dit qu'il avait beaucoup de dispositions, une mémoire étonnante, et qu'il n'était pas moins savant en grec qu'en latin. De plus il passe pour avoir été doux et accessible, sans jamais stipuler de salaire, et enfin il obtint des sommes d'autant plus fortes de la libéralité de ses disciples. Il fut d'abord précepteur dans la maison de Jules-César encore enfant; puis dans la sienne : il enseigna aussi la rhétorique, donnant tous les jours les préceptes de l'éloquence, mais ne déclamant que les jours de marché. On dit que des hommes célèbres venaient à son école, et l'on cite, entre autres, Marcus Cicéron[34], que la préture n'empêcha pas de fréquenter ses leçons. Il écrivit beaucoup, quoiqu'il n'ait pas vécu au delà de cinquante ans : néanmoins Atteius le philologue prétend qu'il ne laissa que deux volumes sur le discours latin; que les autres appartiennent à ses disciples, et ne sont point son ouvrage, quoique l'on trouve quelque part son nom.

VIII. M. Pompilius Andronicus, Syrien de nation, passait pour négliger l'enseignement de la grammaire, afin de s'adonner avec ardeur à la secte d'Épicure; il en devint peu propre à soutenir son école. Voyant donc qu'à Rome on faisait de lui moins de cas que d'Antonius Gniphon, et d'autres, qui valaient encore moins, il alla à Cumes[35], y vécut tranquille et y composa beaucoup : mais il fut si pauvre et si affamé, qu'il se vit contraint de vendre à quelqu'un, pour seize mille sesterces *,

* 3,270 francs.

Digitized by Google

decim millibus nummum cuidam vendere : quos libros Orbilius suppressos redemisse se dixit, vulgandosque curasse nomine auctoris.

IX. Orbilius Pupillus Beneventanus, morte parentum, una atque eadem die inimicorum dolo interemtorum, destitutus, primo apparituram magistratibus fecit : deinde in Macedonia corniculo, mox equo meruit : functusque militia, studia repetiit, quæ jam inde a puero non leviter attigerat : ac professus diu in patria, quinquagesimo demum anno Romam, consule Cicerone, transiit; docuitque majore fama, quam emolumento. Namque jam persenex, pauperem se, et habitare sub tegulis, quodam scripto fatetur. Librum etiam, cui est titulus *Perialogos*, edidit, continentem querelas de injuriis, quas professores negligentia et ambitione parentum acciperent. Fuit autem naturæ acerbæ, non modo in antisophistas, quos omni sermone laceravit, sed etiam in discipulos, ut Horatius significat, *plagosum* eum appellans, et Domitius Marsus scribens,

Si quos Orbilius ferula scuticaque cecidit.

Ac ne principum quidem virorum insectatione abstinuit: siquidem ignotus adhuc, quum judicio frequenti testimonium diceret, interrogatus a Varrone, diversæ partis advocato, « quidnam ageret, et quo artificio uteretur? » — « Gibberosos se de sole in umbram transferre, » respondit; quod Murena gibber erat. Vixit prope ad

Digitized by Google

son principal ouvrage, l'*Examen des Annales d'Ennius*. Orbilius nous dit qu'il retira ces livres de l'oubli en les rachetant, et les faisant publier sous le nom de l'auteur.

IX. Orbilius Pupillus de Bénévent se vit abandonné à lui-même par la mort de ses parens que la haine de leurs ennemis fit périr en un seul jour. D'abord il remplit les fonctions d'appariteur auprès des magistrats; puis il fut employé comme tel à l'armée de Macédoine, où il fut décoré et servit ensuite à cheval. Lorsqu'il se fut acquitté du service militaire, il reprit les études que dès son enfance il avait faites avec quelque soin : après avoir long-temps enseigné dans sa patrie, il vint à Rome à l'âge de cinquante ans, sous le consulat de Cicéron, et y obtint, par ses leçons, plus de réputation que de profit; car, dans un écrit de son extrême vieillesse, il déclare qu'il est pauvre, et qu'il habite sous le toit. Il publia aussi un livre sur l'*Inconséquence* [36], où il exhale ses plaintes sur les injustices que les professeurs ont à souffrir de la négligence et des prétentions des parens. Orbilius était d'un caractère virulent, non-seulement envers ses rivaux les sophistes, qu'il déchirait dans tous ses discours, mais encore envers ses disciples; si bien qu'Horace le qualifie de *fouetteur* [37], et que Domitius Marsus [38] parle de ceux «qu'ont frappés la férule et le fouet d'Orbilius.» Sa langue ne ménageait pas même les principaux citoyens : il était encore inconnu, quand il fut appelé à rendre témoignage en justice au milieu d'une assemblée nombreuse. Varron, l'avocat de la partie adverse, lui ayant demandé ce qu'il faisait, et quel était son métier, il répondit qu'il transportait les bossus du soleil à l'ombre, faisant allusion à Murena, qui était atteint de cette difformité. Orbilius

Digitized by Google

centesimum ætatis annum, amissa jam pridem memoria, ut versus Bibaculi docet,

Orbilius ubinam est, litterarum oblivio?

Statua ejus Beneventi ostenditur in Capitolio, ad sinistrum latus, marmorea, habitu sedentis ac palliati, appositis duobus scriniis. Reliquit filium Orbilium, et ipsum grammaticum professorem.

X. Atteius Philologus libertinus, Athenis natus. Hunc Capito Atteius, notus jurisconsultus, inter grammaticos rhetorem, inter rhetores grammaticum fuisse ait. De eodem Asinius Pollio in libro, quo Sallustii scripta reprehendit, ut nimia priscorum verborum affectatione oblita, ita tradit : « In eam rem adjutorium ei fecit maxime quidam Atteius Prætextatus, nobilis grammaticus latinus, declamantium deinde adjutor atque præceptor, ad summam Philologus ab semet nominatus. » Ipse ad Lælium Hermam scripsit, « se in græcis litteris magnum processum habere, et in latinis nonnullum : audisse Antonium Gniphonem, ejusque Hermam : postea docuisse. Præcepisse autem multis et claris juvenibus : in quibus Appio quoque et Pulchro Claudiis, fratribus, quorum etiam comes in provincia fuerit. » *Philologi* appellationem assumsisse videtur, quia, sicut Eratosthenes, qui primus hoc cognomen sibi vindicavit, multiplici variaque doctrina censebatur; quod sane ex

Digitized by Google

arriva presqu'à l'âge de cent ans; mais il avait depuis long-temps perdu la mémoire, comme nous le dit ce vers de Bibaçulus:

« Où est Orbilius, cet oubli des lettres? »

A Bénévent, on montre sa statue; elle est de marbre, et posée à gauche du Capitole[39]. Il est représenté assis[40] et couvert d'un manteau; près de lui sont deux portefeuilles. Il a laissé un fils appelé Orbilius, et comme lui professeur.

X. Atteius le Philologue était un affranchi né à Athènes. Atteius Capiton[41], jurisconsulte connu, a dit de lui qu'il fut rhéteur parmi les grammairiens, et parmi les rhéteurs grammairien. Voici ce qu'en pense Asinius Pollion dans le livre où il critique les écrits de Salluste, comme entachés d'une affectation démesurée d'archaïsme. «Ce fut surtout Atteius Prétextatus qui le seconda dans ce genre; c'était un grammairien distingué, le conseil et le maître de ceux qui s'exerçaient à la déclamation; et, pour tout dire, il s'était donné à lui-même le surnom de Philologue.» Atteius écrivait à Lélius Herma, qu'il avait fait de grands progrès dans les lettres grecques, et qu'il avait aussi réussi quelque peu aux lettres latines. «D'abord, dit-il, j'ai suivi les leçons d'Antonius Gniphon, puis celles de Herma, et tout aussitôt j'ai enseigné.» Il ajoute « qu'il a donné des leçons à beaucoup de jeunes gens illustres, parmi lesquels il cite les frères Appius Claudius, et Claudius Pulcher[42], qu'il accompagna en province.» Il paraît qu'il prit le titre de *Philologue*, parce qu'à l'exemple d'Ératosthène[43], qui se l'était attribué le premier, il passait pour avoir des connaissances nombreuses et variées; et c'est ce qui résulte de ses traités[44], quoique

Digitized by Google

commentariis ejus apparet, quamquam paucissimi exstent : de quorum tamen copia sic altera ad eumdem Hermam epistola significat : « Hylen nostram aliis memento commendare : quam omnis generis coegimus, uti scis, octingentos in libros. » Coluit postea familiarissime Caium Sallustium, et eo defuncto, Asinium Pollionem : quos historiam componere aggressos, alterum breviario rerum omnium romanarum, ex quibus, quas vellet, eligeret, instruxit; alterum præceptis de ratione scribendi. Quo magis miror, Asinium Pollionem credidisse, antiqua eum verba et figuras solitum esse colligere Sallustio : quum sibi sciat nil aliud suadere, quam ut noto civilique et proprio sermone utatur, vitetque maxime obscuritatem Sallustii, et audaciam in translationibus.

XI. Valerius Cato, ut nonnulli tradiderunt, Burseni cujusdam libertus, ex Gallia : ipse libello, cui est titulus *Indignatio*, ingenuum se natum ait, et pupillum relictum, eoque facilius licentia Sullani temporis exutum patrimonio. Docuit multos, et nobiles : visusque est peridoneus præceptor, maxime ad poeticam tendentibus, ut quidem apparere vel his versiculis potest :

Cato grammaticus, latina Siren,
Qui solus legit, ac facit poetas.

Scripsit præter grammaticos libellos etiam poemata, ex

Digitized by Google

nous en ayons fort peu. Néanmoins sa seconde lettre à Herma en atteste la quantité : « Souvenez-vous de recommander aux autres mon chantier, où, comme vous le savez, j'ai réuni des matériaux de toute espèce en huit cents livres. » Il vivait dans l'intimité de Caïus Sallustius; et, après sa mort, il s'attacha à Asinius Pollion. A l'époque où ils écrivirent l'histoire, il fournit à l'un des extraits de celle de Rome, afin qu'il pût choisir un sujet; il donna à l'autre des préceptes sur l'art d'écrire. J'en suis d'autant plus étonné, qu'Asinius Pollion ait cru qu'Atteius rassemblait pour Salluste de vieux écrits et de vieilles images; car il savait, par sa propre expérience, qu'Atteius ne conseillait rien tant que d'écrire d'un style clair, simple, et de se servir du mot propre : surtout il en avait reçu la recommandation d'éviter l'obscurité de Salluste et son audace dans les métaphores.

XI. Valerius Caton était, selon quelques auteurs, l'affranchi d'un certain Bursénus, et Gaulois de nation. Quant à lui, il déclare, dans le livre intitulé *Indignation*, que, né de condition libre et laissé orphelin, il en fut d'autant plus facilement dépouillé de son patrimoine au temps de la guerre de Sylla. Il eut beaucoup d'élèves, et parmi eux des hommes de distinction : on le regardait comme un professeur très-habile, surtout pour ceux qui voulaient se livrer à la poésie; c'est ce qu'indiquent ces vers :

« Caton le Grammairien, Sirène latine[45], qui seul sait lire, seul faire des poètes. »

Outre ses traités de grammaire, il a écrit des poëmes

Digitized by Google

quibus præcipue probantur *Lydia* et *Diana*. *Lydiæ* Ticida meminit :

> *Lydia* doctorum maxima cura liber.

Dianæ Cinna :

> Secula permaneat nostri *Diana* Catonis.

Vixit ad extremam senectam, sed in summa pauperie, et pæne inopia, abditus modico gurgustio, postquam tusculana villa creditoribus cesserat, ut auctor est Bibaculus :

> Si quis forte mei domum Catonis,
> Depictas minio assulas, et illos
> Custodis videt hortulos Priapi,
> Miretur, quibus ille disciplinis
> Tantam sit sapientiam assecutus,
> Quem tres cauliculi, et selibra farris,
> Racemi duo, tegula sub una
> Ad summam prope nutriant senectam.

Et idem rursus :

> Catonis modo, Galle, Tusculanum
> Tota creditor urbe venditabat.
> Mirati sumus, unicum magistrum,
> Summum grammaticum, optimum poetam,
> Omnes solvere posse quæstiones,
> Unum difficile expedire nomen.
> En cor Zenodoti, en jecur Cratetis!

XII. Cornelius Epicadus, Lucii Cornelii Sullæ dictatoris libertus, calatorque in sacerdotio augurali, filioque ejus Fausto gratissimus fuit : quare nunquam non utriusque se libertum edidit. Librum autem, quem Sulla

Digitized by Google

parmi lesquels on vante surtout *Lydia* et *Diana*[46]. Ticida[47] parle de *Lydia* en ces termes :

« *Lydia*, livre que les savans ont le plus à cœur. »

Et Cinna[48] dit de *Diana :*

« Que la *Diane* de notre Caton brave les siècles. »

Il parvint à une vieillesse fort avancée ; mais dans la pauvreté, et presque dans la misère, se cachant dans un petit réduit, après avoir abandonné à ses créanciers sa maison de campagne de Tusculum, comme nous l'apprend Bibaculus[49] :

« Lorsque l'on voit la maison de mon cher Caton, et ses lambris[50] peints en rose, puis ces jardins confiés à la garde de Priape[51], on se demande par quel art il a pu parvenir à cet excès de sagesse, que, pour le nourrir sous un toit[52], il suffit de trois tiges de légumes, d'une demi-livre de farine et de deux grappes de raisin. »

Le même poète dit encore :

« Les créanciers, Gallus, proposaient à toute la ville l'achat du bien que notre Caton possédait à Tusculum ; et nous nous étonnions qu'un maître sans pareil, un grammairien accompli, un poète excellent, sût résoudre toutes les questions, et ne pût venir à bout d'un seul titre[53]. Oui, il a la sagesse de Zénodote[54], les entrailles de Cratès[55]. »

XII. Cornelius Epicadus était l'affranchi de Lucius Cornelius Sylla le dictateur, et son serviteur dans le sacerdoce des augures[56] ; il fut fort aimé par le fils de Sylla, Faustus : aussi ne manqua-t-il jamais de se qualifier d'affranchi de l'un et de l'autre. Il compléta le der-

Digitized by Google

novissimum de rebus suis imperfectum reliquerat, ipse supplevit.

XIII. Laberius Eros hero suo emtus de catasta, et propter litterarum studium manumissus, docuit inter ceteros Brutum et Cassium. Sunt, qui tradant, tanta eum honestate præditum, ut temporibus Sullanis proscriptorum liberos gratis, et sine mercede ulla, in disciplinam receperit.

XIV. Curtius Nicias hæsit Cneo Pompeio et Caio Memmio : sed quum codicillos Memmii ad Pompeii uxorem de stupro pertulisset, proditus ab ea, Pompeium offendit, domoque ei interdictum est. Fuit et Marci Ciceronis familiaris; in cujus epistola ad Dolabellam hæc de eo legimus : « Omnino mihi litteræ magis sunt expetendæ a te, quam a me tibi. Nihil enim Romæ geritur, quod te putem scire curare, nisi forte scire vis, me inter Niciam nostrum et Vidium judicem esse. Profert alter, opinor, duobus versiculis expensum Niciæ : alter Aristarchus hos σϐελίζει. Ego tanquam criticus antiquus judicaturus sum, utrum sint τοῦ ποιητοῦ, an παρεμϐεϐλημένοι. » Item ad Atticum : « De Nicia quod scribis, si ita me haberem, ut ejus humanitate frui possem, in primis vellem illum mecum habere; sed mihi solitudo et recessus provincia est : quod quia facile ferebat Sica, eo magis illum desidero. Præterea nosti Niciæ nostri imbecillitatem, mollitiem, consuetudinem victus. Cur ergo illi mo-

Digitized by Google

nier livre de ceux que Sylla avait écrits[57] sur sa vie, et qu'il avait laissé imparfait.

XIII. Laberius Eros avait été acheté par son maître sur les traiteaux où l'on vend les esclaves[58]; il fut affranchi pour s'être voué à l'étude des lettres, et il eut pour disciples Brutus et Cassius. Quelques auteurs lui attribuent tant de désintéressement, qu'au temps de Sylla il donnait des leçons aux enfans des proscrits, et les recevait à son école sans aucun honoraire.

XIV. Curtius Nicias s'attacha à Cneus Pompée et à Caïus Memmius. Mais, ayant porté à la femme de Pompée un billet par lequel Memmius cherchait à la séduire, elle le dénonça à son mari[59], qui, blessé de cet outrage, lui interdit sa maison. Il fut admis aussi dans l'intimité de Marcus Cicéron. Nous lisons dans une de ses lettres à Dolabella[60] : « J'ai beaucoup plus de sujets de désirer des lettres de vous que vous de moi. En effet, on ne fait rien à Rome dont vous puissiez vous soucier, à moins que vous ne vouliez apprendre que je suis constitué juge entre Nicias et Vidius. Celui-ci se prévaut de deux lignes de Nicias[61] pour lui réclamer une dette; l'autre fait l'Aristarque : il en attaque l'authenticité[62]. Et moi, comme un critique du vieux temps, je déciderai si ces vers sont du poète, ou s'il y a interpolation. » Cicéron écrit aussi à Atticus[63] : « Pour Nicias, dont vous me parlez, si j'étais dans une disposition d'esprit à pouvoir profiter de sa compagnie, il n'y en aurait point dont je m'accommodasse mieux; mais je ne me plais à présent que dans la retraite et dans ma solitude. Sica s'en accommodait; c'est surtout pour cela que je souhaite de l'avoir. D'ailleurs, vous savez que notre ami Nicias a une santé très-

Digitized by Google

lestus esse velim, quum mihi ille jucundus esse non possit? Voluntas tamen ejus mihi grata est. » Hujus de Lucilio libros etiam satira comprobat.

XV. Lenæus, Pompeii Magni libertus, et pæne omnium expeditionum comes, defuncto eo filiisque ejus, schola se sustentavit : docuitque in Carinis, ad Telluris ædem, in qua regione Pompeiorum domus fuerat : ac tanto amore erga patroni memoriam exstitit, ut Sallustium historicum, quod eum « oris improbi, animo inverecundo, » scripsisset, acerbissima satira laceraverit, « lastaurum » et « lurconem, » et « nebulonem popinonemque » appellans, et « vita scriptisque monstrosum; » præterea « priscorum Catonisque verborum ineruditissimum furem. » Traditur autem puer adhuc catenis subreptus, refugisse in patriam; perceptisque liberalibus disciplinis, pretium suum domino retulisse, verum ob ingenium et doctrinam gratis manumissus.

XVI. Q. Cæcilius Epirota, Tusculi natus, libertus Attici, equitis romani, ad quem sunt Ciceronis epistolæ, quum filiam patroni, nuptam Marco Agrippæ, doceret, suspectus in ea, et ob hoc remotus, ad Cornelium Gallum se contulit : vixitque una familiarissime, quod ipsi Gallo inter gravissima crimina ab Augusto objicitur. Post deinde damnationem mortemque Galli, scholam aperuit; sed ita, ut paucis, et tantum adolescentibus præciperet,

Digitized by Google

faible, qui demande de grandes attentions et un régime particulier. Pourquoi donc l'incommoderai-je, à présent qu'il ne peut me faire plaisir? Je lui suis néanmoins obligé de sa bonne volonté.» Ses livres sur Lucilius[64] sont approuvés, par la satire même.

XV. Lenéus[65], l'affranchi du grand Pompée, le compagnon de presque toutes ses expéditions, sut, après la mort de son patron et celle de ses fils, gagner sa vie par ses leçons. Il enseigna aux Carènes, près du temple de la Terre[66], quartier où était située la maison de Pompée. Il était si attaché à la mémoire de son patron, que l'historien Salluste, ayant écrit que Pompée avait la figure méchante et la pensée immodeste[67], il le poursuivit d'une amère satire[68], dans laquelle il le traitait «de taureau[69], de gourmand[70], de brouillon[71] et de coureur de cabarets;» lui reprochant «que sa vie et ses écrits étaient également monstrueux.» Enfin il l'appela «ignorant pillard des vieux mots de Caton.» On rapporte qu'étant enfant il fut enlevé de ses chaînes[72], et s'enfuit dans sa patrie; mais qu'ayant étudié les lettres et les sciences, il rapporta à son maître le prix de sa liberté. Toutefois celui-ci rendit hommage à son esprit et à son savoir[73], et l'affranchit sans rien accepter.

XVI. Quintus Cécilius Epirota[74], né à Tusculum, était affranchi d'Atticus, le chevalier romain auquel sont adressées les lettres de Cicéron. Il donnait des leçons à la fille de son patron[75], qui était mariée à Marcus Agrippa; mais, ayant été soupçonné de trop d'intimité avec elle, il fut éloigné, et se rendit auprès de Cornelius Gallus avec lequel il vécut dans la plus étroite liaison. Cette liaison fut un des principaux griefs d'Auguste contre Gallus. Après la condamnation et la mort de ce Gallus, Céci-

Digitized by Google

prætextato nemini, nisi si cujus parenti hoc officium negare non posset. Primus dicitur latine ex tempore disputasse, primusque Virgilium et alios poetas novos prælegere cœpisse, quod etiam Domitii Marsi versiculus indicat,

Epirota, tenellorum nutricula vatum.

XVII. Verrius Flaccus, libertinus, docendi genere maxime inclaruit. Namque ad exercitanda discentium ingenia æquales inter se committere solebat, proposita non solum materia, quam scriberent, sed et præmio, quod victor auferret. Id erat liber aliquis antiquus, pulcher, aut rarior. Quare ab Augusto quoque nepotibus ejus præceptor electus, transiit in Palatium cum tota schola; verum, ut ne quem amplius posthac discipulum reciperet : docuitque in atrio Catilinæ domus, quæ pars Palatii tunc erat, et sestertia centena in annum accepit. Decessit ætatis exactæ, sub Tiberio. Statuam habet Præneste, in inferiore Fori parte, contra hemicyclium : in quo fastos, a se ordinatos, et marmoreo parieti incisos, publicarat.

XVIII. L. Crassitius, genere Tarentinus, ordinis libertini, cognomine Pasicles, mox Pansam se transnominavit. Hic initio circa scenam versatus est, dum mimographos adjuvat : deinde in pergula docuit, donec

Digitized by Google

lius ouvrit une école : cependant il n'y recevait que peu d'élèves, n'y admettant que des adolescens, et pas un jeune homme qui eût pris la robe prétexte, à moins qu'il ne pût refuser ce service à son père. Le premier, dit-on, il improvisa en latin. Le premier aussi il fit la lecture de Virgile et d'autres poètes nouveaux; c'est ce qu'indique aussi ce vers de Domitius Marsus :

« Epirota, nourrice de nos jeunes poètes. »

XVII. Verrius Flaccus[76], affranchi, s'acquit une grande célébrité par sa méthode d'enseignement : pour exercer les esprits de ses disciples, il faisait faire assaut de compositions entre ceux de même force, et déterminait, en indiquant le sujet sur lequel ils devaient écrire, un prix qui serait la récompense du vainqueur. C'était quelque ancien livre distingué par sa beauté ou sa rareté. Auguste fit choix de Verrius Flaccus pour l'éducation de ses petits-fils : alors il passa au Palatium avec toute son école, mais sous la condition de n'y plus recevoir de nouveaux élèves. Il donnait ses leçons dans l'*atrium* de la maison de Catilina[77], qui faisait partie du Palatium, et touchait par an cent mille sesterces*. Il mourut fort vieux sous Tibère. On voit sa statue à Préneste, dans la partie inférieure du Forum, près de l'hémicycle[78]; car c'était là que se trouvaient inscrits sur une table de marbre les fastes qu'il avait exposés en public, après les avoir mis en ordre.

XVIII. L. Crassitius, Tarentin de nation, de la condition des affranchis, avait le surnom de Pasiclès, qu'il changea bientôt en celui de Pansa. D'abord il se voua à

* 20,450 francs.

Digitized by Google

commentario Smyrnæ edito adeo inclaruit, ut hæc de eo scriberentur :

Uni Crassitio se credere Smyrna probavit:
Desinite, indocti, conjugio hanc petere.
Soli Crassitio se dixit nubere velle:
Intima cui soli nota sua exstiterint.

Sed quum edoceret jam multos ac nobiles, in his Julium Antonium, triumviri filium, ut Verrio quoque Flacco compararetur, dimissa repente schola, transiit ad Q. Sextii philosophi sectam.

XIX. Scribonius Aphrodisius, Orbilii servus atque discipulus, mox a Scribonia, Libonis filia, quæ prior Augusti uxor fuerat, redemtus et manumissus, docuit, quo Verrius, tempore, cujus etiam libris *de Orthographia* rescripsit, non sine insectatione studiorum morumque ejus.

XX. C. Julius Hyginus, Augusti libertus, natione Hispanus (etsi nonnulli Alexandrinum putant, et a Cæsare puerum Romam advectum, Alexandria capta), studiose et audiit et imitatus est Cornelium Alexandrum, grammaticum græcum : quem propter antiquitatis notitiam *Polyhistorem* multi, quidam *Historiam* vocabant. Præfuit palatinæ bibliothecæ : nec eo secius plurimos docuit : fuitque familiarissimus Ovidio poetæ, et Caio Licinio consulari, historico; qui eum admodum pauperem decessisse tradit, et liberalitate sua, quoad vixerit, su-

Digitized by Google

la scène, prêtant son ministère aux mimographes; puis il enseigna dans une échoppe; enfin il s'acquit une telle réputation par son traité de *Smyrne*[79], que l'on composa ces vers :

« Smyrne ne s'est confiée qu'au seul Crassitius; cessez, ignorans, de lui offrir votre alliance. Elle a déclaré qu'elle n'épouserait que Crassitius : lui seul possède ses plus intimes secrets[80]. »

Il avait déjà de nombreux et de nobles élèves, parmi lesquels on cite Julius Antonius, le fils du triumvir, et se trouvait sur la même ligne que Verrius Flaccus, lorsqu'il renvoya subitement son école, pour se jeter dans la secte du philosophe Q. Sextius[81].

XIX. Scribonius[82] Aphrodisius, esclave et disciple d'Orbilius, fut racheté et affranchi par Scribonia, fille de Libon, celle qui fut la première femme d'Auguste. Il enseigna en même temps que Verrius, et répondit à ses livres *sur l'orthographe*, non sans y mêler d'amères attaques contre ses travaux et ses mœurs.

XX. C. Julius Hyginus, l'affranchi d'Auguste, était Espagnol de nation (je ne dissimulerai pas cependant que quelques auteurs le croient d'Alexandrie, et prétendent qu'il fut amené à Rome dans son enfance par César, après la prise de cette ville). Hyginus suivit et imita avec zèle Cornelius Alexandre[83], grammairien grec, que, pour sa profonde science de l'antiquité, beaucoup de personnes ont surnommé *Polyhistor*, et que d'autres appelaient l'*Histoire personnifiée*[84]. Il était à la tête de la bibliothèque palatine, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir beaucoup d'élèves. Il fut l'ami intime du poète Ovide et du consulaire Caïus Licinius l'historien[85]. Cet auteur

Digitized by Google

stentatum. Hujus libertus fuit Julius Modestus, in studiis atque doctrina vestigia patroni secutus.

XXI. C. Melissus, Spoleti natus, ingenuus, sed ob discordiam parentum expositus, cura et industria educatoris sui altiora studia percepit, ac Mæcenati pro grammatico muneri datus est. Cui quum se gratum et acceptum in modum amici videret, quamquam asserente matre, permansit tamen in statu servitutis, præsentemque conditionem veræ origini anteposuit. Quare cito manumissus, Augusto etiam insinuatus est; quo delegante, curam ordinandarum bibliothecarum in Octaviæ porticu suscepit. Atque, ut ipse tradit, sexagesimum ætatis annum agens, libellos *Ineptiarum*, qui nunc *Jocorum* inscribuntur, componere instituit : absolvitque centum et quinquaginta, quibus et alios diversi operis postea addidit. Fecit et novum genus Togatarum, inscripsitque *Trabeatas*.

XXII. M. Pomponius Marcellus, sermonis latini exactor molestissimus, in advocatione quadam (nam interdum et causas agebat) solœcismum ab adversario factum usque adeo arguere perseveravit, quoad Cassius Severus, interpellatis judicibus, dilationem petiit : « ut litigator suus alium grammaticum adhiberet; quando non putat is, cum adversario de jure sibi, sed de solœcismo, controversiam futuram. » Hic idem, quum ex oratione

Digitized by Google

nous apprend que Hyginus mourut très-pauvre, et qu'il ne se soutenait que de ses dons. Il avait eu pour affranchi Julius Modestus[86], qui, dans ses études et sa doctrine, suivit les traces de son maître.

XXI. C. Melissus[87] de Spolette était de condition libre; mais, par suite des dissensions de ses parens, il avait été exposé. Néanmoins les soins et le zèle de celui qui se chargea de son éducation l'élevèrent à de hautes études, et il fut donné à Mécène comme grammairien. Ayant gagné la faveur de cet illustre Romain, au point de vivre avec lui sur le pied de l'amitié, il voulut rester dans la servitude malgré la réclamation que faisait de lui sa mère, et préféra sa condition actuelle à son véritable état. Aussi fut-il bientôt affranchi[88]; après quoi Auguste, dont il s'attira les bonnes grâces, le chargea du soin d'arranger la bibliothèque du portique d'Octavie. Ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, il était dans sa soixantième année quand il se mit à écrire ses petits volumes de *Facéties*, qui portent aujourd'hui le titre de *Plaisanteries*. Il en fit jusqu'au nombre de cent cinquante, auxquels il en ajouta d'autres de diverses espèces. Il composa aussi un nouveau genre de comédies, qu'au lieu de *Togatæ* il intitula *Trabeatæ*[89].

XXII. M. Pomponius Marcellus était, pour le langage latin, un puriste impitoyable. Un jour, dans une affaire judiciaire (car il plaidait quelquefois des causes), il se mit à poursuivre avec tant d'acharnement un solécisme échappé à son adversaire, que Cassius Severus, s'adressant aux juges, demanda la remise de la cause, « afin que son client pût se pourvoir d'un autre grammairien; car, ajouta-t-il, d'après Marcellus, il n'y avait point, entre les deux adversaires, de question de droit,

Digitized by Google

Tiberium reprehendisset, affirmante Atteio Capitone, « et esse illud latinum, et, si non esset, futurum certe jam inde : » — « Mentitur, » inquit, « Capito. Tu enim, Cæsar, civitatem dare potes hominibus, verbo non potes. » Pugilem olim fuisse, Asinius Gallus hoc in eum epigrammate ostendit :

Qui caput ad lævam rejicit, glossemata nobis
Præcipit : os nullum, vel potius pugilis!

XXIII. Remmius Palæmon, Vicentinus, mulieris verna, primo, ut ferunt, textrinum, deinde herilem filium dum comitatur in scholas, litteras didicit : postea manumissus, docuit Romæ : ac principem locum inter grammaticos tenuit, quamquam infamis omnibus vitiis, palamque et Tiberio, et mox Claudio, prædicantibus, nemini minus institutionem puerorum vel juvenum committendam : sed capiebat homines quum memoria rerum, tum facilitate sermonis : nec non poemata faciebat ex tempore. Scripsit et variis, nec vulgaribus metris. Arrogantia fuit tanta, ut Marcum Varronem *porcum* appellaret; secum et natas, et morituras litteras, jactaret; nomen suum in *Bucolicis* non temere positum, sed præsagiente Virgilio, fore quandoque omnium poetarum ac poematum Palæmonem judicem. Gloriabatur etiam, latrones quondam sibi propter nominis celebritatem parsisse. Luxuriæ ita indulsit, ut sæpius in die lavaret; nec suf-

Digitized by Google

mais une controverse de langue. » Ce Marcellus ayant repris une expression de Tibère, Atteius Capiton affirma « qu'elle était latine, et qu'en tout cas, si elle ne l'était pas, elle le devenait[90] de ce moment. — Capiton en impose, s'écria-t-il, car vous pouvez bien, César, conférer le droit de cité aux hommes, mais non pas aux mots. » Il résulte, d'une épigramme d'Asinius Gallus, que Marcellus s'était autrefois adonné au pugilat.

« Celui qui penche sa tête à gauche[91] nous enseigne des expressions recherchées[92]; il n'a point de faconde[93], ou plutôt il a celle d'un athlète. »

XXIII. Remmius Palémon[94], de Vicence, était né l'esclave d'une femme. On rapporte que d'abord il apprit l'art du tisserand; mais qu'ayant accompagné aux écoles le fils de ses maîtres, il étudia les lettres. Il fut ensuite affranchi, et enseigna à Rome, où il tint le premier rang parmi les grammairiens, en dépit de la dépravation de ses mœurs, et quoique Tibère, et après lui Claude, ne cessassent de répéter qu'il n'y avait personne à qui il fallût moins confier l'éducation des enfans ou de la jeunesse. Polémon séduisait autant par sa mémoire que par sa facilité; il improvisait même des poëmes, en se servant des mètres les plus divers et les plus inusités. Mais il en vint à un tel degré d'arrogance, qu'il se permit de traiter Marcus Varron de *porc*, et qu'il disait que les lettres étaient nées avec lui et mourraient avec lui. A l'entendre, si son nom était dans les *Bucoliques*[95], ce n'était pas l'effet du simple hasard; mais Virgile avait prévu qu'un jour viendrait, où Palémon serait le juge de tous les poètes et de tous les poëmes. Il se vantait aussi que les voleurs l'avaient autrefois épargné pour rendre hommage

Digitized by Google

ficeret sumtibus, quamquam ex schola quadragena annua caperet, ac non multo minus ex re familiari, cujus diligentissimus erat, quum et officinas promercalium vestium exerceret, et agros adeo coleret, ut vitem, manu ejus institutam, satis constet trecenta sexaginta quinque vasa edidisse. Sed maxime flagrabat libidinibus in mulieres, usque ad infamiam oris : dictoque non infaceto notatum ferunt cujusdam, qui, quum in turba osculum sibi ingerentem, quamquam refugiens, devitare non posset, « Vis tu, » inquit, « magister, quoties festinantem aliquem vides, abligurrire? »

XXIV. M. Valerius Probus, Berytius, diu centuriatum petiit, donec tædio ad studia se contulit. Legerat in provincia quosdam veteres libellos apud grammatistam, durante adhuc ibi antiquorum memoria, necdum omnino abolita, sicut Romæ. Hos quum diligentius repetere, atque alios deinceps cognoscere cuperet, quamvis, omnes contemni, magisque opprobrio legentibus, quam gloriæ et fructui esse, animadverteret, nihilominus in proposito mansit : multaque exemplaria contracta emendare, ac distinguere, et annotare curavit, soli huic, nec ulli præterea grammatices parti, deditus. Hic non tam discipulos, quam sectatores aliquot, habuit. Nunquam enim ita docuit, ut magistri personam sustineret. Unum vel alterum, vel, quum plurimos, tres aut quatuor, postmeridianis horis admittere solebat, cubansque, in-

Digitized by Google

à sa célébrité. Il était si efféminé, qu'il se baignait plusieurs fois le jour[96], et ne suffisait point à ses dépenses, quoiqu'il gagnât par ses leçons quarante mille sesterces *, et qu'il n'eût pas moins de revenu de sa fortune, dont au surplus il s'occupait beaucoup, faisant ouvrir pour son compte des boutiques d'habillemens, et cultivant ses biens avec un tel soin, qu'une vigne qu'il avait plantée[97] lui rapporta de quoi remplir trois cent soixante vases[98]. Dans son ardeur pour les femmes, il allait jusqu'à souiller sa bouche[99] : aussi dit-on qu'il fut un jour châtié d'un assez bon mot. Quelqu'un qui, dans une foule, n'avait pu échapper à un baiser qu'il voulait lui appliquer, s'écria : « O maître[100] ! veux-tu donc, chaque fois que tu vois quelqu'un redoubler de vitesse, l'achever de ta langue. »

XXIV. M. Valerius Probus[101], de Béryte, après avoir long-temps brigué le titre de centurion, se rebuta et s'adonna à l'étude. Il avait lu en province chez un homme lettré[102] quelques vieux livres ; car la mémoire de l'antiquité n'y était pas encore perdue comme à Rome. Il voulut les relire avec plus de soin, et en connaître d'autres encore : bien qu'il comprît qu'on n'en faisait point de cas, et que leurs lecteurs en retireraient plus de ridicule que de réputation et de profit, il n'en persista pas moins dans ce projet, réunit beaucoup d'exemplaires de ces ouvrages, les corrigea, les arrangea et les pourvut de notes ; mais il ne s'appliqua d'ailleurs à aucune autre partie de la littérature. Probus eut plutôt des sectateurs que des disciples : jamais il n'enseignait en s'attribuant le rôle de maître ; seulement, dans l'après-midi, il avait coutume de recevoir une, deux, ou tout au plus trois à quatre personnes, avec lesquelles il s'entretenait longuement sur

* 8,190 francs.

Digitized by Google

ter longos ac vulgares sermones, legere quædam, idque perraro. Nimis pauca et exigua de quibusdam minutis quæstiunculis edidit. Reliquit autem non mediocrem silvam observationum sermonis antiqui.

Digitized by Google

le ton du discours familier, entremêlant quelquefois des lectures à ses entretiens. Il n'a publié que des écrits très-courts et en petit nombre sur de très-futiles questions. D'un autre côté, il nous a laissé une abondante moisson d'observations[103] sur le vieux langage.

Digitized by Google

NOTES

SUR LES GRAMMAIRIENS ILLUSTRES.

1. Suidas nous apprend que Suétone, qu'il appelle Tranquillus, a rédigé un état des hommes célèbres de Rome. Hiéronyme se vante de l'avoir imité en continuant le travail depuis les apôtres jusqu'à son temps. Platius et Casaubon pensent que ce traité, le suivant et les vies des poètes, faisaient partie d'un même ouvrage, et cela est probable.

2. *Ne tenait presque aucun compte des études libérales.* Il est, dans les *Tusculanes*, un passage qui prouve qu'il ne faudrait pas prendre cette assertion au pied de la lettre : c'est au liv. IV, I. Cicéron pense que Pythagore, contemporain de Brutus, n'a pas été sans influence sur Rome, et que ses citoyens n'ont pas fermé les oreilles à sa doctrine.

3. *Que les interprètes de la littérature grecque.* Suétone les appelle *semi-Græci*. Livius Andronicus était né de parens grecs, comme l'indique son nom et comme le dit Térence :

> Livius ille vetus græco cognomine.

Ennius était de Calabre, de la ville de Rudiæ. Aulu-Gelle dit aussi que Livius fut le premier qui fit jouer à Rome une pièce de théâtre, sous le consulat de Claudius Cento Appius et de M. Tuditanus, en 504. Ce fut l'année qui précéda la naissance d'Ennius. Il ajoute que les historiens diffèrent sur les dates. *Voyez* notre t. IV, p. 275, et surtout VAUCHER, *Essai sur la comédie latine.*

4. *Tant à Rome qu'au dehors.* Des vers d'Ennius, que nous a conservés Festus, prouve qu'il a long-temps enseigné le grec à Rome :

> Quod græca lingua longos per tempori' tractus
> Hos pavi.

L'étude de la langue grecque alla si loin, que Caton, qui cepen-

Digitized by Google

dant avait aussi suivi Ennius, s'écria, en plein sénat, « qu'il ne pouvait souffrir une ville *grécisée.* » *Au dehors* signifie en Sardaigne, où Caton rencontra Ennius et en reçut des leçons, comme le dit formellement Aurelius Victor, *de Viris ill.*, c. 47. Cornelius Nepos dit de Caton, c. 3 de la vie de ce grand homme : « Préteur, il obtint le gouvernement de la Sardaigne : il en avait ramené à Rome le poète Q. Ennius l'année précédente, à son retour d'Afrique, et cette conquête ne le cède pas, selon nous, au triomphe le plus éclatant remporté en Sardaigne. »

5. *Ils lisaient leur composition en public.* Le verbe *prælegere* est, comme l'allemand *vorlesen*, susceptible de deux sens : savoir, lire en public, et lire ou faire une leçon aux écoliers. *Voyez* aussi QUINTILIEN, I, 12.

6. *Le premier qui introduisit à Rome l'art de la grammaire.* N'allez pas entendre *grammaire* dans le sens que nos écoliers attachent au mot *rudiment.* Il ne s'agit pas des premiers élémens, mais bien d'une connaissance approfondie et raisonnée des deux littératures et de l'interprétation des auteurs. Le sens du mot grec γραμματικὴ ne saurait être douteux : nous avons une expression qui y répond très-bien : nous disons *les lettrés.* Diogène de Laërte dit qu'il y eut dix Cratès, et il compte le nôtre pour le septième. Celui-ci eut l'illustre Panétius pour disciple. On le qualifiait aussi d'Homérique, à cause de son grand savoir en critique et en poésie. Il vivait sous Ptolémée Philométor. Mallus, sa patrie, était une ville de Cilicie.

7. *Contemporain d'Aristarque.* Il florissait vers l'olympiade 156. Il était disciple d'Aristophane le grammairien, et composa plus de huit cents volumes. Cratès était son rival et son adversaire. *Voyez* l'*Essai sur l'école d'Alexandrie*, par M. Matter, tom. I, pag. 156.

8. *Vers le temps de la mort d'Ennius.* « Ennius mourut sous le consulat de Q. Marcius et de Cn. Servilius, après avoir fait représenter sa tragédie de *Thyeste.* » (CICÉRON, *Brutus*, p. 279 de notre édition.) C'était, si l'on suit Cassiodore et les *Fastes capitolins*, l'an de Rome 584.

9. *Pendant tout le temps que durèrent sa mission, etc.* Les ambassades étaient assez fréquemment confiées à des gens de lettres. Suidas en cite d'autres exemples.

Digitized by Google

10. *Lampadion.* D'après Aulu-Gelle, il aurait aussi corrigé Ennius.

11. *La* GUERRE PUNIQUE *de Névius.* C'était la première; il l'écrivit en vers saturnins, et l'on prétend que c'est de lui qu'Ennius a dit :

Scripsere alii rem
Versibu' quos olim Fauni vatesque canebant.

Mais Niebuhr applique ces vers à toute une série de poëmes sur l'histoire de Rome. *Voyez* sur ce point CICÉRON, *Brutus*, c. 19. Lampadion divisa en sept livres la *Guerre punique* de Névius, comme Aristarque mit l'*Iliade* en vingt-quatre : auparavant elle était d'un seul contexte.

12. *Les annales d'Ennius.* Elles étaient divisées en quarante livres. Suétone ne nous dit pas si ce fut Vargunteius qui opéra cette division.

13. *A l'égard des satires de Lucilius, leur ami.* Il naquit en l'olympiade 158, première année, c'est-à-dire en l'an de Rome 605, sous le consulat de L. Carpurnius Pison et de Postumius Albinus.

14. *Pompée Lenéus.* C'était un affranchi de Pompée.

15. *L. Élius.* Grammairien très-célèbre, qui fut le maître de Varron. Voici ce qu'en dit Cicéron dans son *Brutus*, c. 66 (p. 375 de ma traduction, tom. IV de notre *Cicéron*) : « Cet Élius était un homme de mérite. Il se distinguait parmi les chevaliers romains, et possédait à fond les lettres grecques et romaines, ainsi que les antiquités de sa patrie, soit qu'il s'agît de découvertes, soit qu'il fût question de nos annales. Les anciens auteurs lui étaient familiers. C'est de lui que notre ami Varron tient cette science si vaste, qu'il a augmentée encore de ses propres connaissances : homme doué d'un rare génie et d'un savoir universel, il l'a développé dans plusieurs ouvrages célèbres. »

16. *Deux surnoms.* On l'appelait, en effet, *Lucius Elius Préconinus Stilo.* Ce dernier nom était du genre de ceux qu'on appelait *cognomina*, et non pas un *agnomen.* Tels étaient les surnoms d'Asiatique, d'Africain ou de Pius. Velleius Paterculus dit de Metellus : « Il mérita ce surnom de Pius, etc. » *Voyez* aussi

Digitized by Google

PLINE, XXXIII, 1, sur le surnom de *Préconinus*. Aulu-Gelle explique pourquoi il fut appelé Stilo.

17. *Prêt à rédiger des discours*. Cicéron dit (*Brutus*, chap. LVI, pag. 375 de ma traduction) : « Il écrivit quelques discours destinés à être prononcés par d'autres : par exemple pour Q. Metellus le fils, pour Q. Cépion, pour Q. Pompeius Rufus. Ce dernier rédigea, il est vrai, la harangue qu'il fit pour lui-même, mais ce ne fut pas sans le secours d'Élius. Dans mon adolescence, je fréquentais assidûment cet Élius, que j'avais coutume d'écouter avec beaucoup d'attention : j'ai assisté à la rédaction de ses discours. » Les anciens orateurs d'Athènes rédigeaient aussi des discours pour des accusés. C'est ce que firent Socrate, Lysias et Démosthène.

18. *Quintus Metellus Numidicus*. Celui qui, en 644, avait vaincu Jugurtha : il fut exilé en 653. Le consul Marius, le préteur Glaucia et le tribun Saturninus le firent condamner par des juges apostés, et leur sentence fut un deuil public. Metellus avait combattu la loi Apuleia, et se retira à Rhodes, ne voulant pas être défendu par la violence.

19. *Servius*. C'était un grammairien très-habile. Cicéron dit qu'il avait un goût tellement sûr, qu'il savait fort bien distinguer si un vers était de tel ou de tel poète, ou si on le lui attribuait.

20. *Se frotta les pieds de poison*. Pline (l. XXV, 4) raconte le fait d'après Varron. Il dit qu'il se frotta les jambes de poison au point de perdre le sentiment et l'usage de ces membres.

21. *Quintus Catulus, etc.* Son nom passa à l'affranchi Daphnis, qui s'appela Lutatius Daphnidès.

22. *Les* DÉLICES *de Pan*. Le pasteur Daphnis, auquel on fait allusion, était fils de Mercure; il avait été élevé par Pan, qui lui avait appris la musique. Il y avait de l'ironie dans cette plaisanterie.

23. *Quatre cent mille sesterces*. D'autres lisent sept cent mille, ce qui ferait 102,275 fr., somme incroyable! Mais aussi la cite-t-on comme la plus chère qui ait jamais été payée d'un esclave.

24. *Oppius Charès*. Grammairien qui paraît avoir écrit

Digitized by Google

aussi sur les diverses essences d'arbres forestiers. Il est cité par Macrobe (*Saturn.*, II, 14).

25. *Qu'il n'a point affaire à Furrius Bibaculus.* Quintilien le cite parmi les poètes (X, 1), et Macrobe en fait aussi mention.

26. *Sigida.* Dans un vieux manuscrit, ce nom est écrit *Ticida*, nom que l'on trouve dans Apulée, et que Suétone lui-même reproduit au chap. 11 du présent traité. D'autres pensent qu'il faut lire *Sedigitus*, parce qu'il y eut un Volcatius Sedigitus, grammairien connu, qui écrivit un livre sur les poètes.

27. *Grammairien et grammatiste.* Cela faisait deux sciences: l'une élémentaire, vulgaire pour ainsi dire; l'autre faite pour les personnes plus instruites, consistant surtout dans l'enseignement des belles-lettres, et qui s'acquit bientôt le titre de littérature. Les grammatistes apprenaient les élémens aux enfans, les grammairiens étaient les critiques. Saint-Augustin dit : « J'aimais les lettres latines, non celles qu'enseignaient les premiers maîtres, mais celles que nous apprennent les maîtres appelés grammairiens, etc. » Lampridius fait la même distinction, quand il énumère les maîtres d'Alexandre Sévère.

28. *On n'avait point coutume d'afficher.* On ne manquait pas d'indiquer sur ces affiches d'esclaves à vendre, quel était le talent particulier à chacun. Pline le Jeune (V, *lett.* 70) en fournit un autre exemple.

29. *Sévius Nicanor.* Peut-être convient-il de lire Suevius. Macrobe cite un poète Suevius comme l'auteur du *Moretum.*

30. *Aurelius Opilius.* Symmaque en parle aussi (*Epist.*, I, 21). Rutilius Rufus, qu'il suivit en Asie, avait été tribun des soldats sous Scipion à la guerre de Numance. Il écrivit sa propre histoire. En Asie il fut questeur; puis, en 648, consul avec Cn. Mallius Maximus. Voici ce que Paterculus dit de son exil (page 85 de notre édition) : « Rome vit en gémissant la condamnation du plus honnête homme qui fût alors et qu'on eût jamais connu. » Il n'est pas surprenant qu'il eût choisi l'Asie pour asile, puisqu'il l'avait défendue contre les vexations des publicains.

31. *Vieillit à Smyrne avec lui.* Quelqu'un, essayant de consoler Rutilius, lui parla des chances probables d'une guerre ci-

Digitized by Google

vile. *Que t'ai-je fait*, s'écria Rutilius, *pour que tu me souhaites un retour pire que l'exil?* (SÉNÈQUE, *Bienf.*, VII, 37.)

32. *M. Antonius Gniphon.* — *Voyez* QUINTILIEN, *Institut.*, I, 6, où l'on cite une de ses remarques.

33. *Denys Scytobrachion.* Il était de Mitylène et poète. Ce surnom lui venait d'une infirmité qui lui était survenue au bras, et le forçait de l'entourer de cuir.

34. *Entre autres Marcus Cicéron.* Macrobe (*Sat.* III, 12) rapporte que Cicéron allait se délasser chez lui des travaux du forum : on sait qu'il fut préteur sous le consulat de L. Volcatius Tullus et de M. Émilius Lepidus, en 687.

35. *Cumes.* Strabon la déclare la plus ancienne de toutes les colonies grecques.

36. *Sur l'*INCONSÉQUENCE. Je lis περὶ ἀλογίας, car il est impossible de tirer un sens raisonnable de toutes les autres leçons. Les uns veulent αἰτιάλογος, afin que cela signifie querelleur; les autres παιδαγωγὸς, toutes choses qui ne vont pas avec le sens.

37. *Horace le qualifie de* FOUETTEUR. C'est apparemment qu'il frappait ses élèves (*Epist.* II, 1, 70.)

> . . . . . Memini quæ plagosum mihi parvo
> Orbilium dictare.

38. *Domitius Marsus.* Poète épigrammatique cité par Ovide et par Martial. Il a composé une épitaphe de Tibulle, et vécut au temps d'Auguste. *Voyez* aussi QUINTILIEN, III, c. I, 18.

39. *Du Capitole.* Toutes les villes, à l'exemple de Rome, appelaient de ce nom leur citadelle.

40. *Représenté assis.* C'était l'attitude des maîtres quand ils enseignaient. *Voyez* PLAUTE, *Bacchides :*

> In sella apud magistrum assidens.

41. *Atteius Capiton.* Tacite (*Annal.* III, 76, 2) dit qu'il parvint aux plus hautes dignités de l'état, et qu'Auguste le fit arriver au consulat. Il fut consul avec Vibius Postumus. On a encore sur ce sujet une vieille inscription trouvée à Rome dans l'église de Sainte-Cécile. Tacite nous dit aussi qu'il était jurisconsulte.

Digitized by Google

42. *Les frères Appius Claudius, et Claudius Pulcher.* C'étaient les fils de C. Claudius, les neveux du Clodius tué par Milon.

43. *Ératosthène.* Il vint d'Athènes en Égypte, sous Ptolémée Évergète, y vécut sous Philopator, et y mourut sous Épiphane.

44. *Et c'est ce qui résulte de ses traités.* Il y en avait un sur la question de savoir si Énée aima Didon.

45. «*Sirène latine.*» Rien de plus ordinaire que ces comparaisons des poètes aux Sirènes : Pausanias en donne l'origine dans une anecdote assez singulière. Sophocle venait de mourir : les Lacédémoniens faisaient une irruption dans l'Attique. Bacchus apparut à leur chef et lui ordonna de rendre à la *nouvelle Sirène* les honneurs dus aux morts. Cette version fut comprise, et sur-le-champ on l'appliqua à Sophocle.

46. Lydia *et* Diana. M. Putsch a publié de Valerius Caton quelques fragmens sous le titre de *Diræ :* il y a joint de savantes investigations. Il se pourrait bien que nous eussions dans son livre une partie du poëme de *Lydie*, qui commençait, selon lui, au 103e vers. *Voyez* page 101 de son excellent livre publié à Iena en 1828.

47. *Ticida.* Ce Ticida, poète épigrammatique, florissait au temps de Cornelius Nepos, de Catulle et de Cornificius.

48. *Cinna.* Cornelius Helvius Cinna était aussi poète épigrammatique, et de la même époque. Ovide le caractérise dans ses *Tristes* (II, v. 435). Il y avait de la noblesse et de l'élévation dans ses poëmes.

49. *Bibaculus.* M. Furius Bibaculus avait beaucoup de talent et surtout d'enjouement. Il dit de lui-même :

Et Bibaculus eram et vocabar.

50. « *Lambris peints en rose.* » Les *assulæ* sont ordinairement des tablettes de marbre qui, dans la sculpture, sont détachées du bloc; ce sont aussi des pièces de bois rapportées comme on en fait entrer dans la construction des portes. Plaute (dans sa *Mostellaria*, II, v. 23) dit :

Pulsando pedibus pæne confregi assulas.

Digitized by Google

51. « *Ces jardins confiés à la garde de Priape.* » On plaçait ses statues dans les jardins, parce que la difforme obscénité qui le distinguait était le symbole de la fécondité.

52. « *Sous un toit.* » Je n'ai pu bien rendre le texte qui dit *tegula sub una*, c'est-à-dire sous une seule tuile; hyperbole qui marque bien la petitesse de la chambre de Valerius Caton.

53. « *Venir à bout d'un seul titre.* » J'ai été forcé d'affaiblir le jeu de mots latin qui est charmant. *Nomen* signifie un substantif, et, en même temps, un titre de créance. En sorte que le sage Caton, si habile à résoudre toutes les questions de grammaire, ne peut pas venir à bout d'un substantif. Pour rendre le double sens possible, j'ai été obligé d'y substituer *titre*.

54. « *Oui, il a la sagesse de Zénodote.* » Chez les Latins, *cor*, le cœur, signifie la prudence, la sagesse. Dans les *Orateurs illustres*, Cicéron nous apprend, qu'à raison de ces qualités, P. Scipion Nasica fut surnommé *Corculum*. Ennius dit :

Egregie cordatus homo Catus Æliu' Sextus.

Zénodote était disciple de Philotas; il vécut sous le premier Ptolémée, fut mis à la tête de la bibliothèque, composa des vers, et, le premier parmi les critiques, s'appliqua à épurer le texte d'Homère.

55. « *Les entrailles de Cratès.* » Je n'ai pu traduire assurément *le foie de Cratès;* c'eût été fort ridicule : mais le latin dit *jecur*. C'est dans ce sens qu'il faut entendre Perse, lorsqu'il dit dans la Sat. I, v. 47 :

. . . . .Neque enim mihi cornea fibra est.

Et Sat. V, v. 29 :

Quod latet arcana non enarrabile fibra.

Le foie et le cœur ont été long-temps regardés comme la demeure de l'âme.

56. *Son serviteur dans le sacerdoce des augures.* En latin, *calator*. Les *calatores* étaient les esclaves publics employés dans ces sacrifices. Cette qualité de *public* leur était commune avec les augures eux-mêmes, ainsi que le prouve une inscription découverte à Naples, où quelqu'un est qualifié d'*augur publicus*.

Digitized by Google

57. *Le dernier livre de ceux que Sylla avait écrits.* C'est le vingt-deuxième, s'il faut en croire Plutarque, qui dit qu'il prévoyait sa fin, et qu'il y mit la dernière main deux jours avant sa mort. Quelques auteurs ont cité ces ouvrages de Sylla. Il les avait légués à Lucullus pour les polir et les mettre en ordre. Il paraît qu'outre ce travail, Épicadius écrivit des traités sur les poëmes épiques et sur les *surnoms*. L'un de ces traités est cité par Marius Victorinus; et l'autre, par Charisius.

58. *Les traiteaux où l'on vend les esclaves.* On appelait cet échaffaudage *catasta*. C'est un mot sicilien de mauvais grec inconnu à la Grèce, et qui avait passé dans le latin. On pouvait de la sorte mieux voir tous les membres des esclaves qu'on voulait acheter : ordinairement on les faisait déshabiller, et cette visite n'était pas plus étrange que celle qu'on fait subir aujourd'hui aux conscrits.

59. *Elle le dénonça à son mari.* La femme de Pompée dont il s'agit était Mucia, qui, s'il faut en croire Plutarque, se conduisait assez mal en l'absence de son mari. Cet accès de vertu ne doit donc être considéré que comme un méchant caprice.

60. *Une de ses lettres à Dolabella.* C'est la 10e du liv. IX des *Familières*, la 519e de notre édition.

61. *De deux lignes de Nicias.* En latin *duobus versiculis;* ce qui peut signifier vers et lignes, et donne lieu à l'allusion que Cicéron fait un peu plus bas. Il paraît que Vidius avait dépensé de l'argent pour Nicias.

62. *En attaque l'authenticité.* Littéralement il les efface, les bâtonne avec un instrument appelé ὀβελός : ce sont des traits que l'on faisait à côté ou au dessous de l'écriture. La philologie s'exerçait déjà à épurer les textes, à distinguer dans les poètes ce qu'on avait ajouté à leurs œuvres, à classer les passages et à les reporter à leur véritable place.

63. *Cicéron écrit aussi à Atticus.* Lettre 36 du liv. XII, 561 de notre édition.

64. *Ses livres sur Lucilius.* Il paraît que Nicias avait commenté ce poète, et voilà pourquoi Cicéron, par une fine allusion, dit que cet ouvrage est approuvé même par la satire.

Digitized by Google

65. *Lenéus.* Pline (*Hist. nat.*, xxv, 2) parle aussi de ce Lenéus. Selon Aulu-Gelle, il aurait attesté quelque part la profonde science de Mithridate en fait de médecine. En parlant des diverses espèces de lauriers, Pline, au liv. xv, c. 39, dit: Pompée Lénée y ajoute le mustax, ainsi nommé de ce qu'il supporte le *mustaceum*, espèce de gâteaux, etc.

66. *Du temple de la Terre.* Victor et Rufus le placent dans la quatrième région. Melisseus, roi de Crète, fut le premier qui enseigna à révérer la terre. Il donna sa fille Melissa pour prêtresse à cette « *grande mère* » (*matri magnæ*), et les prêtresses de la Terre continuèrent à s'appeler *Melisses*. Le premier temple de cette divinité fut érigé à la place de la maison de Sp. Cassius, condamné pour avoir aspiré à la royauté. Ce fut en 268, sous les consuls Q. Fabius et Servius Cornelius.... Quant à la maison des Pompées, elle était aux *Carènes*.

67. *La figure méchante et la pensée immodeste.* Les auteurs sont d'accord au contraire pour dire que rien n'était plus doux, plus décent, plus vénérable que l'extérieur et le visage de Pompée.

68. *Il le poursuivit d'une amère satire.* Ce Salluste est flétri par Horace pour ses désordres; il fut écarté du sénat par les censeurs L. Familius Paullus et Cn. Claudius Marcellus, en 703. Surpris en adultère par T. Annius Milon, il fut fort maltraité et se vit obligé de payer sa mise en liberté.

69. *Il le traitait de taureau.* On attachait un sens fort obscène à *lastaurus;* mais ce n'est pas une raison pour changer le sens de plusieurs passages d'Horace, de manière à ce que *taurus* ne signifie plus taureau, comme l'ont fait quelques commentateurs.

70. *Gourmand.* En latin, *lurco.* Il est dit dans un vers charmant de Lucilius :

Vivite lurcones, comedones, vivite ventres.

71. *Brouillon.* En latin, *nebulo;* c'est-à-dire, qui ne vaut pas plus qu'un brouillard, ou qui n'est pas plus pénétrable. Cicéron, dans la 252e lettre de notre édition, adressée à Atticus, qualifie de *nebulo* Q. Vedius, ami de Pompée, ce que Mongault a eu tort de rendre par étourdi.

72. *Enlevé de ses chaînes.* Le sens est tout simple; mais les érudits ne s'en contentent pas : ils veulent absolument substituer

Digitized by Google

autre chose à *catenis*. Les uns lisent *quadriennis*, les autres *Athenis*, les autres encore *catenæ*. Tout cela est bien futile. J'ai conservé la Vulgate.

73. *Rendit hommage à son esprit et à son savoir.* Les maîtres affranchissaient souvent les esclaves, pour qu'ils eussent plus de temps à donner à l'étude. Macrobe, dans ses *Saturnales*, II, 7, en rapporte encore un exemple.

74. *Epirota.* On l'appelait Quintus Cécilius, du nom de son patron.

75. *Il donnait des leçons à la fille de son patron.* Cela prouve qu'à Rome l'éducation des filles était souvent fort littéraire. Je ne puis me défendre de donner l'expression latine *suspectus in ea*, que j'ai rendue par une circonlocution.

76. *Verrius Flaccus.* La Chronique d'Eusèbe fixe l'époque de sa vie. Il est beaucoup cité par Aulu-Gelle et par Macrobe.

77. *La maison de Catilina.* Elle était à côté de la basilique d'Opimius. Auguste étendit jusque-là le Palatium. (*Voyez* la *Topographie de Rome*, par Bunsen.)

78. *Près de l'hémicycle.* Ce devait être une place circulaire. Il y a des savans qui prétendent que ce travail de Verrius Flaccus, sur les Fastes, regardait les fastes capitolins; mais on ne sait s'il s'agissait des magistrats de Rome ou de ceux du municipe de Préneste. Chaque ville avait ses annales : celle-ci était importante et considérable. Dans les *Fastes* d'Ovide (VI, 17), Junon parle expressément des fastes de Préneste.

79. *Par son traité de* Smyrne. Il y avait un poëme de Cinna, intitulé *Smyrne;* il y avait travaillé neuf ans. Il est probable que le sujet était les amours incestueuses de Myrrha, éprise de son père, Cinyras. C'est ce que doit faire supposer un vers de ce poëme, cité par Priscien, l. VI :

> At scelus incesto Cinyræ crescebat in alvo.

Myrrha s'appelle aussi Smyrna.

80. « *Lui seul possède ses plus intimes secrets.* » C'est-à-dire que Cassitius seul avait bien compris le poëme de Cinna.

81. *Q. Sextius.* J'aimerais mieux lire *Septimius.* (*Voyez* Horace, *Od.* II, 61; *Epist.* I, 9, 1. Telle était aussi l'opinion de Sta-

Digitized by Google

tius. D'autres, qui se fondent sur un vieux manuscrit, ont préféré Sextius : l'on dit qu'il y avait à Rome deux Sextius, père et fils, tous deux philosophes distingués.

82. *Scribonius.* Du nom de Scribonia qui l'avait affranchi.

83. *Cornelius Alexandre.* Il florissait en l'olympiade 173, et vivait en Égypte sous Ptolémée Lathyrus, pendant que Sylla faisait la guerre en Grèce. Le nom de Cornelius lui venait de ce que Cornelius Lentulus l'avait acheté. Il périt à Laurente, dans un incendie. Ce grammairien composa une infinité d'ouvrages entre autres cinq livres sur Rome.

84. *L'*Histoire personnifiée. Il n'y avait pas d'autre moyen de rendre la pensée, exprimée en latin, par le seul mot *historia.*

85. *Caïus Licinius l'historien.* De qui s'agit-il? Quelques personnes voudraient substituer au nom de Licinius celui d'Asinius, qui fut consul en 713, avec Domitius Calvinus.

86. *Julius Modestus.* Il est cité par Aulu-Gelle, Macrobe, Martial, Quintilien, Charisius et Diomède. Les prénoms de C. Julius étaient ceux de Hyginus son patron.

87. *C. Melissus.* Ovide, dans ses épîtres, *ex Pont.*, IV, 16, 30 :

> Et tua cum socco musa, Melisse, levis.

Dans la Chronique d'Eusèbe, il est appelé Marius. Il paraît qu'Élius Melissus, dont parle Aulu-Gelle, était un de ses descendans. — Spolette est une ville de l'Ombrie. Tite-Live (XXIV, 10) dit : « Annibal marcha droit à travers l'Ombrie, jusqu'à Spolette » : aussi l'Ombrie s'appelle aujourd'hui *duché de Spolette.*

88. *Aussi fut-il bientôt affranchi.* Il s'appela dès-lors Caïus Mécénas Melissus, et c'est sous ce nom que Pline le signale, quand il nous dit qu'il s'imposa silence pendant trois ans, à cause d'une hémorrhagie.

89. *Qu'au lieu de* Togatæ *il intitula* Trabeatæ. Probablement parce que les personnages qu'il mettait en scène étaient de ceux qui avaient le droit de porter la *trabea*, tels que des triomphateurs et des rois.

90. *Que si elle ne l'était pas, elle le devenait.* Lucien dit quelque part des grands, qu'ils sont sages et savans; que s'ils font

Digitized by Google

un solécisme, c'est pur atticisme, miel de l'Hymette, et que cela doit faire loi pour l'avenir.

91. « *Tête à gauche.* » De la main droite on portait des coups à son adversaire, tandis que l'on retirait sa tête vers l'épaule gauche : c'est dans ce sens, qu'au ve livre de l'*Énéide*, v. 428, Virgile dit :

Abduxere retro longe capita ardua ab ictu.

92. « *Des expressions recherchées.* » — *Glossemata* signifie des termes inusités ou vieillis, ou, en général, toute espèce de recherche.

93. « *Il n'a point de faconde.* » On pourrait aussi traduire par *figure*, en ce sens qu'elle serait méconnaissable de cicatrices et d'enflures, suite des exercices du pugilat. Il y a une charmante épigramme de Lucilius dans l'*Anthologie* sur ce sujet si singulier.

94. *Remmius Palémon.* On cite dans la Chronique d'Eusèbe l'ingénieuse distinction qu'il fit entre la *gutta* qui reste, et la *stilla* qui tombe. On le met au premier rang des grammairiens.

95. *Si son nom était dans les* BUCOLIQUES. Voyez *Églog.* III, v. 50 :

Audiat hæc tantum vel qui venit ecce Palæmon.

96. *Se baignait plusieurs fois le jour.* Cet usage réitéré des bains est reproché aussi à Commode. Lampridius dit qu'il en prenait jusqu'à sept à huit par jour.

97. *Qu'une vigne qu'il avait plantée.* Pline (l. XIV, c. 5, § 4, p. 211 du tome IX de notre édition) dit : « Mais l'homme qui, en ce genre, a fait le plus de bien, est Rhemmius Palémon, grammairien célèbre, qui, il y a vingt ans, acheta, soixante millions de sesterces (?), un domaine situé dans le territoire de Nomente, à dix milles de Rome. Or, on sait que dans les environs de Rome les domaines ne sont pas chers, et celui dont il s'agit l'était d'autant moins, que la terre, d'ailleurs située dans un des plus mauvais terrains, avait été négligée par la paresse des cultivateurs. Palémon en entreprit l'exploitation, non dans la vue de faire quelque chose d'utile, mais par cette vanité extraordinaire qu'on lui connaissait. Il met Sthenelus à la tête du domaine qui est défoncé

Digitized by Google

en entier sous sa direction et par ses soins, et dont, au bout de huit ans, le soi-disant agriculteur vend, chose inouïe, une récolte sur pied quatre cent mille sesterces! Tout le monde allait contempler ces énormes monceaux de raisins suspendus à ses vignes; mais les voisins, pour couvrir leur paresse, attribuaient ce fait à la science profonde du grammairien. Deux ans après, Sénèque, le premier personnage du temps par sa science et son crédit, se sentit un tel désir d'acquérir ce vignoble, qu'il ne rougit point de reconnaître la supériorité d'un homme dont l'insoutenable jactance ferait parade de ce marché, et de le payer quatre fois plus qu'il n'avait coûté au grammairien. » Nous ferons remarquer seulement qu'il fallait lire, pour le prix de la terre, six cent mille sesterces, et non 60 millions, ce qui fait plus de 10 millions de notre monnaie, et cadrerait mal avec un revenu de 400 mille sesterces, c'est-à-dire de 77,800 francs, ce qui serait peu, tandis qu'au prix de 106,000 francs, cela peut surprendre; mais les personnes qui cultivent la vigne ne partageront pas cette surprise.

98. *Trois cent soixante vases.* La leçon *vasa* n'a pas besoin d'être remplacée par *uvas*, comme le voulait Ursini : rien de plus absurde; il ne s'agit pas du produit d'un cep, mais de tout un domaine. En rapprochant les trois cent soixante cuves ou tonnes du prix que Pline donne à la récolte, on voit que la cuve ou tonne coûtait à peu près onze cents sesterces, ou 195 fr. 70 cent.

99. *Jusqu'à souiller sa bouche.* Suétone fait allusion à un genre particulier d'obscénité. Il ne s'agit pas, comme le croit Statius, d'un air d'impudicité répandu sur le visage de Palémon. Les Grecs pratiquaient aussi ce genre d'infamie. Cicéron, dans son discours *pro Domo*, dit : *Scilicet tu helluoni spurcissimo, prægustatori libidinum tuarum et... Clodio, qui sua lingua etiam sororem tuam a te abalienavit.* Il est hors de doute qu'il ne fasse allusion à ce genre de débauche. (*Voyez* notre tome XIII de CICÉRON, page 73, et surtout la note 19, p. 209.)

100. « *O maître!* » A cause de la qualité de grammairien qui faisait donner ce titre, dans la conversation, aux professeurs et aux érudits. J'ai autant que possible déguisé l'obscénité de la fin.

101. *M. Valerius Probus.* Il florissait sous Néron. Il est cité comme le plus érudit de tous nos grammairiens. Béryte est une

Digitized by Google

ville de Phénicie : ce fut l'une des colonies transmarines où César distribua quatre-vingt mille citoyens. Cependant Ulpien en parle comme d'une colonie d'Auguste. Elle prend le titre de *colonia Julia Augusta* sur quelques médailles.

102. *Chez un homme lettré.* Quoique plusieurs interprètes veuillent traduire par *libraire* ou *copiste*, ma version est plus conforme aux définitions que Suétone nous donne lui-même dans les premiers chapitres de ce traité.

103. *Il nous a laissé une abondante moisson d'observations.* Le latin dit *forêt*, ce qui n'irait pas en français quoique l'expression soit meilleure; car il y a variété d'arbres dans une forêt, comme il y a variété de connaissances dans l'ouvrage d'un savant. Probus avait laissé une lettre à Marcellus, une dissertation curieuse sur la signification secrète des lettres dans les dépêches de César, un commentaire sur Virgile, un traité sur l'emploi des temps dans les verbes, enfin une grammaire que citent le vieil interprète de Térence, Diomède, Charisius et Priscien.

Digitized by Google

DES RHÉTEURS ILLUSTRES.

Digitized by Google

DE CLARIS RHETORIBUS

LIBER.

I. Rhetorica quoque apud nos, perinde atque grammatica, sero recepta est, paulo etiam difficilius, quippe quam constet nonnunquam etiam prohibitam exerceri. Quod ne cui dubium sit, vetus senatusconsultum, item censorium edictum, subjiciam : « Caio Fannio Strabone, M. Valerio Messala, consulibus, Marcus Pomponius prætor senatum consuluit. Quod verba facta sunt de philosophis et de rhetoribus, de ea re ita censuerunt : Ut M. Pomponius prætor animadverteret, curaretque, uti ei e republica fideque sua videretur, ut Romæ ne essent. » De iisdem, interjecto tempore, Cneus Domitius Ænobarbus, et Lucius Licinius Crassus, censores, ita edixerunt : « Renunciatum est nobis, esse homines, qui novum genus disciplinæ instituerunt : ad quos juventus in ludum conveniat : eos sibi nomen imposuisse Latinos Rhetoras : ibi homines adolescentulos totos dies desidere. Majores nostri, quæ liberos suos discere, et quos in ludos itare vellent, instituerunt. Hæc nova, quæ præter consuetudinem ac morem majorum fiunt, neque placent, neque recta videntur. Quapropter et iis, qui eos ludos habent, et iis, qui eo venire consuerunt, videtur

Digitized by Google

DES

RHÉTEURS ILLUSTRES.

I. Ainsi que la grammaire, la rhétorique fut introduite tard chez nous; elle éprouva même plus de difficultés: on sait qu'on en défendit quelquefois l'enseignement[1]. Pour lever tous les doutes à cet égard, je reproduirai un ancien sénatus-consulte, et un édit des censeurs. «Caïus Fannius Strabon et M. Valerius Messala[2] étant consuls, le préteur Marcus Pomponius[3] consulta le sénat. Après qu'on eut parlé des philosophes[4] et des rhéteurs, voici ce qu'on décida[5] : M. Pomponius fut chargé de prendre des mesures contre eux, et de veiller, selon sa conscience, et conformément à l'intérêt de la république[6], à ce qu'il n'y en eût point à Rome.» Dans la suite, les censeurs Cneus Domitius Énobarbus et Lucius Licinius Crassus rendirent à leur sujet la décision suivante[7] : «Il nous a été rapporté que certains hommes ont introduit un nouveau genre d'enseignement, et que la jeunesse se réunit chez eux pour cet exercice. Ils se nomment, dit-on, *rhéteurs latins;* de jeunes adolescens y passent toutes leurs journées. Nos ancêtres ont déterminé ce que leurs enfans devaient apprendre, et quelles écoles ils devaient fréquenter. Ces nouveautés, qui sont contre les habitudes reçues et les usages de nos aïeux, ne nous plaisent point, et nous paraissent pernicieuses. C'est pourquoi nous jugeons à propos de témoigner notre improbation, et à ceux qui tiennent ces écoles,

Digitized by Google

faciendum, ut ostendamus nostram sententiam, nobis non placere. » Paulatim et ipsa utilis honestaque apparuit : multique eam præsidii causa et gloriæ appetiverunt. Cicero ad præturam usque græce declamavit : latine vero senior quoque, et quidem consulibus Hirtio et Pansa; quos discipulos, et grandes prætextatos, vocabat. Cneum Pompeium quidam historici tradiderunt, sub ipsum civile bellum, quo facilius Caio Curioni, promtissimo juveni, causam Cæsaris defendenti, contradiceret, repetisse declamandi consuetudinem; Marcum Antonium, item Augustum, ne mutinensi quidem bello omisisse. Nero Cæsar et primo imperii anno, publice quoque bis antea, declamavit : plerique autem oratorum etiam declamationes ediderunt. Quare magno studio hominibus injecto, magna etiam professorum ac doctorum profluxit copia, adeoque floruit, ut nonnulli ex infima fortuna in ordinem senatorium, atque ad summos honores processerint. Sed ratio docendi nec una omnibus, nec singulis eadem semper fuit, quando vario modo quisque discipulos exercuerunt. Nam et dicta præclare, per omnes figuras, per casus, et apologos, aliter atque aliter exponere, et narrationes tum breviter et presse, tum latius et uberius explicare consuerant : interdum Græcorum scripta convertere, ac viros illustres laudare, vel vituperare : quædam etiam ad usum communis vitæ instituta, tum utilia et necessaria, tum per-

Digitized by Google

et à ceux qui ont contracté l'habitude d'y aller. » Peu à peu cependant la rhétorique fut jugée utile et convenable : beaucoup de personnes la recherchaient dans l'intérêt de leur sûreté et de leur gloire. Cicéron déclama en grec, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la préture; il déclama en latin dans un âge plus avancé, et même sous le consulat d'Hirtius et de Pansa[8], qu'il appelait ses disciples lorsqu'ils étaient déjà grands, et revêtus de la robe prétexte[9]. Quelques historiens rapportent que, vers le commencement de la guerre civile, Cn. Pompée, afin de pouvoir répondre avec plus de facilité à Caïus Curion, jeune homme plein de feu, qui soutenait le parti de César, reprit l'habitude de s'exercer à la déclamation. Ils disent que ni Antoine, ni même Auguste ne l'abandonnèrent pendant la guerre de Modène. Néron déclama dans la première année de son règne, et précédemment il l'avait fait deux fois en public; enfin, la plupart des orateurs ont écrit des déclamations. Aussi l'étude de la rhétorique ayant pris beaucoup de faveur, il se présenta des professeurs et des docteurs en foule; quelques-uns même arrivèrent de la plus basse condition à l'ordre des sénateurs, et aux plus grands honneurs. Mais la méthode d'enseignement ne fut ni la même pour tous, ni invariable pour chacun en particulier : il y eut diverses manières d'exercer les disciples. Les maîtres présentaient les beautés du discours sous toutes sortes de figures, pour différens sujets, par forme d'apologue et toujours autrement; tantôt c'étaient des narrations succinctes et rapides, tantôt des amplifications plus étendues, plus abondantes. Parfois on traduisait les écrits des Grecs; on vantait les hommes célèbres, ou on les blâmait : on donnait aussi des préceptes pour la vie commune, enseignant

Digitized by Google

niciosa et supervacanea ostendere : sæpe fabulis fidem firmare, aut historiis demere; quod genus θέσεις et ἀνασκευάς et κατασκευάς Græci vocant : donec sensim hæc exoleverunt, et ad controversiam ventum est. Veteres *controversiæ* aut ex historiis trahebantur; sicut sane nonnullæ usque adhuc : aut ex veritate ac re, si qua forte recens accidisset. Itaque, locorum etiam appellationibus adjectis, proponi solebant. Sic certe collectæ editæque se habent : ex quibus non alienum fuerit, unam et alteram, exempli causa, ad verbum referre : « Æstivo tempore adolescentes urbani quum Ostiam venissent, litus ingressi, piscatores trahentes rete adierunt, et pepigerunt, bolum quanti emerent : nummos solverunt : diu exspectaverunt, dum retia extraherentur : aliquando extractis, piscis nullus infuit, sed sporta auri obsuta. Tum emtores bolum suum aiunt, piscatores suum. » — « Venalicii quum Brundisii gregem venalium e navi educerent, formoso et pretioso puero, quod portitores verebantur, bullam et prætextam togam imposuere : facile fallaciam celarunt. Romam venitur : res cognita est : petitur puer, quod domini voluntate fuerit liber, in libertatem. » Olim autem eas appellatione græca συνθέσεις vocabant : mox *controversias* quidam, sed aut *fictas*, aut *judiciales*. Illustres professores, et quorum memoria aliqua exstet, non temere alii reperientur, quam de quibus tradam.

Digitized by Google

ce qui est utile et nécessaire, et montrant ce qui est pernicieux et superflu. Souvent on apprenait à confirmer les fables, ou à détruire la foi historique de ce genre : les Grecs l'appellent *thèse*, *réfutation*, *démonstration*. Mais ces exercices tombèrent peu à peu en désuétude; on en vint aux controverses[10]. On choisissait les anciennes, dans l'histoire, où l'on en prend encore quelques-unes aujourd'hui, ou bien l'on s'attachait à des faits récens, à des sujets vrais, en y ajoutant des noms de lieux. On en a fait des recueils; peut-être ne sera-t-il pas inutile d'en citer un ou deux morceaux, par forme d'exemple : « En été, des jeunes gens de Rome[11] viennent à Ostie; ils trouvent sur le rivage des pêcheurs qui traînent un filet, et font prix avec eux pour ce qu'ils prendront d'un jet : ils paient la somme convenue, et, après avoir attendu long-temps, on retire le filet, dans lequel il n'y a pas un poisson, mais un panier garni d'or. Les acheteurs disent que le jet leur appartient, les pêcheurs le veulent garder. » — « Des marchands d'esclaves débarquent à Brindes une troupe d'esclaves à vendre; mais pour frauder les employés de la douane, ils mettent à un jeune et beau garçon la bulle et la robe prétexte[12], et parviennent aisément à cacher leur fraude. On arrive à Rome, la chose est connue, et l'on réclame la liberté pour ce jeune garçon, par la raison qu'il a été affranchi de la volonté de son maître. » Autrefois ces sortes de question s'appelaient d'un mot grec *synthèses*[13], puis on leur donna le nom de controverses; elles étaient, soit d'invention, soit judiciaires. Quant aux professeurs illustres qui ont laissé quelque souvenir, on en trouvera difficilement d'autres que ceux dont je vais parler[14].

Digitized by Google

II. L. Plotius Gallus. De hoc Cicero ad M. Titinium sic refert : « Equidem memoria teneo, pueris nobis, primum latine docere cœpisse L. Plotium quemdam : ad quem quum fieret concursus, quod studiosissimus quisque apud eum exerceretur, dolebam, mihi idem non licere. Continebar autem doctissimorum hominum auctoritate, qui existimabant, græcis exercitationibus ali melius ingenia posse. » Hunc eumdem (nam diutissime vixit) M. Cœlius in oratione, quam pro se de vi habuit, significabat dictasse Atracino, accusatori suo, actionem : subtractoque nomine, « hordearium » eum « rhetorem » appellat, deridens, ut inflatum ac levem et sordidum.

III. L. Otacilius Pilitus servisse dicitur, atque etiam ostiarius veteri more in catena fuisse; donec ob ingenium ac studium litterarum manumissus, accusanti patrono subscripsit. Deinde rhetoricam professus, Cn. Pompeium Magnum docuit, patrisque ejus res gestas, nec minus ipsius, compluribus libris exposuit; primus omnium libertinorum, ut Cornelius Nepos opinatur, scribere historiam orsus, non nisi ab honestissimo quoque scribi solitam.

IV. Ad id tempus Epidius, calumnia notatus, ludum dicendi aperuit : docuitque inter ceteros M. Antonium, et Augustum. Quibus quondam C. Canutius, objicientibus sibi, quod in republica administranda potissimum consularis Isaurici sectam sequeretur, « Malle, » respon-

Digitized by Google

II. L. Plotius Gallus [15]. Voici ce qu'en dit Cicéron dans une lettre à Marcus Titinius [16] : « Je me rappelle que dans notre enfance le premier qui se mit à enseigner en latin fut un certain Lucius Plotius. On accourait en foule chez lui, et les plus studieux allaient s'y exercer. Aussi éprouvai-je beaucoup de chagrin de ce qu'il ne m'était pas permis de les imiter; mais j'étais retenu par l'influence des plus savans hommes, qui pensaient que l'esprit avait plus à gagner aux exercices grecs. Célius, dans un discours qu'il fit pour repousser une accusation de violence, désigne ce même Plotius (car il vécut fort longtemps) comme ayant dicté cette action à Atracinus [17], son accusateur. Il ne prononce point son nom, mais il l'appelle rhéteur de pain d'orge [18], pour se moquer de sa boursouflure, de sa légèreté et de sa grossièreté.

III. On dit que L. Otacilius Pilitus [19] fut esclave, et qu'il traîna même la chaîne à laquelle, selon le vieil usage, étaient attachés les portiers [20]. Plus tard, ayant été affranchi à cause de son esprit et de son goût pour les lettres, il souscrivit une accusation intentée par son patron [21]. Il enseigna ensuite la rhétorique, eut pour disciple Cn. Pompée, et écrivit en plusieurs livres l'histoire des actions du père de ce Pompée et de Pompée lui-même. Cornelius Nepos pense que le premier parmi les affranchis [22] il osa écrire l'histoire, qui jusque-là était restée le domaine exclusif des écrivains de bonne naissance [23].

IV. A la même époque, Epidius [24], entaché de calomnie, ouvrit une école de l'art de la parole. Il eut pour élèves M. Antoine et Auguste. Un jour que ceux-ci reprochaient à C. Canutius de suivre dans les affaires publiques la secte du consulaire Isauricus, il répondit « qu'il aimait mieux être disciple d'Isauricus [25] que

Digitized by Google

dit, » « Isaurici esse discipulum, quam Epidii calumniatoris. » Hic Epidius ortum se ab Epidio Nuncione prædicabat : quem ferunt olim præcipitatum in fontem fluminis Sarni, paulo post cum cornibus exstitisse, ac statim non comparuisse, in numeroque deorum habitum.

V. Sextus Clodius, e Sicilia, latinæ simul græcæque eloquentiæ professor, male oculatus, et dicax, « par oculorum in amicitia M. Antonii triumviri extrisse se, » aiebat. Ejusdem uxorem Fulviam, cui altera bucca inflatior erat, « acumen stili tentare, » dixit, nec eo minus, immo vel magis, ob hoc Antonio gratus. A quo mox consule ingens etiam congiarium accepit, ut ei in Philippicis Cicero objicit : « Adhibes joci causa magistrum suffragio tuo, et compotorum tuorum, rhetorem; cui concessisti, ut, in quem vellet, diceret : salsum omnino hominem ! sed materia facilis, in te et in tuos dicere. At quanta merces rhetori est data? Audite, audite, patres conscripti, et cognoscite reipublicæ vulnera. Duo millia jugerum campi leontini Sexto Clodio rhetori assignasti, et quidem immunia : ut tanta mercede nihil sapere disceres. »

VI. C. Albutius Silus, Novariensis, quum ædilitate in patria fungeretur, quum forte jus diceret, ab iis, contra quos pronunciabat, pedibus, e tribunali detractus est. Quod indigne ferens, statim contendit ad portam, et

Digitized by Google

du calomniateur Epidius. » Cet Epidius se vantait de descendre d'Epidius Nuncio, que l'on dit avoir été précipité dans la source du Sarnus [26], d'où il ressortit immédiatement après avec des cornes, et disparut de nouveau pour prendre place au rang des dieux.

V. Sextus Clodius, de Sicile, était à la fois professeur d'éloquence grecque et latine. Il avait de mauvais yeux, mais il était très-caustique, et il disait « qu'il devait la perte de ses yeux à sa liaison avec Marc-Antoine [27]. » Fulvie, femme d'Antoine, avait une joue plus grosse que l'autre ; Clodius dit « qu'elle provoquait la pointe du stylet [28] : » cela ne l'empêcha pas de plaire à Antoine, et peut-être lui plut-il pour cela même. Dès qu'il fut consul [29], Antoine lui fit un riche présent, ainsi que Cicéron le lui reproche dans ses *Philippiques* : « Vous prenez un maître, que par votre suffrage et celui de vos convives vous proclamez rhéteur, et vous lui permettez d'attaquer qui il lui plaît ; sans doute c'est un homme fort spirituel, mais parler contre vous et les vôtres est chose bien facile. Quelle a été cependant la récompense du rhéteur ? Écoutez, pères conscrits, et connaissez toutes les plaies de la république. Tu as assigné deux mille arpens de terres de Leontium [30] au rhéteur Sextus Clodius, et ils sont de plus exempts de charges : voilà ce que tu paies pour apprendre à n'avoir pas le sens commun. »

VI. C. Albutius Silus, de Novarre [31], étant édile dans sa patrie [32], rendait la justice : un jour, ceux contre lesquels il venait de prononcer le saisirent par les pieds et le tirèrent à bas de son tribunal. Il en fut tellement indigné, qu'il courut droit à la porte de la ville, et

Digitized by Google

inde Romam : receptusque in Planci oratoris contubernium, cui declamaturo mos erat prius aliquem, qui ante diceret, excitare, suscepit eas partes, atque ita implevit, ut Planco silentium imponeret, non audenti in comparationem se demittere. Sed ex eo clarus, propria auditoria instituit, solitus proposita controversia sedens incipere, et calore demum provectus consurgere ac perorare. Declamabat autem genere vario : modo splendide atque adornate : tum, ne usquequaque scholasticus existimaretur, circumcise ac sordide, et tantummodo trivialibus verbis. Egit et causas, verum rarius, dum amplissimam quamque sectatur; nec alium in ulla locum, quam perorandi. Postea renunciavit foro, partim pudore, partim metu. Nam quum in lite quadam centumvirali, adversario, quem ut impium erga parentes incessebat, jusjurandum quasi per figuram sic obtulisset : « Jura per patris matrisque cineres, qui inconditi jacent : » et alia in hunc modum : arripiente eo conditionem, nec judicibus aspernantibus, non sine magna sui invidia negotium afflixit. Et rursus in cognitione cædis, Mediolani, apud L. Pisonem proconsulem defendens reum, quum, cohibente lictore nimias laudantium voces, ita excanduisset, ut et, deplorato Italiæ statu, quasi iterum in formam provinciæ redigeretur, Marcum insuper Brutum, cujus statua in conspectu erat, invocaret, legum ac libertatis auctorem et vindicem, pæne pœnas luit. Jam

Digitized by Google

de là jusqu'à Rome. Il y fut reçu dans l'intimité de l'orateur Plancus [33]; et comme celui-ci, quand il allait déclamer, avait coutume d'aposter quelqu'un qui parlât avant lui, Albutius se chargea de cet exercice, ce qu'il fit si bien, qu'il réduisit Plancus au silence, car il n'osa point risquer la comparaison. Cela rendit Albutius célèbre; il ouvrit un auditoire où il proposait ordinairement des controverses, et parlait assis jusqu'à ce que dans la chaleur de la discussion il se levât pour achever son discours. Il avait divers genres de déclamations; tantôt il était solennel et pompeux; puis, pour n'être point entièrement un rhéteur de l'école [34], il devenait simple [35], négligé, et n'employait que des expressions triviales. Il plaida aussi des causes, mais plus rarement, ne s'attachant qu'aux plus considérables, et ne se chargeant jamais que de la péroraison [36]. Il renonça ensuite au forum, en partie par honte, en partie par peur. Dans une affaire de la compétence des centurions, il avait poursuivi son adversaire de reproches sur son manque de piété filiale, et, par forme de figure [37], lui avait porté le défi de prêter un serment : « Jure, disait-il, jure par les cendres de ton père et de ta mère, qui n'ont point reçu les derniers devoirs. » L'adversaire s'empara de la proposition, que les juges acceptèrent, et Albutius perdit sa cause, non sans en être vivement blâmé. Une autre fois, à Milan, dans une affaire de meurtre, il défendait un accusé, devant le proconsul L. Pison; le licteur ayant imposé silence à ceux qui élevaient trop la voix pour le louer, il s'emporta, gémit sur la condition de l'Italie [38], comme si elle était pour la seconde fois réduite en province; puis il invoqua Marcus Brutus, dont la statue était à proximité, l'appela l'auteur, le vengeur de la liberté et

Digitized by Google

autem senior ob vitium vomicæ Novariam rediit : convocataque plebe, causis, propter quas mori destinasset, diu, ac more concionantis, redditis, abstinuit cibo.

Digitized by Google

des lois, et faillit se faire punir à raison de ses écarts. Dans un âge avancé, étant affligé d'un abcès, il revint à Novarre, convoqua le peuple, et, après avoir exposé, en forme de harangue, les motifs pour lesquels il avait résolu de mourir, il s'abstint de toute nourriture.

Digitized by Google

NOTES

SUR LES RHÉTEURS ILLUSTRES.

1. *On en défendit quelquefois l'enseignement.* Beaucoup d'auteurs parlent de ces persécutions absurdes, et Sénèque les déplore. Après la guerre contre Persée, dans la première ou la seconde année de la 153e olympiade, le sénat avait fait transférer en Italie mille Achéens, et les y avait retenus. Ces personnages avaient la plupart tenu un rang assez élevé dans leur patrie. L'exil et le désœuvrement leur firent consacrer leur temps à l'étude de la philosophie et de la rhétorique : ils disputèrent et ils déclamèrent, et quelquefois pour de l'argent, afin de pourvoir à leur subsistance. La jeunesse romaine les écoutait avec ardeur; elle négligeait tout pour les entendre. Ce fut l'occasion de l'expulsion des rhéteurs, qui furent chassés de la ville.

2. *Caïus Fannius Strabon et M. Valerius Messala.* Ils furent consuls en l'an de Rome 592. (*Voyez* Cassiodore, les *Fastes capitolins,* et les *Annales* de Pighius.)

3. *Le préteur Marcus Pomponius.* Il était peut-être préteur des étrangers : on ne nous dit pas quelle était sa juridiction. Notre conjecture porte uniquement sur ce que l'objet de son rapport fait présumer.

4. *Après qu'on eut parlé des philosophes.* En latin on se sert d'une formule solennelle et invariable, pour exprimer toute espèce de rapport ou de compte rendu : *Quod verba facta sunt.* Elle était tellement usitée, qu'on ne l'écrivait que par les initiales. (*Voyez* Brisson, sur les *Formules*, II, p. 193.)

5. *Voici ce qu'on décida.* Autre formule non moins solennelle. Aulu-Gelle l'explique dans les *Nuits attiques,* liv. XV, II. Ordinairement on la fait précéder des lettres S. CONS.; c'est-à-dire, *le sénatus-consulte a décidé.* — *Consul* doit alors se mettre au singulier, et l'on écrit S. C. D. E. R. I. C.

Digitized by Google

6. *Selon sa conscience, et conformément à l'intérêt de la république.* Autre formule sacramentelle; ainsi, quand la république ne veut pas être défendue par les soldats qui ont abandonné leurs enseignes à Cannes, on ajoute que si le proconsul Claudius pense autrement, il fasse ce qui lui paraîtra conforme à l'intérêt de la république et à sa conscience, et l'on se sert des mêmes expressions : *Quod e republica fideque sua duceret.*

7. *Rendirent à leur sujet la décision suivante.* Au liv. III de l'*Orateur*, c. 24, Licinius explique lui-même ses intentions : « Le fond des choses est infini; ce fond manquait déjà aux rhéteurs grecs de nos jours, et notre jeunesse désapprenait pour ainsi dire en allant apprendre d'eux; pour comble de maux, voilà que les dieux ont permis que, ces deux dernières années, il s'établît chez nous des rhéteurs latins; j'avais fermé leurs écoles par un édit pendant ma censure, non pas, comme certaines gens s'avisaient de le dire, que je voulusse m'opposer à ce que nos jeunes gens devinssent trop instruits et trop capables, mais, au contraire, parce que je ne voulais pas souffrir qu'on leur enseignât seulement la sottise et la présomption. »

8. *Et même sous le consulat d'Hirtius et de Pansa.* Ici Casaubon crie à l'impossible. Hirtius et Pansa n'avaient pas le temps de déclamer; Cicéron lui-même ne devait en avoir ni le loisir ni le goût; la guerre civile était partout : partis au commencement de leur exercice, les deux consuls ne revirent plus Rome. Mais d'abord Suétone ne dit pas que Cicéron déclama avec eux pendant leur consulat; il dit seulement qu'il les appelait ses disciples, quand déjà ils portaient la robe prétexte. En second lieu, il ne s'agit pas de l'époque où Cicéron pratiquait le plus ce genre d'étude, mais de l'année jusqu'à laquelle il ne cessa de s'y livrer. Il n'y a donc rien à reprendre ni à changer dans ce passage de Suétone.

9. *Lorsqu'ils étaient..... revêtus de la robe prétexte.* Sénèque cite ce que dit à cet égard Cicéron lui-même : il parle de deux jeunes gens qui pourraient bien être Hirtius et Dolabella; car, dans la lettre 450 de notre recueil (IX, 16), il dit : « Hirtius et Dolabella prennent de moi des leçons d'éloquence, mais ils sont

Digitized by Google

mes maîtres pour les soupers.... Vous aurez sans doute appris qu'ils déclament chez moi et que je soupe chez eux. »

10. *On en vint aux controverses.* Il y a dans Sénèque des détails sur les anciennes et sur les nouvelles.

11. « *En été, des jeunes gens de Rome.* » La même controverse se trouve dans Valère-Maxime, comme arrivée aux environs de Milet.

12. « *La bulle et la robe prétexte.* » De la sorte, les douaniers le prenaient pour un jeune homme de condition libre, et n'exigeaient point le droit établi sur le commerce des esclaves.

13. *S'appelaient d'un mot grec* SYNTHÈSES. C'est ainsi que je lis avec Schott. Il y a d'autres leçons auxquelles je préférerais encore la conjecture de Gronove; car Cicéron dit expressément dans les *Topiques :* Quæstionum duo sunt genera : alterum infinitum, alterum definitum. Definitum est quod ὑπόθεσιν Græci, infinitum quod θέσιν illi appellant, nos propositum possumus nominare. »

14. *On en trouvera difficilement d'autres que ceux dont je vais parler.* Comme on pense que tout ce que dit la Chronique d'Eusèbe sur des rhéteurs célèbres a été emprunté par saint Jérôme à Suétone, il convient d'y ajouter : Cestius Pius, de Smyrne, qui enseigna à Rome et auquel manquait l'expression latine; L. Porcius Latro, qui se tua de dégoût d'une fièvre double-quarte; L. Statius Ursutus ou Sarculus, de Toulouse, qui donna des leçons dans les Gaules; Clodius Quirinalis, d'Arles, qui enseigna à Rome; M. Antonius Liberalis, ami de Palémon, dont nous avons parlé dans les *Grammairiens illustres*; Sextus Julius Gabinianus, fort célèbre dans les Gaules. Enfin il en est d'autres dont ne parle point la Chronique, mais qui sont très-dignes d'être cités : tels que Q. Curtius Rufus, L. Valerius Primanus, Virgilius Flavius, M. Fabius Quintilianus, etc.

15. *Plotius Gallus.* Ce mot faisait le titre du chapitre. La Chronique d'Eusèbe dit qu'il fut le premier qui enseigna à Rome en latin. Quintilien le cite comme ayant écrit sur les gestes.

16. *Dans une lettre à Marcus Titinius.* Nous n'avons point cette lettre, et nous devons ce fragment à Suétone.

Digitized by Google

17. *Atracinus.* La Chronique, en faisant mention de l'accusation contre Célius, dit que cet Atracinus n'avait que dix-sept ans, et que déjà il était célèbre parmi les orateurs.

18. *Rhéteur de pain d'orge.* Il se peut que, parmi les punitions militaires, on ait imaginé de ne donner au patient que du pain d'orge, et qu'il y ait dans le mot *hordearius* une allusion qui nous échappe.

19. *L. Otacilius Pilitus.* Dans la Chronique, ce nom a souffert une grande altération : on y lit *Vultacilius Plotus;* mais on le désigne par sa qualité d'affranchi de Pompée, en ajoutant qu'il ouvrit une école à Rome.

20. *La chaîne à laquelle, selon le vieil usage, étaient attachés les portiers.* Cet usage était donc aboli à l'époque où vivait Suétone. Ovide (*Amor.*, I, 61) dit encore :

> Janitor indigne dura religate catena.

Afranius, cité par Festus :

> Tintinnire janitoris impedimenta audio.

21. *Il souscrivit une accusation intentée par son patron.* C'est-à-dire qu'il le seconda, qu'il se joignit à lui pour la soutenir.

22. *Cornelius Nepos pense que le premier parmi les affranchis, etc.* Nous n'avons plus le livre dans lequel il disait cela.

23. *De bonne naissance.* En latin, *ab honestissimo quoque scribi solitam;* pour marquer que nul esclave ne s'en était mêlé.

24. *Epidius.* A en juger d'après son époque et sa profession, cet Epidius est peut-être le même dont parle Pline au liv. XVII, c. 25 : *Les mémoires d'Epidius fourmillent de pareils prodiges : on y trouve aussi des astres qui parlent.*

25. *Isauricus.* Il fut consul quand C. Julius César le fut pour la seconde fois, en 705; puis avec Antoine, en 712. (*Voyez* les *Fastes capitolins*, CASSIODORE et PIGHIUS.)

26. *Du Sarnus.* Fleuve de Campanie. Virgile (*Énéide*, VII, 738) dit :

> Sarrastos populos et quæ rigat æquora Sarnus.

Digitized by Google

C'était dans le voisinage de Sarnus Pompéies. Servius rapporte que, dans un livre écrit sur l'Italie, par Conon, on trouve que ce lieu fut peuplé par des Pélasges.

27. « *Qu'il devait la perte de ses yeux à sa liaison avec Marc-Antoine.* » On voit que j'adopte la leçon *extrisse*. Il n'y a pas moyen d'entendre ce passage autrement que par cette correction de Statius. Ce sont des parties de débauche qui avaient eu ce résultat.

28. « *Qu'elle provoquait la pointe du stylet.* » Peut-être parce que les médecins s'en servaient pour percer les abcès et les enflures; peut-être aussi fait-on allusion à l'usage d'essayer sur la joue les armes effilées. Pétrone (c. 70) dit : *Ut mucronem ad buccam probaremus*. Lucien décrit aussi une joue soufflée, gonflée pour une pareille expérience. Toutefois, il y a ici double sens, obscénité, allusion aux goûts de Fulvie; ce qui plut beaucoup à Antoine.

29. *Dès qu'il fut consul.* En 709, avec Jules César.

30. *Deux mille arpens de terres de Leontium.* Ces terres, les plus fertiles de toute la Sicile, étaient situées au nord de la ville. Cicéron vante leur fécondité dans ses *Verrines*, III, 46 et 47.

31. *Novarre.* Pline compte Novarre au nombre des municipes de l'Italie Transpadane, et Tacite (*Hist.* I, 70) dit : « Ces troupes livrèrent comme présent, au nouvel empereur, les plus fortes places du pays au delà du Pô : Milan, Novarre, Ivrée, Verceil, etc. »

32. *Etant édile dans sa patrie.* Beaucoup de villes donnaient ce titre à leurs magistrats.

33. *Dans l'intimité de l'orateur Plancus.* Dans la Chronique d'Eusèbe, il est dit : « L. Munatius Plancus, disciple de Cicéron, est regardé comme un grand orateur. »

34. *Pour n'être point entièrement un rhéteur de l'école.* En latin, *scholasticus*. Sénèque (*Controv.*) dit « qu'Albutius s'inquiétait bien moins de ne pas l'être que de ne le point paraître. »

35. *Simple.* En latin, *circumcise;* c'est-à-dire, en retranchant tout ornement de style.

36. *Et ne se chargeant jamais que de la péroraison.* Nous avons vu dans le traité des *Orateurs illustres* de Cicéron, que les

Digitized by Google

plaidoiries se partageaient ainsi entre plusieurs orateurs. Brutus lui dit : « Quand il (Hortensius) partageait avec nous la défense d'une affaire, c'est toujours à vous qu'il abandonnait la péroraison, qui est le morceau où le discours produit le plus d'effet. » (*Voyez* notre CICÉRON, tome IV, pag. 361 de ma traduction.)

37. *Par forme de figure.* C'est-à-dire, par manière de parler. Quintilien cite cette anecdote, et y ajoute de plus la protestation d'Albutius, qui se plaignit qu'il ne serait plus possible de faire désormais des figures.

38. *Gémit sur la condition de l'Italie.* C'est-à-dire de l'Italie Gauloise, qui, admise au droit de cité, ne jouissait pas cependant d'une liberté aussi complète que le reste de l'Italie; car elle était encore province et obéissait à un préteur. Toutefois, les triumvirs Lépide, Antoine et Octave l'assimilèrent au reste de l'Italie, en donnant force à un décret de César. Le but de cette mesure était qu'aucun chef militaire ne pût commander une armée, ni avoir une province en deçà des Alpes.

Digitized by Google

Digitized by Google

VIES

DE

TERENCE, HORACE, LUCAIN, PLINE SECOND,
JUVÉNAL, PERSE.

Digitized by Google

PUBLII TERENTII VITA.

I. Publius Terentius Afer, Carthagine natus, servivit Romæ Terentio Lucano senatori : a quo ob ingenium et formam non institutus modo liberaliter, sed et mature manumissus est. Quidam captum esse existimant : quod fieri nullo modo potuisse, Fenestella docet; quum inter finem secundi belli punici, et initium tertii natus sit et mortuus, nec, si a Numidis aut Getulis captus sit, ad ducem romanum pervenire potuisset, nullo commercio inter Italicos et Afros, nisi post deletam Carthaginem, cœpto. Hic cum multis nobilibus familiariter vixit, sed maxime cum Scipione Africano et C. Lælio, quibus etiam corporis gratia conciliatus existimatur, quod et ipsum Fenestella arguit, contendens, utroque majorem natu fuisse; quamvis et Cornelius Nepos æquales omnes fuisse tradat, et Porcius suspicionem de consuetudine per hæc faciat :

Dum lasciviam nobilium, et fucosas laudes petit:
Dum Africani vocem divinam inhiat avidis auribus:
Dum ad Furium se cœnitare et Lælium, pulchrum putat:
Dum se amari ab hisce credit, crebro in Albanum rapi
Ob florem ætatis suæ : ipsus, sublatis rebus, ad summam
Inopiam redactus est.
Itaque e conspectu omnium abiit Græciam in terram ultimam.

Digitized by Google

VIE DE TÉRENCE.

I. Publius Terentius Afer (ou l'Africain), né à Carthage, était à Rome l'esclave du sénateur Terentius Lucanus[1] qui, frappé de ses heureuses dispositions et des avantages extérieurs qui le distinguaient, le fit élever aux études libérales, et ne tarda pas à l'affranchir. Quelques auteurs pensent qu'il était captif, mais Fenestella[2] démontre l'impossibilité de cette supposition. En effet, Térence naquit après la fin de la seconde guerre punique[3] et mourut avant le commencement de la troisième; s'il avait été pris par les Numides ou les Gétules[4], il ne serait pas tombé entre les mains d'un général romain, car il n'y eut de commerce entre les Italiens et les Africains qu'après la destruction de Carthage. A Rome, il vécut avec beaucoup de nobles, mais surtout avec Scipion et Lélius; l'on croit qu'ils le recherchaient aussi à cause de sa beauté, opinion qui est réfutée par Fenestella. Selon lui, Térence était l'aîné de l'un et de l'autre[5]; mais Cornelius Nepos nous dit qu'ils étaient du même âge[6], et, dans le passage suivant, Porcius fait soupçonner qu'il existait entre eux des relations toutes particulières:

« Tandis qu'il recherchait les plaisirs des nobles et leurs trompeuses louanges; tandis que, de son oreille avide[7], il écoutait la voix divine de l'Africain, et que, grâce à sa beauté, il se berçait de l'espoir de souper chez Furius, chez Lélius; tandis qu'il se croyait aimé d'eux, et qu'il pensait que sa jeunesse le ferait souvent appeler à leur campagne d'Albe, il s'est vu privé de sa fortune et réduit à la dernière misère. Fuyant tous les regards, il se retira

Digitized by Google

Mortuus est in Stymphalo, Arcadiæ oppido : nihil Publius
Scipio profuit, nihil ei Lælius, nihil Furius:
Tres per idem tempus qui agitabant nobiles facillume,
Eorum ille opera ne domum quidem habuit conducticiam,
Saltem ut esset, quo referret obitum domini servulus.

II. Scripsit comœdias sex : ex quibus primam Andriam quum ædilibus daret, jussus ante Cæcilio recitare, ad cœnantem quum venisset, dictus est, initium quidem fabulæ, quod erat contemtiore vestitu, subsellio juxta lectulum residens legisse; post paucos vero versus invitatus, ut accumberet, cœnasse una, deinde cetera percurrisse, non sine magna Cæcilii admiratione. Et hanc autem, et quinque reliquas æqualiter populo probavit. Quamvis Volcatius de enumeratione omnium ita scribat :

Sumetur Hecyra sexta ex his fabula.

Eunuchus quidem bis die acta est, meruitque pretium, quantum nulla antea cujusquam comœdia, id est, octo millia nummum : propterea summa quoque titulo adscribitur. Nam Adelphorum principium Varro etiam præfert principio Menandri. Non obscura fama est, adjutum Terentium in scriptis a Lælio et Scipione, quibuscum familiariter vixit. Eamdem ipse auxit : nunquam enim, nisi leviter, se tutari conatur, ut in prologo Adelphorum :

Nam quod isti dicunt malevoli, homines nobiles
Hunc adjutare, assidueque una scribere :
Quod illi maledictum vehemens existimant,

Digitized by Google

aux extrémités de la Grèce, et mourut à Stymphale [8], ville d'Arcadie. Publius Scipion, ni Lélius, ni Furius, ne lui furent d'aucun secours. Ces trois nobles, qui menaient alors la vie la plus aisée, ne lui procurèrent pas même une maison en loyer, à laquelle un esclave pût rapporter l'annonce de la mort de son maître. »

II. Il écrivit six comédies : quand il présenta aux édiles [9] l'*Andrienne*, qui était la première, on lui répondit de la réciter d'abord à Cécilius [10] : il le trouva à souper. On rapporte que, le voyant mal vêtu, Cécilius le fit asseoir sur un tabouret, à côté du lit qu'il occupait, et que Térence commença sa lecture dans cette attitude; mais après les premiers vers, Cécilius lui donna place à côté de lui, l'engagea à souper, et se fit lire ensuite toute la pièce : il en fut frappé d'admiration. Térence réussit complètement : cette pièce et cinq autres obtinrent l'approbation du peuple, quoiqu'en les énumérant toutes Volcatius dise :

« Prenez *Hécyre*, la sixième de ces pièces. »

L'*Eunuque* fut joué deux fois en un jour [11], et lui fut payé un prix auquel ne s'était élevé jusqu'alors aucune comédie (huit mille sesterces [12]), raison pour laquelle l'on ajoute ordinairement la somme au titre. Varron préfère le commencement des *Adelphes* [13] à l'exposition de Ménandre. L'on répandait le bruit que Térence avait été aidé dans ses compositions par Lélius et Scipion, avec lesquels il vivait familièrement. Il a lui-même donné faveur à ce bruit, en ne se défendant que très-faiblement de cette allégation ; par exemple, dans le prologue des *Adelphes* :

« La malveillance, dit-il en parlant de lui-même, fait au poète encore un autre reproche, dont elle se plaît à exagérer la gravité : elle prétend que d'illustres personnages lui prêtent le secours

Digitized by Google

Eam laudem hic ducit maximam, quum illis placet,
Qui vobis universis et populo placent:
Quorum opera in bello, in otio, in negotio,
Suo quisque tempore usus est sine superbia.

Videtur autem se levius defendisse, quia sciebat, Lælio et Scipioni non ingratam esse hanc opinionem : quæ tamen magis et usque ad posteriora tempora valuit.

III. Q. Memmius in oratione pro se ait : « P. Africanus, qui a Terentio personam mutuatus, quæ domi luserat ipse, nomine illius in scenam detulit. » Nepos auctore certo comperisse se ait, C. Lælium quondam in Puteolano kalendis martiis admonitum ab uxore, temporius ut discumberet, petiisse ab ea, ne interpellaretur: serius tandem ingressum triclinium dixisse, non sæpe in scribendo magis successisse sibi : deinde rogatum, ut scripta illa proferret, pronunciasse versus, qui sunt in Heautontimorumeno :

Satis pol proterve me Syri promissa huc induxerunt.

IV. Santra Terentium existimat, si modo in scribendo adjutoribus indiguerit, non tam Scipione et Lælio uti potuisse, qui tunc adolescentuli fuere, quam Sulpicio Gallo, homine docto, et qui consularibus ludis initium fecerit fabularum dandarum : vel Q. Fabio Labeone, et M. Popillio, consulari utroque, ac poeta. Ideo ipsum non juvenes designasse, qui se adjuvisse dicerentur; sed vi-

Digitized by Google

d'une coopération assidue dans la composition de ses ouvrages. Térence, au contraire, regarde comme son plus beau titre de gloire le bonheur de plaire à des hommes qui vous plaisent si généralement à tous ainsi qu'au peuple romain; à des hommes qui ont également bien servi l'état dans la paix, dans la guerre, et les simples particuliers dans la direction de leurs affaires, sans en être pour cela plus altiers. »

Il paraît toutefois qu'il ne se défendit si faiblement que parce qu'il savait que cette opinion était agréable à Scipion et à Lélius : elle ne fit que s'accroître, et dura plus long-temps qu'eux-mêmes.

III. Q. Memmius, dans le discours qu'il prononça pour lui-même, dit « que Publius l'Africain, empruntant le nom de Térence, faisait paraître sur la scène les fruits de ses loisirs. » Cornelius Nepos prétend tenir d'une source certaine, que Lélius, étant à Pouzzoles le jour des calendes de mars[14], fut averti par sa femme qu'il était temps de venir souper. Il la pria de ne le pas interrompre; et plus tard, quand il vint dans la salle à manger, il déclara que jamais le travail ne lui avait si bien réussi; et, comme on lui demanda de montrer ce qu'il avait composé, il prononça ces vers, qui sont dans le *Bourreau de soi-même :*

« Conçoit-on l'insolence de ce Syrus ! »

IV. Santra[15] croit que si Térence avait eu besoin d'être secondé[16] dans ses compositions, il se serait moins adressé à Scipion et à Lélius, qui étaient encore adolescens[17], qu'à Sulpicius Gallus[18], homme de savoir, qui donna l'exemple de faire représenter des comédies aux jeux consulaires[19]; il pouvait encore recourir à Q. Fabius Labéon[20] et à M. Popillius[21], tous deux consulaires, tous deux poètes. Aussi n'a-t-il pas, dans ses vers, désigné

Digitized by Google

ros, quorum operam et in bello, et in otio, et in negotio populus sit expertus. Post editas comœdias, nondum quintum atque tricesimum egressus annum, causa evitandæ opinionis, quia videbatur aliena pro suis edere, seu percipiendi Græcorum instituta, moresque, quos perinde exprimeret in scriptis, egressus Urbem est, neque amplius rediit. De morte ejus Volcatius tradit :

Sed ut Afer sex populo edidit comœdias,
Iter hinc in Asiam fecit. Navim quum semel
Conscendit, visus nunquam est. Sic vita vacat.

V. Q. Cosconius redeuntem e Græcia perisse in mari dicit cum centum et octo fabulis, conversis e Menandro. Ceteri, mortuum esse in Arcadiæ Stymphalo, sive Leucadia, tradunt, Cn. Cornelio Dolabella, Marco Fulvio Nobiliore, consulibus, morbo implicitum acri, dolore ac tædio amissarum sarcinarum, quas in navi præmiserat ac simul fabularum, quas novas fecerat. Fuisse dicitur mediocri statura, gracili corpore, colore fusco. Reliquit filiam, quæ post equiti romano nupsit : item hortulos viginti jugerum in via Appia ad Martis villam. Quo magis miror, Porcium scribere,

. . . . . nihil Publius
Scipio profuit, nihil ei Lælius, nihil Furius :
Tres per idem tempus qui agitabant nobiles facillume,
Eorum ille opera ne domum quidem habuit conducticiam,
Saltem ut esset, quo referret obitum domini servulus.

Hunc Afranius quidem omnibus comicis præfert, scribens in Compitalibus :

Terentio non similem dices quempiam.

Digitized by Google

comme ses aides, des jeunes gens, mais des hommes dont le peuple avait reconnu le mérite dans la guerre, dans la paix et dans les affaires. Après avoir donné ses comédies, et avant d'avoir accompli sa trente-cinquième année, soit qu'il voulût éviter le soupçon de publier pour siens les travaux d'autrui, soit qu'il voulût étudier les usages et les mœurs de la Grèce pour les faire passer dans ses compositions, il sortit de Rome et n'y revint plus. Volcatius dit au sujet de sa mort :

« Quand Afer eut donné au peuple six comédies, il partit pour l'Asie. Une fois qu'il se fut embarqué, on ne le revit plus. C'est ainsi qu'il a perdu la vie. »

V. Q. Cosconius dit qu'à son retour de la Grèce il périt en mer avec cent huit pièces[22] traduites de Ménandre. Les autres soutiennent qu'il mourut à Stymphale, en Arcadie, ou à Leucade, sous le consulat de Cn. Cornelius Dolabella et de M. Fulvius Nobilior, et qu'il fut enlevé par une maladie aiguë, causée par le chagrin d'avoir perdu ses effets et ses pièces, qu'il avait fait partir avant lui sur un navire qui fit naufrage. Il était, dit-on, de taille médiocre, maigre de corps et de couleur basanée. Il laissa une fille, qui épousa ensuite un chevalier romain. Térence possédait des jardins de vingt arpens sur la voie Appienne, près de la villa de Mars. J'ai donc lieu de m'étonner que Porcius ait dit :

« Publius Scipion, ni Lélius, ni Furius, ne lui furent d'aucun secours. Ces trois nobles, qui menaient alors la vie la plus aisée, ne lui procurèrent pas même une maison en loyer, à laquelle un esclave pût rapporter l'annonce de la mort de son maître. »

Afranius[23] préfère Térence à tous les autres comiques; il dit, dans ses *Entretiens des carrefours :*

« Vous ne direz pas qu'il y en ait un pareil à Térence. »

Digitized by Google

Volcatius autem non solum Nævio et Plauto et Cæcilio, sed Licinio quoque et Attilio postponit. Cicero in Limone hactenus laudat :

Tu quoque, qui solus lecto sermone, Terenti,
Conversum expressumque latina voce Menandrum
In medio populi sedatis vocibus effers,
Quicquid come loquens, atque omnia dulcia dicens.

Item C. Cæsar :

Tu quoque, tu in summis, o dimidiate Menander,
Poneris, et merito, puri sermonis amator.
Lenibus atque utinam scriptis adjuncta foret vis,
Comica ut æquato virtus polleret honore
Cum Græcis; neque in hac despectus parte jaceres!
Unum hoc maceror, et doleo tibi deesse, Terenti.

Digitized by Google

Mais Volcatius ne se borne pas à lui préférer Névius, Plaute et Cécilius; il le range même après Licinius et Attilius. Cicéron s'exprime ainsi dans son *Limon :*

« Toi aussi, Térence, qui seul, par une expression choisie, as su rendre en latin et reproduire Ménandre, tu fais entendre au peuple silencieux tout ce qu'il a dit de plus agréable, tout ce qu'il a dit de plus doux. »

Et C. César :

« Toi aussi on te place au plus haut rang, demi-Ménandre [24] : et c'est avec raison; car tu aimes la pureté du langage. Ah! si la vigueur se joignait à la douceur de tes écrits, ta force comique obtiendrait les mêmes honneurs que les Grecs, et tu ne languirais pas négligé pour ce défaut : c'est la seule chose qui me tourmente, la seule que je regrette de ne pas voir en toi, Térence. »

Digitized by Google

NOTES

SUR LA VIE DE TÉRENCE.

1. *Du sénateur Terentius Lucanus.* C'est peut-être Terentius Culléon, que Scipion l'Africain délivra de sa captivité. (*Voy.* TITE-LIVE, liv. XXX, ch. 43.)

2. *Fenestella.* Historien cité par Nonius, par Fulgence et par Diomède; il avait rédigé des annales. Il paraît, d'après Pline, qu'il mourut sous le règne de Tibère; et d'après Eusèbe, qu'il parvint à l'âge de soixante-dix ans, et fut inhumé à Cumes.

3. *Après la fin de la seconde guerre punique.* Cette guerre se termina en 552, et la troisième commença en 605. Il faut donc que la naissance et la mort de Térence aient eu lieu dans un intervalle de quarante-neuf ans. Nous pensons que Térence n'a pas écrit au delà du consulat de Fulvius : il était né en 560.

4. *Les Gétules.* Salluste, dans sa *Guerre de Jugurtha*, c. XVIII, dit : « Les premiers habitans de l'Afrique furent les Gétules et les Libyens, qui se nourrissaient de la chair des animaux sauvages, et broutaient l'herbe comme les troupeaux. » (Page 43, de notre édition, tome I.)

5. *Selon lui, Térence était l'aîné de l'un et de l'autre.* Cela n'est pas possible : Scipion l'Africain mourut en 570, sous le consulat de Claudius Marcellus et de Fabius Labéon. Térence vint si longtemps après Plaute, qu'il l'appelle *vieux*. Voici ce qu'il dit de lui dans son *Prologue de l'Eunuque :*

> Quare æquum est nos cognoscere atque ignoscere
> Quæ veteres factitarant, si faciunt novi.

Or, Plaute ne mourut qu'un an avant Scipion, comme le dit Cicéron, dans son *Brutus*, en indiquant tous les magistrats qui étaient alors en charge. Il est même impossible que Fenestella, qui avait resserré la vie et la mort de Térence entre la seconde et la

Digitized by Google

troisième guerre punique, ait commis une erreur aussi grave : ce sera le fait d'un maladroit abréviateur qui l'aura mal compris, appliquant peut-être à Scipion l'Africain, ce qu'il disait de Scipion Émilien.

6. *Qu'ils étaient du même âge.* Autre absurdité, si on s'avisait de l'appliquer à l'Africain. Térence est de l'an 560, Émilien de 569. Il avait dix-sept ans quand son père Paul-Émile était consul, avec Licinius Crassus.

7. *Tandis que, de son areille avide.* Le latin dit *inhiare*, ce qui signifie « avoir la bouche béante et le regard fixe d'admiration.

8. *Stymphale.* Ville d'Arcadie, que Pausanias dit avoir été ainsi nommée du nom de Stymphalus, fils d'Elatus.

9. *Quand il présenta aux édiles.* C'étaient M. Fulvius Nobilior et M. Acilius Glabrion qui furent édiles en 587, sous le consulat de M. Claudius Marcellus et de Sulpicius Gallus.

10. *Cécilius.* Par une chicane chronologique, on conteste la possibilité du fait. La Chronique d'Eusèbe fait mourir Cécilius un an après Ennius, qui lui-même avait cessé de vivre en 584. Toutefois, la même Chronique rapporte cette anecdote qui ne peut manquer d'être vraie.

11. *L'*Eunuque *fut joué deux fois en un jour.* Donatus dit : « Elle fut jouée avec tant de succès et d'applaudissemens, qu'elle fut vendue une seconde fois, et représentée comme nouvelle. » Ce passage fait penser que la première vente était le droit d'auteur, pour une seule représentation : cela peut jeter quelque jour sur les idées de propriété littéraire. Cette représentation eut lieu sous l'édilité de Postumius Albinus et de Cornelius Merula, en 592.

12. *Huit mille sesterces.* Cela ne ferait que 1,638 francs, prix bien modique, qu'il ne valait pas la peine d'inscrire sur le titre. Il faut donc supposer qu'il y a erreur dans le texte, et d'autant plus que la vie de Térence, écrite par Plutarque, parle de 20,000 sesterces. Il avait donc sous les yeux une leçon qui nous est inconnue. C'est l'évaluation que je préférerais à celle qui multiplierait le chiffre par cent ou par mille, selon l'écriture de la somme romaine; car, de la sorte, on arriverait à une somme incroyable. 20,000 sesterces feraient 4,091 francs : quand on considère que

Digitized by Google

Donatus parle d'un second marché pour une représentation du même jour, il est assez probable que ce fut là le prix.

13. *Commencement des* ADELPHES. Cette pièce fut jouée aux jeux funèbres, célébrés pour Paul-Émile, par E. Fabius Maximus et P. Cornelius Africanus; ce fut en 593 : Scipion Émilien avait alors vingt-cinq ans. Velleius-Paterculus (1, 12, 3) : « Scipion Émilien possédait à la fois les talens militaires et les qualités civiles, et surpassait tous ceux de son siècle pour la culture de l'esprit et les connaissances. »

14. *Le jour des calendes de mars.* Le jour de la fête des matrones : raison pour laquelle la femme de Lélius avait probablement réuni des convives.

15. *Santra.* Il en est fait mention dans Festus. Il a écrit des biographies d'hommes illustres. Saint Jérôme le cite.

16. *Si Térence avait eu besoin d'être secondé.* Serait-ce pour le style et la pureté du langage? Il était Africain, et il ne serait pas impossible que tel ait été le but de ses consultations. Néanmoins, Phèdre était de Thrace; il écrivait purement, et l'on ne voit pas qu'il ait eu besoin de personne pour cela. Pourquoi Térence, qui avait été élevé dans la maison d'un sénateur, n'aurait-il pas possédé à fond la connaissance du latin.

17. *Scipion et Lélius, qui étaient encore adolescens.* Cette qualification d'*adolescentuli* ne doit pas étonner, surtout quand on réfléchit que César, à trente-six ans, est appelé *adolescentulus* par Salluste : ces locutions étaient familières aux anciens. Scipion avait vingt-cinq ans, et pouvait bien être consulté.

18. *Sulpicius Gallus.* Voici comme en parle Cicéron, dans son traité *des Orateurs illustres*, page 277 de notre édition : « De toute la noblesse, ce fut celui qui s'appliqua le plus aux lettres grecques : non-seulement il fut regardé comme orateur, mais il se distingua par toutes sortes de connaissances et de bonnes manières. Le style alors était déjà devenu plus moëlleux et plus brillant. » Ce fut Sulpicius Gallus qui, dans la guerre contre Persée, rassura l'armée sur les conséquences d'une éclipse qui avait jeté la terreur parmi les soldats : il expliqua les causes des phénomènes célestes.

Digitized by Google

19. *Qui donna l'exemple de faire représenter des comédies aux jeux consulaires.* Il était consul quand fut jouée l'*Andrienne.*

20. *Q. Fabius Labéon.* Cicéron, ch. 21 *des Orateurs illustres,* dit « qu'il fut à la fois lettré et éloquent, et qu'il savait le droit, et possédait à fond l'antiquité. »

21. *M. Popillius.* « Il est permis aussi de croire à M. Popillius quelque génie. Étant consul et revêtu du manteau des augures, il accomplissait un sacrifice en sa qualité de flamine de Carmenta : tout à coup on vint lui annoncer que le peuple s'ameutait, et qu'une sédition allait éclater contre les patriciens. Il paraît à l'assemblée, et, sans quitter la robe sacerdotale, il apaise la sédition par l'autorité de son caractère et de ses discours. » (*Orateurs illustres,* page 263.)

22. *Il périt en mer avec cent huit pièces.* Les commentateurs disent, qu'eût-il vécu un siècle, il n'aurait jamais pu en composer ni en traduire autant; mais ils ne réfléchissent pas qu'il y eut des auteurs encore bien plus féconds, par exemple Caldéron.

23. *Afranius.* Auteur d'atellanes et de comédies appelées *togatæ.* On l'a comparé à Ménandre. Nous n'avons plus de ses pièces que des fragmens.

24. *Demi-Ménandre.* Serait-ce parce qu'il n'avait que la moitié de son mérite, c'est-à-dire, la douceur et l'élégance sans la force comique, ou bien encore César lui donne-t-il ce nom, parce que, de deux pièces de Ménandre, il en faisait une latine? Il est difficile de décider.

Digitized by Google

HORATII POETÆ VITA.

Horatius Flaccus, Venusinus, patre, ut ipse tradit, libertino, et exactionum coactore; ut vero creditum est, salsamentario; quum illi quidam in altercatione exprobrasset, « Quoties ego vidi patrem tuum cubito se emungentem! » Bello philippensi, excitus a Marco Bruto imperatore, tribunus militum meruit : victisque partibus, venia impetrata, scriptum quæstorium comparavit. Ac primo Mæcenati, deinde Augusto insinuatus, non mediocrem in amborum amicitia locum tenuit. Mæcenas quantopere eum dilexerit, satis monstratur illo epigrammate, ubi inquit,

> Ni te visceribus meis, Horati,
> Plus jam diligo, tu tuum sodalem
> Mulo me videas strigosiorem :

sed multo magis extremis, tali ad Augustum elogio : « Horatii Flacci, ut mei, memor esto. » Augustus ei epistolarum officium obtulit, ut hoc ad Mæcenatem scripto significat : « Ante, ipse scribendis epistolis amicorum sufficiebam : nunc occupatissimus, et infirmus, Horatium nostrum a te cupio abducere. Veniet ergo ab ista parasitica mensa ad hanc regiam, et nos in scribendis epistolis juvabit. » Ac ne recusanti quidem aut suc-

Digitized by Google

VIE DU POÈTE HORACE[1].

HORATIUS FLACCUS, de Venouse[2], était, comme il nous le dit lui-même[3], fils d'un affranchi qui faisait l'office de percepteur de l'impôt : cependant on a cru généralement que son père était charcutier, parce que dans une querelle quelqu'un lui cria : « Que de fois j'ai vu ton père s'essuyant le nez du coude[4]. » Marcus Brutus l'ayant appelé à lui dans la guerre de Philippes[5], il fut tribun des soldats[6]. Lorsqu'après la défaite de son parti il eut obtenu sa grâce[7], il acheta une place d'écrivain public[8]. Bientôt il s'attira la faveur de Mécène, puis celle d'Auguste, et obtint dans leur amitié un rang distingué. On voit assez, par l'épigramme[9] suivante, combien Mécène l'aimait ; il dit :

« Si je ne t'aime plus que mes entrailles, Horace, je consens à ce que l'on voie ton ami[10] plus efflanqué qu'un mulet[11]. »

Il marqua encore bien plus son amitié sur la fin de sa vie[12], en adressant à Auguste cette recommandation : « Souvenez-vous d'Horatius Flaccus comme de moi-même. » Auguste lui conféra la place de secrétaire, comme il le dit à Mécène dans cette lettre : « Autrefois je suffisais à ma correspondance avec mes amis ; maintenant je suis accablé d'affaires et infirme ; je désire vous enlever notre Horace : il quittera donc cette table de parasite[13] pour la table royale, et il m'aidera à écrire des lettres. » Le refus d'Horace ne l'irrita point : il ne cessa

Digitized by Google

censuit quicquam, aut amicitiam suam ingerere desiit. Exstant epistolæ, ex quibus, argumenti gratia, pauca subjeci : « Sume tibi aliquid juris apud me, tanquam si convictor mihi fueris : recte enim, et non temere feceris; quoniam id usus mihi tecum esse volui, si per valetudinem tuam fieri possit. » Et rursus : « Tui qualem habeam memoriam, poteris ex Septimio quoque nostro audire : nam incidit, ut illo coram fieret a me tui mentio. Neque si tu superbus amicitiam nostram sprevisti, ideo nos quoque ἀνθυπερηφανοῦμεν. » Præterea sæpe inter alios jocos « purissimum penem, » et « homuncionem lepidissimum » appellat : unaque et altera liberalitate locupletavit. Scripta quidem ejus usque adeo probavit, mansuraque perpetuo opinatus est, ut non modo Seculare carmen componendum injunxerit, sed et vindelicam victoriam Tiberii Drusique privignorum : eumque coegerit propter hoc, tribus carminum libris ex longo intervallo quartum addere : post Sermones quoque lectos, nullam sui mentionem habitam ita sit questus : « Irasci me tibi scito, quod non in plerisque ejusmodi scriptis mecum potissimum loquaris. An vereris, ne apud posteros tibi infame sit, quod videaris familiaris nobis esse? » expressitque eclogam, cujus initium est :

Quum tot sustineas et tanta negotia solus,
Res italas armis tuteris, moribus ornes,
Legibus emendes; in publica commoda peccem,
Si longo sermone morer tua tempora, Cæsar.

Digitized by Google

de lui prodiguer son amitié. On a encore des lettres dont je citerai quelques passages à l'appui de ce que j'avance : « Prenez avec moi un peu de liberté comme si vous aviez été mon commensal : ce sera fort bien ; en effet, si votre santé l'eût permis, j'aurais voulu qu'il en fût ainsi. » Dans une autre lettre : « Notre Septimius [14] pourra vous dire combien je pense à vous ; car il m'arriva d'en parler devant lui. Ce n'est point une raison, parce que vous avez dédaigné mon amitié, pour que je fasse de mon côté le superbe. » Dans les plaisanteries qu'Auguste adresse à Horace, il l'appelle souvent : « Homme très-chaste [15], » ou « le plus gracieux des hommes ; » il l'enrichit de fréquentes libéralités. Il aimait fort ses écrits, et pensait qu'ils seraient impérissables ; aussi le chargea-t-il de composer le *Chant Séculaire* [16], et de célébrer la victoire de Tibère et de Drusus, ses beaux-fils, sur les Vindéliciens. Ce fut encore la raison pour laquelle il le contraignit en quelque sorte à ajouter un quatrième livre [17] aux trois qu'il avait publiés depuis long-temps. Après avoir lu les *Satires*, il se plaignit de ce qu'il n'y était point parlé de lui. Voici dans quels termes : « Sachez que je suis irrité contre vous de ce que, dans la plupart des écrits de ce genre, vous ne m'adressiez point la parole : ou bien craignez-vous peut-être que la postérité ne vous déclare infâme, si vous paraissez avoir été mon ami ? » C'est alors qu'il en obtint ces vers :

O vous dont les exploits protègent l'Italie !
Vous de qui les vertus l'ont ornée et polie ;
Vous qui, la reformant, l'éclairant par vos lois,
Du fardeau de l'état portez seul tout le poids :
César, ne craignez pas qu'une indiscrète muse
Aux dépens des Romains de vos momens abuse*.

* Traduction de M. Daru.

Digitized by Google

Horatius habitu corporis brevis fuit, atque obesus : qualis a se ipso et in Satiris describitur, et ab Augusto hac epistola : « Pertulit ad me Dionysius libellum tuum, quem ego, ut accusem te, quantuluscunque est, boni consulo. Vereri autem mihi videris, ne majores libelli tui sint, quam ipse es. Sed si tibi statura deest, corpusculum non deest. Itaque licebit in sextariolo scribas; quum circuitus voluminis tui sit ὀγκωδέστατος, sicut est ventriculi tui. »

Ad res venereas intemperantior traditur. [Nam speculato cubiculo scorta dicitur habuisse disposita, ut, quocunque respexisset, ibi ei imago coitus referretur.] Vixit plurimum in secessu ruris sui Sabini aut Tiburtini : domusque ejus ostenditur circa Tiburni luculum. Venerunt in manus meas et elegi sub ejus titulo, et epistola prosa oratione, quasi commendantis se Mæcenati : sed utraque falsa puto. Nam elegi vulgares, epistola etiam obscura : quo vitio minime tenebatur. Natus est sexto idus decembres, Lucio Cotta, et Lucio Torquato, consulibus. Decessit quinto kalendas decembres, Caio Marcio Censorino, et Caio Asinio Gallo, consulibus, post septimum et quinquagesimum annum, herede Augusto palam nuncupato, quum, urgente vi valetudinis, non sufficeret ad obsignandas testamenti tabulas. Humatus et conditus est extremis Esquiliis, juxta Mæcenatis tumulum.

Digitized by Google

Horace était petit de taille, mais épais [18]. C'est ainsi qu'il se dépeint lui-même dans ses *Satires*, et que nous le représente Auguste dans les lettres suivantes. « Dionysius m'a apporté votre petit ouvrage : si petit qu'il soit, j'y trouve de quoi vous accuser. Vous me paraissez craindre, en effet, que vos livres ne deviennent plus grands que vous ne l'êtes vous-même. Mais si la taille vous manque, il n'en est pas de même de la corpulence [19] : vous pourriez, en effet, les écrire sur un boisseau. Le pourtour de votre volume est des plus bombés [20], comme celui de votre ventre. »

Horace était, dit-on, fort porté à l'amour. (On rapporte qu'il plaçait des prostituées dans des cabinets garnis de glaces, afin que, de quelque côté qu'il portât les yeux il vît se reproduire l'image des plaisirs lascifs auxquels il s'abandonnait [21]. Il demeurait le plus souvent dans sa retraite de Tibur, située sur les limites des Sabins [22]. On montre encore sa maison près du petit bois de Tibur. Il m'est tombé entre les mains des élégies qui portent son nom, et une lettre en prose, dans laquelle il se recommande à Mécène; mais les unes et les autres me semblent supposées : car ces élégies sont communes, et la lettre est écrite d'un style obscur, défaut qui n'était pas du tout le sien. Horace était né le 8 décembre, sous le consulat de L. Cotta et de L. Torquatus [23], et mourut le 27 novembre, sous celui de Marcus Censorinus et de Caïus Asinius Gallus [24], à près de cinquante-sept ans, en déclarant hautement [25] qu'Auguste était son héritier, la violence de la maladie ne lui ayant pas permis de faire un testament dans les formes. Il fut inhumé à l'extrémité des Esquilies, à côté du tombeau de Mécène.

Digitized by Google

NOTES

SUR LA VIE DU POÈTE HORACE.

1. Cette vie d'Horace se trouve dans un vieux manuscrit, sans nom d'auteur. Qu'importe, les érudits veulent y reconnaître le style de Suétone, et déclarent qu'elle faisait partie du livre des poètes que nous n'avons plus : soumettons-nous. Toutefois, il y a des raisons de le faire : un scoliaste parle, d'après Suétone, de reproches adressés à Horace par Auguste sur sa négligence à écrire, et cela se trouve en effet dans la *Vie d'Horace* attribuée à Suétone.

2. *De Venouse.* Cette ville est située sur les confins de l'Apulie, de la Lucanie et du Samnium : aussi Horace dit-il lui-même, *Sat.* II, I, 34 :

> Sequor hunc, Lucanus an Appulus, anceps.

Strabon la donne au pays des Samnites.

3. *Comme il nous le dit lui-même.* Dans la sat. VI du liv. I, v. 45 :

> Nunc ad me redeo libertino patre natum:
> Quem rodunt omnes libertino patre natum.

4. *S'essuyant le nez du coude.* Parce qu'il avait les mains dans la viande hachée : c'était d'ailleurs une marque de basse profession que cette habitude. Ainsi l'auteur de la *Rhétorique* adressée à Herennius : « C'est comme si vous disiez au fils d'un charcutier, Tiens-toi tranquille : ton père se mouchait le nez du coude. » Diogène Laërce dans *Bion*, et Plutarque dans le *Banquet*, font les mêmes remarques sur les charcutiers.

5. *La guerre de Philippes.* Dans l'ode VII du livre II, Horace dit :

> Tecum Philippos et celerem fugam
> Sensi, relicta non bene parmula.

Ailleurs il rapporte qu'il avait perdu sa fortune par suite de la défaite.

Digitized by Google

6. *Tribun des soldats.* Dans la satire VI du livre I, il dit lui-même qu'il commandait une légion :

Quod mihi pareret legio Romana tribuno.

7. *Lorsqu'il eut obtenu sa grâce.* Par le crédit de Mécène.

8. *Il acheta une place d'écrivain public.* Les écrivains étaient répartis en décuries : on achetait le droit d'y entrer, et ce premier degré conduisait à devenir chevalier.

9. *L'épigramme suivante.* Il faut prendre épigramme dans le sens des anciens, sans y attacher l'idée de malignité. Mécène était auteur d'une *Histoire des guerres d'Auguste.* (Voyez la XIIe ode d'HORACE, au liv. II.)

10. *A ce que l'on voie ton ami.* Au lieu de *Titium sodalem*, dont on ne sait que faire, je lis avec Oudendorp et Wolf *tuum sodalem;* en sorte que Mécène parle ici de lui-même. On a beau corriger *Tu Titi sodalis,* on a beau s'ingénier pour trouver des conjectures sur les voisins de Mécène ou sur les gens de sa famille qui pouvaient avoir des chevaux efflanqués, on ne retire de tout cela rien de raisonnable.

11. *Plus efflanqué qu'un mulet.* Je lis *hinnus* ou *mulus,* comme on voudra; on pourrait aussi laisser *mimus,* et traduire *qu'un comédien;* enfin il y a des gens qui préfèrent *hinnulus,* leçon adoptée dans l'édition Lemaire. La vérité est qu'il faudra se résoudre à n'en rien savoir, et comprendre seulement que Mécène écrivait à Horace qu'il l'aimait beaucoup.

12. *Sur la fin de sa vie.* Il paraît qu'il manque ici quelque chose dans le texte qui ne peut s'être borné au mot *extremis.* J'ai adopté, pour le sens, l'opinion de Burmann. Il y avait peut-être aussi *multo magis extremis verbis.* C'était la formule par laquelle les testateurs ou les mourans recommandaient des personnes qui leur étaient chères. *Horatii Flacci mei memor esto.*

13. *Il quittera donc cette table de parasite.* Ce mot défavorable n'avait pas, à ce que dit Athénée, l'acception que nous lui donnons aujourd'hui. Les parasites étaient les compagnons des prêtres et des magistrats. Il cite Cléarque, qui dit qu'autrefois on appelait *parasite* un homme toujours prêt, toujours disponible, et que la signification venant à dégénérer, on en fit des compagnons de table.

Digitized by Google

14. *Septimius.* C'est peut-être celui auquel Horace écrivait, *Od.* II, 6, 1 :

Septimi Gades aditure mecum.

Dans ce cas c'était un chevalier romain. Horace le recommande à Tibère dans l'épître XI du livre I.

15. *Homme très-chaste.* C'était une ironie par antiphrase, si toutefois la leçon est bonne. Dans tous les cas, le latin renferme une obscénité que je me suis bien gardé de traduire. Il y a *purissimum penem.* Quelques interprètes s'en tirent par une platitude : ils lisent *pœnæ ;* apparemment qu'ils font à Horace la grâce de dire qu'il n'a pas été repris de justice. Scaliger, qui propose *putissimum,* pourrait bien avoir deviné juste.

16. *Le Chant Séculaire.* Horace avait alors quarante-sept ans.

17. *Il le contraignit en quelque sorte à ajouter un quatrième livre.* Le même fait est confirmé par Acron et Porphyrion, qui disent que le principal objet de ce quatrième livre devait être de célébrer la victoire de Tibère et de Drusus.

18. *Mais épais.* Dans l'épître IV du livre I, Horace dit :

Me pinguem et nitidum bene curata cute vises.

19. *Il n'en est pas de même de la corpulence.* Ceci n'est fondé que sur une restitution de texte assez aventurée. Il n'y a que ces mots : *sed si statura de est... unde est.* Peut-être, au lieu de *corpusculum non deest,* y avait-il : *cor corpusculo non deest.* Nous nous garderons bien de rapporter tout ce que l'on a dit à ce sujet.

20. *Des plus bombés.* Le mot grec que je rends ici est dû à une restitution, car il est altéré dans les manuscrits.

21. *Des plaisirs lascifs auxquels il s'abandonnait.* On suppose qu'il y a interpolation de tout ce passage, qui, dit-on, aurait été transcrit dans cet endroit par des copistes, tandis qu'il est dans Sénèque (*Quest. Natur,* I, 16), où il s'agit d'un certain Hostius Quadra. Mais les faits que rapporte Sénèque sont bien différens.

22. *Sa retraite de Tibur, située sur les limites des Sabins.* On croirait, d'après le texte, qu'Horace avait deux propriétés, l'une à Tibur, l'autre au pays des Sabins; mais elle était sur les confins

Digitized by Google

de ce pays. D'ailleurs, il nous apprend lui-même qu'il n'avait qu'un seul domaine, dans la XVIIIe ode du IIe livre :

Satis beatus unicis Sabinis.

23. *Et de L. Torquatus.* Dans l'ode XXI du IIe livre, il dit lui-même :

O nata mecum consule Manlio
Testa.....

et dans la XIIIe épode :

Tu vino Torquato move
Consule pressa meo.

C'était l'an de Rome 689.

24. *Sous celui de..... Caïus Asinius.* En 746. Aussi lisons-nous *post septimum et quinquagesimum*, et non *post nonum ;* ce qui serait inexact. Dans la Chronique d'Eusèbe, saint Jérôme lui accorde aussi cinquante-sept ans; mais on peut, outre les années accomplies, tenir compte d'une partie de la première et d'une partie de la dernière.

25. *En déclarant hautement.* C'est ce que les anciens jurisconsultes appelaient *testamentum per nuncupationem.*

Digitized by Google

LUCANI VITA.

M. Annæus Lucanus, Cordubensis, prima ingenii experimenta in Neronis laudibus dedit quinquennali certamine. Dein civile bellum, quod a Pompeio et Cæsare gestum est, recitavit. Qui tantæ levitatis et tam immoderatæ linguæ fuit, ut in præfatione quadam ætatem et initia sua cum Virgilio comparans, ausus sit dicere: « et quantum mihi restat ad Culicem? » Hic, initio adolescentiæ, quum ob infestum matrimonium patrem suum ruri agere longe cognovisset, revocatus Athenis a Nerone, cohortique amicorum additus, atque etiam quæstura honoratus, non tamen permansit in gratia. Siquidem ægre ferens, recitante se, subito, ac nulla nisi refrigerandi sui causa, indicto senatu, Neronem recessisse; neque verbis adversus principem, neque factis exstantibus post hæc temperavit : adeo ut quondam in latrinis publicis, clariore strepitu ventris emisso, hemistichium Neronis magna consessorum fuga pronunciarit: « Sub terris tonuisse putes. » Sed et famoso carmine quum ipsum, tum potentissimos amicorum, gravissime proscidit. Ad extremum pæne signifer Pisonianæ conjurationis exstitit : multus in gloria tyrannicidarum palam

Digitized by Google

VIE DE LUCAIN.

M. Annéus Lucain[1] essaya pour la première fois son talent en célébrant les louanges de Néron aux jeux quinquennaux, institués par ce prince. Il récita, dans la suite, un poëme sur la guerre civile entre Pompée et César. Il y avait dans son caractère tant de légèreté, il savait si peu retenir sa langue, qu'à son âge, et dès ses débuts, il osa, dans une préface, établir une comparaison entre lui et Virgile. Il s'écriait : « Que me reste-t-il pour atteindre au *Moucheron ?* » Dès sa première jeunesse, ayant appris que son père s'était retiré à la campagne, à cause d'un mariage fâcheux qu'il avait contracté, Lucain revint d'Athènes, d'où il était rappelé par Néron[2]. Celui-ci l'adjoignit à la troupe d'amis qui l'entourait, et l'éleva même à la questure ; mais son crédit fut de peu de durée. Il fut très-blessé de ce qu'un jour qu'il récitait des vers, Néron se retira, sous prétexte d'aller au sénat, mais uniquement pour réfroidir les auditeurs[3]. Depuis lors, Lucain ne cessa de marquer son humeur contre le prince et par ses paroles et par ses actions, à tel point qu'un jour, aux latrines publiques, après avoir donné cours à un vent très-bruyant, il fit sur-le-champ l'application de cet hémistiche de Néron : « *On dirait un tonnerre souterrain ;* » audace qui mit en fuite tous ceux qui étaient assis à ces latrines[4]. Ce n'était point assez : il déchira, dans un poëme, et l'empereur lui-même et les plus puissans de ses favoris ; enfin il fut

Digitized by Google

prædicanda, ac plenus minarum; usque eo intemperans, ut Cæsaris caput proximo cuique jactaret. Verum, detecta conjuratione, nequaquam animi constantiam præstitit. Facile enim confessus, et ad humillimas devolutus preces, matrem quoque innoxiam inter socios nominavit; sperans, impietatem sibi apud parricidam principem profuturam. Impetrato autem mortis libero arbitrio, codicillos ad patrem de corrigendis quibusdam versibus suis exaravit : epulatusque largiter, brachia ad secandas venas medico præbuit. Poemata ejus etiam prælegi memini; confici vero, ac venalia proponi, non tantum operose et diligenter, sed inepte quoque.

Digitized by Google

presque le porte-enseigne de la conjuration de Pison, et, dans ses vaines menaces, il ne cessait d'élever aux nues la gloire des tyrannicides [5], allant jusqu'à ce point d'extravagance d'offrir au premier venu la tête de César. Mais quand la conjuration eut été découverte [6], il ne montra aucune espèce de fermeté; il fit des aveux avec beaucoup d'empressement et s'abaissa aux plus humbles prières; même il désigna comme ayant pris part au complot sa propre mère [7], qui en était innocente; il espérait qu'aux yeux d'un prince parricide cette espèce d'impiété serait un mérite. Il n'obtint toutefois que le choix du genre de mort dont il devait périr. Alors il adressa à son père un billet [8] dont le but était d'indiquer des corrections pour quelques-uns de ses vers; puis il mangea copieusement, et tendit ses bras au médecin pour se faire ouvrir les veines [9]. Je me rappelle qu'on lisait beaucoup ses poëmes dans les réunions, et que le soin de les orner pour les exposer en vente était poussé jusqu'à la folie [10].

Digitized by Google

NOTES

SUR LA VIE DE LUCAIN.

1. *M. Annéus Lucain.* Fils de Mela, frère du philosophe Sénèque, et chevalier romain. Il était de Cordoue, sur le Bétis, qui contribuait beaucoup à la fertilité de ses terres.

2. *Lucain revint d'Athènes,* etc. Ce passage est fort obscur : voici néanmoins comme je l'entends : « Lucain était fort jeune, quand il apprend que son père s'est éloigné de Rome à raison d'un mariage. Lucain lui-même n'était pas à Rome ; il était allé à Athènes, d'où Néron le fit revenir. » Tout ceci est plutôt deviné que traduit.

3. *Réfroidir les auditeurs.* Le sens que j'adopte est conforme aux habitudes jalouses de Néron. Xiphilin nous dit qu'il fit défendre à Lucain de faire des vers ; et Tacite, que Néron lui interdit de les montrer.

4. *Tous ceux qui étaient assis à ces latrines.* Parce qu'ils craignaient les conséquences de ce nouveau crime de lèse-majesté. Nous avons déjà dit qu'on était poursuivi pour s'être déshabillé devant une statue de l'empereur, ou pour avoir prononcé son nom dans les lieux ou dans les occasions où il ne fallait pas.

5. *Élever aux nues la gloire des tyrannicides.* — *In gloriam tyrannicidarum palam indicenda.* Je lis, avec l'édition d'Oudendorp et celle de Lemaire, *in gloria tyrannicidarum palam prædicanda.*

6. *Mais quand la conjuration eut été découverte.* Par Milichus Sevinus, affranchi d'un conjuré. (*Voyez* Tacit., *Ann.,* xv, 55.)

7. *Sa propre mère.* Elle s'appelait Atilla, ainsi que nous l'apprend Tacite, qui rapporte cette même infamie.

8. *Il adressa à son père un billet.* Ainsi Lucain mourant corrige ses vers ; Virgile veut brûler les siens.

Digitized by Google

9. *Pour se faire ouvrir les veines.* Tacite nous dit que son sang était déjà presque écoulé, mais qu'ayant toute sa tête, il se mit à réciter avant de mourir un morceau de ses ouvrages, dans lequel il avait décrit la fin d'un soldat, périssant de la même manière par suite d'une blessure. Ce furent ses dernières paroles.

10. *Était poussé jusqu'à la folie.* J'ai suivi en partie le sens d'Oudendorp, qui rapporte aux ornemens des manuscrits les mots *operose et diligenter.* Je crois que le mot *inepte* veut dire qu'il y avait de la déraison dans cet excès d'engouement, et non pas que les ornemens étaient quelquefois de mauvais goût.

Digitized by Google

CAII PLINII VITA.

Plinius Secundus, Novocomensis, equestribus militiis industrie functus, procurationes quoque splendidissimas, atque continuas, summa integritate administravit, et tamen liberalibus studiis tantam operam dedit, ut non temere quis plura in otio scripserit. Itaque bella omnia, quæ unquam cum Germanis gesta sunt, viginti voluminibus comprehendit. Item Naturalis Historiæ triginta septem libros absolvit. Periit clade Campaniæ. Nam quum Misenensi classi præesset, et flagrante Vesevo ad explorandas propius causas liburnica pertendisset, neque adversantibus ventis remeare posset, vi pulveris ac favillæ oppressus est; vel, ut quidam existimant, a servo suo occisus, quem, deficiens æstu, ut necem sibi maturaret, oraverit.

Digitized by Google

VIE DE PLINE[1].

PLINIUS SECUNDUS était de Côme. Il servit avec zèle, s'acquitta de tous les emplois militaires de l'ordre des chevaliers, et, continuellement employé aux missions les plus brillantes et les plus importantes, il y fit preuve de la plus grande intégrité. Ces travaux ne l'empêchèrent pas de se livrer aux études libérales avec tant de zèle, que l'on citerait difficilement quelqu'un qui ait plus écrit dans ses loisirs. Ainsi il renferma en vingt volumes[2] l'histoire de toutes les guerres que l'on ait jamais faites aux Germains ; il accomplit aussi son grand ouvrage d'*Histoire naturelle*[3] en trente-sept livres. Il mourut dans le désastre éprouvé par la Campanie. A cette époque, il commandait la flotte de Misène[4], et lorsque le Vésuve s'enflamma, il voulut s'en approcher sur un vaisseau liburnien, pour étudier de plus près les causes de ce phénomène ; mais les vents contraires ne lui permirent pas de s'en retourner, et il périt par la violence de cette éruption de cendres et de fumée[5]. D'autres pensent qu'il fut tué par un de ses esclaves, qu'il pria de hâter sa fin, lorsqu'il se sentit suffoqué par la chaleur.

Digitized by Google

NOTES

SUR LA VIE DE PLINE.

1. Cette notice ne peut être de Suétone; elle a été écrite au moins quatre siècles après sa mort. Ne fût-ce que l'erreur grossière de confondre le lieu où naquit Pline le Jeune avec celui qui donna le jour à Pline l'Ancien, c'en serait assez pour se méfier de cette maigre et sèche composition. Pline l'Ancien était de Vérone et non de Côme. Saint Jérôme commet, au surplus, la même erreur dans la Chronique d'Eusèbe.

2. *Il renferma en vingt volumes.* Voici ce que dit de cet ouvrage Pline le Jeune dans la lettre 5 du liv. III (tome I, p. 181 de notre édition) : « Il nous a laissé vingt livres sur les guerres de Germanie; il y a rassemblé toutes celles que nous avons soutenues contre les peuples de ce pays. C'est un songe qui lui fit entreprendre cet ouvrage : il servait dans cette province, lorsqu'il crut voir pendant son sommeil Drusus Néron, qui, vainqueur et conquérant de la Germanie, y avait trouvé la mort. Ce prince lui recommandait de sauver son nom d'un injurieux oubli. »

3. *Son grand ouvrage d'*Histoire naturelle. Pline le Jeune dit : « Cet ouvrage est d'une étendue, d'une érudition infinie, et presque aussi varié que la nature elle-même. »

4. *Il commandait la flotte de Misène.* — *Voyez*, sur tout cela, la lettre 16 du livre VI de Pline le Jeune.

5. *Cette éruption de cendres et de fumée.* Voici ce qu'en dit Pline le Jeune : « On voulut s'approcher du rivage pour examiner si la mer permettait quelque tentative; mais on la trouva toujours orageuse et contraire. Là, mon oncle se coucha sur un drap étendu, demanda de l'eau froide, et en but deux fois. Bientôt des flammes, et une odeur de soufre qui en annonçait l'approche, mirent tout le monde

Digitized by Google

en fuite, et forcèrent mon oncle à se lever. Il se lève appuyé sur deux jeunes esclaves, et, au même instant, il tombe mort. J'imagine que cette épaisse fumée arrêta sa respiration et le suffoqua : il avait naturellement la poitrine faible, étroite et souvent haletante. »

Digitized by Google

D. JUNII JUVENALIS VITA.

Junius Juvenalis, libertini locupletis incertum filius, an alumnus, ad mediam fere ætatem declamavit, animi magis causa, quam quod scholæ se aut foro præpararet. Deinde paucorum versuum satira non absurde composita in Paridem pantomimum poetamque [Claudii Neronis, ejus semestribus militiolis tumentem], genus scripturæ industrie excoluit. Et tamen bene diu ne modico quidem auditorio quicquam committere est ausus. Mox magna frequentia, magnoque successu bis ac ter auditus est, ut ea quoque, quæ prima fecerat, inferciret novis scriptis :

> Quod non dant proceres, dabit histrio : tu Camerinos,
> Et Bareas, tu nobilium magna atria curas.
> Præfectos Pelopea facit, Philomela tribunos.

Erat tum in deliciis aulæ histrio; multique fautorum ejus quotidie provehebantur. Venit ergo Juvenalis in suspicionem, quasi tempora figurate notasset : ac statim per honorem militiæ, quamquam octogenarius, Urbe summotus, missusque ad præfecturam cohortis, in ex-

Digitized by Google

VIE DE D. JUNIUS JUVÉNAL[1].

On ne sait si Junius Juvénal fut le fils ou le nourrisson d'un riche affranchi. Quoi qu'il en soit, il s'exerça à la déclamation à peu près pendant la moitié de sa vie[2], et plus encore par goût, que pour en faire usage à l'école ou au forum. Ayant assez bien réussi à composer une satire de peu de vers[3] contre Pâris le pantomime, et contre son poète[4] Stace, qui était fier de six mois de services[5], il s'appliqua plus particulièrement à ce genre de composition. Cependant il demeura bien long-temps avant d'oser réciter quelque chose, même devant l'auditoire le plus restreint; mais il y eut dans la suite beaucoup d'empressement pour l'entendre : on l'écoutait jusqu'à deux et trois fois[6], si bien qu'il fit entrer ses anciens essais dans ses nouveaux ouvrages :

« Ce que les grands ne sauraient donner, un histrion le donne. Tu fais ta cour aux Camerinus[7], aux Bareas[8]; tu fréquentes les salons des grands. Oublies-tu que la tragédie de *Pélops*[9] valut un gouvernement, et celle de *Philomèle*[10] le tribunat* ? »

Un histrion faisait alors les délices de la cour, et beaucoup de ses admirateurs étaient promus aux plus grands emplois : Juvénal fut soupçonné d'avoir fait une allusion aux circonstances présentes ; sur-le-champ, et quoiqu'il eût quatre-vingts ans, on l'éloigna de Rome[11], sous pré-

* Traduction de Dussault, sat. VII, v. 90.

Digitized by Google

trema Ægypti parte tendentis. Id supplicii genus placuit, ut levi atqui joculari delicto par esset. Verum intra brevissimum tempus angore et tædio periit.

Digitized by Google

texte de l'honorer d'un grade militaire. Il fut nommé à la préfecture d'une cohorte qui se rendait aux extrémités de l'Égypte [12]. On s'arrêta à ce genre de peine pour la mettre au niveau d'un délit qui n'était que plaisant et sans importance; néanmoins il mourut bientôt de tristesse et de dégoût.

Digitized by Google

NOTES

SUR LA VIE DE D. JUNIUS JUVÉNAL.

1. Quelques personnes attribuent cette *Vie de Juvénal* à Probus; d'autres veulent y reconnaître le style de Suétone. Juvénal était né à Aquinum, au pays des Volsques. Dans la *Satire* III, v. 319, il dit :

Quoties te
Roma tuo refici properantem reddet Aquino.

2. *Pendant la moitié de sa vie.* C'est-à-dire jusqu'à l'âge de quarante ans, car il en vécut plus de quatre-vingts. Peut-être fut-il disciple de Quintilien.

3. *Une satire de peu de vers.* C'est la septième.

4. *Pâris le pantomime, et contre son poète.* Les mots *Claudii Neronis* manquent dans beaucoup de manuscrits. Dans tous les cas, il y a altération; on sait que Néron avait tué son Pâris : aussi veut-on qu'il soit question de celui de Domitien, et on propose de lire, *M. Paridem Domitiani pantomimum.* En faisant abstraction des mots altérés, il y a moyen encore de couper le sens, de manière à ce qu'il s'agisse du comédien Pâris, et du poète qui écrit pour ce comédien, lequel est fier déjà des services de six mois de son favori. On a voulu appliquer cela à Stace. Stace avait, en effet, vendu à Pâris le pantomime la pièce d'*Agavé.* (*Voyez* HEGYNUS, *fab.* 184.) Juvénal (*Sat.* VII, 87) dit :

Esurit intactam Paridi nisi vendat Agavem.

Ce qu'il y a de certain, c'est que ces premiers vers contre Pâris furent ensuite insérés dans la satire qui s'applique à Stace.

5. *De six mois de services.* Si l'allusion qu'on trouve dans cette satire est vraie, il s'agirait de Stace, que le crédit de l'histrion aurait fait tribun des soldats, emploi qu'il aurait conservé six mois. Je crois que l'explication d'Oudendorp est encore la plus sensée. La voici : « Juvénal, né sous Caligula en 791 ou 792, avait fait, sous Néron, une satire contre le pantomime Pâris;

Digitized by Google

mais il ne donna pas suite à ses études poétiques, et ne publia point ces vers jusqu'à ce qu'en 870, sous Adrien, il vint à Rome à l'âge de quatre-vingts ans. Alors l'indignation lui arracha des vers; il récita ses satires; et, au lieu du pantomime de Néron, il inséra dans la septième celui de Domitien, qui avait été aussi puni de mort. Ce fut pour Juvénal l'occasion de parler de Stace, qui avait vendu son *Agavé* à ce Pâris. Mais l'histrion en crédit à la cour d'Adrien s'en irrita; il prêta à Juvénal l'intention d'une allusion, et on l'exila comme il vient d'être dit. »

6. *On l'écoutait jusqu'à deux et trois fois.* Bien entendu que c'était la répétition des mêmes morceaux. Il ne faut pas croire que Juvénal n'ait fait en tout que deux ou trois séances publiques : il n'y aurait pas là de quoi s'étonner ni de quoi proclamer un succès.

7. *Camerinus.* Sulpicius Camerinus avait eu en Afrique un gouvernement proconsulaire. Les Africains lui reprochaient d'être cruel et rapace.

8. *Bareas.* Soranus Bareas fut accusé après son proconsulat d'Asie. On le poursuivait pour avoir été l'ami de Plaute, et on supposait qu'il avait voulu se concilier la faveur de sa province pour entreprendre un mouvement politique.

9. *Pélops.* Je crois que M. Dussault eût mieux fait de laisser *Pelopea.* Il s'agit de la fille de Thyeste, qui eut des amours incestueuses avec son père, et donna le jour à Égiste, meurtrier d'Agamemnon.

10. *Philomèle.* Qui, avec Progné, sa sœur, donna à Térée les membres d'Itys à manger.

11. *On l'éloigna de Rome.* Il paraît qu'Adrien en était à la sixième année de son règne. C'est ce que l'on trouve en comptant les années de Juvénal, qui doit avoir composé sa dernière satire après le consulat de Q. Scenius Rusticus, qui fut consul avec Adrien en 872. Domitien n'existait déjà plus quand fut publiée la septième satire où sont les vers dont il s'agit. Elles furent toutes répandues, lues, répétées sous Adrien.

12. *Aux extrémités de l'Égypte.* Les uns veulent que ce soit à Scéné, les autres dans la Cyrénaïque.

Digitized by Google

AULI PERSII VITA.

Aulus Persius Flaccus natus est pridie nonas decembris, Fabio Persico, L. Vitellio, consulibus. Decessit octavum kalendas decemb. Publio Mario, Asinio Gallo, consulibus. Natus in Etruria Volaterris, eques romanus, sanguine et affinitate primi ordinis viris conjunctus, decessit ad octavum milliarium via Appia in prædiis suis. Pater ejus Flaccus pupillum reliquit moriens, annorum fere sex. Fulvia Sisennia mater nupsit postea Fusio, equiti romano : et eum quoque extulit intra paucos annos. Studuit Flaccus usque ad annum duodecimum Volaterris : inde Romæ apud grammaticum Remmium Palæmonem, et apud rhetorem Virginium Flavum. Quum esset annorum sedecim, amicitia cœpit uti Annæi Cornuti, ita ut ab eo nusquam discederet : a quo inductus aliquatenus in philosophiam est. Amicos habuit a prima adolescentia Cæsium Bassum poetam, et Calpurnium Suram, qui eo vivo juvenis decessit. Coluit ut patrem Servilium Nonianum. Per Cornutum cognovit Annæum etiam Lucanum, æquævum auditorem Cornuti. Nam Cornutus illo tempore tragicus fuit, sectæ stoicæ, qui libros philosophiæ reliquit. Sed Lucanus adeo mirabatur scripta Flacci, ut vix retineret se illo recitante a cla-

Digitized by Google

VIE DE PERSE[1].

Aulus Persius Flaccus[2] naquit, le 30 novembre, sous le consulat de Fabius Persicus[3] et de Lucius Vitellius. Il mourut, le 24 novembre, sous celui de Publius Marius[4] et d'Asinius Gallus. Le lieu de sa naissance est Volterre[5] en Étrurie. Il était chevalier romain, et le sang et l'alliance le rattachaient aux hommes du rang le plus élevé. Il termina sa vie dans ses terres auprès du huitième milliaire de la voie Appienne. Son père, Flaccus, le laissa mineur, et mourut qu'il n'avait encore que six ans. Sa mère Fulvia Sisennia épousa ensuite Fusius, chevalier romain, qu'elle enterra aussi peu d'années après. Jusqu'à l'âge de douze ans, Perse fit ses études à Volterre, puis il alla à Rome, où il fut élève du grammairien Remmius Palémon et du rhéteur Virginius Flavus[6]. Il avait seize ans quand il se lia d'amitié avec Annéus Cornutus[7], dont jamais il ne se séparait, et qui l'initia jusqu'à un certain point à l'étude de la philosophie. Dès sa première jeunesse, il eut pour amis Césius Bassus, le poète[8], et Calpurnius Sura, qu'il perdit fort jeune. Perse révéra Servilius Nonianus[9] comme un père. Il fit aussi, par l'intermédiaire de Cornutus, la connaissance de Lucain, qui, du même âge que lui, venait entendre ce Cornutus. Celui-ci, poète tragique et stoïcien, a laissé des traités de philosophie. Quant à Lucain, il admirait tant la composition de Perse, que c'est tout au plus s'il pouvait retenir ses exclamations, s'écriant « que c'étaient là de véritables

Digitized by Google

more, [quin « illa esse vera poemata » diceret]. Sero cognovit et Senecam, sed non ut caperetur ejus ingenio. Usus est apud Cornutum duorum convictu doctissimorum et sanctissimorum virorum, acriter tum philosophantium, Claudii Agathemeri, medici lacedæmonii, et Petronii Aristocratis, Magnetis, quos unice miratus est et æmulatus, quum æquales essent, et Cornuto minores. Ipse etiam decem fere annis summe dilectus a Pæto Thrasea est, ita ut peregrinaretur quoque cum eo aliquando, cognatam ejus Arriam uxorem habente. Fuit morum lenissimorum, verecundiæ virginalis, formæ pulchræ, pietatis erga matrem et sororem et amitam exemplo sufficientis. Fuit frugi et pudicus. Reliquit circa HS. vicies matri et sorori : scriptis tamen ad matrem codicillis, rogavit eam, ut daret Cornuto sestertia, ut quidam dicunt, centum; ut alii volunt, argenti facti pondo viginti, et libros circa septingentos, sive bibliothecam suam omnem. [Verum Cornutus, sublatis libris, pecuniam sororibus, quam frater heredes fecerat, reliquit.] Et raro, et tarde scripsit. Hunc ipsum librum imperfectum reliquit. Versus aliqui demti sunt ultimo libri : et quasi finitus esset, leviter retractavit Cornutus, et Cæsio Basso petenti, ut ipse ederet, tradidit edendum. Scripserat etiam in pueritia Flaccus *Prætextam* [Vescio], et Ὁδοιπορικῶν librum unum, et paucos uxori Thraseæ in Arriam matrem versus, quæ se ante virum occiderat.

Digitized by Google

poëmes. » Ce ne fut que fort tard qu'il fit la connaissance de Sénèque; mais il fut peu séduit par son esprit. Il vivait, chez Cornutus, dans la compagnie de deux hommes des plus savans et des plus vertueux : l'un était Claudius Agathémère [10], médecin de Lacédémone, et l'autre, Petronius Aristocrate, de Magnète. Il les admirait et les imitait avec passion. Ces deux amis étaient de même âge que lui, mais plus jeunes que Cornutus. Pendant dix ans environ, il fut très-cher à Pétus Thraséas, qui avait pour femme sa parente Arria; il fit même avec lui plusieurs voyages. Perse était de mœurs fort douces; il se distinguait par une pudeur presque virginale, et il était bien fait. Il aima et respecta si fort sa sœur, sa mère et sa tante, qu'on pouvait le proposer pour exemple. Il fut toujours sobre et retenu, et laissa à sa mère et à sa sœur deux millions de sesterces : toutefois, il adressa à sa mère un codicille, la chargeant de remettre à Cornutus, selon quelques-uns, cent mille sesterces [11], et selon d'autres vingt livres d'argent façonné, et à peu près sept cents volumes, ou toute sa bibliothèque. Mais Cornutus, acceptant les livres, laissa l'argent aux sœurs que Perse avait instituées ses héritières [12]. Perse n'écrivit que peu et fort tard, encore laissa-t-il imparfait le livre qu'il composa. On en a ôté quelques vers à la fin [13], et Cornutus l'a retouché, pour qu'il parût achevé; ensuite, Césius Bassus l'ayant prié de le publier, il le chargea lui-même de ce soin. Perse avait écrit aussi une comédie du genre des prétextes, intitulée *Vescio* [14]; un journal de voyage, et quelques vers pour la femme de Thraséas, sur sa mère Arria [15], qui s'était tuée avant son mari : mais, par le conseil de Cornutus, sa mère détruisit ces écrits. Dès que le livre de Perse fut publié, tout le monde l'ad-

Digitized by Google

Omnia autem ea Cornutus auctor fuit matri ejus, ut aboleret. Editum librum continuo mirari homines, et diripere cœperunt. Decessit autem vitio stomachi, anno ætatis tricesimo. Sed mox, ut a schola et magistris diverterat, lecto libro Lucilii decimo, vehementer satiras componere studuit : cujus libri principium imitatus est, sibi primo, mox omnibus detractatis, cum tanta recentium poetarum et oratorum insectatione, ut etiam Neronem culpaverit. Cujus versus in Neronem quum ita se haberet,

Auriculas asini Mida rex habet,

in hunc modum a Cornuto ipso tantummodo est emendatus,

Auriculas asini *quis non* habet?

ne hoc Nero in se dictum arbitraretur.

Digitized by Google

mira; on se l'arrachait. Il mourut dans la trentième année de son âge[16], par suite d'un vice de conformation à l'estomac. Il n'avait pas quitté l'école et ses maîtres depuis long-temps, lorsque la lecture du dixième livre de Lucilius lui inspira un vif désir d'écrire des satires : il en imita d'abord le commencement pour lui-même, mais bientôt il étendit ses études à tous les autres, et mit tant d'acharnement contre les poètes et les orateurs, qu'il attaqua Néron lui-même. Voici le vers qu'il fit contre lui :

Le roi Midas a des oreilles d'âne.

Cornutus le corrigea[17], pour que Néron ne s'y reconnût pas : il y substitua

Qui n'a pas des oreilles d'âne?

Digitized by Google

NOTES

SUR LA VIE DE PERSE.

1. Quelques philologues ont écrit de très-savantes dissertations sur l'auteur inconnu de cette *Vie de Perse*. On ne trouve dans les fastes ni dans les monumens aucune mention qui puisse faire croire que la famille de Perse ait été patricienne. Cependant elle était fort ancienne : au temps de la seconde guerre punique, en 544, un C. Persius se distingua par son mérite militaire. Dans son traité *de l'Orateur*, Cicéron parle d'un autre Perse : il cite Lucilius, qui ne veut ni des lecteurs trop ignorans, ni de trop instruits. « Je ne me soucie pas d'être lu par Persius : j'aime mieux l'être par Lélius Decimus : en effet, nous avons connu le premier pour l'homme peut-être le plus savant de son temps; le second pour un homme de bien, et qui avait de l'instruction, mais elle n'approchait pas de celle de Persius. » (*Orateur*, liv. II, ch. 6; tome III, pag. 251, de la traduction de M. Andrieux.) Ce savant, et le Persius de la guerre punique, sont-ils de la famille de notre poète? il serait difficile de l'affirmer. Il paraît qu'il exista aussi un poète grec du même nom. Julius Pollux en fait mention d'après les *Apophthegmes* de Callisthène.

2. *Aulus Persius Flaccus*. Quelques commentateurs veulent que le nom de Flaccus ait été adopté par Perse pour imiter Horace; mais nous apprenons ici que tel était le nom de son père. D'autres ont prétendu qu'il s'appelait aussi *Severus*, parce qu'il était stoïcien : cependant on a découvert à Volterre un monument où il est fait mention d'un petit garçon de neuf ans nommé Aulus Persius Severus.

3. *Sous le consulat de Fabius Persicus*. Ce fut en 786, s'il faut en croire les *Fastes capitolins*. Cassiodore, qui est du même avis pour les noms des consuls de cette année, fait naître Perse l'année suivante : presque après avoir nommé Cestius Gallus Camerinus, et

Digitized by Google

M. Servilius Nonianus, il dit : *His consulibus, Persius Flaccus poeta Volaterris nascitur.*

4. *Publius Marius.* C'est-à-dire en 814. On lit aussi Rubrius Marius.

5. *Volterre.* — *Voyez*, sur cette antique ville, le bel ouvrage d'Otfried de Muller, et, sur les antiquités qu'on y découvre sans cesse, le *Bulletin de l'institut archéologique de Rome.*

6. *Virginius Flavus.* C'est Oudendorp qui s'est déclaré pour cette leçon, que Lemaire a suivie; mais on lit Flaccus dans l'édition de Pittiscus. Ce Virginius Flaccus pourrait être le père ou l'oncle de Virginius Rufus, qui, du temps de Néron, favorisait les études oratoires de la jeunesse (*voyez* TACITE, *Annal.*, XV, 7), et qui écrivit un traité de rhétorique fort estimé par Quintilien (*voyez* liv. III, c. I).

7. *Avec Annéus Cornutus.* Suidas nous dit qu'il était de Leptis, en Afrique; qu'il vécut à Rome avant et pendant le règne de Néron, et fut mis à mort avec Musonius. Il laissa beaucoup de traités de rhétorique et de philosophie. La Chronique d'Eusèbe le cite comme le précepteur de Perse.

8. *Césius Bassus, le poète.* Quintilien dit de lui (liv. X, c. I) : « Si vous voulez associer quelqu'un à Horace, que ce soit Césius Bassus.... Il était poète lyrique; il florissait sous Néron et Galba. Perse lui a adressé sa sixième satire. »

9. *Révéra Servilius Nonianus comme un père.* Quintilien en fait un éloge pompeux. Pline, au liv. XXXVII, 6, le cite comme ayant été consul; au liv. XXVII, 6, il l'appelle M. Servilius Nonianus, et, au liv. XXVIII, 2, il dit M. Servilius Nonianus *princeps civitatis.*

10. *Claudius Agathémère.* Ce nom est fort altéré dans les manuscrits; mais il est constaté par une inscription des marbres d'Oxford, où la qualité du personnage ne laisse pas de doutes sur l'identité : ΚΛΑΥΔΙΟΣ ΙΗΤΗΡ ΑΓΑΘΗΜΕΡΟΣ.

11. *Cent mille sesterces.* Je lis *centum;* car si je lisais *centies*, Perse aurait légué à Cornutus plus qu'il n'avait lui-même. Martial, l. II, *Épigr.* 63 :

Sola tibi fuerant sestertia, Miliche, centum.

Digitized by Google

12. *Aux sœurs que Perse avait instituées ses héritières.* Tout-à-l'heure il ne s'agissait que d'une seule sœur : en voilà plusieurs; ce qui prouve que le texte de ce morceau est fort altéré.

13. *On en a ôté quelques vers à la fin.* Ainsi qu'on le remarque, la sixième satire est complète; il s'agissait apparemment du commencement d'une autre. Casaubon rappelle aussi l'état des anciens manuscrits, qui ne divisaient pas en six, mais en cinq satires les poésies de Perse, parce qu'ils réunissaient en une seule la troisième et la quatrième. Priscien et les anciens grammairiens citent toujours le livre de Perse et n'indiquent jamais les satires.

14. *Vescio.* Je ne sais pourquoi on a jugé ce mot suspect d'interpolation. Ces titres sont familiers aux Latins. Dans la lettre 18 du livre IX des *Lettres à Atticus*, nous trouvons le mot *scelero.* Laberius a employé celui d'*adulterio;* Perse a donc bien pu intituler sa comédie *Vescio.*

15. *Quelques vers pour la femme de Thraséas, sur sa mère Arria.* Il y avait deux Arria, la mère et la fille : la mère mariée à Pétus Cécina, la fille à Pétus Thraséas. (*Voyez* TACITE, *Ann.*, l. XVI, c. 34.)

16. *Dans la trentième année de son âge.* Saint Jérôme est plus exact: En effet, dans la Chronique d'Eusèbe, il est dit que Perse est mort dans sa vingt-neuvième année. En comptant par les dates que nous avons indiquées pour sa naissance et pour sa mort, il lui aurait manqué neuf jours pour faire vingt-huit ans.

17. *Cornutus le corrigea.* Il y a dans le texte un mot dont on ne sait que faire; c'est *tantummodo*, qui tient évidemment la place d'autre chose. On a pensé qu'il fallait lire *ipso nondum mortuo;* c'est-à-dire que Cornutus aurait corrigé cela du vivant même de Perse, pour qu'il ne fût pas exposé à la fureur de Néron.

Digitized by Google

NOTICE
SUR C. SUÉTONE

PAR

M. DE GOLBERY.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR C. SUÉTONE.

Nous nous sommes long-temps entretenus avec Suétone; il nous a parlé familièrement des empereurs; il a complété pour nous l'histoire générale. Avant de quitter cet interlocuteur que l'antiquité nous envoie, comme pour se rapprocher de nous, tâchons de le connaître lui-même; et s'il ne nous dit pas avec précision quand il vit le jour, si nous ignorons l'époque où il cessa de vivre, si le nom même de son père est devenu douteux par l'injure du temps, arrachons du moins à ses ouvrages quelques notions éparses; lisons la correspondance de Pline; emparons-nous d'une mention fugitive, que fait de notre historien un des écrivains de l'empire. Ce travail ne nous fournira que quelques dates, mais un assez grand nombre d'indications, et peut-être que, les recherches amenant les conjectures, il nous sera donné de ressaisir quelques probabilités. Dès-lors il ne faut pas épargner la discussion, il faut bien fixer dans nos souvenirs ce qu'il nous est permis de savoir, de peur que ce peu de mots, dont la réunion peut acquérir quelque consistance et résister à la destruction, ne s'effacent encore de plus en plus des anciens textes, ou ne se réduisent en poussière comme les vieux manuscrits qui les ont apportés à travers les siècles.

Digitized by Google

Dire en quelle année, en quel lieu naquit Suétone, est entièrement impossible : on s'accorde généralement à placer sa naissance au commencement du règne de Vespasien, et il y a de cela quelques raisons assez plausibles : la première, c'est qu'à la fin de la biographie de Néron, il dit que vingt ans après la mort de ce prince, un homme de condition obscure en prit le nom et fut vivement appuyé par les Parthes. C'était, ajoute-t-il, pendant mon adolescence (*adolescente me*). Or, en comptant vingt années depuis la mort de Néron, on arrive à la septième du règne de Domitien. Les savans en concluent qu'à cette époque Suétone avait de quatorze à vingt-cinq ans, ce qui déterminerait approximativement l'époque de sa naissance et l'établirait entre l'an de Rome 815 et l'an 826. De la sorte, nous aurions à choisir entre onze années, dont quelques-unes appartiennent à Néron, et les autres à Othon, Vitellius et Vespasien. Toutefois, on ne peut se dissimuler tout ce qu'il y a d'incertitude dans cette supputation ; car, chez les Romains, l'*adolescens* n'était pas ce que nous appelons l'*adolescent*. Les anciens, sans doute, comptent cette période de la vie comme nous venons de l'indiquer ; mais, légalement, on partageait en deux classes les citoyens du grand peuple. Il y avait des *juniores* et des *seniores*. Tout ce qui appartenait aux *juniores*, c'est-à-dire tout ce qui n'avait point quarante-cinq ans accomplis, avait droit encore à la qualification d'*adolescens*, et l'usage du discours se conformait souvent à la distinction légale. Dans le traité de l'*Orateur*, Cicéron parle de Crassus, âgé de trente-quatre ans ; il le nomme *adolescens*. César, qui a trente-trois ou

Digitized by Google

même trente-cinq ans, est traité d'*adolescentulus* dans Salluste; enfin, Brutus et Cassius, à l'âge de quarante ans, reçoivent de Cornelius Nepos et de Cicéron le même titre. Suétone a donc pu se le donner, sans être absolument jeune, et son indication permettrait de remonter jusqu'à l'époque où régnait Claude, si nous n'avions d'autres motifs de décider qu'effectivement il était adolescent quand parut l'usurpateur du nom de Néron.

Nous savons que Suétone fut secrétaire de l'empereur Adrien vers 872. Or, si nous ne lui concédons, pour la septième année de Domitien, qu'une adolescence de quarante ans, il n'aura occupé cette charge qu'à l'âge de plus de soixante-dix ans, pour en être renvoyé à soixante-treize, en punition de ses familiarités avec l'impératrice, ce qui n'est pas probable, surtout à raison du motif. Mais Suétone, si nous comptons avec la nature plutôt qu'avec l'usage romain, n'aura eu que cinquante ans environ, ce qui permet la supposition très-vraisemblable que son livre a été rédigé après sa disgrâce. Ajoutons un autre argument. Dans la *Vie de Domitien*, Suétone parle des exactions commises par le fisc, pour réparer les déprédations et les prodigalités par lesquelles cet empereur avait épuisé ses finances : or, ce fait se rapporte environ à la même époque que l'apparition du faux Néron. A cette occasion, notre auteur se qualifie d'*adolescentulus;* cette expression, dans le sens qu'il lui donne, indique un âge plus tendre. Il s'agit de l'impôt perçu sur les Juifs : on signalait aux agens d'un fisc spécial ceux qui, sans en avoir fait profession, vivaient dans la religion juive, ou ceux qui, dissimulant leur origine, ne payaient pas le droit

Digitized by Google

perçu sur leur nation. Suétone dit : *Je me rappelle que, fort jeune encore, j'assistai à la visite que fit un procureur de ce fisc : il s'assura par lui-même si un vieillard de plus de quatre-vingt-dix ans était circoncis. — Interfuisse me adolescentulum memini.* Salluste, je le sais, emploie, dans un passage que nous venons de transcrire, le mot *adolescentulus*, en parlant de César, qui a trente-sept ans; mais ce passage établit une opposition entre l'extrême vieillesse de Catulus, vaincu dans ses prétentions au pontificat, et l'inexpérience de son compétiteur encore fort jeune; ce n'est que sous ce rapport que César est qualifié d'*adolescentulus*. D'ailleurs, cette curiosité de Suétone, qui va voir si un vieillard qu'on veut soumettre à la taxe est effectivement circoncis, indique un âge encore voisin de l'enfance, un âge où l'on est avide de tout ce qui est étrange, extraordinaire; et la manière même dont Suétone raconte le fait, prouve que c'est une des choses les plus éloignées dont il puisse se souvenir. Nous adopterons donc l'opinion déjà émise par Pesler, dans une thèse soutenue à Altdorf en 1685, et nous dirons que Suétone a dû naître dans les premières années du règne de Vespasien.

Une discussion bien plus vive s'engagera sur le nom de son père. Était-ce Suetonius Paullinus dont nous parle souvent Tacite? ou bien était-ce quelque inconnu dont toute la carrière s'était bornée au commandement d'une légion, en sorte qu'il en fût devenu l'un des tribuns en véritable officier de fortune? La question n'est pas d'une solution facile; et d'abord, quant au nom, il faut débarrasser le terrain de quelques inepties philologiques. Toute la

Digitized by Google

dispute roule sur la manière dont il convient de lire un passage de la *Vie d'Othon*. En parlant de la bataille de Bédriac, l'auteur dit : « Mon père, *Suetonius Lenis*, servait dans la treizième légion en qualité de tribun *à l'étroite bordure (angusticlavius)*. » Lenis, d'après cette leçon, est devenu un nom. Cependant d'autres savans sollicitent la préférence pour *Lætus ;* puis viennent des gens d'un goût très-délicat, qui ne veulent pas qu'un homme qui fait la guerre s'appelle *Lætus* ni *Lenis*, parce que la douceur ne va pas aux qualités belliqueuses, pas plus que la gaîté. D'ailleurs, le fils se nommant *Tranquillus*, ils pensent que ce serait une bonté, une placidité héréditaire fort peu naturelle. Si les noms devaient être des calembourgs, ces argumens pourraient être de quelque poids; jusque-là il n'y a pas lieu de s'arrêter à ces savantes facéties. Marc-Antoine Muret affirme dans ses *variantes*, qu'un vieux manuscrit moisi et rongé des vers offrait après le mot SUETONIUS une lacune, et qu'immédiatement après cette lacune on lisait LINUS, ce qu'une autre main avait corrigé en écrivant entre les deux lignes LENIS. Muret conclut de l'état de ce manuscrit, qu'il a d'ailleurs parfaitement décrit et constaté, que les lettres PAU avaient été absorbées par la vétusté, en sorte que le père de Suétone se serait appelé SUETONIUS PAULLINUS, et n'eût été autre que ce personnage si connu, si vanté par Tacite, cet homme qui ne laissait sans rival aucun général, quel que fût son talent ou son courage, *qui neminem sine æmulo sinit.*

Si le témoignage de Muret est exact, ce dont il n'est guère permis de douter; s'il faut aux syllabes *linus* une

Digitized by Google

syllabe de plus, il en résultera que la restitution *Paullinus* devra prévaloir en dépit de l'opposition de Casaubon, de Vossius et de tous les partisans des leçons *Lenis* ou *Lætus*. Nous fournirons encore d'autres raisons d'appuyer cette correction sans qu'il soit absolument besoin d'adopter toute l'opinion de Muret, qui, au surplus, a pour elle l'opinion du savant Pighius et celle de Polentonus. Jetons d'abord un coup d'œil rapide sur la brillante carrière parcourue par Suetonius Paullinus : nous le voyons, en l'an de Rome 815, commander une armée en Bretagne. La grande réputation militaire dont il jouit répond à son savoir; également cher au peuple et aux soldats, il marche sur Londres au milieu d'ennemis nombreux qui venaient de tailler en pièces les Romains et leurs alliés; il leur présente la bataille, leur tue quatre-vingt mille hommes, et remporte la victoire. Ce Suétone fut consul sous Néron avec L. Telsinus, en la soixante-septième année de notre ère, an de Rome 820. Quand Othon marcha contre Vitellius, il eut un commandement important dans son armée : à cette occasion, Tacite vante son habileté, sa prudence, qui furent pour beaucoup dans un avantage que remportèrent d'abord les troupes d'Othon. Il faut bien remarquer que la treizième légion se trouve au nombre des troupes soumises à son autorité, ce qui résulte de beaucoup de passages de Tacite. Il avait conseillé de temporiser, mais on ne l'écouta point, et bientôt la journée de Bédriac vint justifier par l'évènement combien il eût été sage de suivre ses avis. Après la bataille, il fut obligé d'éviter le camp et de fuir par des chemins détournés avec Licinius

Digitized by Google

Proculus, qui, jusque-là, avait été son détracteur. Ce jour-là même, Vedius Aquila, le lieutenant de la treizième légion, fut victime de la fureur des soldats qui avaient besoin de se venger sur les chefs, de leur propre faute.

Voyons maintenant si ce Suetonius Paullinus peut-être le père de l'historien. Celui-ci dit à la fin de la *Vie d'Othon : Interfuit hoc bello pater meus Suetonius,... tertiæ decimæ legionis tribunus angusticlavius.* Or, Suetonius Paullinus avait la treizième légion sous son commandement. Il semblerait donc qu'il en fallût conclure, avec Muret et Pighius, qu'il y a identité entre l'un et l'autre. Toutefois, ce serait, à mon sens, une grave erreur. D'abord, qu'on veuille bien se souvenir de la mention faite par Tacite de Vedius Aquila, comme lieutenant de la treizième légion, *legatus tertiæ decimæ legionis.* Vedius était celui qui la commandait en chef; le père de Suétone n'était qu'un des tribuns qui commandaient alternativement; il était donc sous les ordres de Vedius Aquila qui, lui-même, était sous ceux de Suetonius Paullinus, car celui-ci avait été mis avec Marcus Celsus et Annius Gallus à la tête de toute l'infanterie et de toute la cavalerie; mais la confiance entière d'Othon était livrée à Licinius Proculus. « Ce préfet du prétoire, chef vigilant des troupes urbaines, inexpérimenté à la guerre, envieux de l'autorité de Paullinus, de la vigueur de Celsus, de l'expérience de Gallus, et leur en faisant un crime, parvint, ce qui est trop facile, par la méchanceté et l'adresse, à supplanter le mérite et la vertu modeste. » (Tacite, *Hist.*, II, 87.) Comment Proculus, le chef de

Digitized by Google

toute l'expédition, eût-il été jaloux de l'autorité ou de la considération de Suétone, simple tribun *angusticlave*, qui ne commandait qu'une fraction de la légion dans laquelle il servait, légion qui elle-même n'était qu'une faible partie des troupes soumises à Suetonius Paullinus. D'ailleurs, Suétone l'historien, si son père eût été ce général célèbre, se serait-il exprimé en termes aussi humbles, *interfuit hoc bello?* n'eût-il fait mention que d'une simple présence à cette guerre? On a déjà remarqué que Paullinus, ayant été consul, ne pouvait plus être tribun *angusticlave;* en effet, eût-il été d'abord soldat parvenu, cette dignité lui avait donné séance au sénat. Il faut donc en conclure que ce n'est pas de Paullinus, général d'armée, que parle Suétone; et cela, en dépit de tout ce que l'on pourrait tirer d'argumens de ce qu'au chap. 24 du livre II, Tacite nous montre Paullinus à la tête d'un détachement de la treizième légion et de plusieurs cohortes d'auxiliaires.

Toutefois cela ne détruit pas l'importance du fait constaté par Muret. S'il y avait dans son vieux manuscrit *linus* précédé d'une lacune; si *Lenis* n'est qu'une correction, il n'en faudra pas moins rejeter les noms de *Lenis* et de *Lætus* *. Celui de Paullinus a pu appartenir à plu-

* Depuis que cette dissertation est écrite, j'ai eu occasion de compulser tous les manuscrits de la bibliothèque royale, qui en possède un grand nombre de Suétone. Il y en a du IXe, du Xe, du XIIe et du XVe siècle. Les plus anciens portent tous *letus*, sans aucun vestige de lacune ni de correction : ce sont les numéros 5,801, 6,116. Cette même leçon *letus* se retrouve dans beaucoup d'autres (entre 5,801 et 5,817). *Lenis* a pour lui les manuscrits 5,806, 5,808, 5,809, 5,811, 5,813, 5,814; plus un ma-

Digitized by Google

sieurs personnes de la même famille. S'il est parvenu par son courage, par son habileté, au premier rang; s'il est sorti de la classe des *angusticlaves*, l'illustre Paullinus a pu laisser à côté de lui des parens que n'annoblissaient point ses dignités : un des siens a pu servir sous ses ordres, et précisément dans la treizième légion. Malheureusement Suétone ne nous dit pas le prénom de son père; il l'a cité uniquement pour donner foi aux anecdotes qu'il va raconter sur Othon; l'historien ne voulait pas nous entretenir de sa famille; il ne voulait qu'indiquer des autorités pour accréditer ces récits; jamais il ne nous parle de ses parens : sa mère n'est nom-

nuscrit qui se trouve à Fribourg en la possession d'un des plus savans et des plus respectables ecclésiastiques de l'Allemagne, M. Hug, si célèbre par ses connaissances dans les langues orientales. Il a bien voulu consulter son manuscrit pour moi. Il ne faut pas oublier toutefois un manuscrit qui appuierait singulièrement l'opinion de Muret : c'est le 5,804e de la bibliothèque, dans lequel on lit distinctement et d'une belle écriture : *Interfuit hoc bello pater meus Suetonius* LEGATUS *tercie deceme legionis tribunus angusticlavius*. La qualité de *legatus* est attribuée à Vedius Aquila, par Tacite, et non à Suetonius. S'ils avaient pu la prendre tous deux, si elle n'était accompagnée encore de l'autre titre, *tribunus angusticlavius*, cela serait d'un grand poids, en raison de ce que toute la cent treizième légion s'est trouvée sous les ordres de Suetonius Paullinus, et l'on pourrait alors, en toute conscience, décider qu'il est le père de l'historien. Malheureusement le manuscrit 5,804 est du XVe siècle. Il pourrait néanmoins découler d'une copie plus ancienne et de meilleure source. Il est inutile de faire mention de la leçon du n° 5,810, où il y a *Suetonius leccus :* ce n'est qu'une faute de copiste. Il faut remarquer encore que si l'on adoptait la leçon *Legatus*, Suétone ne se trouverait indiqué que par un seul nom, et que, dans cette hypothèse, il n'y aurait ni *lenus*, ni *lætus*, ni *linus*, ni *Paullinus*.

Digitized by Google

mée nulle part, si toutefois il est permis d'émettre une pareille assertion à l'égard d'un auteur dont nous avons perdu presque tous les ouvrages.

En racontant la folle entreprise de Caligula qui fit construire un pont de Baïes aux digues de Pouzzoles, Suétone fait mention de son aïeul, sans nous dire s'il s'agit du père de sa mère ou de celui de son père. Ici encore son unique affaire était de prouver par une autorité l'assertion qu'il allait émettre : *J'en ai entendu raconter, par mon aïeul, la cause secrète, révélée par les serviteurs les plus intimes du palais : c'est qu'un jour, le mathématicien Thrasyllus dit à Tibère, qui hésitait sur le choix d'un successeur, et montrait plus de penchant pour son petit-fils selon la nature, que Caïus ne règnerait pas plus qu'il ne traverserait à cheval le golfe de Baïes.*

D'après tout cela, il n'était pas besoin de s'emparer de la circonstance que Suétone avait, comme tous les Romains, trois noms, C. Suetonius Tranquillus, pour en conclure qu'il était né de condition libre, et citoyen romain. Les affranchis, les étrangers n'ont pas, il est vrai, ces trois noms; mais les preuves historiques sont plus fortes que cette remarque purement philologique. Nous voyons, en effet, l'aïeul de Suétone initié déjà aux secrets de la cour; son père est tribun de légion; il est tribun lui-même, et finit par devenir le secrétaire d'Adrien. Il n'y a plus de doute sur sa qualité de citoyen romain.

Suétone paraît avoir habité constamment Rome et ses environs : les *Lettres* de Pline sont les seuls documens auxquels nous puissions recourir, pour con-

Digitized by Google

naître quelques détails à cet égard. Celui-ci écrit à Hispanus, pour le charger de l'achat d'un domaine; il dit : « Suétone, mon compagnon, veut acheter une petite terre qu'un de vos amis veut vendre; faites en sorte qu'elle ne lui soit vendue que ce qu'elle vaut, c'est à ce prix qu'elle lui plaira : un mauvais marché est toujours désagréable, surtout en ce qu'il semble nous reprocher continuellement notre sottise. Cette propriété, si d'ailleurs le prix lui paraît convenable, tente mon ami par plus d'un endroit : elle est voisine de Rome; les chemins sont commodes, et les bâtimens peu considérables; les terres d'une médiocre étendue, et plus capables d'amuser que d'occuper. Aux savans, comme notre Suétone, il ne faut que le terrain nécessaire pour délasser leur esprit et réjouir leurs yeux; il ne leur faut qu'un sentier, une allée étroite pour se promener nonchalamment, une vigne dont ils connaissent tous les ceps, des arbres dont ils sachent le nombre. Je vous mande tout ce détail, pour vous apprendre combien il me devra, et combien je vous devrai, s'il achète, à des conditions dont il n'ait jamais à se repentir, cette petite maison où se trouvent tous les avantages réunis que nous cherchons. »

Nous avons dit que Suétone avait servi dans les armées. Pline lui avait obtenu le titre de tribun, distinction qui lui fut conférée par Neratius Marcellus. Or, Neratius Marcellus avait été consul, en l'an 104 de J.-C., avec Licinius Sura. Cette année répond à la 855e de Rome; d'où il suit (si toutefois nous avons eu raison de placer la naissance de Suétone entre 815 et 826) qu'il aura été revêtu de la dignité de tribun entre trente

Digitized by Google

et quarante ans, ou même un peu plus tôt. Toutefois cette nomination n'était pas encore inscrite dans les registres publics, que, sur la demande de Pline, qui était alors gouverneur de Bithynie, le nom de Cesennius Silvanus fut substitué à celui de Suétone. La lettre 8 du troisième livre n'a pas d'autre sujet. Pline dit à Suétone, qu'il n'était pas besoin de le tant presser pour obtenir cette faveur; il lui annonce qu'il s'y prêtera avec empressement. Il dit : « Je n'aurai pas moins de plaisir à vous mettre à même de donner cette place, qu'à vous la voir remplir vous-même. Je ne crois pas qu'il soit raisonnable d'envier, à ceux que l'on veut élever aux honneurs, le titre de bienfaiteur, qui seul vaut mieux que tous les honneurs ensemble. »

Une autre faveur, obtenue par Pline pour Suétone, nous apprend qu'il était marié. La 95e lettre du dixième livre l'énonce formellement : *parum felix matrimonium expertus est;* ce qui ne veut pas dire que son mariage n'a pas été heureux, mais qu'il n'a pas été fécond. « Suétone, le plus intègre, le plus honorable, le plus savant de nos Romains, partage depuis long-temps ma maison. J'aimais en lui ses mœurs, son érudition; et plus je l'ai vu de près, plus je me suis attaché à lui. Il peut appuyer d'un double motif ses droits au privilège dont jouissent ceux qui ont trois enfans (*jus trium liberorum*). Il mérite d'abord tout l'intérêt de ses amis, et ensuite son mariage n'a pas été heureux. Il faut qu'il obtienne de votre bonté ce que lui a refusé l'injustice de la fortune. Je sais, seigneur, combien est importante la grâce que je vous demande; mais c'est à vous que je la demande, à

Digitized by Google

vous dont j'ai toujours trouvé la bienveillance si facile à mes désirs. Vous pouvez juger à quel point je souhaite cette faveur ; si je ne la désirais que médiocrement, je ne la demanderais pas de si loin. » Trajan accorda cette faveur tout en protestant qu'il en était fort avare, et que souvent il a répété au sénat qu'il ne dépasserait point le nombre dont il avait déclaré vouloir se contenter. Ce *jus trium liberorum*, ou des trois enfans, était fort désiré : on le concédait à ceux que la nature n'avait point secondés dans leurs projets de fécondité. Dès les temps les plus anciens, la république avait favorisé le mariage et flétri le célibat. Dans un discours que nous a conservé Dion Cassius, Auguste rapporte plusieurs anciennes lois sur cette matière. Les consuls percevaient, de ceux qui ne se mariaient pas, une taxe appelée *æs uxorium*. Jules-César avait commencé par les récompenses : il distribua les terres de Campanie entre vingt mille citoyens, pères de trois enfans et plus. Enfin, sous Auguste, en 736, vint la loi Julia de *maritandis ordinibus*. Elle se fondit plus tard dans les dispositions de la loi *Papia Poppæa*, qui fut rendue en 763. Auguste la fit proposer au peuple par M. Papius Mutilus et Q. Poppéus Secundus. Des avantages immenses furent attachés à la procréation des enfans. Celui des deux consuls qui en avait le plus, prenait le premier les faisceaux; entre plusieurs candidats, on accordait la préférence au père de la famille la plus nombreuse. Mais le chapitre le plus important, et dont l'application était la plus fréquente, était celui qui exceptait de toute charge le père qui, à Rome, avait trois enfans vivans, en Ita-

Digitized by Google

lie quatre, dans les provinces cinq. De là l'expression, *Jus trium, quatuor, vel quinque liberoruin.*

S'ensuit-il que Suétone n'avait point d'enfans? Il me semble que tout ce qu'on en peut conclure avec certitude, c'est qu'il n'en avait pas trois; toutefois l'expression de Pline, *matrimonium parum felix*, s'appliquerait mieux à une stérilité complète.

Suétone paraît avoir été fort superstitieux : non-seulement cela résulte du ton de crédulité avec lequel il rapporte tous les prodiges qui annoncent les grands évènemens, les fins de règnes, les meurtres, etc.; mais Pline est obligé de solliciter pour lui un délai pour une affaire judiciaire. « Vous m'écrivez qu'un songe vous effraie, et que vous craignez pour le succès de votre affaire. Vous me priez de demander un délai de quelques jours..... Cela n'est pas facile; cependant j'essaierai; car *un songe est souvent un avis des dieux*..... En me rappelant un des miens, j'augure bien de celui qui vous fait tant de peur. » Et Pline raconte ce qu'il a rêvé, et comment cela n'a pas empêché un grand succès, qui a commencé sa réputation. Cependant il lui rappelle l'adage, *dans le doute, abstiens-toi;* et il hésite beaucoup lui-même. Quoi qu'il en soit, cette faiblesse était celle du temps, et non un travers d'esprit de ces illustres écrivains.

Leur amitié était fort étroite, et la considération de Pline pour Suétone allait jusqu'à lui demander des conseils. « Tirez-moi d'un embarras : on dit que je lis mal les vers. » Puis il le consulte pour savoir s'il fera lire par un affranchi, et quelle contenance il doit avoir pendant cette lecture.

Digitized by Google

Dans la préface que Politien a faite pour Suétone, il cite un jugement sévère du critique Domitius. Cette sentence a été fulminée sur le témoignage de je ne sais quel Marius qui se récriait contre les mœurs de notre historien. Domitius possédait, disait-il, un livre de Marius Rusticus qu'il avait rapporté d'un voyage en France; mais ce livre n'a pu être retrouvé, pas même après la mort de Domitius. Obéissant à un noble désir de justice autant qu'à son amour pour la vérité, Politien se rendit tout exprès chez les parens de ce Domitius, qui habitaient les bords du lac de Garda; il fouilla toute la bibliothèque, et ne retrouva point le livre de Marius Rusticus. Politien s'abstint donc de juger. Un homme aussi calomnié que l'a été cet illustre et savant Italien ne pouvait en agir autrement, quand il s'agissait d'établir une réputation. Quant à la haine de Suétone pour les chrétiens, elle ne doit pas lui être imputée à crime; s'il a écrit, *Les chrétiens, hommes infectés d'une superstition nouvelle et malfaisante, furent livrés au supplice*, il s'est conformé en cela à la pensée générale du paganisme, et n'a fait que ce qu'a fait Tacite, que cependant nous n'imaginons pas de flétrir pour ce motif.

Les dates manquent toujours à la vie de Suétone. Une conjecture nous a fait apercevoir vaguement sa naissance; une autre a un peu mieux éclairé l'époque où il fut tribun. De 855 à 872, rien de précis ne réclame nos souvenirs; puis nous apprenons la disgrâce de celui dont l'élévation nous était demeurée inconnue. Élien Spartien dit que Suétone, secrétaire d'Adrien, et Septicius Clarus, préfet du prétoire, furent remplacés pour

Digitized by Google

s'être conduits trop familièrement avec l'impératrice Sabine; pour n'avoir pas gardé le respect dû à son rang, et généralement observé à la cour. La haine d'Adrien pour sa femme, celle qu'elle nourrissait contre lui, ont fait croire à Crévier que Suétone et Septicius avaient bassement favorisé ses méchantes passions, et que, pour plaire à ce prince, ils avaient accablé l'impératrice de procédés outrageans. Nous ne pensons pas que tel puisse être le sens des paroles d'Élien Spartien. Après avoir parlé du grand mur construit en Bretagne pour arrêter les courses des barbares du Nord, il dit : *Septicio Claro præfecto prætorii et Suetonio Tranquillo, epistolarum magistro, multisque aliis qui apud Sabinam uxorem, injussu ejus familiarius se tunc egerant quam domus aulicæ reverentia postulabat, successores dedit : uxorem etiam ut morosam et asperam demissurus (ut ipse dicebat), si privatus fuisset.* Il est évident que la conduite irrévérentieuse de Suétone et de Septicius, ainsi que de beaucoup d'autres, avait été provoquée par les aspérités du caractère de Sabine; et que l'empereur, apprenant à l'armée les dissensions qui venaient d'éclater à sa cour, punit ceux qu'il lui était possible de punir, tout en gémissant de ne pouvoir se défaire aussi d'une femme acariâtre. Il faut que l'objet de la plainte ait eu quelque gravité, puisqu'il crut devoir y mettre ordre du fond de la Bretagne.

La position de Suétone à la cour, et la libre disposition qu'il avait des archives de l'empire, ont persuadé à beaucoup de personnes qu'il n'écrivit les *Vies des douze Césars* qu'après sa disgrâce, et pour s'en consoler par

Digitized by Google

l'étude. Puis quelques critiques se demandent pourquoi Nerva, Trajan, Adrien n'ont pas occupé sa retraite? pourquoi il ne leur a point consacré de biographie? Ne se sentait-il plus impartial? Ne pouvait-il pas dire avec Tacite : *Nec injuria, nec beneficio cogniti?* S'il en est ainsi, cela doit faire absoudre notre auteur d'un autre reproche. On a soutenu parfois qu'il avait peint de couleurs trop sombres les mauvais règnes, pour mieux faire ressortir les trois derniers. Cela n'est pas vraisemblable ; si telle eût été la pensée de Suétone, il n'eût pas manqué d'écrire aussi l'histoire des empereurs qu'il voulait flatter, et de s'y arrêter avec complaisance. Il serait donc le seul artiste qui eût fait les ombres sans nous donner le tableau.

Joseph Scaliger déclare que la perte des ouvrages de Suétone est plus fâcheuse pour les lettres, que ne l'eût été la disparition de beaucoup d'autres ouvrages. Il avait écrit une infinité de traités : on cite un livre sur *les Jeux des Grecs;* deux autres sur *les Jeux et les Spectacles des Romains.* Il avait laissé une *Dissertation sur l'Année romaine;* un *Examen des Signes employés dans les livres;* un traité sur la *République* de Cicéron; une polémique contre le grammairien Didyme, au sujet des divers vêtemens, avec des recherches sur leurs noms. Suétone était superstitieux, ainsi que nous l'avons vu, et il ne manqua pas d'écrire sur les paroles de mauvais augure. Il approfondit aussi les mœurs, les usages, la constitution de l'ancienne Rome, esquissa la vie de grands hommes, ainsi que nous l'apprend saint Jérôme; parla de l'institution des magistratures, comme nous l'atteste Priscien

Digitized by Google

en le citant. Un autre écrivain allègue l'autorité de Suétone à propos de poètes et de triomphes; enfin Servius, dans son *Commentaire sur les Églogues*, fait mention d'un ouvrage sur les défauts du corps; Ausone, d'un écrit sur les rois, et Carisius, de mélanges (*de Rebus variis*).

Tels sont les livres qui n'ont laissé de leur existence d'autre souvenir que le titre. Quelques débris surnagent encore sur ce vaste océan d'oubli qui couvre presque tout le sol antique. Ainsi se présentent les grammairiens illustres, les rhéteurs célèbres, mais ils sont mutilés et nous n'en avons que des fragmens. Achille Statius l'a démontré par le catalogue inscrit en tête du second de ces ouvrages. On y lit dans les manuscrits les noms suivans : L. Cæstius Pius, M. Porcius Latro, Q. Curtius Rufus, L. Valerius, Priscianus, Virgilius Flavus, L. Statius Ursulus, P. Clodius Quirinalis, M. Antonius Liberalis, Sextus Julius Gabinius, M. Fabius Quintilianus, Julius Tiro. L'appel de cette docte compagnie n'est plus aujourd'hui qu'une nomenclature; nous n'avons ni le signalement, ni même l'état de service des hommes laissés en route. Quand l'imprimerie, cette universelle assurance du génie de l'homme, est venue sauver la pensée des siècles écoulés, le temps avait déjà répandu sa corrosive humidité sur *les Vies des douze empereurs*. Quelques mots, quelques lignes ont disparu de l'enfance de César, et il nous échappe une faible partie du passé de l'homme auquel appartient tout l'avenir.

Quant aux petites biographies, nous avons beaucoup de raisons de les croire apocryphes. Comment, dans celle de Pline, Suétone n'eût-il consacré que quelques

Digitized by Google

lignes à l'oncle de son intime ami? comment eût-il ignoré qu'il était de Vérone, et non de Côme? Le style d'ailleurs ne saurait lui être imputé; il révèle la négligence et l'impéritie de quelques mauvais auteurs plus modernes, et l'on n'a d'autre raison, pour charger la réputation de l'historien du poids de ces mauvaises biographies, qu'une assertion de saint Jérôme que l'on a mal comprise. Il écrit : *Hortaris ut Tranquillum sequens, ecclesiasticos scriptores in ordinem digeram. Et quod ille in enumerandis gentilium litterarum viris fecit illustribus, et ego in nostris faciam.* Mais il est évident que saint Jérôme ne fait pas mention ici d'un livre spécial *de Viris illustribus*, et c'est cependant ce qui a servi de texte à imposer à Suétone une mauvaise composition que quelquefois l'on attribue aussi à Aurelius Victor, tandis qu'il n'est absolument question que des *Grammairiens illustres*, livre que saint Jérôme cite d'ailleurs fort souvent, ainsi qu'on peut le voir dans la *Chronique* d'Eusèbe.

On ne conçoit pas que Linguet ait osé écrire qu'il suffit qu'un fait soit rapporté par Suétone, pour qu'on soit dispensé d'y ajouter foi : telle n'était pas la pensée des anciens. Vopiscus déclare franchement qu'il n'a pas entendu imiter les écrivains renommés pour leur éloquence, tels que Salluste, Tite-Live, Tacite, Trogue-Pompée; mais qu'il s'est proposé pour modèles Maximus, Suétone, Fabius Marcellus, Gargilius Martial, Julius Capitolinus, Élius Lampridius, qui ont été plus vrais qu'éloquens. Nous verrons bientôt combien Suétone méritait d'avoir part à cet éloge. Il paraît qu'en général il apportait un grand soin à la rédaction de ses ouvrages,

Digitized by Google

et qu'il ne se pressait pas de les publier. Pline, que nous citerons encore une fois, lui adresse même des reproches à cet égard. « Acquittez enfin la promesse de mes vers, lui dit-il dans la onzième lettre du cinquième livre; ils ont annoncé vos ouvrages à nos amis communs. On les souhaite, on les demande tous les jours avec tant d'empressement, que je crains qu'à la fin ils ne soient cités à comparaître. Vous savez que j'hésite autant qu'un autre, quand il s'agit de publier : mais ma lenteur n'est pas comparable à la vôtre. Ne différez donc plus à nous satisfaire; et craignez que je n'arrache par des vers aigres et piquans, ce que des vers doux et flatteurs n'ont pu obtenir. Votre ouvrage est arrivé à son point de perfection; la lime, au lieu de le polir, ne pourrait plus que le gâter. Donnez-moi le plaisir de voir votre nom à la tête d'un livre; d'entendre dire que l'on copie, qu'on lit, qu'on achète les œuvres de mon cher Suétone. Il est bien juste, dans notre mutuelle amitié, que vous me rendiez la joie que je vous ai donnée. »

Pline n'a guère vécu au delà du règne de Trajan. Le style de cette lettre, et l'époque même à laquelle elle a dû être écrite, indiquent assez qu'il s'agit de la publication des premiers essais de Suétone, et par conséquent de quelques-uns des ouvrages que nous n'avons plus. Il paraît qu'il s'était un peu relâché de ce soin extrême de polir sa diction; car souvent elle est brusque, saccadée, obscure et incohérente. Je sais que Juste-Lipse parle du talent de Suétone avec une sorte d'enthousiasme, qu'il lui reconnaît, dans l'expression, de la pureté, de l'élégance, de l'exactitude. Tout cela est vrai souvent, et

Digitized by Google

souvent faux : les formes sont presque toujours triviales; il conte et raconte sans cesse, et ses tournures triviales sont celles d'un anecdotier. Rien de cette majesté de l'histoire, qui fait de son interprète un véritable magistrat ; rien de ce pinceau vigoureux du biographe, qui retrace, dans toute leur vivacité, les fortes nuances des grands caractères. Suétone n'est point peintre de mœurs; il n'éprouve point d'enthousiasme pour la vertu; il ne ressent point d'indignation contre le vice. Sa narration reflète comme une onde tranquille les objets qui se présentent; mais, pour être sans mouvement, cette onde n'est pas toujours transparente, et trop souvent il faut la sonder pour en connaître le fond. Laissons donc de côté les éloges outrés de Louis Vivès et de quelques autres commentateurs qui ont osé le préférer à Tacite.

En quittant la cour d'Adrien, Suétone échappe entièrement à nos regards. Vainement on chercherait sa trace, rien ne nous peut fournir de conjectures sur l'époque de sa mort; il demeure à jamais absent de l'histoire, à laquelle il paraît avoir consacré le reste de sa vie. Ainsi celui qui a jeté de si vives clartés jusque dans les détours les plus obscurs du palais, naît et meurt dans les plus profondes ténèbres ; à peine quelques lueurs vacillantes et douteuses tombent sur des points isolés de son passage; encore leurs pâles rayons ne s'arrêtent-ils pas assez long-temps pour qu'il nous soit donné de démêler ses traits : ils passent comme passe le flambeau souterrain qui précède le voyageur dans les catacombes, en promenant sous ces voûtes silencieuses de lointains reflets, insuffisans pour préciser leurs contours, ou comp-

Digitized by Google

ter les ossemens qui y sont entassés. Puis ce flambeau s'éteint tout à coup, avant que nous ayons pu distinguer autre chose que l'imposante réunion des Césars; dès-lors il n'y a plus d'itinéraire qui nous puisse ramener à l'auteur de leur histoire, plus d'indication sur ce que renfermaient ses nombreux ouvrages. Quelques titres ont seuls survécu; ils sont là comme l'affiche d'un spectacle auquel il ne nous est plus permis d'assister : tous les rôles sont oubliés, et le sujet de la composition est lui-même une énigme, dont le mot peut être soupçonné, mais demeure à jamais impossible à retrouver.

Presque tous les témoignages anciens sont favorables à Suétone. Vopiscus, ainsi que nous l'avons dit, le compte parmi ceux qu'il veut imiter, parce qu'il préfère la foi historique à l'élégance du style. Quelques modernes néanmoins ont cru que l'historien des Césars était peu fidèle à la vérité; ils l'ont regardé comme uniquement occupé à réunir des bruits de ville; et, de ce qu'il s'est plus attaché au genre des faits qu'à leur série, ils ont conclu, fort mal-à-propos, qu'il n'y avait pas, dans son livre, plus d'histoire que de chronologie. Ces accusations ne peuvent pas tenir devant un examen approfondi. Deux doctes Allemands ont soumis les *Douze Césars* à une analyse presque chimique. L'exemple donné par M. Sœltl, dans les *Annonces savantes* de Gœttingen (1825), a été suivi quelques années plus tard par M. Schweiger. Il choisit, pour sujet de discussion académique, la recherche des sources auxquelles puisa Suétone, et publia, en 1830, une dissertation bien plus complète que ne l'étaient les indications de M. Sœltl. Elle est intitulée : *de Fontibus atque auctori-*

Digitized by Google

tate Vitarum XII imperatorum Suetonii. Il est important d'en faire connaître les résultats, et de les comparer quelquefois à ceux obtenus par M. Sœltl. Enfin, il y a lieu de les compléter et d'y ajouter quelques recherches sur d'autres ouvrages de Suétone.

D'abord, en thèse générale, la concordance des récits de Suétone avec ceux de Tacite est une garantie suffisante de l'authenticité des sources auxquelles il a puisé: il faut donc principalement s'attacher à rechercher les divergences qui existent entre eux, pour découvrir ensuite quelles autorités reconnaissait notre auteur quand il s'en écartait.

Dans la *Vie de César*, le biographe s'attache souvent aux *Commentaires* de ce grand capitaine. Toutefois, il est des choses qui, rapportées avec plus de détail qu'il ne l'a fait lui-même, découlent nécessairement d'une source plus abondante. Suétone parle du sévère jugement d'Asinius Pollion, qui croit, dit-il, que les *Mémoires* de César ont été rédigés avec peu de soin, et que souvent ils blessent la vérité, l'auteur ayant cru légèrement la plupart des récits pour les choses que ses lieutenans avaient faites, et ne racontant pas exactement ce qu'il avait fait lui-même, soit qu'il le voulût ainsi, soit que la mémoire lui manquât. » Le jugement d'Asinius Pollion ne paraît pas avoir influé sur celui de Suétone, qui cite avec confiance tous les faits renfermés dans les *Mémoires*, et qui se prévaut avec complaisance du témoignage de Cicéron et de celui de Hirtius. Dans son *Traité des Orateurs illustres*, le premier de ces auteurs s'énonce en ces termes : « Il a écrit des mémoires dignes d'éloges ; privé

Digitized by Google

de tout art oratoire, son style, semblable à un beau corps dépouillé de vêtemens, se montre nu, droit et gracieux. César a voulu que ceux qui entreprendraient d'écrire l'histoire, trouvassent une source pour y puiser, et il a peut-être fait une chose agréable à ceux dont l'ineptie s'efforce à habiller les faits d'un style recherché: mais quant aux hommes de sens, il les a entièrement empêchés d'écrire après lui sur le même sujet. » Suétone paraît joindre à cet éloge littéraire, que fait Cicéron du livre de César, la plus entière confiance en ce que dit Hirtius. « Ces mémoires jouissent d'une approbation tellement générale, que César a bien plutôt enlevé que donné la faculté d'écrire. Nous avons plus de raison encore de l'admirer que tous les autres; car les autres savent seulement combien ce livre est correct et châtié: nous connaissons la facilité et la promptitude avec laquelle il a été écrit. » Ainsi que le remarque M. Schweiger, les paroles de Hirtius et de Cicéron s'appliquent non moins à la foi historique qu'à l'élégance du style. Cependant M. Thorbecke, qui a consacré à Asinius Pollion une très-savante dissertation, veut défendre l'opinion de ce chagrin critique. Selon lui, il n'y a rien dans les assertions de l'un ni de l'autre qui réfute ce que dit son héros de l'habitude qu'il prête à César, d'enfler ses victoires, ou même d'en créer d'imaginaires. Il faut, en toutes choses, faire la part de l'esprit de parti : nous concevrons facilement l'état de Rome à cet égard; si nous jetons un regard sur nous-mêmes, réfléchissons combien il est rare qu'on s'entende sur les faits les moins susceptibles de contestation, enfin combien les évènemens

Digitized by Google

les plus récens, ceux même dont nous avons été les témoins, sont chaque jour diversement racontés. Suétone a eu raison de se confier en César : outre les *Mémoires* de ce grand homme, il avait ses *Lettres au sénat*, qui toutes étaient, à ce qu'il paraît, rédigées dans la forme d'un livre journal. Il avait sa correspondance avec Cicéron, où les affaires publiques étaient traitées avec adresse et habileté, et sa correspondance avec ses amis sur ses affaires particulières. Ce sont là des sources incontestables, parce qu'elles étaient le plus souvent confidentielles. «Quand César voulait écrire quelque chose secrètement, il le mettait en chiffres, dit Suétone, c'est-à-dire que les lettres étaient disposées de manière à ne pouvoir jamais former un mot. Si quelqu'un veut en rechercher le sens et les déchiffrer, il conviendra de changer le rang des lettres, en prenant la quatrième pour la première, le *d* pour l'*a*, et ainsi de suite. » Il est évident, d'après ce passage, que ces écrits en chiffres étaient sous les yeux de notre auteur, qu'il les a lus, étudiés avec soin, et que, par conséquent, il ne s'est point borné à répéter les assertions des *Mémoires* de César. Quand il est plus complet que ne le sont ces *Mémoires* eux-mêmes, quand il nous dit, sans citer d'autre autorité, plus de choses qu'ils n'en contiennent, je n'hésite point à penser que les autres documens, laissés par César et déposés dans les archives de l'état, ne l'aient éclairé dans sa marche. Probablement ils étaient parmi les ouvrages qu'Auguste défendit de communiquer au public. Mais, après un long intervalle, le secrétaire d'Adrien a pu aborder facilement, dans l'intérêt de la vérité, ce que,

Digitized by Google

dans les premiers temps, la crainte du scandale dérobait à tous les regards.

Suétone désigne, comme auteurs consultés par lui, Oppius, Hirtius, Cornelius Balbus et Asinius Pollion.

Oppius, l'ami de César, écrivit beaucoup; entre autres ouvrages il fit une vie de Pompée, dont Plutarque s'est beaucoup servi dans la biographie de cet homme illustre, non sans avertir qu'il y avait dans ce livre une partialité marquée en faveur de César. Oppius est cité en plusieurs endroits, comme ayant composé plusieurs autres biographies. Il ne serait pas invraisemblable que celle de César l'eût spécialement occupé. Quoique le titre n'en soit transcrit nulle part, quoique Suétone ni Plutarque (qui le cite au chap. 17) ne l'indiquent, il est certain qu'il a fait des recherches et des publications sur son illustre ami. L'usage d'engager une polémique, en brochures ou petits pamphlets, est bien ancien; car, à l'occasion du fils que César avait eu de Cléopâtre, Suétone nous dit que M. Antoine affirma dans le sénat, que César l'avait reconnu, et qu'il cita, comme le sachant, C. Mattius, C. Oppius et ses autres amis. Mais C. Oppius, comme si la chose avait besoin d'être plaidée et défendue, *quasi plane defensione ac patrocinio res egeret*, publia un livre pour prouver que celui que Cléopâtre disait fils de César, ne l'était pas. Suétone avait sous les yeux toute cette polémique. Il ne me paraît pas raisonnable de douter qu'il l'ait consultée avec e plus grand soin, d'autant plus qu'il nomme Oppius comme l'un de ceux auxquels on attribue les livres sur les *Guerres d'Alexandrie*, *d'Afrique* et *d'Espagne*, et

Digitized by Google

qu'il s'appuie encore de son autorité, quand il parle de l'indifférence de César pour la qualité des mets, et cela à propos de mauvaise huile qu'on lui servit pour de la fraîche, et que César eut la délicatesse de trouver bonne pour ne pas affliger son hôte.

Hirtius, autre ami de César, avait écrit l'histoire de sa vie depuis le commencement jusqu'à la fin, ainsi qu'il le dit lui-même dans le livre par lequel il a complété la *Guerre des Gaules*. A la vérité, Suétone ne le prend à témoin d'aucun fait; mais la preuve qu'il l'avait consulté pour rédiger sa *Vie de César*, résulte de la citation qu'il transcrit au sujet des *Commentaires*, et de l'opinion qu'il rapporte qu'Hirtius pourrait bien être l'auteur de la *Guerre d'Alexandrie*.

Vossius, dans son *Traité des historiens latins*, dit que Cornelius Balbus doit être compté au rang des auteurs qui ont écrit la *Vie de César*. Toutefois cela est douteux, car Suétone ne l'atteste que sur un fait isolé qui pouvait tout aussi bien avoir été consigné dans un autre ouvrage, ou même dans une lettre. Voici ce fait. Des colons, conduits à Capoue, se disposaient à construire des maisons de campagne; ils détruisirent des sépultures d'une haute antiquité..., et découvrirent un tombeau où reposait, disait-on, Capys, fondateur de Capoue. Il y avait une table d'airain portant ces mots, en caractères grecs : *Quand on aura découvert les os de Capys, le descendant d'Iule sera tué de la main de ses proches, et bientôt sa mort sera vengée par les malheurs de l'Italie*. Suétone affirme la prédiction avec beaucoup de crédulité, et dit, afin qu'on ne croie pas que c'est là une fable mensongère, « j'en

Digitized by Google

citerai l'auteur : c'est Cornelius Balbus, qui vivait avec César dans une grande intimité. » Remarquons seulement qu'il y avait beaucoup de lettres de César adressées à ce Balbus, et qu'Aulu-Gelle parle de cette correspondance.

Asinius Pollion, dont nous avons rapporté le jugement sur les *Commentaires*, est cité deux fois par Suétone, au sujet de la bataille de Pharsale, et de celle de Munda en Espagne. César, après le carnage qui fut le résultat de sa victoire, jette les yeux sur ses adversaires vaincus ou fugitifs; il s'écrie : *Voilà ce qu'ils ont voulu. Moi, C. César, malgré mes grandes actions, j'étais condamné, si je n'eusse demandé du secours à mon armée.* Suétone, qui emprunte cette exclamation à Asinius Pollion, dit qu'elle rend vraisemblable l'opinion de ceux qui disent que César n'entreprit la guerre civile que parce que, simple particulier, il eût été obligé de se défendre devant des juges dont la conscience eût été opprimée par la violence, et qu'on eût entourés d'armes, comme ceux de Milon. Quant à la bataille de Munda, Suétone se sert du témoignage d'Asinius Pollion pour prouver qu'Auguste avait raison de douter de l'authenticité du discours attribué à César en cette occasion. Asinius rapportait que la brusque attaque de l'ennemi ne lui avait pas laissé le temps de haranguer ses troupes. Il est évident, d'après la faveur dont jouissait auprès d'Auguste l'auteur de cette assertion, que cet empereur se fondait principalement sur son autorité, pour douter de l'authenticité du discours. Il est reconnu qu'Asinius Pollion écrivit l'histoire de la guerre civile entre César et Pompée, et M. Thorbecke pourrait bien avoir raison,

Digitized by Google

quand il avance que ce livre comprenait tous les évènemens contemporains jusqu'au règne d'Auguste. Ces faits trouvaient naturellement place dans l'histoire de la guerre. Suétone avait encore sous les yeux des lettres d'Asinius Pollion à César et à Plancius, dont Aulu-Gelle nous a conservé des fragmens (liv. 1, chap. 22, 19; liv. x, chap. 26, 1).

Suétone n'a pas accordé moins de confiance aux adversaires de César qu'à ses amis. Surtout il s'est appliqué à recueillir, dans les lettres de Cicéron, tout ce qui regardait son héros : ainsi, le soupçon d'avoir pris part à la conspiration ourdie par M. Crassus, P. Sylla et Autronius, est confirmé par ce que Cicéron mande à Axius, « que, dans son consulat, César a effectué le projet de domination qu'il avait conçu étant édile. » Ainsi, la flétrissante apostrophe dont César fut l'objet de la part de Cicéron, au sujet de Nicomède, est rapportée sur la foi de Cicéron lui-même. *Passons sur tout cela*, s'écriait l'orateur, pour répondre aux obligations que César prétendait avoir à ce roi; *passons sur tout cela : on ne sait que trop ce qu'il t'a donné, et ce qu'il a reçu de toi.* Cicéron pensait que le pouvoir était devenu pour César un besoin impérieux, et Suétone le prend à témoin, en citant un passage du traité des *Devoirs.* César répétait sans cesse des vers d'Euripide, dont le sens était : *S'il faut violer le bon droit, que ce soit pour régner; dans tout le reste, observons la justice.*

Les édits de Bibulus sont cités par Suétone. Ces sortes d'édits étaient de véritables proclamations : collègue de César dans le consulat, il n'osait plus se montrer au

Digitized by Google

Forum, et, tandis qu'il se tenait caché dans sa maison, il combattait son ambitieux adversaire par des reproches sanglans, par des appels au peuple, qui étaient de véritables actes d'accusation. L'inculpation d'avoir pris part à la conspiration de Crassus s'y trouvait consignée, et, dans leur énergique impudence, ils allaient jusqu'à flétrir César du nom de *reine de Bithynie*. Aussi, dans une lettre à Atticus, Cicéron qualifie les édits de Bibulus avec une rare justesse, en rappelant les écarts et les emportemens d'Archiloque.

Curion le père et le fils sont souvent cités pour les mêmes accusations, pour les mêmes infamies. C'est Curion le père qui appelle César *l'écurie de Nicomède, le mauvais lieu de Bithynie*. Ce sont les Curions père et fils qui reprochent à Pompée d'avoir, par ambition, reçu dans son lit la fille de celui pour lequel il avait répudié sa femme, et qu'il avait coutume d'appeler *un autre Égisthe*, en pleurant sur le mal qu'il en avait souffert. Enfin, c'est Curion le père qui flétrit César d'un mot ineffaçable, en le nommant *le mari de toutes les femmes, la femme de tous les maris*. En se reportant aux orateurs illustres de Cicéron, on voit que les Curions avaient écrit leurs discours; peut-être Suétone les a-t-il consultés. Toutefois, c'est de l'un d'eux qu'il dit que la mémoire lui échappait à chaque instant, en citant d'inconcevables exemples de ses distractions et de ses erreurs. Les discours de Dolabella ont aussi servi d'autorités à Suétone. Accusé autrefois par César, ce mordant orateur se venge en l'appelant *le rival de la reine de Bithynie*, en le qualifiant de *planche intérieure de la litière royale*.

Digitized by Google

Après la mort de César, Brutus envoya à Cicéron, pour le soumettre à sa révision, un discours prononcé au Capitole, et nous apprenons par Appien que le meurtre du tyran et la délivrance de la patrie en faisaient le sujet. Ce Brutus laissa aussi des lettres, qui furent consultées par Plutarque. Quand Suétone les cite, pour appuyer de son autorité la réponse de cet Octavius qui salua César du titre de reine, nous ignorons si le fait était consigné dans ce discours ou dans les lettres; mais il paraît certain que le Brutus dont il s'agit est le meurtrier de César. Parlerons-nous des invectives oratoires de C. Memmius, des traits épigrammatiques de C. Calvus, des vers de Valerius Catulle sur Mamurra, que César paraît avoir poursuivi d'un honteux et obscène amour? Suétone nomme tous ces écrivains; il les a tous lus. Il a consacré une attention particulière à Tanusius Geminus, quoique Sénèque lui prodigue les dédains les plus amers, quoiqu'on ait appliqué à ses Annales ce mot de Catulle, *caccata charta*. Cependant cet historien était ami de Cicéron, et c'est d'après lui que Plutarque nous dit que Caton opina dans le sénat, pour que César fût livré aux Barbares.

Salluste nous a fait un portrait peu flatteur de M. Actorius Nason, qui, selon Vossius, vécut contemporain de César ou d'Auguste; il serait difficile de rien déterminer à cet égard. Suétone s'est borné à prononcer deux fois son nom: la première, au sujet de la conspiration de Pison; la seconde, pour nous apprendre que César eut des relations intimes avec la femme de Bogud, roi de Mauritanie, et qu'en général il aimait les reines.

Digitized by Google

Nous avons une lettre de Cicéron adressée à T. Ampius; et d'après ce qu'il lui dit, il y a lieu de croire que cet Ampius s'appliquait à recueillir des renseignemens sur les hommes célèbres pour les transmettre à la postérité. C'est sans doute celui que cite Suétone, lorsque, au chap. 77, il raconte, d'après lui, que César mettait dans ses paroles beaucoup d'inconsidération et de légèreté, et qu'il répétait que la république n'était qu'un nom sans corps, et même sans apparence; que Sylla, qui avait déposé la dictature, n'en était pas même à l'*a b c* de la science du gouvernement; que, quant à lui, il fallait qu'on lui parlât avec plus de retenue, et qu'on regardât comme loi ce qu'il aurait dit.

Il est un autre écrivain célèbre qui paraît avoir été quelquefois le guide de Suétone : c'est Q. Tubéron, historien que citent Tite-Live et Pline. Il laissa une histoire de Rome, depuis sa fondation jusqu'à l'époque où il vivait. Il est question aussi d'un livre dédié à Oppius. Au reste, Suétone ne cite l'auteur qu'une fois, sans indiquer l'ouvrage qui lui sert d'autorité : c'est quand il nous apprend que, jusqu'à la guerre civile, César, dans toutes ses dispositions testamentaires, instituait Pompée pour héritier. Le jurisconsulte Pomponius nous dit que Tubéron était auteur de plusieurs livres de droit.

Il résulte de beaucoup de passages de Suétone, qu'il a consulté des auteurs qu'il n'a pas nommés. Il se sert souvent de locutions telles que celles-ci : « d'autres disent, *alii dicunt;* beaucoup d'auteurs rapportent, *multi prodiderunt;* quelques auteurs grecs rapportent, *nonnulli Græcorum tradiderunt.* » On voit, et par ceux que Sué-

Digitized by Google

tone indique, et par ceux dont il taît les noms, qu'il n'a rien négligé pour suppléer au laconisme des documens officiels ou à l'incertitude des anecdotes traditionnelles. La concordance de ses récits avec les autres récits que nous avons sur les actions de César, nous est une garantie de plus de l'exactitude des faits que lui seul raconte.

Les deux doctes Allemands qui ont consacré leurs veilles à l'analyse de Suétone, diffèrent sur un point essentiel. M. Sœltl pense que Velleius Paterculus a été consulté par notre biographe; M. Schweiger est d'une opinion diamétralement opposée. D'abord, il fait ressortir les divergences qui existent entre l'un et l'autre auteur : par exemple, Velleius nous dit que César, presque enfant, fut fait *flamen dialis*, prêtre de Jupiter, par Marius et Cinna, en remplacement du consulaire Cotta. Suétone, au contraire, dit qu'il était dans sa seizième année, *lorsque, sous les consuls de l'année suivante, étant déjà désigné pour être prêtre de Jupiter....* Ce n'est point à la place de Cotta que César fut substitué, mais à celle de Mérula. Les auteurs en sont d'accord; et si Suétone eût fixé les yeux sur le livre de Velleius, il n'aurait pas manqué de réfuter cette erreur.

Velleius veut que César ait accusé Dolabella, après son retour de Rhodes; dans Suétone, au contraire, il ne va à Rhodes qu'après son accusation, tant pour échapper au ressentiment, que pour se reposer et consacrer ses loisirs à suivre les leçons d'Apollonius Molon.

Jamais Suétone ne nomme Velleius : cette remarque de M. Schweiger est juste; mais s'ensuit-il qu'il ne l'ait pas lu? Velleius n'est qu'un abréviateur : il traverse les

Digitized by Google

âges à la course ; il enlève, en passant, quelques renseignemens et n'en laisse point sur sa trace. Je ne suis donc point de l'avis de M. Schweiger, sans, pour cela, partager celui de M. Sœltl. Je pense que Suétone a lu Velleius sans vouloir le citer, et qu'il a puisé aux mêmes sources, en s'arrêtant plus long-temps dans les lieux que son prédécesseur avait à peine aperçus. Enfin, pour terminer ce qui concerne la vie de Jules-César, il faut remarquer qu'il y a, dans Plutarque, des faits racontés diversement, et que, souvent, il attribue à une époque ce que Suétone donne à une autre ; d'où il résulte qu'ils ont suivi tous deux des autorités différentes.

Pour la vie d'Auguste, il n'y a guère que Suétone qui nous initie à ses plus secrètes actions. Velleius Paterculus et Dion Cassius sont d'ailleurs les seuls historiens, auxquels nous puissions recourir pour les faits généraux de cette époque ; car les innombrables documens contemporains ont tous péri. Auguste lui-même avait rédigé, en treize livres, des mémoires qui s'étendaient jusqu'à la guerre contre les Cantabres, en l'an de Rome 729. Ces livres existaient encore au temps de Suétone. C'est là qu'il avait appris que cet empereur était issu d'une ancienne et riche famille de chevaliers, et que son père, le premier, fut sénateur. C'est là encore que se trouvait, sans doute, la narration imaginée par Auguste, qui, pour s'excuser du meurtre de Q. Gallus, prétendait que celui-ci lui avait demandé un entretien sous un vain prétexte, mais, en réalité, pour attenter à sa vie ; tandis qu'il était avéré qu'Auguste avait été effrayé de la vue de tablettes que Gallus tenait sous

Digitized by Google

sa robe, et l'avait fait tuer, parce qu'il les avait prises pour un glaive caché à mauvais dessein. Ce qui confirme notre pensée, c'est qu'Appien raconte le même fait en déclarant qu'il se trouve consigné dans les mémoires d'Auguste. On se rappelle combien de fois Suétone extrait des passages entiers de lettres de cet empereur : c'est ce qu'il fait à l'occasion du droit de cité, refusé à un Grec client de Tibère, puis au sujet des distributions de grains. Auguste s'énonce en termes très-nobles sur les discours défavorables qu'on se permet sur son compte. Suétone cite encore, d'après ses lettres, sa réprimande à Vinicius sur l'inconvenance qu'il a commise en allant visiter sa fille à Baïes; le récit d'un repas et d'une partie de jeu avec Vinicius le père et Silius; son opinion sur les divers genres de style; la singulière orthographe qu'il adoptait pour certains mots; enfin, les superstitions pusillanimes qui le tourmentaient. La plupart de ces lettres étaient écrites de sa propre main. Auguste est encore cité personnellement en beaucoup d'endroits, sans qu'on puisse dire à quel travail appartient la citation. Ainsi, nous ne savons où il avait dit qu'il se sépara de Scribonia, à raison du dégoût que lui inspirait la perversité de ses mœurs; nous ignorons encore où il témoignait de l'éloignement pour le vain fatras des sentences et l'indigeste amas d'expressions; en un mot, pour la *mauvaise odeur des termes surannés* : mais nous sommes certains que tout cela est rapporté d'après ce qu'il avait écrit lui-même. C'est encore Auguste que Suétone invoque, quand il lui fait répondre aux clameurs du peuple, sur la disette de vins, qu'en établissant plu-

Digitized by Google

sieurs cours d'eau, son gendre Agrippa avait suffisamment pourvu à ce que personne n'eût soif. Ce fait se rapporte, d'après Dion, à l'an de Rome 721; il aura sans doute été compris dans les mémoires qui dépassent cette époque de plusieurs années.

Il est évident que les marbres d'Ancyre étaient connus de Suétone; car, en citant Auguste, il transcrit les expressions de ce monument presque mot pour mot, ainsi qu'on en va juger : *Fecisse ludos se, ait, suo nomine quater : pro aliis magistratibus qui aut abessent aut non sufficerent ter et vicies.* Écoutons maintenant les paroles gravées sur le marbre d'Ancyre : *Ludos feci meo nomine quater, aliorum autem magistratuum absentium ter et vicies.* La comparaison permet de donner la même origine à ce que dit Suétone des enseignes rendues par les Parthes, du cens du peuple romain, des distributions de grains au peuple, des colonies d'Italie, des statues d'argent mises en fusion, etc., etc. M. Valerius Messala Corvinus, consul et préfet de la ville sous Auguste, avait écrit, sur les familles romaines, un traité auquel Pline a fait plusieurs emprunts. On ne sait pas si les mémoires historiques dont nous parlent Plutarque et Tacite, et dans lesquels il était rendu compte des derniers momens de Brutus et de Cassius, descendaient jusqu'au règne d'Auguste; mais notre historien cite Messala, quand il dit que jamais aucun affranchi, excepté Menas, ne fut invité aux soupers de l'empereur. C'est peut-être aussi dans les ouvrages de ce Messala qu'il était parlé des vœux adressés, au nom du sénat, au *Père de la patrie.* L'affranchi d'Auguste, Marathus, est celui qui

Digitized by Google

nous fait connaître la taille d'Auguste. Il avait écrit des mémoires sur son patron; c'est ce qu'il est impossible de méconnaître, quand on entend sainement le texte; mais comme il n'en est question que dans ce seul passage, il est impossible de décider si ces mémoires comprenaient la généralité de l'histoire de ce règne, ou si, personnels à Auguste, ils se bornaient à révéler la vie privée et les habitudes du prince.

Cicéron n'est cité qu'une fois, à propos des reproches qu'il adressait à son frère Quintus, de n'être pas aussi sage dans l'administration de sa province, que son voisin Octavius, qui gouvernait la Macédoine. Cornelius Nepos mourut sous le règne d'Auguste : il parla de cet empereur, on ne sait dans quel livre; et Suétone s'appuie de son autorité pour affirmer qu'il était sobre de vin, et qu'au camp, devant Modène, il ne buvait pas plus de trois fois à son souper. Les écrits d'Antoine, l'ennemi d'Auguste, n'ont pas été négligés par Suétone. Tacite nous a conservé un reproche fait par Cordus Cremutius à ce triumvir, qui ne craignit pas d'accumuler sur son rival les plus lâches et les plus calomnieuses imputations. C'est dans ces mêmes lettres qu'il est dit que Thurinus, premier nom d'Auguste, lui avait été prodigué par dédain; c'est dans ces lettres encore qu'étaient retracés les reproches des plus honteuses débauches; mais ces reproches seraient difficilement taxés de calomnies, car ils s'adressent souvent à Auguste lui-même : « Je parie qu'au moment où tu liras cette lettre, tu auras déjà joui de Tertulla, de Terentilla, de Titiscenia, de Rufilla, etc. » Tout ce qui est dit de la

Digitized by Google

basse naissance d'Auguste, de ce qui suivit la bataille de Modène, de sa lâcheté, du mariage de Julie, pourrait bien venir de la même source. Cicéron ne dit-il pas fort nettement que, dans ses proclamations, Antoine accablait son ennemi d'imprécations? Lucius Antoine, le frère du triumvir, et Pompée, renchérirent encore sur toutes ses attaques. L'absurde assertion que le consul Hirtius aurait été tué, dans la bataille de Modène, par Octave lui-même, part d'un certain Aquilius Niger, dont le nom ne nous est révélé que par cette mention; et c'est Junius ou Julius Saturninus qui avançait que, dans le sénat, Lépide ayant promis de la clémence en excusant le passé, Auguste professa une opinion contraire, et dit qu'il ne mettrait de bornes à ses proscriptions, qu'en ce sens qu'il serait le maître de faire ce qu'il voudrait.

Ajoutez à tout cela les actes du sénat, les édits d'Auguste, les traités d'Asclépiade sur les choses divines, l'éloge funèbre prononcé par Drusus, fils de Tibère; puis une immense quantité d'auteurs dont les noms ne sont pas prononcés, et vous vous convaincrez de tout le soin apporté par Suétone à la recherche de la vérité. Une chose encore doit frapper le lecteur; c'est la multitude d'écrits qui ont disparu par l'injure du temps. L'activité littéraire n'était pas moins grande que de nos jours, les faits étaient constatés, reproduits de mille manières diverses : la publicité amenait la controverse. Mais tous ces titres de livres, tous ces noms d'auteurs nous causent une pénible impression, semblable à celle que doit éprouver l'homme déchu d'une grande fortune, lorsqu'il

Digitized by Google

jette un triste regard sur l'inventaire de richesses perdues à jamais pour lui et sa famille. Du moins la famille des savans doit se féliciter d'avoir encore et de transmettre à la postérité l'ouvrage d'un biographe qui, à certains égards, est le représentant de tous ces écrivains dont il nous reste à peine de quoi rédiger un catalogue de titres et de noms.

Ici encore il est aisé de se convaincre que Suétone n'a pas voulu s'occuper de Velleius Paterculus, qui, toujours partial en faveur d'Auguste, a toujours une assertion ou une excuse prête pour combattre le témoignage des autres historiens. Il y a donc quelque préoccupation à venir nous dire que Velleius a servi de guide à Suétone.

Abordons l'histoire de Tibère. On ne peut s'empêcher de reconnaître que, dans les commencemens, il s'y trouve bien des allégations dont les sources demeurent cachées. Néanmoins, les circonstances de famille et les traits de caractère paraissent empruntés aux lettres d'Auguste, qui sont citées une seule fois, quoique avec assez d'étendue. Tibère avait d'ailleurs rédigé des mémoires abrégés sur sa vie : Suétone les avait lus, puisqu'il en tire l'impudente excuse dont ils couvraient la punition de Séjan ; il est manifeste qu'ils existaient en entier, car Domitien en faisait sa lecture favorite. Les discours de Tibère et ses lettres ont aussi fourni à Suétone d'assez nombreuses indications. (*Voyez* les chap. XXVIII, XXIX, LXV, LXVII.)

Quand Suétone, discutant sur la naissance de Tibère, se déclare pour le 16 novembre, et lui fait voir le jour à Rome, il s'appuie principalement sur les actes publics

Digitized by Google

et sur les fastes. Or, ces actes qui contenaient les affaires du peuple, les comptes, les jugemens, les supplices, etc., ne pouvaient être suspectés de haine ni de flatterie. On en peut conclure que Suétone y a recouru souvent. Une seule fois, il cite Sénèque pour quelques détails de la mort de Tibère; mais il serait difficile de dire à quel ouvrage appartient l'assertion. D'après un passage de Lactance, Juste-Lipse pense que Sénèque avait écrit un abrégé de l'histoire de Rome.

On possédait, au temps de Suétone, un bel ouvrage de Pline sur les guerres de Germanie; il n'y a nul doute qu'il ne l'ait étudié, et qu'il n'en ait extrait ce qui regardait la partie militaire, les actions des chefs; mais il ne le cite pas, apparemment parce qu'il s'était fait une loi de n'indiquer que les sources contemporaines et originales. Il ne fait pas plus d'attention à Velleius que dans les deux biographies précédentes. Il est évident qu'il ne lui a pas emprunté un seul mot; très-souvent il est en opposition directe avec lui; mais plus souvent encore, il marche à côté de Tacite, et ne s'en écarte que pour des détails de peu d'importance. Il est inutile d'établir la comparaison.

Pline et Cn. Lentulus Getulicus sont les premiers noms que nous trouvions indiqués comme autorités dans la biographie de Caligula. Célèbre par ses vers, célèbre par son histoire, Lentulus fut mis à mort par ordre de ce monstre, sous prétexte de conspiration. Si Pline est cité ici, quoique contemporain, c'est qu'il s'agit de la naissance de Caligula, fait assez récent, eu égard au témoignage invoqué par Suétone. Déjà, dans cette partie de son li-

Digitized by Google

vre, on voit commencer la tradition : « Dans mon enfance, dit-il, j'ai entendu raconter à mon aïeul, etc.; » puis il dit pourquoi Caligula fit construire le pont de Baïes à Pouzzoles. Il s'en rapporte aussi à des bruits de ville : *duplex dehinc fama est*, dit-il au chap. LVIII, en rapportant la fin de ce tyran. Claude, historien de l'Étrurie, avait rédigé des *Mémoires* qui sont jugés sévèrement par Suétone : ils péchaient beaucoup plus par leur ineptie que par défaut d'élégance, dit-il; cependant il paraît que l'exactitude était une qualité à laquelle il tenait beaucoup, puisqu'il renonça à écrire sur les guerres civiles, pour ne pas subir l'influence des reproches que lui adressaient sa mère et son aïeule dès qu'il s'exprimait avec quelque liberté. Cet amour de la vérité devait être un titre aux yeux de Suétone, et la critique toute littéraire qu'il fait de l'ouvrage, n'ôte rien à la foi qui lui est due. Je n'hésite point à croire qu'il a principalement consulté Claude lui-même, surtout en ce qui concerne la célébration des jeux Séculaires. Claude avait aussi publié des édits ou proclamations : c'est dans l'une d'elles qu'il promettait « que sa vengeance ne serait jamais injuste. » On cite ses lettres, on cite encore celles d'Auguste sur sa première enfance. Les monumens publics, les registres de l'état, les fastes ont sans doute guidé l'historien; mais déjà les autorités verbales, les témoignages des vieillards viennent peu à peu prendre la place des écrits. Le soin que l'auteur a mis à discuter les sources, nous est un garant suffisant de la réserve avec laquelle il aura recueilli les anecdotes et les récits de pure tradition. Celle-ci gagne de plus en plus sur les

Digitized by Google

autres renseignemens : dans la *Vie de Néron.* il n'y a plus une seule citation d'auteur ni de documens écrits, et c'est une étrange erreur que de parler des *Mémoires* de cet empereur, ce que Suétone dit avoir eu entre les mains. *Venere in meas manus pugillares libellique cum quibusdam notissimis versibus, ipsius chirographo scriptis,* ne peut s'appliquer qu'à des compositions poétiques; cela résulte d'ailleurs de ce que ces livres étaient pleins de ratures, d'intercalations, de corrections, *ita multa et delita, et inducta, et superinscripta :* c'était vraiment de la besogne de mauvais poète.

Plus nous nous rapprochons de l'époque où vécut Suétone, plus il est probable que son histoire est l'expression de la vérité; car il l'écrivait, et pour les contemporains, et d'après les récits de ces contemporains. Les actions dont il parlait avaient encore du retentissement dans tous les souvenirs, et l'altération d'une seule eût produit d'universelles réclamations. Il n'était pas besoin d'ailleurs d'appuyer ces assertions d'autorités : tout le monde les connaissait. Il est cependant quelques faits qui paraissent venir d'auteurs antérieurs. Par exemple, la prédiction d'Auguste sur le règne futur du jeune Galba, les dernières paroles de cet empereur, et quelques traits d'impudicité. Dans toute la *Vie d'Othon,* Suétone n'invoque d'autre témoignage que la voix publique; une seule fois il transcrit ce que lui a dit son père. Quant à Vitellius, il n'est question d'autorité écrite, que par rapport à l'origine de sa maison, origine que Q. Eulogius a établie dès le temps d'Auguste. Si Cassius Severus est cité à ce sujet, c'est sans doute d'après le livre infâme qui, selon

Digitized by Google

Tacite, contenait des outrages à tout ce que Rome avait d'hommes et de femmes illustres. Il n'y a pas, dans toute la biographie de Vespasien, le moindre vestige de sources écrites; et la seule indication de ce genre que renferme celle de Titus, allègue des inscriptions exécutées en son honneur en Bretagne et en Germanie. Suétone, à dater de ce moment, a connaissance personnelle de tout; il est témoin oculaire de beaucoup de faits; il n'a pas besoin de sources, il est source lui-même, et lui-même invoque les souvenirs de son enfance sur plusieurs faits du règne de Domitien.

Nous aurions pu étendre ce travail, et faire des rapprochemens intéressans, il est vrai, mais trop minutieux, entre les récits de Velleius et ceux de Suétone. La même comparaison eût été facile à établir entre les douze Césars, les *Vies* de Plutarque et le livre de Dion Cassius; enfin Tacite fournirait de nombreux points de rapprochement et de discussion à un examen plus détaillé encore que ne l'ont fait MM. Sœltl et Schweiger dont nous n'avons pas toujours suivi la trace. Nous avons quelque temps marché derrière eux, mais avec cette indépendance du voyageur, qui, sans jamais détourner les regards de son guide montagnard, se permet quelquefois de se frayer un sentier nouveau parmi les arides rochers qui entourent les glaciers de l'Helvétie.

Avant de terminer cette Notice, jetons un coup d'œil rapide sur les autres ouvrages de Suétone. Serait-il vrai que les traités *des Grammairiens* et *des Rhéteurs*, ainsi que les courtes biographies qu'on lui attribue, aient fait partie d'un grand ouvrage sur les hommes illustres?

Digitized by Google

Ne se serait-on pas mépris sur un passage de saint Jérôme, en lui donnant un sens beaucoup trop étendu? Cela me paraît évident, puisqu'on est parti de là pour faire honneur à Suétone du recueil de notices historiques que depuis on a imputées à Aurelius Victor. Saint Jérôme, en écrivant sur de savans chrétiens, ne voulait qu'imiter ce que Suétone avait fait pour de savans païens. Il n'en faut pas pour cela conclure, avec Statius et Casaubon, que nous n'avons plus que des extraits, ni confondre ce travail avec le Catalogue dont parle Suidas : Τράγκυλλος Γραμματικὸς ῥωμαῖος ἔγραψε σύμμα ῥωμαίων ἀνδρῶν ἐπισήμων. Ce dernier ouvrage a pu contenir tout autre chose, et je serais tenté d'y rapporter la citation faite par Aulu-Gelle au chap. 5 de son livre xv, où il est dit que Bassus fut mis par Antoine à la tête des provinces orientales, et qu'il vainquit en trois combats les Parthes faisant irruption en Syrie, à raison de quoi il fut le premier qui triompha de ce peuple, et reçut les honneurs des funérailles publiques. Lactance nomme un certain Tarquitius qui, dissertant sur les hommes célèbres, *de viris illustribus dissertans*, rapportait qu'Esculape fut exposé aussitôt après sa naissance, et allaité par une chienne. On veut que *Tarquitius* soit une altération de *Tranquillus;* mais Vossius a déjà fait observer qu'il y eut réellement un auteur appelé *Tarquitius*, dont les livres sont encore cités par Ammien Marcellin.

En général, les fragmens de Suétone ne sont plus que des indications de sa pensée, revêtues des expressions de ceux qui les ont cités; c'est la raison pour laquelle nous ne les avons point traduits. Qu'importe à nos lec-

Digitized by Google

teurs ces vers où sont retracés, dans Ausone, les noms de quelques rois qu'il avait aussi prononcés? Que leur importe d'apprendre, par Priscien, que dans le quatrième livre *des Préteurs*, Suétone emploie *stipulari* au passé? Nous ne connaissons pas autrement ce qu'il a dit sur les jeux et les spectacles. C'est à lui qu'on devait beaucoup de détails sur la construction des théâtres, sur le mouvement des décorations. La scène était en bois, et pour la circonstance seulement; il n'y avait de permanens que les degrés du théâtre : les décorations étaient ou tournantes ou à coulisses : tournantes, lorsqu'à un signal donné les machines les présentaient d'une autre face; à coulisses, quand, retirant subitement les rayons, ils laissaient à découvert des peintures cachées jusqu'alors. Ces paroles sont-elles de Suétone ou de Varron? Comment les reconnaître quand elles ont passé par la bouche de Servius, qui dit : *Quod Varro et Suetonius commemorant?* Il en est de même de ce que Servius nous rapporte de la distinction entre les diverses robes appelées *trabeæ*, et de ce que dit Isidore, sur l'étymologie du mot triomphe, *quod is qui triumphans Urbem ingreditur tripartito judicio honoratur, etc., etc.;* tout cela est trop vague, trop loin de son auteur, et ne doit plus être considéré que comme un écho lointain qui répète, pour la dernière fois, une pensée dont l'expression a perdu la plus forte partie de ses syllabes.

Il est toutefois un fragment d'une haute importance, et que les interprètes de Suétone ont jusqu'ici entièrement négligé. Censorin, dans son excellent traité *de Die natali*, nous révèle l'opinion de Suétone en fait

Digitized by Google

de chronologie. Il n'admettait pas que l'année eût été, dès le principe, de douze mois; mais il pensait, avec Junius Gracchanus, avec Varron et beaucoup d'autres, que, conformément à ce qui se pratiquait à Albe, on ne la comptait d'abord que de dix mois. Ce passage appartient au *Traité sur l'Année romaine.* Le docte ouvrage de M. Ideler, sur la chronologie, nous permet de pénétrer plus avant dans les idées que Suétone se faisait de la mesure du temps. Il est parlé, dans la *Vie de Claude*, des jeux Séculaires comme d'une cérémonie qui serait tombée en désuétude avant Auguste. Cependant, d'après les livres des quindécemvirs, ces jeux auraient été scrupuleusement célébrés de cent dix ans en cent dix ans, jusques et y compris leur cinquième retour; si bien que, d'après ce calcul, loin qu'ils aient jamais été négligés, Auguste n'aurait pas même attendu la fin de la cent dixième année pour satisfaire son impatience. Si, au lieu de cette allégation et de cette supputation par cent dix ans, on consulte les historiens, on ne trouvera pas de mention de la fête qui, dans la supposition d'un retour de cent ans en cent ans, devait avoir eu lieu en 705, et qui fut sans doute négligée à raison de la guerre civile survenue précisément en cette même année 705. Il résulte de cette remarque, que Suétone ne reconnaissait pas la fixation des quatre premières fêtes séculaires, telles que les établissait le calcul des quindécemvirs, et que cette fixation, purement arbitraire, pourrait bien avoir été imaginée par eux uniquement pour justifier leur période de cent dix ans, de laquelle il n'est question nulle part avant le règne d'Auguste.

Digitized by Google

En effet, les années marquées pour les jeux Séculaires par Vâlerius Antias, Tite-Live, etc., ne répondent pas à ces calculs, et confirment l'existence de la période de cent ans. Ces inductions, que nous empruntons à M. Ideler, nous révèlent une partie de la chronologie de Suétone : aussi, de tous les fragmens qui nous restent du livre sur l'*Année romaine*, nous ont-ils paru les plus précieux : ils nous permettent de croire que Suétone suivit aussi l'opinion de Varron sur l'époque de la fondation de Rome, et que, par conséquent, sa pensée fut celle de Cicéron et d'Atticus, juges compétens en fait d'histoire et de recherches archéologiques.

Ce qui prouve combien Suétone était un esprit exact, c'est qu'il lui suffit souvent d'un seul mot pour nous fournir de grandes lumières sur des choses qu'il n'a point développées, apparemment parce qu'il ne pensait pas qu'elles pussent jamais être oubliées. Ainsi, quand il parle de la réforme du calendrier par Jules-César, il se borne à dire que l'année où elle eut lieu fut portée à quinze mois. Cependant Dion Cassius ne compte qu'une addition de soixante-sept jours. Il semble donc que ce soit une différence tranchée, une contradiction inconciliable. Mais il faut remarquer que, dans ces quinze mois, Suétone comprend l'intercalaire, le *mercedonius* dont c'était le tour, et qui arrivait *ex consuetudine;* tandis que Dion ne compte que l'addition extraordinaire faite à cette année. Ce fut la 708e, celle que Macrobe appelle fort justement *annus ultimus confusionis*. Cette conciliation ingénieuse est due au savant M. Ideler; mais elle eût été impossible sans la clarté et la précision qui règne dans

Digitized by Google

la courte mention que l'on doit à Suétone. Ainsi nous devons à quelques mots échappés à cet auteur l'avantage de comprendre complètement Censorin et Macrobe, qui ont plus particulièrement expliqué l'opération à laquelle César eut recours pour remettre le calendrier en harmonie avec la nature et la marche du soleil.

Voilà tout ce que nous avons pu disputer à l'oubli. Le monument élevé par Suétone à la mémoire des Césars est encore debout, chacun peut en juger les proportions. Nous en avons en quelque sorte compté les pierres, et le voyant construit avec les débris d'édifices plus anciens, nous avons recherché l'origine de chacune; puis il nous a fallu descendre sous le sol pour reconnaître les fondations de constructions qui ont disparu du monde scientifique, et pour signaler à l'attention des lecteurs quelques vestiges, quelques débris : à peu près comme le naturaliste retrouve d'anciens coquillages et des ossemens épars, témoins surannés d'une création à jamais effacée de l'histoire. Ce n'est pas notre faute si les résultats sont moins brillans, et si la voie qui nous y conduit est semée de ronces, d'autant plus difficiles à écarter de la route du lecteur, que, depuis bien des années, personne n'avait pénétré dans ces lieux arides.

Digitized by Google

TABLE

DES OEUVRES DE SUÉTONE.

TOME PREMIER.

	Pages
Préface	j
Jules-César	3
Notes sur Jules-César	122
Octave Auguste	145
Notes sur Octave Auguste	310
Tibère	347
Notes sur Tibère	456

TOME II.

Caligula	3
Notes sur Caligula	94
Claude	109
Notes sur Claude	186
Néron	207
Notes sur Néron	300
Galba	329
Notes sur Galba	364

TOME III.

Avant-propos	j
Othon	3
Notes sur Othon	24
Vitellius	35
Notes sur Vitellius	66
Vespasien	79
Notes sur Vespasien	120
Titus	137
Notes sur Titus	158
Domitien	167
Notes sur Domitien	210
Des Grammairiens illustres	231
Notes sur les Gramm. illustres	266
Des Rhéteurs illustres	261
Notes sur les Rhéteurs illustres	296
Vie de Térence	305
Notes sur la Vie de Térence	314
Vie du poète Horace	319
Notes de la Vie d'Horace	324
Vie de Lucain	329
Notes sur la Vie de Lucain	332
Vie de Pline	335
Notes sur la Vie de Pline	336
Vie de Juvénal	339
Notes sur la Vie de Juvénal	342
Vie de Perse	345
Notes sur la Vie de Perse	350
Notice sur Suétone	353

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

Digitized by Google

ERRATUM.

Tome Ier, page 455, ligne 14. Et Drusus, qui l'était par Tibère; *lisez*, et Tibère, qui l'était par Drusus.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

APR 28 1917		
APR 29 1917		
JAN 8 1925		

form 410

Digitized by Google

B'D NOV 1 0 1914

Digitized by Google

Digitized by Google